

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 648 — 48 PAGES — MERCREDI 25 AVRIL 1979



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Cote-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 rls. ; Italie, 400 l. ; Liban, 230 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,40 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 18 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Le gouvernement turc est de plus en plus menacé

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Élections de portée limitée en Thaïlande

Moins de trois ans après le coup d'Etat sanglant du 6 octobre 1976, qui mit fin à une expérience démocratique chaotique, les élections qui se sont déroulées le 22 avril en Thaïlande restent d'une portée limitée. S'étant offert il y a trois mois une Constitution sur mesure sous le régime de la loi martiale, les militaires étaient de toute façon assurés de conserver la part du lion dans la direction du royaume.

Les jeux étaient faits ; c'est la cause principale de l'abstention massive des électeurs, la plus forte jamais enregistrée dans le royaume depuis 1933. Il y a eu moins de 20 % de suffrages exprimés à Bangkok et, officiellement, à peine 25 % de votants dans tout le pays. Aucun siège n'est allé au seul parti de gauche modéré (social-démocrate) dont les candidats avaient choisi de lutter sur le plan « légal » plutôt que de rejoindre, comme beaucoup d'opposants, *la lutte armée. Le silence* de la majorité reflète les limites d'un système bloqué, la résignation d'un électorat conscient de son impuissance et qui, traumatisé par les événements d'octobre 1976, refuse un retour au cycle des désordres civils favorisant l'inévitable coup d'Etat militaire.

L'éventail des élus est restreint : il va de la droite modérée du Parti d'action sociale à l'extrême droite. Le grand parti d'hier, celui des démocrates, paye cher ses errements passés et ses divisions : il est taillé en pièces dans son fief de Bangkok, dont la quasi-totalité des sièges échoient au Parti des citoyens thaïs de M. Samak Sundaravet, nationaliste populiste, qui fut ministre de l'intérieur en 1976-1977 et à ce titre chargé de la répression contre la gauche.

Le résultat de cette consultation électorale est d'abord symbolique : l'image de marque du régime, *entachée* par la répression brutale de 1976, en sort grandie. Fortement encouragée par son allié américain, la Thaïlande peut se targuer d'avoir rejoint les rangs des pays se réclamant de la démocratie parlementaire. Au moment où ses voisins communistes s'entre-déchirent aux frontières mêmes du royaume, la démocratisation, même très la démocratisation, si limitée soit-elle, de la Thaïlande semble un moindre mal.

Porté au pouvoir en 1976 par les généraux qui devaient le congédier un an plus tard, l'ancien premier ministre, M. Thanin Kraivichien, avait prévu un retour à la démocratie étalé sur une période de douze ans. *Avoir* réduit cette durée des trois quarts est en soi un succès à porter au crédit du premier ministre sortant, le général Kriangsak Chamanand, qui devrait prochainement retrouver son poste, bien qu'il n'ait pas sollicité les suffrages populaires. Il s'agit cependant d'un succès limité et ambigu dans la mesure où il met en place un système constitutionnel qui n'est pas sans rappeler des précédents jugés par certains Thaïlandais comme plus proches de la dictature que de la démocratie.

La Chambre des députés, où aucun parti ne détient la majorité, risque de peser de bien peu de poids face à un Sénat nommé par le premier ministre et composé de 85 % de militaires. Dans de telles conditions, le jeu parlementaire effectif, l'introduction des réformes socio-économiques indispensables dans les campagnes déshéritées pour contenir la guérilla du parti communiste, et la poursuite d'une politique étrangère qui se veut neutre dans le tourbillon des bouleversements et des pressions venues de l'Indochine et de la Chine, semblent bien difficilement réalisables.

(Lire nos informations page 6.)

LES KHMERS ROUGES AURAIENT CAPTURÉ DES « CONSEILLERS » SOVIÉTIQUES ET CUBAINS

(Lire page 48.)

Un entretien avec M. Raymond Barre

« Un Français peut-il en toute connaissance de cause refuser l'union européenne ? »

Mme Simone Veil, qui devait être reçue, mardi après-midi 24 avril, par M. Giscard d'Estaing, présidera mercredi soir à Marseille le premier des meetings qu'elle se propose de tenir au nom de la liste d'« Union pour la France en Europe » soutenue par l'U.D.F.

Le ministre de la santé et de la famille doit ensuite participer à plusieurs autres réunions électorales, *notamment le 9 mai à Toulouse,* le 19 à Vitré, le 28 à Lille, le 31 à Lyon et le 5 juin à Nancy.

M. Raymond Barre expose de son côté, dans le long entretien qu'il a accordé à André Fontaine, et qu'on lira ci-dessous, *sa conception de l'Europe et* les raisons pour lesquelles il a décidé de soutenir la liste de Mme Veil. Il y insiste sur son attachement à la formule confédérale, *« forme la plus avancée d'une coopération organisée sauvegardant l'indépendance des Etats membres »* et écarte catégoriquement toute idée d'évolution « supranationale » des institutions communautaires. Il résume sa conviction en posant, pour conclure, la question : un Français peut-il, en connaissance de cause, *refuser l'union européenne ?*

Le *premier ministre devait d'autre part faire* mardi après-midi une déclaration sans débat à l'Assemblée nationale, en réponse aux critiques formulées par le R.P.R. à propos des réserves d'or déposées par la Banque de France auprès du Fonds européen de coopération monétaire (*le Monde* du 21 avril).

Enfin il sera, jeudi matin 26 avril, de 7 à 8 h., l'invité du « petit déjeuner politique » de France-Inter.

« Monsieur le premier ministre, les élections européennes divisent la majorité. Qu'en attendez-vous de bon pour votre gouvernement et pour la France ?

« Je ne comprends pas en quoi l'élection de l'Assemblée des Communautés au *suffrage* universel peut constituer un facteur de division de la majorité. Cette élection est prévue par le traité de Rome. Elle a été décidée en 1974 ; puis-je vous dire que je n'y aurais pas été personnellement favorable si le Conseil européen, organe *suprême de la Communauté,* n'avait pas été institué et ne fonctionnait pas dans des conditions satisfaisantes. L'accord entre les Etats membres a été ratifié par l'Assemblée nationale et par le Sénat en juin 1977. Si j'ai dû recourir devant l'Assemblée nationale à la procédure prévue par l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, j'observe qu'aucune motion de censure n'a été déposée à cette *occasion.*

» Voudrait-on mettre en question, à propos de cette élection, la politique européenne de la France ? Je vous rappelle que cette politique, menée depuis vingt ans par les présidents et les gouvernements successifs de la V° République, a fait l'objet au fil des années d'un consensus de plus en plus large. Il est vrai que les formations qui constituent l'*actuelle majorité se sont opposées* au temps du général de Gaulle. Depuis 1969, cependant, les uns ont accepté l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté et voté un accroissement sensible des pouvoirs de l'Assemblée européenne en matière budgétaire. Les autres ont reconnu le caractère irréaliste des thèses supranationales et ne manifestent plus l'« atlantisme » dont on leur *faisait grief. Les uns et les autres* entendent sauvegarder l'acquis communautaire et poursuivre l'organisation de l'Europe occidentale conformément aux traités et dans le respect de la personnalité et de l'indépendance des nations qui la composent. Les uns et les autres veulent donner à notre vieille Europe une possibilité d'action et d'influence plus grande dans le monde. Où sont les divergences fondamentales, *sauf à recourir au procès d'intention* à l'égard du président de la République et du gouvernement ?

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 9.)

L'action économique

• Libéralisation du crédit à la consommation
• Nouvelles règles de sécurité pour les banques

La hausse des prix serait voisine de 0,9 % en mars

Réuni ce mardi 24 avril sous la présidence de M. Monory, ministre de l'économie, le Conseil national du crédit devait examiner et ratifier un ensemble de textes instituant de nouvelles règles de sécurité pour la couverture et la division des risques des banques, et fixant un rapport minimum entre leurs fonds propres et leurs engagements (rapport qui devra être porté progressivement à 5 %).

Le Conseil devait, en outre, arrêter un certain nombre de dispositions destinées à rétablir la concurrence entre les établissements de crédit à la consommation et à obtenir une réduction supplémentaire des taux, qui seraient libérés et non plus déterminés administrativement. A cet effet, la durée des crédits, fixée depuis deux ans à vingt-quatre mois pour l'automobile et à vingt et un mois pour les autres biens, pourrait être « modulée » suivant les produits, augmentée et peut-être partiellement déplafonnée (trente mois ou plus). L'apport personnel des emprunteurs, ramené en septembre 1975 de 40 à 20 %, pourrait être encore abaissé, voire supprimé (le taux réel des prêts doit être clairement affiché par les prêteurs). La règle du « potentiel », qui limite à dix fois leurs fonds propres les concours des établissements de crédit-bail, pourrait être supprimée progressivement pour aboutir au futur droit commun (vingt fois les fonds propres).

● L'INDICE DES PRIX DE DETAIL EN MARS *sera vraisemblablement mauvais. Il ferait apparaître une hausse voisine de 0,9 % (0,7 % en février), qui porterait l'augmentation durant l'ensemble du premier trimestre à 2,5 %, soit un rythme annuel supérieur à 10,4 %* (lire page 48).

● INVERSEMENT, LES RESULTATS DU COMMERCE EXTERIEUR *en mars ont été bons, dégageant un excédent de 601 millions de francs (1 207 après corrections saisonnières) ; soit un taux de couverture des achats par les ventes de 101,6 %* (lire page 41).

Pour la première fois depuis 1970, *le Conseil national du crédit est* présidé par un ministre. C'est qu'outre la libéralisation du crédit à la consommation, nouveau cheval de bataille de M. Monory, la mise en vigueur progressive des nouvelles règles de sécurité et de division *des risques bancaires représente* une petite révolution dans le monde du crédit, lourde de conséquence *pour l'avenir.* Sans doute, était-il nécessaire, sous la pression de l'étranger, d'obliger les établissements à améliorer le rapport de leurs fonds propres à leurs engagements et à leurs bilans.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 41.)

LA « SÉCESSION » DU COMMANDANT HADDAD

La fin de l'accalmie au Liban

Pour la troisième journée consécutive depuis l'attentat palestinien de dimanche, l'armée israélienne a bombardé, lundi 23 avril, les camps de réfugiés du Sud-Liban, notamment dans la région de Nabatieh et de Tyr. Mais, selon notre correspondant, on continue de penser à Beyrouth que les véritables représailles sont encore à venir. Les allusions menaçantes faites par MM. Begin et Weizman, aux obsèques des victimes israéliennes du raid, ont renforcé cette crainte.

Pour leur part, les milices du commandant Haddad ont pilonné Ebl-el-Saki, village du secteur oriental de la frontière, qui se trouve sous le contrôle du contingent norvégien de la FINUL, pour le sommer de se joindre à « l'Etat du Liban libre ». Un ultimatum analogue a été adressé à la localité d'Al Mansouri, située près de la mer.

Sur le plan arabe, l'isolement de l'Egypte s'accentue. Après le Koweït, l'Arabie Saoudite a décidé, lundi, de rompre ses relations diplomatiques et politiques avec Le Caire. Le ministre saoudien de l'information a précisé que cette décision avait été motivée par le fait que l'Egypte « s'apprête à établir des relations diplomatiques avec l'ennemi sioniste et a commencé à instituer des relations normales avec l'Etat hébreu ». A Koweït, M. Abdel Rahman el Attiki, ministre des finances, a déclaré, ce mardi, que les aides accordées à l'Egypte depuis 1973 par l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Qatar et l'État des Emirats arabes unis étaient suspendues « sine die ». Le Koweït a, pour sa part, décidé de cesser d'investir en Egypte.

De notre envoyé spécial
ERIC ROULEAU

Beyrouth. — La « déclaration d'indépendance » de la zone frontalière libanaise par le commandant Saad Haddad et, *surtout les réactions* que celle-ci a provoquées parmi les dirigeants maronites conservateurs ont bouleversé *les données du problème* que l'on qualifie, d'une manière trop restrictive, de « libanais ». A terme, la nouvelle situation crée des conditions propices à la *reprise des combats auxquels* Israël et la Syrie risquent fort d'être impliqués. Dans l'immédiat, la « décrispation » que l'on constatait sur la scène politique intérieure a cédé la place à une vive tension qui paraît exclure la détente et peut-être même l'entente vers laquelle on paraissait s'acheminer encore la semaine dernière.

Nombre de facteurs militaient en faveur du prudent optimisme que les dirigeants syriens nourrissaient il y a quelques jours (*le Monde* du 18 avril). Dans la perspective du retrait de son corps *expéditionnaire du Liban,* le gouvernement de Damas s'était attelé à la tâche de favoriser *une réconciliation nationale,* multipliant les contacts discrets, directs ou indirects, avec les dirigeants *de la droite* maronite. En outre, il exerçait des pressions sur le camp adverse, celui du *Mouvement national,* qui regroupe les formations progressistes sous la présidence de M. Walid Joumblatt. Pour des « raisons techniques », ce dernier a été privé d'armements qui lui étaient normalement acheminés de Syrie. Parallèlement, Damas fermait les yeux sur le matériel militaire, abondant et de qualité — notamment des tanks *Centurion* et Sherman, des fusées antichars Milan, — qui continuent à affluer au port de *Jounieh,* « poumon et cœur du Liban chrétien.

L'Irak — encore plus pressée que Damas de voir partir le corps expéditionnaire syrien — redoublait d'efforts pour rassurer le Front libanais (conservateur chrétien). Si l'armée syrienne devait être la victime d'une provocation israélienne au Liban ou sur le Golan, expliquait le vice-*président* irakien, M. Saddam Hussein, à une délégation de dirigeants palestiniens, le mois dernier à Bagdad, la « *catastrophe* » qui s'ensuivrait rejaillirait sur l'Irak.

(Lire la suite page 6.)

LA MORT DE MAURICE CLAVEL

L'écrivain Maurice Clavel est mort subitement d'une crise cardiaque, lundi 23 avril, dans sa maison d'Asquins, près de Vézelay. Les obsèques auront lieu le mercredi 25 avril, à 15 h. 30, en la basilique de Vézelay.

Le scandale de la vérité

Comme le silence lui va mal ! Comme sa voix manque déjà ! Pas seulement aux intellectuels, qui perdent le plus étonnant, le plus *tonnant d'entre eux. L'audio-visuel* avait rendu familiers cet accent de l'Hérault embrumé par le tabac et la harangue, la crinière de prophète, *le regard de confesseur effaré* de myopie, la drôle de grimace qui remontait les lunettes tout en quêtant *fraternellement l'approbation...* Dans la pensée et la formation de l'opinion, personne ne saurait *reprendre le rôle qu'il tenait,* depuis plus de trente ans, du trouble-fête, de l'agitateur, du *rabroueur-né.*

Il y faudrait un sens inouï de l'éclat et du spectacle. Au fond, *Clavel est toujours resté le pionnier* du T.N.P. de Jean Vilar, l'homme de théâtre en plein vent. Il n'a de cesse que le destin rivalise avec les drames antiques, que la terre et le ciel se peuplent de signes, que les foules s'ébranlent sous le *charme des tribuns, que les mots* grondent, se fassent tirade, prophétie.

Providence ou coup de pouce d'artiste, les grandes scènes abondent dans sa vie. C'est de Gaulle l'embrassant sur le parvis de Chartres qu'il vient de libérer. C'est Dieu le foudroyant vingt ans plus tard. *C'est l'Esprit lui révélant* l'origine surnaturelle de Mai 68.

Ce besoin de paroxysmes et cette éloquence convenaient mal au roman. Les jeunes révoltés de « La Perte et le Fracas » ou les « *Lip* » des « Paroissiens de Polente » « *parlent* » *trop* leurs problèmes, et dans la langue haletante de l'auteur, reconnaissable *entre toutes.*

Cette même éloquence fait merveille, *en revanche, quand le journaliste* interpelle les pouvoirs et guerroie pour la justice. Comme Bernanos, *dont il apparaît comme* un des héritiers par la fougue de ses mises en demeure, le « Scandale de la vérité » l'attire sans cesse.

On ne compte pas les querelles *qu'il a ouvertes et alimentées :* procès douteux pendant la guerre d'Algérie, l'affaire Ben Barka, qui va le *brouiller avec le gaullisme,* les expulsions d'étrangers, les grèves de la faim, la mort d'Overney, le concile, les écoutes téléphoniques, la Coupe du monde de football, l'extradition de Croissant, le retour de Cohn-Bendit...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

TÉLÉSOUVENIR

Beaucoup se souviendront de ce soir de décembre 1971 où l'homme à la présence envahissante et tonitruante, qui avait fleuri le monument aux martyrs de la Résistance du Mont-Valérien en compagnie de jeunes maoïstes et conviait la France dont il rêvait au « soulèvement de la vie », se leva pour s'écrier : « Messieurs les censeurs, bonsoir ! », avant de repartir pour Lip ou pour ailleurs, gueuler la parole de Dieu à la façon Maurice Clavel.

En ces temps où les attitudes sociales obéissent plus que jamais à un rigoureux code de convenances, aussi bien dans le camp de la « tradition » que dans celui de la « révolution », on dira que ce professeur dissipé ne fut pas un homme convenable. C'est sans doute pourquoi il restera un des rares adultes à avoir eu vingt ans au printemps 1968 et n'avoir pas été centenaire dix ans plus tard.

BERNARD CHAPUIS.

LA MORT DE MAURICE CLAVEL

Prophète du Dieu qui l'avait guéri

par
JEAN-MARIE DOMENACH

IL fallait être un converti pour secouer ainsi les habitués. D'innombrables chrétiens ont ressenti le *Ce que je crois* de Maurice Clavel comme un orage qui les illuminait et les rendait à eux-mêmes. Il eut le mérite de parler de Dieu avec violence, comme on n'osait plus le faire. Depuis trente ans, les chrétiens de gauche, et de proche en proche une large partie de l'Eglise, plaidaient coupable. Il y avait eu, au dix-neuvième siècle, *la rupture avec la classe ouvrière*. Puis la démission de l'Europe chrétienne. Vichy, Pie XII. Il y avait maintenant les maîtres du soupçon : Marx, Nietzsche, Freud. Comment peut-on encore être chrétien ? Or, voilà qu'un homme, qui l'était redevenu, relançait aux autres la foudre qui l'avait ébloui. Clavel fut un miraculé reconnaissant. Il devint le prophète du Dieu qui l'avait guéri.

La prophétie, qui relève de l'absolu, est par un autre côté contingente : on ne l'entend que lorsqu'elle arrive à point. Le cri de Clavel nous atteignit en cette année 1975 où déclinait la mode du structuralisme, où s'éteignaient les dernières lueurs de mai 1968, où Soljenitsyne portait le coup *décisif aux illusions* du marxisme. La récession économique avait commencé et le mythe du progrès agonisait. Alors, Clavel a pris la parole avec une fantastique liberté. *Quoi qu'on ait pu* penser de ses outrances et de ses manies, il faut rendre gloire de cette contre-attaque : armé de l'épée de feu, il opéra la rupture. Il montra qu'on pouvait parler de Dieu comme les jeunes, depuis 1968, *parlaient d'eux et de la vie* : directement, brutalement, révolutionnairement.

Après un itinéraire secoué, il avait *la militance gauchiste*. Sa profession de foi rejoignait ainsi le Ciel et la Terre en un court-circuit imprévu et brûlant. S'il y eut chez lui des illusions, il n'y eut jamais de désespoir ni même de doute. Sa foi chrétienne, comme celle de Péguy, est en communication immédiate avec la générosité populaire, elle appelle la foi politique à se dépasser et à combattre pour l'existence humaine. Elle ne devient accusatrice que contre ceux qui la réduisent à des dogmes serviles ou à des mixtures fades. Ses seuls ennemis, ce sont les cléricaux, catholiques et socialistes, et par-dessus tout, ceux qui cumulent les deux cléricalismes : *« Vous n'êtes pas allés au monde. Vous vous êtes rendus au monde... Vous vous êtes rendus aux idéologies, autrement dit aux idoles. »* Déserteurs de l'esprit, *« abbés de cour du prolétariat »*, ils ont prostitué l'espérance des pauvres. L'Eglise de Clavel *n'est pas celle* d'un concile qui a décrété la modernisation quand le monde moderne avait déjà rendu l'âme. Ce n'est pas non plus celle de Mgr Lefèbvre. C'est l'Eglise de l'intransigeance et de l'amour.

Cet homme aurait pu devenir le Léon Bloy de notre époque. *Mais il possédait un tempérament* de philosophe. Au lieu de se consacrer à une polémique qui lui était facile, il a articulé son apologétique sur la pensée la plus *exigeante de notre époque. On* trouve dans *Dieu est Dieu, nom de Dieu*, l'éblouissant résumé de cet itinéraire intellectuel. Son coup de génie est de laisser les *athées déblayer le chemin. Michel* Foucault a montré la vanité de l'homme humaniste... parfait ! L'homme est mort, vive Dieu ! L'homme existe-t-il autrement que par *Dieu ? Foucault nous* ramène à Kant, c'est-à-dire à la destruction de toute métaphysique qui prétend prendre sa source dans la raison humaine. Ainsi se trouvent culbutées du même coup toutes les prétentions de l'esprit scientifique et historique à bâtir des systèmes d'interprétations globales, et d'abord *le matérialisme dialectique* qui n'est, comme Mounier l'avait déjà dit, qu'une caricature de l'idéalisme. *« Donc, aujourd'hui, Dieu ou rien »*. En ce moment historique où se rejoignent deux nihilismes, celui de la science et celui de la politique, la foi de Clavel surgit comme une riposte totale.

Mais peut-être tire-t-elle de cette alternative tragique — Dieu ou rien — des conclusions excessives que les derniers livres accuseront. Faut-il admettre que *« le surgissement de la question laïque de l'homme sur lui-même était le commencement d'une dé-révélation et donc d'une auto-destruction ? »* Je suis de ceux qui pensent que la question de l'homme ne s'est posée si agressivement à la foi chrétienne que *parce que* celle-ci avait cru que tout ce qui était conquis par l'homme était enlevé à Dieu. Dans *Deux Siècles chez Lucifer*, Clavel nous ramenait à ce conflit désespérant entre l'humanisme de libération et la foi en Dieu. Je me disais, je m'apprêtais à lui dire lorsqu'il est mort, qu'il se mettait ainsi en contradiction avec lui-même, homme de liberté, homme de raison, qui sut allier à *l'expérience mystique le travail* rigoureux de l'esprit philosophique.

Nous savions qu'il était là

par CLAUDE MAURIAC

«L'HOMME que j'ai le plus aimé en ce monde... » C'est en ces termes que Maurice Clavel parle de Charles de Gaulle. J'aurais dit, moi, du même de Gaulle : l'un des deux hommes que j'ai le plus aimés en ce monde. L'autre fut celui à qui, le jour de Noël 1965, Maurice Clavel fit la confidence de sa conversion. François Mauriac, sans le nommer, y fit allusion dans son *Bloc-notes* : *« Le plus beau moment de ce Noël m'attendait à la maison : la visite d'un écrivain, d'un gaulliste de gauche et dont la politique était, croyais-je, le prétexte. Or c'était d'une tout autre histoire qu'il s'agissait, une histoire que je connais bien, celle d'une vie visitée par la foudre... »*

De sa rupture avec de Gaulle, lors de l'affaire Ben Barka, Maurice Clavel parla comme d'un déchirement. Il s'y crut, en conscience, obligé. Ne le regretta pas. On ne *regrette* pas l'inévitable. Mais ne s'en consola jamais. *S'il n'avait été chrétien de* fraîche date, eût-il eu ce courage ? *Il pose la question dans son Ce que je crois.* S'accuse d'une passion *excessive. Ajoute : « Ce fut quand je vins à Dieu que je pus m'arracher à lui, mon culte laissant place à l'amour, au respect, à la gratitude, à la douleur de n'avoir pu l'imiter en tout. Il sut bien, il sait bien que je ne l'ai pas quitté... »*

Ces points de suspension ouvrent *sur l'éternité où de Gaulle s'était* depuis cinq ans effacé au moment où Maurice Clavel parlait ainsi de lui au présent. Comme, hélas, je ne puis déjà plus faire ce soir, où il me faut, alors que je viens à peine d'apprendre sa mort, tâtonner à sa recherche.

La disparition d'un ami, c'est d'abord la nuit, toute mémoire abolie, sauf celle d'une tendresse, d'une détresse désormais sans attache. Réapparaissent *peu à peu* des images. Elles ne concernent pas sa vie publique, mais ce qu'il y eut de plus privé, de plus *intime* sous ce qui, en cette existence, fut mêlé à la nôtre. *Aucun homme ne fut*, à mon égard, si généreux. Aucun, si fraternel. *Nous allâmes très loin dans* la confidence, l'un *et* l'autre, beaucoup *plus profondément* qu'il n'est habituel à Paris, fût-ce dans ces heures violentes et chaleureuses où nous nous rencontrâmes. Mais ces confidences, justement, tenaient aussi pour une part à ce dont on me demande aujourd'hui de porter ici témoignage.

De Gaulle d'abord, qu'il avait voulu rejoindre, après avoir entendu en famille, à Sète, son appel. Mais une congestion pulmonaire l'avait immobilisé. A Chartres, qu'il venait de libérer avec les F.F.I. qu'il commandait, de Gaulle, quatre ans plus tard, l'avait pris dans ses bras : *« C'est vous, Sinclair ? Vous avez fait le meilleur travail avec ceux de Bretagne... »*

Il se reprocha de n'avoir pas eu la moindre pensée vers Dieu, dans la cathédrale, à la droite de de Gaulle, ce jour-là. De ce Dieu dont *il avait eu, depuis, connaissance*, il me parlait souvent, dans l'espoir, *me dit-il un jour, de me rendre à* mon père, à mon Père.

Tout était physique chez Maurice Clavel. Mais tout était aussi métaphysique. Et, d'abord, l'aventure qui, dans la suite de sa conversion et par les mêmes voies, changea sa vie — et la nôtre. Mai 68, pressenti, annoncé par lui : *« Espérons l'événement, la convulsion salutaire, préparons-là. »* Et, dans un autre article prophétique du *Nouvel Observateur* : *« Je crois que la révolte est fille de l'Esprit, et si elle devait se produire sous forme convulsive et confuse, tout vaut mieux que cette euphorie, ce néant... »*

On connaît son audacieuse interprétation de Mai : *rupture par la* transcendance, fissure ontologique, irruption de l'Etre : *« Mai confirma Dieu... Oui, une Pentecôte de l'Eglise invisible. Il y eut un grand vent et les portes claquèrent. »* Le grand refoulé qui était revenu en 1968, pour Maurice Clavel, c'était Dieu. En parlant « sur ce qui nous restait d'âme », il parlait sur l'extrême gauche. Gauchiste, tout en *demeurant gaulliste*. La contradiction, apparente, fut et demeure vécue *par d'autres* que par lui.

Après l'échec de mai, il continua de vivre dans son élan, sa lumière. Ce fut l'aventure de Lip, des Lip, et l'étrange et beau roman qu'elle lui inspira, *les Paroissiens de Palente*. Ce n'est pas un hasard, il n'y a pas de hasard, si beaucoup des militants de Lip, parmi les plus ardents, sont chrétiens. Et quels chrétiens, dans un combat qui continue : Charles Piaget, Jean Raguenes, que, sous d'autres noms, Maurice Clavel mit en scène et dont il nous transmit le secret, tel qu'ils n'auraient pas su si bien le dire, peut-être.

A Asquins, en bas de la basilique de Vézelay, il réunit en de mystérieux colloques, quelques hommes très différents alliés dans la même *espérance* et *qu'il essayait*, un peu follement peut-être, d'unir dans ce *qui était pour lui l'espérance* : des prêtres comme Jean Raguenes et Robert Davezies, mais aussi des agnostiques, si ce n'est même des athées, tels Alain Geismar, André Glucksmann, Christian Jambet, Guy Lardreau, Michel Le Bris, Jean-Pierre Le Dantec, Pierre Victor, François Ewald. Socrate, leur expliquait-il, parlait à *Athènes* le langage encore *inconnu de l'Etre, que nul, alors, ne pouvait comprendre*. Et il essayait, sans en avoir l'air, de *mener ses amis incroyants de* Socrate au Christ, de la révolution à la *révélation*. *De passer* « du moment le plus haut de l'humanité » à cette altitude autre et à cet autre monde. Et ils faisaient semblant, pour ne pas trop le décevoir, de ne pas voir les filets qu'un peu maladroitement il jetait.

Maurice Clavel fut l'un des premiers, sinon le premier, à oser écrire, en 1976, que le Goulag n'était peut-être pas un accident du marxisme mais sa conséquence inévitable. Vint une tentative, réussie, de récupération politique. On était aux derniers beaux jours de l'union de la gauche. Je m'éloignai alors. Il ne me le pardonna d'abord pas. Puis, *bientôt* après, en des jours de solitude, m'offrit tout ce *qu'un homme peut en donner à un* autre dans la peine. Mais c'est une *autre histoire, l'histoire de notre* amitié, *l'une des plus secrètes* et des plus belles que j'ai vécues.

Je ne le voyais plus très souvent, mais je le savais là. Tout était possible tant qu'il était parmi nous. *Tout*. Ses derniers appels furent pour me dire, à plusieurs reprises, *avec insistance, que la bienheureuse* catastrophe arrivait — il disait *même* : la salutaire apocalypse — et qu'il serait de cette aventure. J'étais sceptique. Je le trouvais excessif : un peu théâtral, parfois : un peu fou, aussi, avec son *« Et si Dieu était gauchiste. »* J'avais tort. Allait venir la tragédie, la catastrophe de la mort.

« Je n'ai jamais pensé à Dieu en mourant. Je veux dire, bien sûr, en croyant mourir. Mais justement, quand on croit que l'on va mourir et que l'on ne meurt pas, on a le temps de penser. Je n'ai jamais pensé à Dieu à ces moments-là... » A-t-il pensé à Dieu, hier, a-t-il eu le temps, lundi, de penser à Dieu ? Qu'il se batte politiquement ou philosophiquement, qu'il *revienne* au théâtre ou au roman, qu'il s'occupe avec tant d'amour de sa jeune femme et de ses fils, depuis des années, jamais, à aucun moment, Maurice Clavel n'avait cessé de penser à Dieu.

Le scandale de la vérité

(Suite de la première page)

Dans la tradition du Voltaire de l'affaire Calas et du « J'accuse » de Zola, il demande raison des atteintes à l'équité, fustige, vitupère. Toute une vie de rudoiements, d'admonestations, d'adolescent jamais blasé.

Parfois, il joint le geste à la *parole, toujours sur le modèle du* théâtre, et ce sont les *manifestations* « gauchistes » d'après Mai, l'incident mémorable d'« A armes égales », où il quitte le plateau pour un mot censuré contre Pompidou, sa bête noire.

L'avenir retiendra sans doute *davantage cette violence de conviction* appliquée à l'essai philosophique. *Parlant de la preuve ontologique* ou de la critique de la raison *pure*, c'est encore le refus de la tiédeur et de la quiétude qui le taraude, l'envie de transmettre *les secousses physiques que* lui procure la pensée. Son « Ce *que je crois* » *restera* un chef-d'œuvre du genre, où la spéculation *n'exclut* ni le coup de sang ni le coup de gueule.

Il y a seulement deux jours, au téléphone, *j'ai reconnu sa voix de* forge. Il *appelait « pour rien... »* et pour l'essentiel : parler « du » Lévy, « du » Boutang, et d'une actualité plus brûlante encore, Kant. Soudain, la troisième personne et l'accent de théâtre :

— « Savez-vous que le plus jeune agrégé de philosophie va être le plus vieux docteur ? »

La Sorbonne l'a prié de présenter en thèse, l'hiver prochain, les sept cents pages d'un livre en chantier sur Kant ; l'« affaire de sa vie ». *Il cache mal sa fierté* de gosse. Il se promet une empoignade *homérique* sous les dorures de la salle Liard. « La terre va trembler ». *Faire bouger : sa* devise.

Entre tous les visages de *Clavel*, ne pas oublier celui-là, l'éternel *khâgneux*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.





(Dessin de CHENEZ.)

Pour Alain Peyrefitte : LE PALADIN DES CAUSES PERDUES

« Maurice Clavel avait su imposer son rayonnement par son style d'action, de vie et d'écriture. Capitaine de F.F.I., accueillant de Gaulle à Chartres, dramaturge flamboyant de la Grande Pitié, *paladin des causes perdues, entraîneur d'étudiants en délire, défenseur des immigrants exploités par les marchands de sommeil, prédicateur des paroissiens de Palente, ermite de Vézelay, intransigeant sur les droits de l'homme mais tolérant à toutes les idées, élevant à la hauteur de l'absolu chaque problème dont il s'emparait, il aura tracé dans notre génération un sillage de feu.*

» Un ami de trente-cinq ans, toujours prompt à la passion, à la ferveur, à l'exigence, est emporté par la mort avec cette même force fulgurante qui a marqué toute sa vie. »

Au nom de beaucoup d'autres

par
JEAN-PIERRE LE DANTEC

C'ETAIT au début des années 70, une époque où l'espérance semblait avoir définitivement terrassé le nihilisme désabusé des générations anciennes. C'était à la télévision qui plus est, au cœur même de la *machine d'assoupissement collectif*, et j'étais là sur les gradins du *studio*, ébloui du *« soulèvement de la vie »*. Depuis plusieurs mois, délégué par la *Gauche* prolétarienne, j'avais le bonheur de rencontrer presque quotidiennement Maurice Clavel, « tâche militante » qui au départ, je l'avoue, ne m'avait guère enthousiasmé. Je le savais gaulliste et chrétien : en mai 68, j'avais crié de tout mon cœur *« Dix ans, ça suffit ! »* et, *pour le reste*, je ne suis même pas baptisé.

Pourtant, dès notre première rencontre, dans son bureau de *Combat, quelque chose se passa* entre lui et moi, entre nous, les gauchistes *maoïstes*, et *lui*, le chrétien gauchiste ; quelque chose qui n'avait rien à voir avec une médiocre alliance tactique, façon « compagnons de route » — et me voilà contraint d'adopter son langage : ce fut une communion.

Nous n'avions que mépris pour les calculs politiciens, fondant notre *espérance sur* le génie fulgurant de la révolte, sur un messianisme latent au cœur du peuple : lui-même fonctionnait par éblouissements — ce qui ne veut pas dire sans méditation, mais le contraire. Et je me souviens. Je me souviens du Mont-Valérien *qu'ensemble*, accompagnés de Vladimir Jankélévitch, de Jean Cassou et de Debû-Bridel, nous fleurîmes d'une *gerbe rouge dédiée aux victimes* du fascisme, ancien et nouveau.

Je me souviens du ravissement de Maurice en Bretagne, où il était venu montrer son film à des assemblées de gens simples qui avaient compris ses images et son lyrisme : un maire, *communiste*, d'une petite commune avait-il décidé de lui interdire sa salle municipale ? Celle du village voisin ne pouvait contenir tous ceux à qui son *« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »* avait redonné foi ; lui faisait-on remarquer (nous avions sûrement tort) que sa présence (*« sulfureuse ! »*, disait-il en riant) aux portes du Joint français en grève risquait de mettre en fureur la C.G.T. sans profit pour la lutte ? Avec humilité, il s'écartait, allant rêver sur *une pelouse proche et laissant* agir les militants plus anonymes.

Je me souviens de Maurice à l'Agence de *Presse Libération* (A.P.L.), toujours disponible pour les tâches les plus ordinaires ; je me souviens de Maurice à Lip, dégoulinant d'eau de pluie, mais émerveillé. Je me souviens de cette époque et de sa suite, l'agonie du gauchisme, qu'aussi douloureusement que nous il vécut, et de son acharnement, parallèle au nôtre, à chercher des voies *nouvelles... Et* lorsque notre dissolution fut définitivement *consommée, c'est encore autour* de lui, à Vézelay, que des fils *neufs entre nous se tissèrent, par* la lecture de Soljenitsyne.

Certains, qui ne le connaissaient pas assez, ont pu se laisser aller à tenter de tourner en dérision son agitation perpétuelle. Nous savons, nous, que ce qui, sans relâche, faisait son *débit torrentiel, sa prose enflammée*, son visage vibrant, ses *mains frémissantes*, c'était l'amour, l'amour de l'Homme et la *bonté*.

Les actes et les œuvres

Maurice Clavel est né le 10 novembre 1920 à Frontignan, dans l'Hérault. Fils d'un pharmacien, il a épousé en 1948 la comédienne Silvia Monfort, et s'est remarié deux fois.

Elève au collège de Sète puis au lycée Henri-IV, il entre à dix-sept ans à l'Ecole normale supérieure, où il partage la « turne », et les opinions monarchistes, de Pierre Boutang. Ce dernier l'appelle à Vichy en 1940. Après un séjour dans les Cévennes avec les Compagnons de France, il gagne Paris et est reçu en 1942 « le plus jeune agrégé de philosophie ». Jusqu'en 1968, il enseignera dans le secondaire, notamment au lycée Buffon.

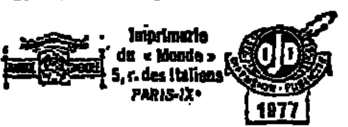
Entré dans la Résistance le jour de Bir-Hakeim, il participe à la libération de Chartres. Sur le parvis de la cathédrale, il reçoit les félicitations du général de Gaulle. Il sera décoré de la médaille de la Résistance et de la croix de guerre.

Journaliste dès 1944, il est éditorialiste à Combat *de 1955 à 1960 et, depuis 1964, au* Nouvel Observateur. *A propos de télévision, il prend ardemment position sur l'actualité politique, sociale, religieuse. En 1965, il a retrouvé la foi catholique de son enfance, et en 1968 il participe à l'explosion étudiante, où il voit l'annonce d'une* « fracture culturelle », *d'un renouveau* « spirituel ». *Resté lié à certains « maoïstes », il fonde en 1971, avec Sartre, l'Agence de Presse Libération, prend part à de nombreuses démonstrations « gauchistes ».*

Il a écrit quatre pièces de théâtre — les Incendiaires *(1946)*, la Terrasse de midi *(1947)*, Balmaseda *(1954)*, Saint Euloge de Cordoue *(1965) — et sept romans :* Une fille pour l'été *(1957)*, le Jardin de Djemila *(1958)*, le Temps de Chartres *(1960)*, la Pourpre de Judée *(1967)*, la Perte et le Fracas *(1971)*, le Tiers des étoiles *(prix Médicis 1972), et* les Paroissiens de Palente *(1974). A ses chroniques de* Combat *réunies dans* De la Résistance à la Révolution *(1973), il faut ajouter de très nombreux articles dont plusieurs dans* le Monde.

Il est l'auteur d'essais philosophiques et religieux dont Qui est aliéné *(1970)*, Ce que je crois *(1975)*, Dieu est Dieu, nom de Dieu *(1976)*, Nous l'avons tous tué ce juif de Socrate *(1977)* et Deux siècles chez Lucifer *(1978). Il laisse un manuscrit sur Kant, qu'il devait présenter à l'automne comme thèse de doctorat.*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

étranger

ITALIE

SELON LES SERVICES SECRETS A ROME

L'assassinat d'Aldo Moro aurait été préparé à Paris par les Brigades rouges

De notre correspondant

Rome. — *Le quartier général* des Brigades rouges était-il situé à Paris pendant la *préparation* de l'affaire Moro ? Selon un agent des services secrets italiens (SISDE) cité ce mardi 24 avril par le *Corriere della Sera*, cela ne fait aucun doute : « *A Paris, ils se sentaient en sécurité. Ils se rencontraient dans une brasserie comme un groupe de copains et discutaient pendant des heures avec acharnement. Puis ils restaient en contact téléphonique, parlant sans précaution. Ils n'imaginaient pas que les services secrets français les écoutaient, ne perdaient pas une seule de leurs paroles.* »

Si elle est vraie, cette information expliquerait beaucoup de choses dans *l'inculpation* de vingt-deux militants de l'extrême gauche italienne, parmi lesquels M. Toni Negri, professeur de sciences politiques à l'université de Padoue. Les « preuves » dont font état les magistrats consisteraient en un demi-millier de bandes magnétiques qui s'ajouteraient à divers documents et au témoignage d'un « terroriste repenti ».

Selon le quotidien milanais, l'enquête était partie de Padoue. Un ancien ouvrier communiste ayant appartenu aux Brigades rouges se serait mis en contact avec le juge Pietro Calogero et lui aurait fourni diverses informations desquelles la « piste parisienne » ressortait peut-être déjà.

Les services secrets italiens se seraient mis alors en contact avec leurs homologues français du SDECE, trouvant une complète collaboration. Des agents belges et britanniques auraient également participé à l'enquête. Celle-ci démontrerait, toujours selon le *Corriere della Sera*, l'existence d'une « *stratégie internationale de l'autonomie, mais aussi des Brigades rouges* ».

Les défenseurs de M. Toni Negri continuent pour leur part à Nuger infondées toutes les accusations de la magistrature. Ils ont choisi de violer systématiquement le secret de l'instruction en fournissant à la presse les procès-verbaux des interrogatoires. Ne *voulant pas être en reste*, les magistrats laissent échapper de « *petites phrases* » *et cela finit* par entretenir toutes sortes de bruits qui ne servent pas la cause de l'inculpé.

Incarcéré à la prison romaine de Rebibbia, M. Negri nie avec détermination son appartenance aux Brigades rouges. Il soutient que les conceptions de l'autonomie ouvrière — dont il est l'un des principaux théoriciens — diffèrent radicalement de celles de l'organisation terroriste. D'abord, dit-il, sur « *le concept d'organisation* » : alors que les BR ont « *une idée ultra-centraliste* », les autonomes veulent s'identifier au « *mouvement de masse* ». Puis, sur « *le concept d'insurrection* » : contrairement aux terroristes clandestins, les disciples de M. Negri « *excluent toute idée de coup d'Etat, toute action au niveau institutionnel* », orientant leur action vers « *la libération des besoins fondamentaux du prolétariat* ».

L'inculpé a communiqué aux magistrats les dates de ses voyages en France où il dispensait divers enseignements. « *Je me rappelle parfaitement,* leur a-t-il dit, *avoir appris la nouvelle de l'enlèvement d'Aldo Moro à Paris en lisant un journal du soir. A 19 heures, j'avais rendez-vous avec plusieurs personnes place de l'Odéon et nous avons dû dîner ensemble. Nous avons en tout cas parlé de l'épisode survenu via Fani.* »

Les noms de deux de ces personnes — dont la fille du propriétaire qui lui louait un studio rue de Tournon — auraient été cités par l'inculpé.

M. Negri s'indigne qu'on puisse le soupçonne d'avoir téléphoné le 30 avril 1978 à l'épouse d'Aldo Moro pour lui lancer un dernier avertissement. Il a accepté de se soumettre à un examen phonique ne lisant le texte de la communication qui avait été interceptée ce jour-là par les services d'écoute de la police. Ses défenseurs se sont pourvus en cassation et ont demandé la liberté provisoire.

ROBERT SOLÉ.

Les activités de M. Antonio Negri en France

Depuis le 7 avril, jour de l'arrestation en Italie de M. Antonio Negri, professeur de sciences politiques à l'université de Padoue (1), suspecté d'être l'un des chefs des Brigades rouges, des informations font état des cours qu'a donnés le « professeur » ces dernières années à *Paris* (*le Monde* des 12 et 15-16 avril). De fait, « *à la demande d'élèves et d'anciens élèves et avec l'accord de l'administration de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm* », M. Negri a donné une première série de cours à l'école dans le cadre d'un séminaire d'économie politique durant l'année 1973. Par la suite, M. Negri a enseigné à l'université Paris-VII, au centre universitaire de Jussieu, en 1977-1978.

La même année, au second trimestre, l'universitaire de Padoue s'était livré à une « *lecture et relecture des* Grundrisse *de Karl Marx* », dont la compilation doit paraître aux éditions Bourgois sous le titre *Marx au-delà de Marx, Cahiers de travail sur les « Grundrisse »*. Enfin, depuis la mi-mars 1979, M. Negri *participait, à l'école de* la *rue* d'Ulm, à un séminaire sur les « *transitions du parti communiste italien* ». Les politiques de Gramsci et de Togliatti et les thèmes de l'eurocommunisme et de l'autonomie du politique devaient être étudiés.

Quoi qu'il en soit de ces séjours parisiens, le ministère de l'intérieur indique — démentant ainsi de nombreuses rumeurs — qu'aucune demande de vérification, de visite ou encore de commission rogatoire n'a été présentée par la police italienne. Les deux polices entretiennent toutefois entre elles des « contacts » comme il est de coutume dans les affaires de terrorisme.

(1) *Un seul ouvrage de M. Negri est actuellement traduit en français. Il s'agit de la Classe ouvrière contre l'Etat*, aux éditions Galilée (traduction de M. Yann Moulié).

GRANDE-BRETAGNE

AU COURS D'AFFRONTEMENTS AVEC LA POLICE

Un manifestant antiraciste est tué dans la banlieue de Londres

De notre correspondant

Londres. — A moins de dix jours du scrutin, les partis politiques britaniques concentrent leurs efforts sur le problème des impôts et des prix, *considéré* par les électeurs, selon les institutions d'opinion, comme le plus important. Au cours de la campagne les leaders conservateurs et travaillistes se sont crus obligés de rectifier le tir, de corriger ou de préciser leur programme respectif.

Le problème des luttes raciales, selon les sondages, ne préoccupe que médiocrement l'électorat. Il est pourtant revenu au premier plan de l'actualité lundi 23 avril. A Southall, dans la banlieue est de Londres, une *violente bagarre* a opposé les forces de l'ordre à *environ cinq mille manifestants*, en majorité asiatiques, qui protestaient *contre* un *meeting* de l'organisation raciste le Front national. La police *montée* et les brigades d'intervention, accueillies par des jets de pierres et de bouteilles, sont intervenues vigoureusement. Le bilan est lourd. Un manifestant, un professeur néo-zélandais, membre de la ligue anti-nazie, est mort des suites des blessures reçues à la tête, quarante *personnes dont sept policiers*, ont été hospitalisés, et trois cents personnes ont été arrêtées.

Le ministre de l'intérieur a dit qu'il avait le devoir de maintenir la liberté de réunion, mais qu'il appartenait à la police d'apprécier les meilleurs moyens d'assurer le maintien de l'ardre. La réunion d'une soixantaine de membres du Front national (dont le programme recommande non seulement d'empêcher l'entrée des immigrants de couleur, mais de les expr,esu elnpovutla — *les expulser, ne pouvait être* considérée que comme une provocation *dans un quartier à forte* population asiatique. Les journeaux de *tendance conservatrice* exploitent l'incident, notamment par des *photographies* mettant en évidence les blessures subies par des policiers et ce qui indigne davantage encore certains lecleurs — par leurs chevaux. — H. P.

RÉPUBLIQUE D'IRLANDE

Un ancien ministre dénonce la politique extrémiste de l'IRA provisoire

De notre correspondant

Dublin. — M. Conor Cruise O'Brien, *sénateur, et qui était* ministre des P.T.T. dans le *précédent gouvernement de* coalition, prenant la parole le 22 avril *devant* le *congrès* travailliste annuel, a accusé l'aile provisoire de l'IRA de chercher à provoquer la population loyaliste d'Ulster *et de créer* ainsi les conditions d'une guerre civile.

La semaine dernière, les « provos » ont assassiné dans la province *quatre policiers* et *une* gardienne de prison. Ces actes *terroristes ont été condamnés* vigoureusement par les leaders politiques et ecclésiastiques au nord et au sud de l'île.

Selon M. O'Brien, le retrait des troupes britanniques de la province serait désastreux dans les circonstances actuelles.

Devant les *congressistes* du parti travailliste, il a critiqué la politique du parti *gouvernemental* Fianna Fail de M. Jack Lynch à l'égard de l'Ulster, ainsi que celle du parti principal de l'opposition Fine Gael de M. Garret Fitzgerald. « *Ils ne font,* a-t-il dit, *que jouer la carte nationaliste.* »

Ces partis voudraient que s'installe à Belfast une administration provinciale interconfessionnelle comme celle qui a existé pendant six mois en 1974 ; faire pression sur le gouvernement britannique pour qu'à son tour il incite les unionistes d'Ulster à *participer à un tel exécutif mène*, selon M. O'Brien, à une impasse. *Parlant de la visite*, la *semaine* dernière du parlementaire américain, M. *Thomas* P. O'Neill, M. O'Brien a également critiqué les efforts faits aux Etats-Unis et qui vont dans le même sens.

M. O'Neill, *Américain d'origine* irlandaise, et qui a mené campagne dans son pays contre les contributions demandées aux Américains irlandais en faveur de l'IRA, s'est entretenu à Londres avec le premier ministre, M. Callaghan, et le leader du parti conservateur, Mme Thatcher, au sujet de l'évolution de la province. Après avoir été accueilli à Dublin par le premier ministre, M. Lynch, et les leaders des partis de l'opposition, il s'est rendu en Ulster, où il a eu des pourparlers avec les dirigeants des partis unionistes et du parti *principal catholique modéré*, le S.D.L.P. (travailliste social-démo*crate*). *A Dublin, il a remarqué* que les partis politiques britanniques *se sont servis de l'Ulster* comme d'un « *ballon de foot politique* », *ce* qui a irrité M. Callaghan et Mme Thatcher et plu aux hommes politiques de la République d'Irlande, mécontents des marchandages de M. Callaghan depuis un an à Westminster avec les onze députés unionistes.

JOE MULHOLLAND.

TURQUIE

Le sort réservé aux Arméniens suscite de nouvelles inquiétudes

Le comité pour la commémoration du génocide arménien de 1915-1922, placé *sous* le patronage des chefs spirituels des trois confessions arméniennes de France (15, rue Jean-Goujon, Paris-8e) nous adresse le communiqué suivant :

« *Le 24 avril le peuple commémore le soixante-quatrième anniversaire du génocide dont il fut victime sur ordre du gouvernement turc Ottoman en 1915 (...). Ce crime contre tout un peuple s'inscrit parmi les plus odieux que l'humanité ait connu. A ce jour il n'a été ni reconnu, ni condamné.*

» *A l'ONU, au sein de la commission des droits de l'homme, au terme d'un débat en mars dernier, un voeu quasi unanime des participants demande que la référence au génocide, dont fut victime le peuple arménien, prenne place dans le rapport définissant le* « génocide » *préparé par la sous-commission spécialisée.*

» *Alors que le monde a condamné les crimes du nazisme au moment même où des efforts se multiplient pour absoudre les criminels nazis, il est réconfortant qu'au sein de l'ONU un organisme responsable demande la mise en évidence du génocide dont fut victime le peuple arménien (...).* »

Pour obtenir que le crime commis contre le peuple arménien soit inscrit dans le rapport de l'ONU sur le génocide, le Comité « *s'adresse à tous les Arméniens et Français afin qu'ils apportent leur soutien effectif en participant en très grand nombre à la soirée anniversaire du mardi 24 avril 1979, à la maison de la chimie à Paris (28, rue Dominique, Paris-7e)* ».

De son côté, le Comité de vigilance pour les *droits du peuple* arménien (54, rue des Abbesses, Paris-18e) communique : « *Les rescapés de l'holocauste arménien, à peine soixante mille en Turquie, subissent aujourd'hui une oppression qui s'intensifie depuis les événements de Chypre. L'accès aux écoles arméniennes leur est rendu de plus en plus difficile. Plusieurs églises sont plastiquées. Ils reçoivent des menaces dans leur travail, sont molestés dans leurs quartiers. Des assassinats d'Arméniens ont même été commis. Ils se trouvent dans l'obligation parfois de cacher leur identité ou de changer leur nom. (...) De nombreux Arméniens quittent la Turquie en vendant tous leurs biens. Une partie importante d'entre eux vient demander asile en France. Alors que leur demande était acceptée jusqu'à il y a un an, on assiste depuis, de la part du gouvernement français à un refus systématique d'accorder ce droit, sous prétexte que la situation des Arméniens n'est plus celle de 1915, date du génocide. Mais pourquoi dans ce cas, leur requête était-elle acceptée jusqu'à l'année dernière ? (...)* »

Enfin, Libération arménienne (B.P. 39, Atouranian, 92162 Antony Cédex) organise un rassemblement à 18 h. 30 ce mardi 24 avril devant l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise. Cette manifestation est appuyée par la L.C.R., l'OCT et le P.C.R. Une réunion-débat se tiendra le même soir à 20 h. 30, 6, rue Albert-de-Lapparent, Paris-7e).

La majorité de M. Ecevit continue de s'effriter

De notre correspondant

Ankara. — Harcelé aussi bien par ses adversaires de l'extérieur que *par ses propres membres* à l'intérieur — tel le groupe des six ministres *indépendants qui avaient* menacé de partir (*le Monde* du 17 avril), — le *gouvernement* de M. Ecevit est dans une passe très difficile, dont l'issue est *imprévisible*. *Tandis que* le chef de l'opposition de droite, M. Demirel, du Parti de la justice, continuait ses tournées en province pour dénoncer les incapacités de l'équipe au pouvoir et demander indirectement des élections anticipées, trois élus du parti républicain, tous originaires des départements de l'Est, ont présenté, lundi 23 avril, leur démission.

Le gouvernement se trouve désormais théoriquement en deçà de la *majorité* absolue de 226 voix à l'Assemblée. Les deux cent onze élus *du parti républicain ne peuvent* plus compter que sur quatorze élus « *indépendants* » ; *soit* 225 voix au total, et cela avec toutes les incertitudes *d'un éventuel vote de confiance*. Cependant, M. Kiliç, sans étiquette, qui *fait partie du groupe des six ministres* indépendants, affirmait lundi qu'il *continuait à soutenir* le gouvernement et que la démission de trois élus *du parti républicain n'avait pas* de lien avec celle des ministres.

Les opérations antigouvernementales coïncident avec une période où le gouvernement de M. Ecevit, impopulaire après l'annonce d'un plan de redressement économique, est encouragé par l'octroi de crédits occidentaux sollicités depuis des mois et par la reprise, ce 24 avril, des pourparlers avec le Fonds monétaire international, suspendus depuis décembre dernier.

La *prorogation* de l'état de siège, qui prend fin le 26 avril, devrait, en *principe*, *être votée* le *mercredi* 25 avril, tandis que la droite et le *centre*, *alarmés par les troubles* ethniques en Iran, réclament l'extension de la *loi martiale*, à présent en vigueur dans les treize départements turcs, à d'autres départements, surtout ceux situés à l'Est, considérés comme des *bastions* de menées séparatistes.

La presse annonce encore des défections — de deux à cinq ans — dans le groupe parlementaire républicain. S'agit-il d'une manœuvre en sous-main de M. Demirel, chef du Parti de la justice, qui vise des élections anticipées, d'où il espère tirer la majorité absolue ? Ne s'ajoute-t-elle pas à la protestation d'élus originaires *de l'Est* contre les carences du développement de leurs circonscriptions ? Ces *élus*, à vrai dire, représentent, presque tous, les *intérêts des grandes familles* féodales qui prônent le *statu quo* politique *et s'opposent aux menées* séparatistes.

M. Bülent Ecevit aurait, en cas de crise, une issue : la coalition de son *parti et du Parti du salut national* (droite islamique), faute de quoi une personnalité indépendante pourrait tenter la « grande coalition » entre le parti *républicain* et le Parti de la justice.

ARTUN UNSAL.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

La tension s'accentue entre Bonn et Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — Le ton s'est durci depuis dix jours entre Bonn et Berlin-Est, après les restrictions apportées par le gouvernement est-allemand à l'activité des correspondants étrangers et notamment ouest-allemands (*le Monde* du 17 avril).

Une ordonnance signée par le *ministre des affaires étrangères*, M. Oskar Fischer, soumet, depuis *le 17 avril, à autorisation toute* rencontre d'un journaliste étranger avec un citoyen de la R.D.A. Les journalistes devront également faire part, vingt-quatre heures à l'avance, de tout projet de déplacement hors de Berlin-Est, en précisant la destination et le motif du voyage. Il est encore demandé aux correspondants de s'abstenir « *de toute diffamation à l'égard de la R.D.A., de ses institutions et de ses dirigeants* ». Cette ordonnance renforce considérable*ment la réglementation* en vigueur pour les journalistes occidentaux depuis 1973.

L'agence de presse est-allemande A.D.N. a dénoncé, le 19 avril, les échanges de vues qui avaient eu lieu dans la journée à Bonn entre représentants du gouvernement et journalistes ouest-allemands en poste en R.D.A. « *Les journalistes sont allés aux ordres* », écrivait A.D.N., s'en prenant aux correspondants des deux chaînes de télévison ouest-allemandes.

Ceux-ci avaient longuement rendu compte des *réactions mitigées* de la population après l'annonce, le 5 avril, à Berlin-Est, de mesures en vue de limiter *la possession par les* citoyens de la R.D.A. de devises ouest-allemandes. Les devises étrangères sont échangées depuis le 16 avril contre des bons.

Cette mesure, destinée à aligner la R.D.A. sur les autres pays socialistes *qui ont déjà adopté* cette pratique, avait pour but essentiel de réduire la *circulation* de deutschemarks que les habitants se procurent auprès de leur famille installée en R.F.A. afin de s'approvisionner dans les « Intershops » en produits occidentaux. Les autorités de Berlin-Est, qui avaient d'ailleurs empêché *la télévison ouest-allemande* de filmer les échanges de deutsche*marks contre des bons, ont* sans doute, déclarait-on à Bonn, pris prétexte *des interviews réalisées à* ce moment pour édicter leur nouveau code de déontologie à l'usage des journalistes étrangers. A.D.N. estimait d'ailleurs que les correspondants des deux chaînes de télévision oues-allemandes — également captées à l'Est — travaillaient « *dans un esprit pangermaniste et organisaient des rencontres conspiratrices en R.D.A. sous couvert d'activités journalistiques* ».

Pour sa part, l'agence ouest-allemande D.P.A. a publié un message du dissident est-allemand Robert Havemann. Celui-ci se plaint de l'aggravation de ses conditions d'assignation à résidence. Le professeur, *qui avait pris position en* faveur du « printemps de Prague », et de l'*évolution* des partis communistes en Europe, ne pourrait plus quitter son domicile pour se rendre à l'école. Toujours selon cette agence, l'écrivain Stefan Heym s'est vu refuser l'autorisation de donner une conférence en Allemagne fédérale.

Pour le ministre d'Etat à la chancellerie de R.F.A., M. Hans Jurgen Wschnewski, les restrictions apportées au travail des journalistes « *sont de nature à nuire aux bonnes relations inter-allemandes* ». Le ministre fédéral de l'économie, M. Otto Lambsdorf, a, pour sa part, démenti les rumeurs de sanctions économiques *à l'égard de la R.D.A.* De *nombreux rendez-vous* entre hauts fonctionnaires *des deux pays ont toutefois* été reportés, ces derniers jours, à Bonn.

Après une période de beau fixe entre Bonn et Berlin-Est, des nuages en provenance de la R.D.A. se profilent une *nouvelle fois le long de la frontière entre les deux Etats*. Il est encore trop tôt pour connaître les *véritables raisons de cette détérioration*. — (*Intérim.*)

U.R.S.S.

LE CORRESPONDANT DE L'« U.S. NEWS AND WORLD REPORT » SE PLAINT D'AVOIR ÉTÉ DROGUÉ

Moscou (A.F.P., A.P., Reuter). — L'ambassade des Etats-Unis à *Moscou a remis, lundi* 23 avril, une « *vive note de protestation* » au *ministère des affaires étrangères*, à la suite des étranges aventures dont ont été victimes le correspondant de l'hebdomadaire *US News and World Report* et sa femme.

Mercredi dernier, alors qu'ils se trouvaient à Tachkent, Robin et Jean Knight, qui sont de nationalité britannique, ont été invités, selon le récit qu'ils ont fait, à boire un verre par un homme se présentant comme guide de l'Intourist. Cinq autres guides les rejoignirent bientôt et, après avoir bu un peu de vodka, Robin Knight fut pris d'un violent malaise et perdit connaissance pendant près de douze heures.

La police de la ville tenta ensuite d'arrêter Robin Knight, toujours inconscient, pour « *délit de boisson* ». Le journaliste estime avoir *été drogué*.

Robin Knight, qui est en poste à *Moscou depuis près de* trois ans, a été récemment pris à partie avec virulence par la presse soviétique, et devait normalement quitter l'U.R.S.S. dans un ou deux mois. Un porte-parole de l'ambassade a indiqué que les autorités soviétiques avaient rejeté la protestation américaine et présenté une version de l'incident qu'il préférait ne pas répéter.

DIPLOMATIE

LA VISITE DU PRÉSIDENT TSATSOS

M. Giscard d'Estaing évoque « la confiance que la Grèce inspire à ses partenaires européens »

Après le dépôt d'une gerbe à l'Arc de Triomphe et un entretien avec M. Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., c'est la rencontre avec M. Raymond Barre qui constitue l'événement majeur de la seconde journée du séjour en France de M. Constantin Tsatsos, président de la République grecque. Le premier ministre l'a reçu ce mardi à déjeuner à l'hôtel Matignon. A 17 heures, le président Tsatsos devait se rendre à l'UNESCO pour une réception officielle. Dans la soirée, il donnait à l'hôtel Marigny un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Valéry Giscard d'Estaing, suivi d'une réception au Quai d'Orsay.

La première journée de la visite officielle s'était achevée par un dîner et une réception à l'Elysée. M. Giscard d'Estaing, prononçant, en grec, une grande partie de son allocution, déclara notamment, en évoquant l'entrée prochaine de la Grèce dans le Marché commun : « *En demandant que de manière exceptionnelle la signature du traité ait lieu à Athènes, et en tenant à en être le témoin, je souhaite marquer l'importance que j'attache à cet événement pour la Grèce, pour la France et pour l'Europe.* »

« *Il exprime*, a poursuivi le chef de l'Etat, *la confiance que la Grèce inspire à ses partenaires européens et celle que l'Europe place dans son propre destin. Il manifeste la vocation européenne de la Grèce et la vocation humaniste de l'Europe.* »

M. Giscard d'Estaing a tenu à rendre hommage au premier ministre grec, M. Constantin Caramanlis, artisan « *au premier rang* » de cette renaissance démocratique et nationale. « *C'est l'action persévérante du premier ministre, son autorité personnelle, sa hauteur de vues, qui ont rendu possible l'acte qui, dans quelques semaines, scellera l'adhésion de la Grèce à la Communauté européenne* ».

Le chef de l'Etat a enfin salué en M. Tsatsos « *la vivante illustration de tout ce qui nous fait admirer et aimer la Grèce* », rappelant son passé de résistant et son rôle de démocrate, de philosophe et d'écrivain humaniste.

A l'attention de son hôte, M. Giscard d'Estaing avait fait placer dans la salle des fêtes de l'Elysée le célèbre tableau de Delacroix, *la Grèce blessée expirant à Missolonghi*, qui illustre la révolte grecque en 1826.

Dans sa réponse, le président Tsatsos, après avoir remercié la France du rôle qu'elle a joué dans l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., a souligné que son pays ne fondait pas sur son passé son existence dans le monde moderne et indiqué qu'il représentait « *un faisceau de possibilités beaucoup plus importantes que sa situation actuelle* ».

Il a estimé que tant du point de vue politique qu'économique ou culturel, l'Europe n'est pas « *concevable sans le littoral nord de la Méditerranée*, qui, a-t-il dit, *est aujourd'hui encore l'ombilic des mutations historiques les plus importantes* » et « *prolonge le rayonnement de l'Europe vers d'innombrables régions situées plus à l'est et plus au sud* ».

En visite à Paris

LE PRÉSIDENT DE LA KNESSET DÉPLORE L'ATTITUDE FRANÇAISE A L'ÉGARD DU TRAITÉ DE WASHINGTON

M. Ytzhak Shamir, président de la Knesset, en visite à Paris, est reçu ce mardi 24 avril à l'Assemblée nationale par M. Chaban-Delmas après avoir été lundi au Sénat l'hôte de M. Poher. Devant quelques journalistes, il s'est déclaré déçu par l'attitude française au sujet du traité de Washington.

« Pendant des années, a-t-il dit, la France et les pays européens nous ont pressés de conclure la paix avec les pays arabes. Voici que le plus important d'entre eux, l'Egypte, la conclut avec Israël et que voyons-nous ? La France ne s'estime pas satisfaite. »

Interrogé sur les conséquences des récents attentats palestiniens, M. Shamir a répondu qu'ils ne sauraient en aucun cas influer sur le cours des événements, mais tout au plus faire se resserrer les rangs en Israël. « Les auteurs des attentats ne parviendront pas à saboter la paix », a-t-il affirmé.

Le président de la Knesset estime que la Syrie et l'Irak sont hors d'état de faire la guerre à Israël. Il refuse d'envisager l'option évoquée récemment par M. Dayan entre une paix éventuelle avec la Syrie et le maintien des colonies juives du Golan.

● LA CONFERENCE MINISTERIELLE qui doit préparer le sommet franco-africain des 21 et 22 mai prochains s'ouvre le mardi 24 avril à Kigali (Rwanda) en présence de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Rhodésie

ALORS QUE L'ÉVÊQUE MUZOREWA SEMBLE L'EMPORTER

Le pasteur Sithole dénonce les « irrégularités grossières » du scrutin

Le premier ministre britannique, M. Callaghan, a annoncé, lundi 23 avril, qu'il *s'efforcerait de convoquer* une conférence de toutes les parties au conflit rhodésien, s'il remportait les élections du 3 mai, et qu'il enverrait à cet effet un émissaire à Salisbury et dans les « pays de première ligne ». Cette déclaration implique que, s'il est maintenu au pouvoir, le gouvernement travailliste se refusera à reconnaître le cabinet rhodésien issu des élections.

***Pour leur part*, MM. Mugabe et Nkomo, coprésidents du Front patriotique, ont assuré que l'actuelle consultation en Rhodésie « *servait les seuls intérêts des Blancs* » et que Londres et Washington ne devaient en aucun cas « pactiser avec l'ennemi ».**

De notre envoyé spécial

Salisbury. — L'un des deux principaux candidats aux élections parlementaires rhodésiennes, le pasteur Sithole, a annoncé, lundi soir 23 avril, que, « *sans aucun doute, le résultat de ces élections ne représentera en aucun cas le verdict populaire* ». Sans attendre les résultats d'un dépouillement commencé lundi et qui devrait se poursuivre au moins jusqu'à mardi soir, le président de la Zanu-S (Union nationale africaine du Zimbabwe, branche Sithole) fait état d'« *irrégularités grossières* » et réclame « *l'intervention immédiate d'une commission d'enquête* ».

Le communiqué de M. Sithole, qui est également membre du conseil exécutif intérimaire de Salisbury, a fait l'effet d'une bombe, alors que les officiels se félicitaient d'une forte participation (63,9 %) à des élections relativement calmes. Quelques heures plus tôt, la Zanu-S avait, en effet, de nouveau réclamé la reconnaissance internationale du régime de Salisbury, ne laissant sûrement pas prévoir que le parti du Révérend Sithole était « *convaincu* », comme il l'a annoncé dans la soirée, que « *ces élections ne résoudront pas les problèmes qu'elles étaient censées résoudre* ».

Cette dénonciation des irrégularités intervient alors que les premières indications de vote sont très favorables à l'évêque Muzorewa, président de l'UANC (Conseil national unifié africain) et apparemment le plus populaire des candidats. Dans les « townships » de Salisbury il serait largement en tête. Pour prendre un autre exemple, dans le nord du Matabeleland, où plus des deux tiers des bulletins de vote ont été dépouillés, la liste Muzorewa arriverait en tête avec 68 000 voix contre 16 000 à celle du pasteur Sithole. Une autre liste d'une formation peu influente, l'U.N.F.P. (United Nation Federal Party), se serait intercalée entre les deux avec 43 000 suffrages, alors que celle de la ZUPO (Organisation du peuple uni de Zimbabwe) du chef Chirau en obtiendrait 13 000 et qu'il y aurait 9 000 bulletins nuls.

Prendre les devants

Si cette tendance se confirmait au Matabeleland - Nord, l'une des huit régions électorales, la liste Sithole n'obtiendrait aucun des dix sièges, sur un total de soixante-douze attribués à cette région. Il faut en effet qu'une liste obtienne au moins 10 % des suffrages pour participer à la distribution proportionnelle des sièges.

Le pasteur Sithole, qui conduisait la liste de la ZANU dans la région dont il est originaire, le Manicaland, redoute peut-être de ne pas disposer de suffisamment de sièges au Parlement pour pouvoir figurer au sein du gouvernement. La loi stipule en effet que seuls les partis ayant au moins cinq élus seront représentés, à la proportionnelle, au sein du premier « gouvernement national ». Enfin, il a peut-être jugé que, dans la perspective d'une défaite, mieux valait ne pas attendre les résultats du dépouillement pour dénoncer le déroulement d'un scrutin qui s'est étalé sur cinq jours, de mardi à samedi dernier, sans qu'aucun parti en lice n'émette la moindre protestation.

De toute façon, la dénonciation du pasteur Sithole ne peut que jeter une ombre sur des élections controversées puisque les Noirs n'ont pas été invités à se prononcer au préalable sur une constitution approuvée seulement par l'électorat blanc à l'occasion d'un référendum. Déjà dénoncées par le Front patriotique, qui coiffe la guérilla africaine, les élections sont désormais ternies par l'un des acteurs du règlement interne. Le pasteur Sithole a beau s'être ménagé une petite porte de sortie en réclamant une enquête immédiate, son geste promet une belle empoignade qui ne contribuera guère à renforcer le prestige du régime de Salisbury.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Mauritanie

UNE DÉLÉGATION ALGÉRIENNE A FAIT UNE VISITE SECRÈTE A NOUAKCHOTT

Nouakchott *(A.F.P.)*. — Le dialogue a été amorcé entre la Mauritanie et l'Algérie au cours d'une visite éclair et ultra-secrète d'une délégation algérienne de haut niveau à Nouakchott, dans la nuit de dimanche à lundi, a-t-on appris lundi 23 avril de bonne source dans la capitale mauritanienne.

Les autorités mauritaniennes se sont refusées à démentir ou à confirmer ce déplacement, mais, toujours de même source, on précise que la délégation, qui est repartie lundi matin pour Bamako (Mali), était composée d'au moins deux officiers supérieurs.

La délégation, arrivée dimanche soir à Nouakchott à bord d'un Mystère-20 sans immatriculation visible, a immédiatement rencontré le lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, le nouvel homme fort de la Mauritanie, ainsi que plusieurs membres du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.). Le conflit du Sahara occidental, la situation en Mauritanie et la normalisation des relations diplomatiques entre Nouakchott et Alger, rompues en mars 1976, ont été au centre des discussions.

On ignore les résultats de cette visite, mais il est probable qu'elle sera suivie à court terme d'autres déplacements entre les deux capitales. A Bamako, la délégation algérienne devait s'entretenir avec le chef de l'Etat malien, le général Moussa Traoré, qui fait partie, avec son homologue du Nigéria, le général Obasanjo, du sous-comité de l'O.U.A. chargé d'examiner le dossier du Sahara occidental.

Par ailleurs, le ministre mauritanien du développement rural, M. Ba Oumar, a lancé un appel à la communauté internationale pour aider son pays à faire face à *la « situation alimentaire catastrophique »* due à la sécheresse.

Guinée

● *Le sort de Mgr Tchidimbo, archevêque de Conakry.* — Dans un article consacré aux délégations étrangères présentes au congrès du P.S. à Metz (*le Monde* du 11 avril), Philippe Decraene a reproduit un tract du Comité de coordination pour la défense des libertés démocratiques en République de Guinée, mouvement d'opposition, qui faisait état du « *décès de Mgr Marie-Paul Tchidimbo, archevêque de Conakry, arrêté le 25 décembre 1970, survenu le 29 décembre 1978 au sinistre camp Boiro...* ».

M. André Cruiziat, nous écrit à ce propos que « *renseignement pris de bonnes sources, il n'en est heureusement rien* ». Selon *les Informations catholiques internationales* datées du 15 avril, Mgr Tchidimbo bénéficierait même « *d'un régime allégé, serait en bonne santé et occuperait son temps à écrire et à peindre* ».



A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● *UNE PARTIE DE LA GARNISON DE LA VILLE DE JALALABAD*, située entre Kaboul et la frontière pakistanaise, s'est révoltée contre le gouvernement pro-soviétique de M. Taraki dans la nuit du 21 au 22 avril, ont annoncé des voyageurs arrivés au Pakistan. Plusieurs officiers afghans et des conseillers soviétiques auraient été pris en otage. D'autre part, dans la même région, l'une des plus importantes tribus du pays, celle des Mohmand, s'est soulevée. Enfin, plusieurs dizaines de civils auraient été tués par l'aviation gouvernementale dans la région de Kunar. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LES CADAVRES CRIBLES DE BALLES DE TROIS HOMMES, victimes présumées des Escadrons de la mort, ont été découverts dans la périphérie de Rio-de-Janeiro les 20 et 21 avril. Ces trois nouveaux meurtres portent à 28 le nombre de personnes ainsi assassinées au cours des onze derniers jours dans les faubourgs de Rio. Selon les accusations formulées à plusieurs reprises par la presse, les Escadrons de la mort sont composés de policiers. La police attribue, pour sa part, ces crimes à des règlements de compter entre bandes rivales de délinquants. Le quotidien *a Folha de Sao Paulo* écrit, le dimanche 22 avril, que les jeunes délinquants de Sao Paulo sont systématiquement assassinés par un Escadron de la mort. Selon ce journal, « *plus de 100 délinquants mineurs ont disparu au cours de ces trois dernières années à Sao-Paulo, et la plupart pourraient avoir été assassinés* ». La majorité de ces jeunes gens, poursuit le quotidien, ont disparu « *après avoir eu des contacts avec certains éléments de la police, et nombre d'entre eux ont été assassinés par balles sur la voie publique ou ont été retrouvés criblés de balles dans des endroits déserts* ». — *(A.F.P.)*

Canada

● *LE DERNIER GOUVERNEMENT* contrôlé par le parti libéral dans les provinces canadiennes, celui de l'île du Prince-Edouard, est tombé lundi 23 avril après treize ans d'existence. Les progressistes-conservateurs de M. Angus Maclean, ancien membre du cabinet conservateur fédéral de M. Diefenbaker dans les années 60, ont vaincu le premier ministre sortant, M. Bennett Campbell, et son équipe libérale, en remportant vingt et un des trente-deux sièges de l'Assemblée législative de Charlottetown, capitale de la province. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN TRIBUNAL DE SANTIAGO a ordonné la remise en liberté immédiate et inconditionnelle de soixante-trois personnes arrêtées le 18 avril par la police militaire alors qu'elles manifestaient en faveur de détenus et de disparus. Le gouvernement avait fait savoir qu'il demanderait que la loi soit appliquée dans toute sa rigueur, « *ne pouvant tolérer ni désordre ni chaos* ». Le juge German Valenzuela, chargé des flagrants délits près la Cour d'appel de Santiago, a estimé qu'il « *n'existait pas de preuves suffisantes pour procéder à l'inculpation de ces personnes* (soixante femmes et trois hommes) *conformément à la législation sur la sécurité intérieure du pays* » *(A.F.P.)*

Empire Centrafricain

● LE GOUVERNEMENT DE BANGUI a démenti, lundi 23 avril, les informations « *dénuées de tout fondement* », selon lesquelles une tentative d'attentat aurait été dirigée contre l'empereur Bokassa la semaine dernière. (*le Monde* du 24 avril). — *(Reuter.)*

Ouganda

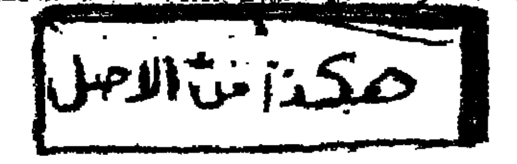
● POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS SIX ANS, une mission américaine est arrivée, lundi 23 avril, en Ouganda pour discuter de la reprise des relations diplomatiques et commerciales entre les deux pays. Le même jour, le gouvernement de la République démocratique allemande a annoncé n'avoir plus aucune nouvelle de son ambassadeur à Kampala et du deuxième secrétaire de l'ambassade, ainsi que de leurs épouses.

On a appris, d'autre part, à Jinja que l'évêque anglican de Mbale, le Dr Wasike, avait été tué le lundi 16 avril, après avoir été torturé, par les soldats en déroute du maréchal Amin Dada.

Enfin, selon certaines *informations*, le *maréchal Amin* aurait séjourné deux jours en Irak à la fin de la semaine dernière. Cependant, le général tanzanien Marwa Kambale affirmait lundi que le maréchal se trouvait toujours à Arua près des frontières avec le Soudan et le Zaïre, dans une zone dont il n'aurait pas entièrement perdu le contrôle. — *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*

Suisse

● UN DIPLOMATE SOVIETIQUE a été expulsé de Suisse pour espionnage. Selon un communiqué du département fédéral (ministère) de justice et police, ce diplomate, dont l'identité n'est pas précisée, était premier secrétaire accrédité auprès de l'ONU à Genève. — *(A.F.P.)*



LE TCHAD RÉCONCILIÉ ?

II. — Sus aux Libyens !

De notre envoyé spécial PHILIPPE BOGGIO

Depuis la chute du régime du président Malloum, les anciens « rebelles du Nord », regroupés en deux organisations principales autour de MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddeï, collaborent à N'Djamena au sein d'un « *Conseil d'Etat* provisoire » qui tente d'assurer le redressement et de maintenir l'unité du pays. Le Frolinat de M. Oueddeï *joue un rôle* prépondérant dans cette institution et il s'emploie à prévenir une sécession des « sudistes » en plaidant pour la réconciliation nationale (« le Monde » du 24 avril).

Faya-Largeau. — Le commandant Zacharias a une bonne raison d'être aux commandes de l'appareil. Pilote tchadien de DC-4 dans l'armée du général Malloum, il était à bord du dernier avion abattu par le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat) avant la prise de Faya, le 18 février 1978. Plus sensible aux symboles de réconciliation que certains autres officiers, il s'est fait un devoir, ce matin, de convoyer trente de ses adversaires d'hier. « Zacharias le Métis » peut inaugurer sans risque la « ligne aérienne du nord » après quatorze mois d'interruption: il travaille désormais sur ordre du Conseil d'Etat provisoire tchadien dirigé par le *chef du Frolinat*, M. Goukouni Oueddeï. Pour exprimer la fraternité retrouvée, les troupes de la « capitale des zones libérées » lui réservent un accueil chaleureux, et cent combattants, originaires de toutes les provinces *administrées par le Frolinat*, lui rendent les honneurs.

Un mois après N'Djamena, Faya-Largeau entre à son tour dans ce qu'un diplomate appelle — sans doute pour faire oublier qu'il avait imprudemment annoncé à son gouvernement la « *victoire logique* » du président Malloum — « *une nouvelle ère de paradoxes* ». En dépit des bouleversements : chute du régime, tentative d'édification d'un « nouvel Etat tchadien », Faya-Largeau *ne s'ouvre qu'avec prudence*. N'Djamena est à 1 000 kilomètres plus au sud, au-delà du désert et du Sahel, un autre monde vu de cette palmeraie aux « concessions » blanches. S'attachant désormais à des tâches nationales, le Conseil de la révolution n'a pas pris la peine d'informer l' « arrière » du Frolinat de l'évolution de la situation, si bien que combattants et civils vivent *encore ici, au rythme* d'une rébellion dépassée.

Dans la bibliothèque de l'ancienne garnison des Forces armées tchadiennes (FAT), les « cours politiques du soir » *ont été arrêtés* à la date du 16 février. La leçon, ce jour-là, portait sur le « rôle d'une armée révolutionnaire ». Prudents, les « commissaires », des étudiants de retour de Paris ou de Moscou, ont jugé préférable de *laisser se dérouler les événements* avant d'en présenter la synthèse aux jeunes recrues du Frolinat.

Des influences disparates

La pièce a des allures de musée de l'histoire du Front. Aux murs, les photographies d'Ibrahim Abatcha, fondateur du mouvement de libération, voisinent avec *des inscriptions dénonçant « la présence au Tchad des franco-fantoches »*; un portrait de M. Hissène Habré et des dessins d'enfants représentant les « avions de la mort », les Jaguar français. De leurs rares voyages à l'étranger, les responsables du Front ont rapporté une variété de livres politiques révélant les influences disparates qui s'exercent sur les combattants : les œuvres du « Che », celles de Lénine, les Mémoires du général de Gaulle... « *Le seul livre que nous n'avons jamais voulu lire, c'est celui du colonel Kadhafi* », nous dit l'un des dirigeants. Les troupes libyennes qui s'étaient présentées à Faya le 19 février 1978, sans d'ailleurs y avoir été invitées, avaient fait le tour des écoles pour y déposer le Livre vert. Les caisses n'ont jamais été ouvertes.

Comprenant encore difficilement ce qui se passe à N'Djamena, *les combattants* de Faya n'ont jamais vraiment réussi à s'installer dans la petite ville marquée par l'ancienne présence française et le régime défunt. Un an après sa victoire sur les troupes du général Malloum, le Frolinat n'occupe encore que quelques-unes des maisons crénelées de la palmeraie. Les jeunes dirigeants du Front s'installent, *chaque soir, dans les postes de* garde disséminés dans la ville ou sur les rochers avoisinants. L'ancienne résidence du préfet, sur la place d'Ornano, n'est utilisée que comme bureau.

Les rues ont gardé leur nom : le plan de Faya mentionne toujours les capitaines Desroches et Magnan et le lieutenant Gué. « *Le Frolinat vit toujours ici comme s'il ne se sentait pas tout à fait chez lui* », nous explique M. Marin, ancien militaire du corps expéditionnaire français de 1968, qui a choisi de vivre dans la petite cité. « *Les combattants restent des nomades, toujours en état d'alerte.* » Faya, depuis un an, vit dans la vague inquiétude d'un bombardement aérien. Aussi n'a-t-on pas cherché à réparer la centrale électrique, imposant ainsi un couvre-feu contraint et forcé à la tombée du jour.

Le marché n'offre plus de produits en provenance du Sud. Bon gré, mal gré, les boutiquiers avaient dû prendre l'habitude de commercer avec les Libyens. La monnaie tchadienne a disparu au profit du dinar. Si la capitale ne ravitaille pas rapidement la préfecture du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti), la ville sera bientôt *coupée de toute source d'aprovisionnement*. Trois semaines avant les premiers signes d'un conflit avec la Libye, le gouvernement de Tripoli avait fermé sa frontière, *faisant des deux cent mille Tchadiens vivant dans la région de* Sebha des otages en puissance.

Chaque soir, des combattants du Frolinat, envoyés avant les hostilités en congé ou en mission en Libye, et qui ont réussi à regagner les « territoires libérés », arrivent avec des *nouvelles inquiétantes*. Des familles tchadiennes tentent, par exemple, de fuir à travers le désert pour éviter les troupes libyennes qui feraient route vers le Tibesti. Une centaine de militants réfugiés au *bureau du Front, à Benghazi, ont* été contraints de passer à la clandestinité. Il a fallu envoyer un commando « récupérer » discrètement Suleyman, le jeune frère de *M. Goukouni Oueddeï qui* séjournait à Sebha.

Ville coupée du reste du Tchad, base militaire d'où partaient les interventions en direction du Sud, Faya a changé d'ennemi. L'état-major a délaissé les cartes du centre du pays pour ne plus étudier que les zones situées *au nord, vers la frontière libyenne*. Plusieurs postes du Tibesti et de l'Ennedi sont en effet harcelés depuis le 15 avril par l'armée de Tripoli, la garnison de Wour a été bombardée plusieurs heures durant, mais le dispositif de sécurité n'a pas été renforcé. « *Cent combattants motivés suffisent à arrêter cinq cents Libyens* », affirme « Dagache », ancien « secrétaire en français » du « président », devenu, à vingt-six ans, « *administrateur général* du BET ». Rodomontade de guérilleros trop habitués à voir fuir à leur approche les troupes régulières tchadiennes ? L'affirmation se fonde sur une expérience récente : toutes les « colonnes » de M. Acyl Ahmat, *armées par Tripoli, qui* ont pénétré ces dernières semaines en territoire tchadien ont été « cramées », selon l'expression qu'utilisent les combattants du Front, par un nombre réduit de militants. « *Kadhafi n'a toujours compté que sur sa technologie et jamais sur les soldats. Dans nos cailloux, la technologie ne peut rien* », ajoute notre interlocuteur.

En grisé, la « bande d'Aozou » occupée depuis 1973 par la Libye.

Le sort des « frères égarés »

Pour prouver le peu d'enthousiasme guerrier des « envahisseurs », un « commissaire aux affaires politiques » fait sortir de leur cellule cinq prisonniers libyens. Chacun d'eux affirme être un chauffeur de véhicule. Toutefois, des militants tchadiens qui se sont enrôlés clandestine*ment dans l'armée du colonel* Kadhafi ont, nous dit-on, retrouvé le dossier de ces hommes qui auraient un niveau d'étude suffisant pour être des serveurs de *fusées anti-aériennes SAM-7. Ils* avaient été faits prisonniers le 5 mars devant la ville d'Abéchés, à l'est du Tchad. La première « colonne d'Acyl » dans laquelle *ils se trouvaient, avait eu pour* mission, estime-t-on de source militaire française, de préparer un débarquement aérien libyen.

Décidés à prouver leur volonté d'« *unité* », les dirigeants du conseil de révolution avaient tenu, l'an *dernier*, à bien traiter deux mille cinq cents soldats tchadiens faits prisonniers. Ceux-ci vivent désormais répartis en groupes de deux cents, dans les villes du *Nord, et sont, nous assure-t-on, « mieux nourris que les combattants »*, soumis à un simple régime de liberté surveillée. Leurs familles sont intégrées aux populations goranes. *Depuis lors*, le Frolinat a dû aussi surveiller deux cents prisonniers arabes tchadiens qui avaient été recrutés en Libye par M. Acyl Ahmat. « *Nous ne savons pas quoi en faire*, explique un gardien de la prison. *Ce sont nos frères et ils viennent nous attaquer au Tchad !* »

Le sort des prisonnier tchadiens et des « *frères égarés* » trouvera probablement un règlement heureux. M. Goukouni Oueddeï a déjà demandé au Conseil d'Etat tchadien qu'on verse leur arriéré de solde aux deux mille cinq cents prisonniers. L'avenir des Libyens, lui, est plus incertain. Cinquante soldats du colonel Kadhafi ont déjà été *capturés au Tchad. « Nous avons besoin d'argent*, note un proche du « président ». *Nous attendrons d'avoir deux mille prisonniers libyens pour réclamer une rançon à Tripoli, comme en Ouganda. Notre prix sera plus élevé.* »

Avant même que le différend tchado-libyen n'ait éclaté au grand jour, *Faya avait*, depuis près d'un an, *consommé* sa propre rupture avec Tripoli. Lassé de soutenir les Goranes du Frolinat à travers son chef, M. Goukouni Oueddeï, déçu de ne pas sentir ses thèses islamo-progressistes influencer le « nationalisme révolutionnaire » de la rébellion tchadienne, le colonel Kadhafi avait subitement décidé à partir du printemps 1978, de ne plus aider que les Arabes *tchadiens* du Front. Après des semaines de « campagne d'intoxication » dans les garnisons de la palmeraie, M. Acyl Ahmat, ancien député de Batha *sous le régime de* M. Tombalbaye, récemment passé au Frolinat, et la garnison libyenne avaient attaqué les fidèles de M. Goukouni Oueddeï à deux reprises, *du 11 au 13 juillet et du* 27 au 30 août 1978. Les combats se déroulèrent dans les rues de la ville. Plusieurs maisons furent bombardées par des obus libyens. Au prix de lourdes pertes, le Frolinat était cependant parvenu à mettre ses adversaires en déroute.

Les déboires de Tripoli

Ceux-ci avaient des intelligences dans la place. M. Acyl Ahmat avait en effet réussi à gagner à la cause libyenne, au sein de la garnison de Faya, les *combattants arabes originaires* des tribus du centre et du Ouaddaï (Ould-Rachid, Salem, Mahamit). Islamisés plus tôt que les groupes ethniques du Nord, mal intégrés à l'environnement africain, les « Arabes » du Tchad ont *toujours été tournés* vers les communautés du Soudan et de l'Egypte plus que vers la Libye, avec laquelle ils n'avaient guère de contacts.

Après les combats de Faya, les chefs du « complot libyen » s'étaient enfuis à l'étranger, M. Acyl Ahmat à Tripoli avec ses amis, *certains en Algérie*, où ils retrouvèrent M. Abba Siddick, d'autres encore au Soudan, abandonnant ceux de leurs combattants qui n'avaient pas été tués ou faits prisonniers à un sort peu enviable : quelques centaines d'hommes de l'ancienne armée « Volcan » ont ainsi erré durant plusieurs semaines dans le désert du BET, évitant les garnisons du Frolinat, avant de tenter de s'installer *dans le petit poste d'Arrada* (au nord du Ouaddaï), d'où les délogèrent le Frolinat et les FAN qui patrouillaient dans la région chacun de son côté. Encore affaiblis, les éléments de « Volcan » devaient descendre plus au sud, où *ils se trouvent toujours*.

A qui obéissent-ils ? En apparence à personne. Les animateurs en fuite de la « tendance pro-libyenne » ont tenté en vain de revendiquer ces éléments et d'en grossir le nombre auprès de leurs alliés. Le Soudan, qui avait d'abord cru que M. Addoum Dana, un *ancien du Frolinat réfugié* à Khartoum, exerçait son autorité sur ces troupes, comprit bientôt qu'il n'existait aucune liaison entre l'exilé et les « naufragés » de cette petite armée. M. Acyl Ahmat est sans doute parvenu à persuader Tripoli de l'existence d'une armée arabe tchadienne : après leur défaite, le 5 mars, devant la ville d'Abéché, les rescapés de la « première colonne d'Acyl » *ont vainement essayé de faire* jonction avec ces groupes. Ils ne les ont pas trouvés.

Privé, désormais, d'un soutien efficace sur le territoire tchadien, M. Acyl Ahmat est contraint de recruter les Arabes tchadiens *vivant en Libye. Pour aller se* battre, les premiers « soldats d'Acyl » avaient été payés. Il semble, toutefois, que depuis les échecs successifs des « colonnes » les derniers venus aient été enrôlés de force. Selon le Frolinat, les troupes qui attaqueraient actuellement le Tibesti ne seraient plus composées « que de soldats libyens ».

L'état-major du BET n'a reçu qu'une *seule consigne* depuis *les* premiers accrochages avec l'armée libyenne : tenir ses positions pour laisser le temps au Conseil d'Etat tchadien de créer une armée nationale avec les troupes des Forces armées du Nord (FAN), de M. Hissène Habré, les Forces armées tchadiennes (FAT) de l'ancien régime et du Frolinat. M. Goukouni Oueddeï et les nouveaux dirigeants du Tchad souhaitent *saisir, en effet, l'occasion de l'intervention* libyenne pour affermir une unité encore fragile. A leurs yeux : « *La guerre contre Kadhafi est désormais un devoir pour chaque Tchadien.* »

FIN

La « cote d'amour » de Paris

Qui aurait pu le croire ? *L'armée française au Tchad* et les nouveaux dirigeants de *N'Djamena collaborent très étroitement*. La liste des anecdotes, *des exemples, démontrant que* Paris jouit d'une véritable « cote *d'amour* » *à N'Djamena* est déjà longue. A Abéché, Français et combattants de M. Hissène Habré ont lutté côte à côte contre la « *première colonne* » de M. Acyl Ahmat. Le jeune commandant de la compagnie française, de retour du Liban, gagna une citation dans ce combat.

A Moussoro, la garnison *française a fourni son* carburant, réparé les armes et les voitures du Frolinat. A N'Djamena, les combattants viennent « admirer », sur l'emplacement de la base réservé à la France, les avions Jaguar désormais sans emploi.

Cette évolution surprenante est, bien sûr, due d'abord au comportement des troupes françaises durant les combats de la capitale : les *FAN et le* Frolinat semblent avoir apprécié *la médiation française pour* un cessez-le-feu et le rôle humanitaire *que l'état-major* s'était fixé dès les premiers jours d'affrontement. En outre, les « anciens rebelles », encore peu rompus aux subtilités de la diplomatie, voient dans une « neutralité » française qui a eu pour principal effet de désavantager le général Félix Malloum l'ébauche d'un soutien.

Enfin, les combattants du Nord sont les héritiers des gardes nomades qui avaient *servi sous les officiers méharistes* français, administrateurs *du BET après la colonisation du* Tchad. On raconte encore volontiers l'histoire de ces officiers perdus dans des postes du désert, qui parlaient le gorane et vivaient avec la population. Tandis que leur successeur, le général Forest, jouit d'un réel prestige, une liste d'officiers français dont le Frolinat demande l'assistance a déjà été envoyée à Paris. Seul oubli : ces officiers, qui avaient jadis servi au Tchad comme lieutenants, sont aujourd'hui colonels ou *généraux, et donc de grade* trop élevé pour ce type de mission.

Peu sensibles aux préoccupa*tions légalistes du* gouvernement français, les nouveaux dirigeants tchadiens viennent réclamer chaque jour le début d'une coopération militaire et économique à une ambassade qui a le plus grand mal à expliquer qu'elle doit attendre d'abord que le Tchad se soit donné un cadre institutionnel.

Le Conseil d'Etat provisoire souhaiterait *aussi bénéficier de* l'aide logistique de la France *dans sa « guerre » avec* la Libye. Les jeunes dirigeants compren*nent mal* l'embarras français : « *C'est le pétrole libyen que vous avez peur de perdre*, nous dit un proche collaborateur de M. Goukouni Oueddeï ? *Mais nous avons du pétrole et de l'uranium au Tchad. Vous pouvez le prendre.* » — Ph. B.

PROCHE-ORIENT

Iran

Tandis que Téhéran assure avoir fait cesser les combats

Le cheikh Hosseini dénonce les « atrocités » commises par l'armée contre la population kurde de Naghadeh

Des troupes iraniennes soutenues par des blindés ont fait leur entrée, lundi 23 avril, dans la ville de Naghadeh dans le nord-ouest de l'Iran où s'affrontent depuis trois jours Kurdes sunnites et Turcs chiites. Le commandant en chef de la colonne militaire a affirmé que ses troupes avaient chassé tous les *« groupes armés »* et que les combats avaient cessé dans la ville. Toutefois, les habitants de Mahabad, ville située à une trentaine de kilomètres de Naghadeh affirment avoir encore entendu lundi soir des tiers d'armes lourdes.

Les chefs religieux et politiques kurdes ont démenti, pour leur part, qu'un cessez-le-feu soit intervenu. Le cheikh Ezzedine Hosseini, dignitaire religieux de Mahabad a accusé l'*« armée et les comités révolutionnaires »* iraniens de se livrer à des *« atrocités »* contre la population kurde. *« Huit chars d'assaut ont bombardé les demeures des Kurdes dans la ville et vingt et une boutiques appartenant à des Kurdes ont été pillées par des gardes islamiques »* a déclaré le cheikh Hosseini qui a comparé l'action de l'armée *« aux atrocités de Gengis Khan et des mongols »*. Il a ajouté que les hôpitaux refusaient de soigner les Kurdes. *« Ceux-ci,* a-t-il dit, *manquent d'eau et de nourriture et la plupart ont fui vers le sud, même jusqu'à Mahabad ».* Il a également accusé la *« Voix de la République islamique »*, radio du régime de Téhéran, de donner des compte rendus déformés des événements.

Pour sa part, un porte-parole du parti démocratique kurde (P.D.K.I.) a déclaré que les *combats pourraient s'étendre* à d'autres villes de la région si l'ayatollah Taleghani n'était pas chargé de mener une mission de médiation.

Lundi, après trois journées de combats acharnés, des corps jonchaient encore les rues de Naghadeh et il est très difficile d'établir le bilan des victimes. La radio d'Ouroumieh, capitale de l'Azerbaidjan occidental, a fait état de cent cinquante morts et de cinq cents blessés.

A Tabriz, trois cent mille personnes ont manifesté lundi en faveur de l'ayatollah Chariat-Madhari *qui avait été pris* à partie la veille dans le journal *Etelaat* par l'ayatollah Khalkhali, dirigeant considéré comme *« très dur »* du parti républicain islamique, formation présidée par l'ayatollah Behechte — proche du patriarche de Gom. L'article critiquait notamment *« ceux qui divisent les masses iraniennes »*. Certains manifestants ont attaqué le siège du parti républicain islamique de Tabriz et ont demandé que l'auteur de l'article soit traduit rapidement devant un tribuna lislamique. Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny a dégagé toute responsabilité dans l'affaire en faisant savoir que l'article n'engageait que son auteur.

A Téhéran, le groupe islamique extrémiste peu connu *Forghan* a *revendiqué* l'assassinat du général Gharani *« exécuté pour sa haute trahison, à l'égard du peuple musulman iranien »* (*le Monde* du 24 avril). Dans son communiqué, le groupe *Forghan précise : « La trahison du général Gharani sous le régime des Pahlevi est connue du peuple iranien. Aujourd'hui, cette trahison, dirigée par des « religieux criminels » prend la forme de massacres d'innocents au Kurdistan. En conséquence, Gharani a été révolutionnairement exécuté. »*

Par ailleurs, on apprenait lundi que le tribunal révolutionnaire de Meched avait prononcé neuf nouvelles condamnations à *mort*, immédiatement exécuté. Parmi les condamnés se trouvaient un général de police et un *mollah*. En revanche, le tribunal de Gom a acquitté six personnes accusées *« d'entraver la révolution »* et, à Téhéran, cent soixante-dix-neuf prisonniers politiques ont été libérés de la prison de Qasr. *(Reuter - A.F.P.)*

● *Le commandant Abdesallam Jalloud*, « numéro deux » libyen, *est arrivé lundi*, à Téhéran. C'est la première fois qu'un responsable libyen se rend en Iran depuis la *révolution (A.F.P.)*

Israël

APRÈS LES ATTAQUES CONTRE M. DAYAN

M. Menahem Begin prend la défense de son ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

Jérusalem. — Les sirènes ont retenti dans tout le pays à 8 heures ce mardi matin 24 avril. Pendant quelques instants, la circulation s'est arrêtée dans les rues. Les Israéliens ont interrompu leurs activités et observé deux minutes de silence. Israël célèbre, comme chaque année, le souvenir de l'holocauste.

Dans la soirée de lundi, au cours de différentes cérémonies, tous les orateurs ont fait un rapprochement entre les massacres commis par les nazis et l'attentat qui a eu lieu dimanche à Nahariya. Auparavant, M. Begin avait assisté aux obsèques des victimes de cet attentat, à l'occasion desquelles le grand rabbin d'Israël, Chlomo Goren, a déclaré : *« Les meurtres de Nahariya ne sont que le prolongement de l'holocauste. »* Devant le mémorial de Yad Vachem à Jérusalem, dédié aux juifs exterminés dans les ghettos et les camps de concentration, le premier ministre a lancé cet avertissement : *« Que l'on se souvienne que nous ne vivons plus en exil et qu'aujourd'hui les juifs ont un pays... En disant cela, j'ai tout dit. »* Rappelant d'autre part l'*« abandon »* dans lequel se trouvaient les juifs durant la guerre, M. Begin *s'est adressé* aux dirigeants du monde occidental, en déclarant : *« Vous vous devez d'aller à Varsovie pour demander pardon à genoux à ceux que votre indifférence a tués. »* Ces cérémonies ont été également l'occasion de nouvelles protestations contre les récents acquittements *au procès de Maïdanek* en Allemagne fédérale et le projet de prescription des crimes nazis.

Le mouvement de fronde

Une certaine agitation continue de régner dans les milieux politiques de la majorité gouvernementale après les attaques lancées contre M. Dayan (*le Monde* des 21 et 24 avril). Il ne fait aucun doute que les membres de la coalition gouvernementale, qui s'en prennent actuellement au ministre des affaires étrangères et qui se recrutent surtout à l'extrême droite, visent indirectement M. Begin. Il s'agit d'une relance d'un mouvement de fronde qui a *commencé* au *moment* des accords de Camp David en septembre dernier. Ses instigateurs reprochent au *premier ministre* d'avoir, pour faire la paix avec l'Egypte, *« renié les principes » qu'il défendait* autrefois.

M. Begin se sait visé et prend la défense du ministre des affaires étrangères, avec lequel il a eu pourtant quelques différends au cours des dernières semaines. *Le premier ministre* paraît avoir donné des assurances à M. Dayan, qui a rappelé lundi : *« Je ne tiens pas mon mandat du Herout* (le parti de M. Begin, dont le bureau politique a réclamé dimanche sa démission) *mais du premier ministre. Si celui-ci me demande de partir, je partirai. »*

M. Dayan a quitté le même jour Jérusalem pour un voyage de quinze jours en Extrême-Orient. Il se rendra successivement au Népal, en Birmanie et à Singapour, *quatre pays avec lesquels* Israël entretient depuis longtemps des relations de coopération (y compris dans le domaine militaire) aussi étroites que discrètes. M. Dayan doit se rendre également en visite privée à Hongkong.

FRANCIS CORNU.

Liban

La fin de l'accalmie

(Suite de la première page)

Il fallait donc susciter une réconciliation nationale au prix de substantielles concessions de la part des « palestino-progressistes ». *Les Irakiens* rétablirent ainsi le contact avec M. Camille Chamoun, qu'ils avaient soutenu en sous-main à l'époque où ils étaient brouillés avec le régime de Damas. *Il y a un mois, ils* réduisaient sans explication les subsides qu'ils versaient mensuellement au Mouvement national de 2 millions de livres libanaises, soit environ la moitié de l'aide qu'ils attribuent normalement aux formations progressistes. Les Irakiens manœuvraient encore pour remplacer M. Walid Joumblatt à la tête du Mouvement national par le docteur Abdel Majid El Rifai, chef du parti Baas (tendance pro-irakienne) au Liban.

Pour parvenir à leurs fins, la Syrie et l'Irak misaient *tout* autant sur l'affaiblissement du Front libanais. En effet, l'influence politique de la droite, malgré sa puissance militaire, a subi, depuis quelques mois, une forte érosion parmi les chrétiens qu'elle avait réussi à mobiliser lors de la guerre civile e 1975-1976. Après le *Bloc national* (de M. Raymond Eddé) et les chehabistes (représentés par le président de la République, M. Sarkis), les maronites du Nord, fidèles à l'ancien président Frangié, sont entrés en dissidence. Le haut clergé de diverses Eglises s'est mis en dehors du consensus. Tandis que le patriarche maronite, Mgr Khoreiche, et celui des Grecs catholiques, Maximos V, prenaient nettement leurs distances du tandem Gemayel-Chamoun, *Elias IV, chef de* l'Eglise grecque orthodoxe, s'est dressé contre le « sectarisme » du Front libanais. Les Arméniens, que les milices maronites avaient *tenté d'entraîner dans les combats* de l'automne dernier, cherchent désormais le dialogue avec le camp adverse. Pour la première fois, les chefs de partis arméniens *ont tenu*, au début de ce mois, une réunion avec les représentants du Mouvement national. La quasi-totalité des personnalités chrétiennes *indépendantes* (députés, ex-ministres, anciens parlementaires, etc.(se sont prononcées, les unes après les autres, en faveur d'une politique unitaire et *modérée que tente d'appliquer* le président Sarkis avec le soutien de plusieurs puissances étrangères, en tête desquelles figurent la France et les Etats-Unis.

Le « plan Sarkis »

Tant et si bien que le « ghetto maronite », s'étendant sur environ 10 % du territoire, ne regroupe *plus que la moitié environ* des chrétiens du Liban. Et encore beaucoup parmi ces derniers — selon la plupart des observateurs — supportent de plus en plus mal la loi d'airain que *font* peser sur eux les milices du Front libanais, l'arbitraire, les impôts prélevés « à la tête du client », les rançons, voire les pillages qui sont de temps à autre perpétrés. Bref, comme les populations musulmanes autrefois pro-palestiniennes, les chrétiens du Liban *n'aspirent plus* qu'au compromis qui réunifierait leur pays, sous l'égide d'un gouvernement central qui ferait régner la sécurité et la paix.

Cet ensemble de facteurs a encouragé le président Sarkis, longtemps paralysé, à aller de l'avant pour mettre en œuvre un projet « tous azimuts » que le ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, *nous a* exposé dans ses grandes lignes : restructuration de l'armée, extension progressive de l'autorité de l'Etat, *négociations avec le président* Assad (dès le mois prochain) en vue de l'élaboration d'un accord-cadre qui régirait les *relations* entre les deux pays après le retrait du corps expéditionnaire syrien, négociations avec les diverses fractions libanaises en vue d'une réconciliation nationale. *« Toutes ces questions étant étroitement interdépendantes,* précisait M. Boutros, *nous avons décidé de les aborder simultanément par des démarches parallèles et coordonnées. »*

Le « plan Sarkis » comportait cependant, comme l'iceberg, une partie immergée. Les milieux politiques bien informés prêtaient au président de la République l'intention de constituer l'été prochain — après des élections législatives partielles dans cinq circonscriptions — un gouvernement d'union nationale qui aurait regroupé, outre les délégués des deux partis baas (pro-syrien et pro-irakien), les représentants de toutes les « familles traditionnelles » *du Liban, y compris* M. Walid Joumblatt en sa qualité de dirigeant druze et non comme président du Mouvement national. Ainsi les formations de gauche ou d'extrême gauche alliées *aux Palestiniens auraient été isolées* et neutralisées, avec l'approbation unanime des chefs de file des communautés musulmane et chrétienne ainsi que celle des *gouvernements syrien et irakien.*

La rupture paraît consommée

Telle était la conjoncture qui expliquait la nouvelle « modération » des dirigeants du Front libanais *et* la « décrispation » qui se manifestait sur la scène politique. Vendredi dernier 20 avril, M. Camille Chamoun devait *cependant « dynamiter »* — selon le terme de l'un de ses proches — les projets des uns et les illusions des autres.

Le président du parti national libéral, en saluant la *proclamation de l'« Etat du Liban libre et indépendant »* par le président Saad Haddad, a décidé de jouer cartes sur table.

« Je n'ai rien à reprocher à Israël, nous déclarait le président Chamoun quelques heures après l'initiative du commandant Haddad. *Mon pays n'est pas occupé par des troupes juives mais par les fedayin palestiniens et l'armée syrienne. Damas tente de nous imposer un pacte de sécurité avant le retrait de son corps expéditionnaire. Je dis non à cet indigne marché ! Je ne négocierai pas la fin de l'occupation ! Je ne marchanderai pas la souveraineté et l'indépendance du Liban ! Les Syriens doivent d'abord s'en aller. Ensuite, nous établirons des relations strictement de bon voisinage, et rien de plus. S'ils refusent cette procédure, nous leur résisterons comme les Européens ont résisté autrefois aux nazis. »*

L'ancien président de la République ne croit pas qu'une réconciliation nationale soit possible avant le départ des Syriens. *« Nos compatriotes musulmans,* explique-t-il, *ne sont pas libres de négocier. Ils vivent dans la terreur exercée par les Syriens. »* Quant aux Palestiniens, ils devront, selon M. Chamoun, renoncer à leurs armes et cesser de harceler Israël à partir du territoire libanais. *« Il est dérisoire d'imaginer qu'une vingtaine de milliers de fedayin puissent mettre à genoux le puissant Etat d'Israël. Je leur conseille, moi qui ai toujours défendu la cause palestinienne, de négocier avec Jérusalem, comme l'a fait courageusement le président Sadate, et de cesser de fournir de la chair à canon à leurs pseudo-amis arabes. Je prédis qu'avant six mois la plupart des régimes arabes se rallieront à la paix israélo-égyptienne. Je conseille aussi aux Israéliens de reconnaître aux Palestiniens leurs droits en Cisjordanie et à Gaza. »*

« Il n'est pas question que nous déposions les armes », rétorque M. Nayef Hawatmeh, le chef du Front démocratique palestinien. *« Les accords de Camp David,* nous déclare-t-il, *nous ont coincés. Nous n'avons plus d'autre alternative que la lutte armée. Le Liban étant notre dernier sanctuaire, nous nous battrons le dos à la mer... »*

Damas dénonce la « trahison » de M. Chamoun

« Soyons réalistes : le problème libanais ne peut objectivement être résolu avant le règlement du conflit du Proche-Orient », nous déclare pour sa part M. Georges Haoui, secrétaire général du Parti communiste libanais, l'une des *principales formations du Mouvement national. « Dans la pratique, ni les Etats-Unis ni la plupart des régimes arabes n'ont intérêt à rétablir la paix civile au Liban, car le succès des accords de Camp David passe par la liquidation de la résistance palestinienne et la mise en échec de toutes les forces qui s'opposent à la capitulation de Sadate. »*

La rupture paraît consommée. Après le président Chamoun, M. Pierre Gemayel, dirigeant des phalanges, et d'autres dirigeants du Front libanais rendent maintenant hommage au « patriotisme » du commandant Saad Haddad et justifient son initiative comme étant un « sursaut » *face à l'« oppression » syro-palestinienne.* Le mouvement des « Gardiens du Cèdre » se fait l'interprète d'une opinion très répandue dans la droite maronite quand il proclame, dans un communiqué : *« Saad Haddad a accompli un geste historique qui pourrait amorcer une phase nouvelle dans la libération de l'ensemble du territoire national. »* La presse de Damas, qui louait encore la semaine dernière la *« modération » du Front libanais*, dénonce aujourd'hui la *« haute trahison »* de M. Chamoun et invite le président Sarkis à *« frapper fort et liquider »* les milices du dirigeant maronite et celles du commandant Haddad. Les Syriens sont persuadés, à en croire leur porte-parole à *Beyrouth, que MM. Chamoun* et Haddad sinon d'autres encore œuvrent pour réaliser la *« stratégie israélo-américaine »* qui consiste à faire du Liban, réunifié *sous l'égide de la droite maronite,* le second pays arabe, après l'Egypte, à conclure la paix avec l'Etat hébreu. Si ces hypothèses devaient se vérifier, le Liban pourrait *connaître* de nouveaux bains de sang...

En attendant, l'instinct irrésistible de conservation l'emporte sur l'angoisse qui s'est emparée à nouveau de la population chrétienne et musulmane. Les Beyrouthins de l'est comme de l'ouest, par-dessus le mur invisible qui coupe leur ville autrefois insouciante, communient par un hymne à la vie. Le « tube » en vogue actuellement est la dernière chanson de Barbra Streisand intitulé *« I will survive »*...

ERIC ROULEAU.

ASIE

Chine

Les trop bonnes affaires de Mme Wang

De notre correspondant

Pékin. — *Le petit scandale financier, révélé lundi 23 avril par* le Quotidien du peuple, *lève un coin du voile sur quelques-uns des aspects les moins honorables de la vie de province en Chine. Mme Wang Shouxin — aujourd'hui sous les verrous — était directrice dans le Heilongjiang (en Mandchourie) d'un bureau des combustibles. Elle a profité de ses fonctions pour détourner, depuis 1972, un peu plus d'un demi-million de yuans, soit environ 1 400 000 F. Comment ? Principalement parce qu'un système complexe de comptabilité lui a permis de « mettre à gauche » les productions de petites mines de charbon et de les soustraire aux comptes de l'Etat. Ce n'était qu'un début. Les premiers fonds lui ont permis de créer une ferme, dont l'exploitation allait se révéler lucratives et où, de surcroît, quelques privilégiés locaux purent envoyer leurs enfants pour qu'ils y accomplissent, dans les conditions les plus confortables, leur stage, en principe obligatoire, d'expérience du monde rural.*

Il va de soi que semblable entreprise nécessitait de multiples appuis. Ceux dont bénéficiait Mme Wang étaient fort étendus et allaient, paraît-il, jusqu'aux autorités provinciales. A telle enseigne que des lettres de dénonciation adressées aux autorités responsables lui furent directement transmises, sans doute pour lui éviter toute mauvaise surprise et la laisser libre des suites qui devaient leur être données. Que faisait Mme Wang de tout cet argent ? Une partie fut apparemment utilisée pour « arroser » diverses complices dont le silence lui était indispensable. Quelques dizaines de milliers de yuans, peut-être, servirent à améliorer son confort personnel. Mais les dépenses somptuaires que l'on peut faire dans le Heilongjiang ne sont pas sans limites. Le reste fut donc tout simplement placé sur un compte bancaire — en prévision de Dieu sait quel avenir, — ce qui a permis aux enquêteurs de récupérer, selon le Quotidien du peuple, *la majeure partie des fonds détournés.*

Mme Wang est citée à titre d'« exemple négatif ». Promue à son poste à l'époque de la révolution culturelle, elle est censée illustrer la perversion des mœurs qu'engendra la « ligne ultra-gauchiste de Lin Piao et de la bande des quatre *». Mais elle est loin de battre les records en matière de scandales financiers en Chine populaire. Au mois de novembre dernier, les services de l'agence Chine nouvelle signalaient le cas d'une préfecture du Henan où 53 millions de yuans avaient été détournés pour des dépenses «* non autorisées par l'Etat *» — dont 2 millions 700 000 uniquement en cadeaux et banquets divers.*

ALAIN JACOB.

● *Une affiche apposée sur le « mur de la démocratie »* à Pékin, lundi 23 avril accuse un maire adjoint de la ville de Tangshan, à l'est de la capitale, d'avoir *« violé ou été le complice de viol de cent soixante-dix-huit écolières ».* L'auteur du dazibao, employé de l'école secondaire trente-trois de cette ville, ravagée par un tremblement de terre en 1976 avait déjà fait des démarches en décembre dernier pour que la lumière soit faite sur ce scandale, ce qui lui avait valu d'être emprisonné pendant plusieurs jours après son retour à Tangshan. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PERMETTRAIENT AU GÉNÉRAL KRIANGSAK DE GARDER LE POUVOIR.

(De notre correspondant.)

Bangkok. — Le scrutin du dimanche 22 avril a été *marqué* par un très fort taux d'abstentions. Sur vingt et un millions d'électeurs, moins de 25 % ont pris la peine *de se déranger pour élire trois cent* un députés, dont pas un seul ne représente la gauche, exclue de la vie politique légale. Les députés siégeront *aux côtés* d'un Sénat de deux cent *vingt-cinq membres* nommés par le premier ministre sortant, et composé pour 85 % des sièges de militaires. Contrairement à l'usage, *aucun universitaire, syndicaliste ou journaliste n'est* désigné pour siéger à la Chambre haute.

La seconde surprise a été créée à Bangkok par la victoire écrasante *du parti national populiste, Citoyens* thaïs, de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Samak Sundaravet, qui remporte vingt-neuf des trente-deux *sièges que compte la capitale, mais* deux seulement *en province.* Il balaie, dans son fief traditionnel, le parti démocrate de M. Seni Pramot, *ancien premier ministre, dont un seul candidat, l'ancien ministre* des affaires étrangères, M. Thanat Khoman, est élu à Bangkok. *Dans l'ensemble,* les démocrates obtiennent *un maigre résultat avec trente-*quatre députés. Déjà *divisés* par des querelles intestines, les démocrates ont été particulièrement désavantagés *par la loi limitant le vote des* citoyens nés de père *étranger.*

Le Parti d'action sociale de M. Kukrit Pramot, frère de M. Seni *et ancien premier* ministre, s'est mieux *comporté. Il obtient 87 sièges,* essentiellement dans les campagnes où l'on s'est souvenu des mesures qu'il avait prises en faveur du *développement rural. Le parti nationaliste* Chart Thaï, du *général (et homme* Chart Thaï, du général (et homme d'affaires Pramarn Adireksan, a 47 sièges. Avec le Seritham, coalition d'intérêts *au service du premier ministre qui a* 26 élus, et certains « *indépendants* », ce parti soutiendra le général Kriangsak Chamanond à la Chambre basse, s'il est, comme cela est probable, *confirmé dans ses fonctions de chef* du gouvernement.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

La publicité nous fera tous crever.

Il fallait toute la liberté d'un roman pour exprimer l'un des thèmes les plus brûlants de notre temps : la publicité, moteur indispensable pour écouler le bric-à-brac planétaire avant qu'il ne nous étouffe complètement.

PUB, de Lucien Elia.

Un formidable roman d'aventures, une étude sociologique au laser, un récit de science-fiction à faire pâlir les étoiles.

Un livre au lyrisme grandiose, délirant, aussi démesuré que notre époque, charriant un verbe torrentiel qui détruit tout sur son passage.

Un livre prophétique aussi.

Ce qu'il annonce? La mise à sac de ce qui fut nos paradis terrestres. L'écroulement du monde de la surconsommation achevant de se dévorer lui-même.

PUB, c'est la fin d'une société.
L'Apocalypse prochaine.
Un livre-tocsin.

PUB, de Lucien Elia.

Flammarion.

Le roman-catastrophe de la publicité.

Le Monde — le débat européen

M. Mitterrand : les éléments de politique intérieure seront déterminants

M. Mitterrand a présenté la conférence de presse qu'il a tenue, lundi 23 avril à Paris, comme le coup d'envoi de la campagne socialiste pour les élections européennes. Le premier secrétaire du P.S. a fait observer que les *« mobiles »* des électeurs seront autant d'ordre intérieur que d'ordre européen. Il a précisé : *« Comment veut-on que le jugement sévère que les Français portent sur le gouvernement Giscard-Barre ne se reporte pas sur l'idée qu'ils ont du devenir de l'Europe ?... Les Français peuvent-ils accorder leurs suffrages à ceux qui les ont acculés à la crise la plus grave ? (...) On ne peut vouloir une certaine Europe sans savoir ce que l'on veut faire d'une certaine France. (...) Les éléments de politique intérieure seront déterminants dans la mesure où les Français ne voudront pas confier leur sort sur le plan de l'Europe à ceux qui les ont déçus sur le plan de la France. »*

Evoquant ensuite la *« nébuleuse U.D.F. »* et la *« liste Barre, ou plutôt la liste Barre-Veil »*, M. Mitterrand a estimé que l'on ne peut *« demander aux Français d'approuver massivement la politique de M. Barre au travers des candidats de la droite molle et confuse. »* Le dirigeant socialiste a toutefois concédé que, *« sur un point »*, il est possible de rapprocher le P.S. et l'U.D.F. Il a précisé : *« Ce sont les deux partis qui acceptent d'engager leur politique par le moyen des institutions européennes existantes. Nous partons de l'Europe telle qu'elle est. »* Il a aussitôt ajouté que les socialistes souhaitent *« changer »* ces institutions *« pour aller dans le sens d'une Europe socialiste »*. Il a également indiqué : *« Ce qui nous éloigne non seulement de l'U.D.F., mais aussi du R.P.R., et qui pourrait nous rapprocher de certains aspects de la liste communiste, c'est que nous voulons qu'économiquement et socialement l'Europe soit complètement différente de celle d'aujourd'hui, qu'elle ne soit pas l'Europe des grands cartels et des grands trusts. (...) On ne peut dire pour autant que le système économique du P.C. nous convient. (...) Seuls les dirigeants communistes s'enferment dans une attitude que l'on a déjà qualifiée de national-poujadiste. »*

Après avoir infligé au président de la République une série de « zéros » (*« zéro pour la situation économique, double zéro pour la situation sociale, triple zéro pour la place de la France dans le monde, quadruple zéro pour l'interprétation qu'il donne des institutions »*), M. Mitterrand a estimé que le chef de l'Etat confond *« majorité et opposition comme il a tendance à confondre son propre pouvoir avec celui de la République »*. Il a souligné que, pour l'opposition, une motion de censure n'a pas pour objet de conclure un pacte de majorité avec ceux qui votent cette motion, mais de provoquer de nouvelles élections. Il a réaffirmé que, *« si l'on prend ce que dit M. Chirac au sérieux »*, des élections législatives peuvent avoir lieu avant le scrutin présidentiel de 1981.

Le premier secrétaire du P.S. a appelé *« toute la gauche à se rassembler »*, soulignant que, compte tenu de l'attitude du P.C.F., le P.S. *« est l'élément moteur du rassemblement populaire »*. Il s'est demandé si, à l'occasion de son vingt-troisième congrès, le P.C.F. ne s'apprête pas à *« renoncer à ses choix tactique et stratégique de la période précédente »*. Il a précisé : *« Le P.C. semble prêt, ou à se replier sur lui-même, ou à rechercher des alliés autres que le P.S., mais quels alliés ? Cela afin de désigner le P.S. comme son adversaire. »* M. Mitterrand a rappelé le souhait du P.S. de conclure avec le P.C.F. un *« pacte de non-agression »*.

Enfin, après avoir présenté la direction du P.S., il a souhaité l'élargissement de la nouvelle majorité du parti sur la base de la ligne fixée à Metz. Il a indiqué : *« Il n'est pas trop tard pour accepter la ligne de Metz. Cela prendra le temps qu'il faudra. En tout cas, moi, je ne changerai pas de chemin. »*

● *Le club « Régions-Europe »*, association régie par la loi de 1901, enregistrée le 1er mars 1968, présidée par M. Jean-Pierre Michaud-Léris, membre du parti radical et délégué U.D.F. du neuvième arrondissement de Paris, indique qu'il n'a aucun rapport avec la liste du même nom qui sera conduite, aux élections européennes, par M. Jan-Edern Hallier.

M. MICHEL PINTON : la liste que soutient l'U.D.F. se trouve au centre.

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., écrit notamment, mardi 24 avril, dans *U.D.F. 1*, bulletin quotidien du mouvement : *« La liste que soutient l'U.D.F. est celle qui se veut et qui se trouve au centre. Ce qui veut dire qu'elle est éloignée de tous les extrêmes, extrême de l'hypernationalisme et extrême de la supranationalité, notamment. Elle voit l'Europe telle qu'elle est, c'est-à-dire comme une nécessité impérative pour que notre pays puisse affronter les tempêtes de l'heure, qui s'appellent chômage, inflation, concurrence économique effrénée. Elle veut que l'Europe devienne rapidement ce qu'elle peut raisonnablement être, c'est-à-dire une confédération de nations conservant leur indépendance. En cela, elle approuve sans réserve la politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing, continuateur indiscutable de tous ceux qui, en d'autres temps et avec d'autres moyens, ont fait progresser l'organisation européenne : Jean Monnet, Robert Schumann, Charles de Gaulle, Georges Pompidou.*

» Cette position centrale est celle de la raison et du bon sens. Elle est celle qui doit rallier le plus grand nombre de suffrages, le 10 juin prochain. A cause de cela, elle ne fait pas l'affaire de nos concurrents. Tandis que les supranationalistes (déguisés souvent en fédéralistes) nous reprochent de trop penser aux intérêts de la France, les hypernationalistes, eux, veulent faire de nous le parti de l'étranger. Tout cela, bien sûr, n'a qu'un but réel : nous déloger de cette position centrale que nous occupons. »

● *L'Union démocratique bretonne (U.D.G.)* a annoncé, lundi soir 23 avril, à Brest, qu'elle renonce à participer aux élections européennes à cause de *« l'injustice de la loi électorale française qui oblige à présenter une liste sur l'ensemble de l'Hexagone »*. Le parti autonomiste et socialiste breton a fait savoir qu'il ne présentera non plus aucun candidat sur la liste *« Régions-Europe »* conduite par M. Jean-Edern Hallier.

M. Barre mènera une campagne parallèle à celle de Mme Veil

N'en déplaise à ceux qui, au sein même de l'U.D.F., craignent que sa présence dans la préparation du scrutin du 10 juin n'incite les électeurs à se déterminer plus en fonction de la politique économique et sociale du gouvernement que de ses orientations européennes — et à apporter ainsi de l'eau au moulin du R.P.R. et des partis de gauche, — M. Barre entend bien prendre une part active à la campagne de désamorçage des thèses de MM. Chirac et Debré, telle que celle-ci a été conçue la semaine dernière par l'état-major de l'U.D.F. (*le Monde* daté 22-23 avril). Il le fera, toutefois, sous des formes qui ne puissent pas trop gêner Mme Veil.

La question s'était posée de savoir si le premier ministre participerait ou non aux meetings annoncés par l'U.D.F. Dans l'interview qu'il accorde au *Monde*, M. Barre répond par la négative. Il y aura une seule exception : la réunion électorale qui doit avoir lieu le 31 mai à Lyon, à laquelle le chef du gouvernement participera, autant comme élu local qu'en sa qualité de premier ministre.

La distance ainsi observée par M. Barre à l'égard de la campagne conduite par Mme Veil a un objectif tactique : il s'agit d'éviter que la liste d'Union pour la France en Europe n'apparaisse, aux yeux des électeurs, comme une liste *« officielle »* au moment même où son chef de file s'emploie à souligner que, par sa composition, elle s'adresse à *tous* les Français qui partagent les convictions européennes du chef de l'Etat en dehors de toute considération partisane de politique intérieure.

Aux arguments qu'il avait déjà présentés pour justifier son soutien à cette liste (*le Monde* du 5 avril), M. Barre en ajoute un autre : face aux attaques du R.P.R. contre le président de la République, accusé de *« laisser-fairisme »*, et contre ses partisans, qualifiés de *« parti de l'étranger »*, il ne pouvait garder le silence au cours de la campagne électorale, sauf à *« passer pour le premier ministre qui accepte le renoncement et l'abandon »*. C'est pour lui *« une question de dignité personnelle »*. Cette réflexion s'adresse aussi, implicitement, aux membres du R.P.R. qui font partie du gouvernement et qui ont été invités à ne pas soutenir la liste de M. Chirac ou à se démettre de leurs fonctions.

Le chef du gouvernement conduira donc sa propre campagne, parallèlement à celle de Mme Veil, en utilisant les moyens d'information et en se rendant, en mai et juin, dans plusieurs villes de province. Le calendrier de ses déplacements sera arrêté prochainement.

Des thèmes « nationalistes »

Comme M. Giscard d'Estaing et l'U.D.F., M. Barre se propose de saper l'argumentation du R.P.R. en affirmant que, sur le fond de la question européenne, les convergences entre le chef de l'Etat et le mouvement gaulliste sont plus nombreuses que les divergences. Il le fera en développant trois idées.

Ainsi affirme-t-il dès à présent que les giscardiens, dans leur majorité, ont aujourd'hui abandonné leurs anciennes convictions supranationalistes et se sont désormais *« ralliés à une conception confédérale de l'Europe »*. En privé, le premier ministre assure notamment que l'analyse des problèmes de défense explique pour une large part l'évolution du chef de l'Etat et son attachement « gaullien » à l'indépendance de la France.

Soulignant que la politique européenne de l'Elysée se situe ainsi dans le droit fil de celles du général de Gaulle et de Georges Pompidou, M. Barre prend à témoin les ministres R.P.R. de son gouvernement et cite — c'est de bonne guerre — certains propos tenus en 1976, dans le même sens, par son prédécesseur à Matignon.

Deuxième idée-force : la France n'acceptera jamais l'extension des pouvoirs de l'assemblée européenne élue au suffrage universel. M. Barre n'exclut pas que, dans *« un accès de subit égarement »*, certains parlementaires européens conçoivent un jour une telle *« aventure »*, mais il rappelle l'existence des verrous constitutionnels. Il prend l'engagement de s'opposer à toute velléité d'atteinte à l'indépendance de la France.

Enfin, troisième argument majeur : le processus giscardien de construction européenne n'implique nullement, contrairement aux thèses du R.P.R., de sacrifier les intérêts de la France. M. Barre insiste en particulier sur les diverses conditions posées par le gouvernement au sujet de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal. A l'égard des Etats-Unis, il fait sienne une formule gaullienne : *« L'alliance, non le protectorat ! »*

En axant sa campagne sur ces thèmes « nationalistes », le premier ministre cherche, de toute évidence, à mettre en difficulté le R.P.R. en contraignant celui-ci, soit à admettre l'existence de nombreuses convergences avec l'Elysée, soit à pratiquer un « hyper-nationalisme » — selon l'expression de M. Pinton, délégué général de l'U.D.F. — de nature à effrayer certains des électeurs gaullistes.

Dans les deux cas, M. Barre veut faire ressortir que la volonté du R.P.R. de transformer la consultation du 10 juin en une sorte de contre-référendum sur la politique économique et sociale du gouvernement tend uniquement à camoufler les arrière-pensées personnelles de M. Chirac.

ALAIN ROLLAT.



(Dessin de KONK.)

M. Chirac dénonce le « souci de tactique purement électorale » de Mme Veil

M. Jacques Chirac a présidé, lundi soir 23 avril à Caen, un meeting auquel assistaient quelque trois mille personnes. Au cours d'une conférence de presse, le président du R.P.R. avait auparavant jugé que les propos tenus par Mme Viel sur les convergences entre l'U.D.F. et le R.P.R. étaient inspirés par un *« souci de tactique purement électorale »*. Or, selon M. Chirac, les divergences entre les deux listes sont *« profondes — notamment au niveau des hommes »*, car, a-t-il dit, *« on retrouve sur la liste U.D.F. l'essentiel de ceux qui ont combattu la politique étrangère, et en particulier européenne, du général de Gaulle et de Georges Pompidou »*.

Interrogé sur la présence de M. Edgar Faure sur la liste U.D.F., il a répondu : *« C'est un homme pour qui j'avais de l'amitié et de l'estime. Je regrette plus encore la disparition prématurée de sa femme pour qui j'avais de l'affection. »* Dénonçant *« les pressions inadmissibles »* faites sur certains candidats pour les dissuader de figurer sur sa liste, M. Chirac a estimé qu'il s'agissait *« d'agressions qui ne devraient pas exister dans une majorité digne de ce nom »*, et annoncé qu'il s'expliquerait à Toulouse sur le cas de M. Baudis.

Dans son discours public, le maire de Paris s'est exclamé : *« A chaque instant, avec virulence et mauvaise foi, ces faux Européens, qui ne parlaient que compromis et concessions quand il fallait parler courage et fermeté, eux tous se dressaient contre le général de Gaulle, édificateur de ce qu'est, dans les faits et non dans les discours, l'Europe d'aujourd'hui. Alors, de grâce, pas de leçons ! Sur notre liste figurent trois anciens premiers ministres de la Ve République ; sur celle de Mme Veil, deux anciens chefs du gouvernement de la IVe République, c'est toute une différence de comportement »*, ajoutant : *« Tous les cabris de l'Europe que dénonçait le général de Gaulle, tous les atlantistes de la création, nous ne pouvons imaginer qu'ils se soient convertis. »*

Evoquant longuement la politique agricole commune et notant que *« depuis le milieu de 1976 les montants compensatoires ont pris un caractère insupportable »*, il a lancé à plusieurs reprises : *« C'est cela l'Europe-U.D.F. »* Il a enfin déclaré : *« Il existe trop souvent chez nos associés de la majorité un décalage entre le discours et la réalité parce qu'il y a un décalage entre l'intention et l'action. Le gaullisme, lui, n'est pas velléitaire, sa force est d'appliquer la volonté à l'action. »*

LUTTE OUVRIÈRE ET LA L.C.R. PRÉSENTERONT UNE LISTE COMMUNE

Deux organisations trotskistes, Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire, ont annoncé, mardi 24 avril, qu'elles avaient décidé de présenter une liste commune aux élections européennes. Cette liste, intitulée « Pour les Etats unis socialistes d'Europe », sera conduite par Mme Arlette Laguiller (L.O.) et M. Alain Krivine (L.C.R.).

« Au moment où les patrons et leurs gouvernements lancent une vaste offensive pour faire payer la crise aux travailleurs, la liste fera entendre la voix du combat sans frontière de tous les travailleurs d'Europe, contre l'austérité et le chômage, ont déclaré les deux organisations dans un communiqué commun. *Face à tous les partis de droite, alors que les partis socialistes gèrent loyalement les affaires de la bourgeoisie ou s'apprêtent à le faire, en Europe et en France, et que les partis communistes se disputent les faveurs de leurs bourgeoisies au nom de l'intérêt national, la liste présentée par Lutte ouvrière et la Ligue communiste révolutionnaire défendra le seul programme internationaliste conforme aux intérêts des travailleurs de France et d'Europe : la suppression de toutes les frontières d'Europe, pour les Etats unis socialistes de toute l'Europe. »*

« LA LETTRE DE LA NATION » : Mme Veil, une aimable flâneuse.

Dans *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., de mardi 24 avril, Pierre Charpy écrit : *« Simone Veil, tête de liste pour l'élection européenne ? Comment pouvez-vous imaginer cela ? Pour qui l'a entendue au Club de la presse d'Europe 1 dimanche* soir, *elle n'est qu'une aimable flâneuse dans ce jardin européen qui joue de son ombrelle en espérant vaguement qu'il y aura quelques pommes à croquer pour Eve. Ne réfléchira-t-on pas dans cette future Assemblée sur les « problèmes de société » ? Et il paraît que cela s'appelle l'espoir !*

» En fait, la vraie tête de la liste, c'est Raymond Barre. Pas seulement parce qu'il a pris officiellement position pour elle, mais aussi et surtout parce qu'il a mis à sa disposition tous les moyens du gouvernement qui, pourtant, dans une consultation de cette nature, aurait dû rester neutre. Il lui prête même des ministres !

» A tant faire que traiter les électeurs avec pareille désinvolture, on se demande pourquoi tous les ministres ne figurent pas en bloc sur la liste Veil-Barre. Cela aurait coûté un peu plus cher aux contribuables, mais l'U.D.F. aurait fait des économies. Sans compter que cette sélection est un peu vexante pour les autres ministres. »

M. DOUFFIAGUES (P.R.) : le président du R.P.R. est sujet aux convulsions des possédés.

M. Jacques Douffiagues, député du Loiret, ancien délégué général du P.R., dénonce en des termes très vifs, dans le numéro d'avril du *Républicain du Loiret*, l'attitude des leaders du R.P.R., en particulier de MM. Debré et Chirac : *« Un ancien premier ministre du général de Gaulle, jadis réputé, à juste titre, pour son sens de l'Etat, sombre dans le délire obsessionnel. Aspirant au rôle de Cassandre, il ne parvient qu'à singer l'ayatollah Khomeiny.*

» Celui qui fut pendant deux ans le premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing est lui-même sujet aux convulsions des possédés. Oubliant ses responsabilités d'hier et le rôle qu'il a joué dans la situation présente, oubliant les services rendus en 1974 et 1978, le voici qui joue dans une version grandiloquente, la partition du Turlupin, que l'on croyait réservée à un Jean-Jacques Servan-Schreiber. Tel le Catopéblas, monstre mythique qui se dévorait lui-même, voici Jacques Chirac qui monte à l'assaut de forteresses imaginaires et brûle ce qu'il a adoré. Pour être le général de Gaulle, il faut du génie. Pour être Don Quichotte, il faut du cœur. Pour être Arturo Uri, il ne faut que de l'enflure. Ce qui se joue n'est pas une pièce de théâtre, c'est le destin d'un pays, le nôtre. »

UN ENTRETIEN AVEC M. RAYMOND BARRE

(Suite de la première page)

» Je souhaiterais que, dans la confusion présente, on veuille bien se reporter à la déclaration faite, le 9 janvier 1976, par mon prédécesseur, sous le gouvernement duquel a été décidée l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel :

« *Le président de la République » continue de pratiquer la politique étrangère que le gouvernement français a menée depuis » le début de la Vᵉ République. » C'est tout particulièrement vrai » en matière d'indépendance » nationale, où M. Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé les » principes de notre défense. Il en » est de même pour la politique » européenne. (...) Je sais que l'on » voudrait susciter des tensions à » l'intérieur de la majorité à propos de l'élection du Parlement » européen au suffrage universel. » Je crois que c'est, en fait, un » faux problème. Le traité de » Rome a prévu expressément » cette procédure et il ne m'apparaît pas, dans ces conditions, » que nous transgressions sur ce » point les principes essentiels » de notre politique étrangère.* » (Déclaration au *Midi libre*.)

Les onze ministres de l'actuel gouvernement issus du R.P.R. ont, de leur côté, affirmé : « *A » aucun moment, dans aucun » domaine, nous ne nous sommes » trouvés en contradiction avec » nous-mêmes. La politique suivie » par le président de la République et son gouvernement est » dans le droit fil de celle de ses » deux prédécesseurs.* »

» Dans les deux cas, on ne saurait mieux dire.

« Je ne participerai qu'à une seule réunion aux côtés de Mme Veil : à Lyon »

» *Vous me demandez aussi* ce que j'attends de bon de ces élections pour le gouvernement et pour la France. Je n'en attends rien pour le gouvernement, pour la raison bien simple qu'elles n'ont pas d'autre objet que le choix de quatre-vingt-un représentants français à l'Assemblée des Communautés et qu'elles ne concernent pas la politique intérieure. Si l'on veut spéculer sur *le destin du gouvernement*, je rappelle qu'il dépend soit d'une décision du président de la République soit d'un vote de censure par l'Assemblée nationale.

» Quant à ce que j'attends de ces élections pour mon pays, c'est que *les Françaises et les Français*, dans leur très grande majorité, marquent leur volonté d'une présence active de la France dans cette grande entreprise de notre génération qu'est la construction d'une union européenne.

— Pourquoi avez-vous décidé, alors que vous êtes le premier ministre d'un gouvernement de coalition, de soutenir la liste d'une partie de la majorité ?

— Je vous répondrai sans détour. Il y a deux raisons pour lesquelles j'ai décidé de soutenir *la liste dirigée par Mme Simone Veil* : une exigence de clarté politique et un souci de dignité.

» Je ne suis pas partisan en politique — et vous reconnaîtrez là ce qu'on appelle mon inexpérience ou mon incapacité en ce *domaine* — de clair-obscur, de faux-semblants, et, disons-le tout net, d'hypocrisie. C'est pourquoi je soutiens la liste qui défend la politique européenne définie par le président de la *République* et mise en œuvre par le gouvernement.

» Rien ne s'opposait, pour les raisons que j'ai dites, à ce qu'il y eût une liste commune des formations de la majorité. Je *l'avais souhaité, peut-être* avec trop d'optimisme.

» Je ne trouve rien de choquant à ce que chaque formation de la majorité présente une liste *aux élections européennes. Chacune* d'elles peut, à bon droit, désirer faire valoir ses conceptions et sa sensibilité particulières. Si chacune d'elles, tout en exprimant ses vues propres, avait manifesté clairement son soutien à l'*action européenne* du président de la République et du gouvernement, j'aurais adopté la même attitude qu'aux élections législatives de 1978 : je n'aurais pas *indiqué de préférence pour* l'une ou l'autre liste.

» Mais le premier ministre peut-il rester absent ou indifférent dans la situation politique que nous observons ? *Oui ou non*, les dirigeants d'un mouvement politique de la majorité présentent-ils une liste en répétant à l'envi que les intérêts de la France ne sont pas actuellement défendus et que la politique européenne *actuelle est une politique* d'abaissement et de décadence nationale ? De bonnes âmes, dont on perçoit mal l'inspiration, voudraient que le premier ministre se comportât en *sourd-muet. Puis*-je feindre de ne rien entendre, de ne rien dire, de ne rien comprendre, alors que chaque recherche de convergence est immédiatement suivie de l'affirmation spectaculaire des divergences ? Voilà où serait le retour à la IVᵉ République.

» Ce n'est pas par préférence partisane que j'ai pris position. Je n'appartiens pas à l'U.D.F., *quelle que soit* l'estime *que* je lui porte. Je ne soutiens pas la liste de l'U.D.F. ; je soutiens la liste de l'Union pour la France en Europe, conduite par un ministre de *mon gouvernement*, rassemblant des personnalités de provenances très diverses qui se prononcent sans équivoque pour la politique européenne du président de la *République et du gouvernement* qu'il a nommé.

» La deuxième raison de mon attitude, c'est un souci de dignité. J'ai été nommé, en 1967, par le général de *Gaulle vice-président* de la Commission unique des Communautés européennes ; j'ai passé près de six années à Bruxelles sans qu'à aucun moment ma loyauté à *l'égard des institutions* européennes et mon attachement au service de mon pays aient été mis en cause. Comment laisserais-je dire sans réagir, alors que je porte *aujourd'hui la lourde* charge de premier ministre, qu' « *on prépare l'inféodation de la France* » ? Qu' « *on consent à l'idée de son abaissement* » ?

» Des experts en politique ont prétendu que mon attitude était fort malencontreuse, qu'elle était agressive et qu'elle était préjudiciable au pacte majoritaire. Je les laisse à leur foi — bonne ou mauvaise — et à la subtilité de leurs analyses. Tous comptes faits, je persiste et signe.

— A propos des membres de la liste pour l'Union de la France en Europe, vous avez employé l'expression de « sensibilités particulières ». Ce qui frappe, quand on regarde les vingt-cinq premiers noms, c'est que si M. Edgar Faure, qui appartient au R.P.R., y figure, il est le seul, alors que l'on y trouve beaucoup de gens qui appartiennent à la famille des centristes et qui, autrefois, n'ont pas caché leur préférence pour une Europe supranationale. Il est donc difficile de nier que l'ensemble de cette liste donne l'impression de pencher dans ce sens. Avez-vous vous-même ce sentiment ? Dans ce cas, cela veut-il dire que vous appuyez vous-même l'idée d'un développement supranational à plus long terme ?

— Personne n'ignore ma position au sujet de la supranationalité. Il y a longtemps que je l'ai exprimée, à Bruxelles notamment.

» En ce qui concerne la politique européenne, mes conceptions sont claires :

» 1) Je souhaite une organisation progressive de l'Europe occidentale sur les multiples plans où cette organisation s'impose ; je pense qu'elle doit s'effectuer dans le cadre des traités et par l'accord des Etats ; j'attache à cet égard une importance fondamentale à ce que l'on appelle le « compromis de Luxembourg » de 1966 ;

» 2) Je souhaite à long terme l'avènement d'une Europe confédérale ;

» 3) Je souhaite, enfin, que l'Europe unie puisse mener une politique indépendante dans le monde, de telle sorte qu'elle soit, selon la formule du général de Gaulle, un lien plutôt qu'un enjeu.

» La politique européenne actuelle, que soutient la liste de *Mme Veil*, n'est en rien contraire à mes conceptions. Je puis vous dire que c'est un domaine que je suis avec la plus grande attention depuis que je suis entré au gouvernement.

— Vous avez indiqué à différentes reprises que vous participeriez activement à la campagne électorale. Sous quelles formes ? En participant à certains des meetings annoncés par Mme Simone Veil ? En présidant personnellement certaines réunions en province ? Pouvez-vous nous donner dès à présent des précisions sur votre programme ?

— Dans les semaines à venir, j'expliquerai à diverses reprises, dans des cadres et par des moyens variés, la politique européenne menée par le gouvernement sous l'autorité du président de la République.

» Je ne participerai qu'à une seule réunion aux côtés de Mme Veil : à Lyon.

» Je n'ai l'intention ni de polémiquer ni de guerroyer. Depuis que je suis premier ministre, j'ai recherché l'union, non la division au sein de la majorité qui soutient le gouvernement. Je suis aujourd'hui conduit à constater et à déplorer avec tristesse ce que les ministres issus du R.P.R. ont appelé « *certaines conduites qui portent gravement atteinte à la confiance du pays dans l'avenir* ».

» Je souhaite que la campagne pour les élections européennes soit au niveau du grand problème auquel nous sommes confrontés : le destin de notre nation et de notre continent.

» Je souhaite que la France donne à l'Europe et au monde, qui l'observent, l'image d'un grand pays assuré dans sa démarche parce qu'il sait ce qu'il veut et qu'il est conscient de tout ce qu'il peut.

— Depuis l'époque du général de Gaulle, la France s'est prononcée pour une confédération européenne. Ce mot étant susceptible d'interprétations diverses — après tout les fédérations canadienne et helvétique sont officiellement des « confédérations », — pouvez-vous en préciser le contenu ? Et comment expliquez-vous que, sauf erreur, aucun des partenaires de la France au sein de la Communauté n'ait jusqu'à présent repris le terme à son compte ?

— La notion de confédération est, vous avez raison de le dire, susceptible d'interprétations diverses. En matière européenne, nous utilisons du côté français le mot de « confédération » pour indiquer que notre approche de la construction européenne n'est pas l'approche « fédéraliste », qui est supranationale. Nous voulons fonder l'organisation de l'Europe sur l'accord des Etats, seuls détenteurs de la souveraineté et de la légitimité.

» La construction de l'Europe ne me paraît pas pouvoir s'inspirer d'exemples tirés du passé ni se loger facilement dans un moule juridique préétabli. En effet, nous ne construisons pas l'Europe sur la table rase ; *nous cherchons* à unir des peuples qui ont leur histoire, leur culture, leur personnalité propre, leurs traditions et leurs susceptibilités. On ne *pouvait commencer en Europe*, comme ce fut le cas pour les confédérations auxquelles vous avez fait allusion, par mettre en commun la défense, la monnaie, la *diplomatie*.

» Par ailleurs la construction de l'Europe ne se limite pas à la seule action communautaire. Il existe une coopération intergouvernementale *dans divers domaines* — politique étrangère, justice, éducation... — le conseil européen couvre ces diverses actions ; il est à la fois intergouvernemental et communautaire.

» Ce que les Européens de l'Ouest s'efforcent de faire depuis bientôt trente ans, c'est de tisser entre les Etats d'Europe occidentale un réseau de plus en plus dense de relations qui leur per*mette de jouer ensemble* dans le monde de demain le rôle que justifient leurs aptitudes et leur passé et qu'ils ne pourraient plus jouer isolément à l'âge des Etats-continents *dans lequel nous sommes* entrés. En bref, la confédération est la forme la plus avancée d'une coopération organisée qui soit compatible avec la sauvegarde de l'indépendance des Etats membres de l'union européenne.

« L'idée d'une Constituante européenne est tout à fait irréaliste »

— Les adversaires de l'élection de l'Assemblée européenne redoutent que n'apparaisse en son sein une majorité décidée à remettre en question l'indépendance de la France dans tous les domaines, et notamment celui de la défense ? Jugez-vous cette crainte tout à fait vaine ? Le fait est que plusieurs déclarations de responsables politiques étrangers, notamment de MM. Willy Brandt et Helmut Schmidt, lui donnent quelque consistance.

— Je distinguerai dans votre question trois points : le problème de l'augmentation des pouvoirs de l'Assemblée, celui « de la Constituante » et celui de la mise en *question* éventuelle de l'indépendance de la France.

» Il y aura probablement au sein de l'Assemblée des Communautés élue au suffrage universel une tendance à l'extension de ses propres pouvoirs. Cette tendance a existé depuis l'origine. Les pouvoirs de l'Assemblée ont d'ailleurs déjà été augmentés en *1972* dans le domaine budgétaire. Ces pouvoirs sont très importants, et le gouvernement français a dû tout récemment faire arrêter par le conseil des ministres de la Communauté des dispositions qui *empêchent* l'Assemblée *d'en faire* une utilisation extensive et trop coûteuse. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un corps politique cherche à accroître son rôle. Qu'il le souhaite n'implique pas qu'il y parvienne. Tout dépend des limites qui s'imposent à lui.

» L'Assemblée trouvera d'abord des limites en son propre sein. On ne voit pas pourquoi, systématiquement, tous les membres de l'Assemblée se transformeraient en *destructeurs* des *souverainetés* nationales. Il ne faut pas oublier, en outre, que l'une des premières dispositions du traité de Rome, l'article 4, stipule que « chaque institution de la Communauté agit dans les limites des attributions qui lui sont conférées par le présent traité ».

» La seconde limite se trouvera *dans la résistance* qu'opposeront à des prétentions et à des tentatives injustifiées de l'Assemblée les gouvernements, les Parlements nationaux et les opinions publiques *dans les* Etats membres.

» Enfin, en ce qui concerne la France, le projet de loi présenté par le gouvernement pour autoriser la ratification de l'acte prévoyant l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, a, *dans son article 2, claire*ment précisé les choses : « *Toute » modification des compétences » de l'Assemblée des Communautés européennes qui n'aurait » pas fait l'objet d'une autorisation de ratification ou d'approbation suivant les dispositions » des traités de Paris et de Rome, » telles qu'elles sont fixées à la » date de signature de l'acte portant élection des représentants » à l'Assemblée au suffrage universel direct et qui, le cas » échéant, n'aurait pas donné lieu » à une révision de la Constitution » conformément à la décision du » Conseil constitutionnel du » 30 décembre 1976, serait de nul » effet à l'égard de la France. » Il en serait de même de tout » acte de l'Assemblée des Communautés européennes qui, sans » se fonder sur une modification » expresse de ses compétences, » les outrepasserait en fait.* » J'ai de bonnes raisons de connaître cet article 2, puisque je l'ai préparé à l'époque avec d'éminentes *personnalités* du R.P.R.

» Vous avez soulevé en second lieu la question de savoir ce que ferait le gouvernement français si l'Assemblée élue s'érigeait en « *Constituante* ». Je crois cette idée tout à fait irréaliste. Pour *qu'elle présente quelque* plausibilité, il faudrait que l'Assemblée trouve en son sein une majorité prête à tenter une telle aventure, qu'elle soit d'avance assurée de trouver dans l'opinion publique un soutien vigoureux et qu'elle soit certaine d'être appuyée par une part significative des gouvernements des Etats membres. Aucune de ces conditions ne me paraît susceptible *d'être remplie. A supposer même* que, oublieux des réalités nationales, les nouveaux élus se laissent emporter par un accès de subit égarement, ils découvriraient vite que leur aventure s'effondre dans le ridicule.

« Je n'ai jamais proposé un référendum pour modifier les pouvoirs de l'Assemblée »

» Si l'on voulait instituer du jour au lendemain une union politique européenne, ce n'est certainement pas par un coup d'éclat de l'Assemblée de Strasbourg qu'il faudrait le faire, mais par une consultation directe de l'ensemble des peuples de la Communauté. C'est une idée que le général de Gaulle avait plusieurs fois avancée. Elle paraissait praticable au lendemain des grands bouleversements de la guerre. Je doute qu'elle le soit *aujourd'hui*, après de longues années de paix et de prospérité.

» Enfin, vous avez parlé d'un risque possible pour l'indépendance de la France. Si un certain *nombre de membres de l'Assemblée* étaient tentés de remettre en cause l'indépendance de notre pays, notamment en matière de défense, il faudrait qu'ils trouvent des alliés dans le gouvernement français, dans le Parlement français et dans l'opinion publique française. Eh bien ! qu'ils n'oublient pas l'affaire de la C.E.D. ! *Je leur souhaite* bien du plaisir.

— C'est-à-dire que si un référendum avait lieu sur une remise en question de la souveraineté nationale, dans l'hypothèse que vous aviez soulevée l'hiver dernier, vous-même prendriez une position hostile à cette remise en question ?

— J'avais, dans un discours prononcé à Strasbourg, *indiqué* quelles étaient les garanties qui existaient en France contre toute remise en question de l'indépendance nationale par des institutions européennes.

» J'avais dit que, même si un gouvernement venait à accepter des atteintes à notre souveraineté et à notre indépendance, le peuple *français aurait en fin de* compte à trancher, car il serait nécessaire de réviser la Constitution, et de toute évidence à mon sens par la voie du référendum. *Je n'ai jamais proposé* que l'on fît un référendum pour modifier les pouvoirs de l'Assemblée ou de toute autre institution européenne. Vous pouvez en tout cas être *certain* que, *le jour où* une atteinte serait portée à l'indépendance de la France, je ne serais pas dans le camp de ceux qui s'y livreraient.

(Lire la suite page 10.)

LE DÉBAT EUROPÉEN

UN ENTRETIEN AVEC

— La candidature de l'Espagne et du Portugal suscite, de la part du R.P.R. et du parti communiste, de vives objections. Le gouvernement français a cependant pris une position de principe favorable. A votre avis, quelles conditions devraient être remplies pour rendre leur adhésion possible ? Quel avantage y voyez-vous ?

— Comment voulez-vous que la Communauté, et notamment la France, après avoir accepté l'adhésion de trois nouveaux membres — la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark, — puisse s'opposer à l'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal ? Je ne vous révélerai rien en vous disant que j'ai toujours pensé, avant 1969, que la formule de l'association était préférable à celle de l'élargissement par adhésion. Mais il en a été décidé autrement. Comment pourrions-nous dès lors nous opposer à l'adhésion des pays de la péninsule Ibérique ?

» Cet élargissement a des avantages politiques : consolidation des démocraties espagnole et portugaise ; rééquilibrage vers le sud de la Communauté ; accroissement du rayonnement de l'Europe occidentale vers le monde de la Hispanidad et la Lusitanidade. A ces avantages politiques s'ajoutent des avantages économiques : extension du Marché commun, c'est-à-dire de la base solide sur laquelle se fondent l'agriculture et l'industrie de nos pays ; accès à des marchés jusqu'ici très protégés et qui seront, notamment en ce qui concerne le marché espagnol, des marchés en rapide développement ; enfin, en ce qui concerne notre pays, désenclavement du Sud-Ouest, avantage sur lequel on ne saurait assez insister.

» Il est clair cependant que la Communauté à douze ne sera plus tout à fait semblable à la Communauté à neuf et moins encore à la Communauté à six.

» Aussi faut-il veiller à ce que l'élargissement ne signifie point dispersion et enlisement. L'élargissement de la Communauté doit donc se faire à certaines conditions. La première est une analyse précise des risques et des chances de l'adhésion pour l'actuelle Communauté, et notamment pour notre pays. La seconde est l'inclusion, dans les actes d'adhésion, d'un certain nombre de précautions concernant l'agriculture et l'industrie : période de transition, clause de sauvegarde, clause d'harmonisation, notamment en matière de fiscalité. La troisième condition, qui dépend de la France elle-même, tient aux mesures nationales à prendre pour atténuer les risques et tirer au mieux parti des chances : c'est l'explication du plan du Grand Sud-Ouest.

» Enfin, ce nouvel élargissement ne me paraît pas devoir se réaliser à bref délai : c'est, à mon avis, l'affaire d'une décennie.

« Nos pays ont appris à vivre ensemble »

— Lorsqu'on regarde l'histoire de l'idée européenne au cours des trente dernières années, il est difficile de se défendre d'un sentiment d'échec. Les grands projets d'union politique ou monétaire ont été abandonnés l'un après l'autre ; on n'entend jamais la voix de l'Europe dans les affaires mondiales ; le comportement de la Grande-Bretagne a déçu jusqu'aux partisans les plus convaincus de son adhésion ; la politique agricole commune, pour laquelle la France s'est donné tant de mal, fait contre elle la quasi-unanimité de ses partenaires ; aucune politique commune de l'énergie n'a pu être adoptée alors qu'il n'existe pas, pour nos pays, de problème plus important que celui-là. Ne craignez-vous pas qu'il soit trop tard pour réveiller une entreprise devenue terriblement bureaucratique et routinière ?

— Je ne pense pas qu'il faille éprouver un sentiment d'échec devant ce qui a été fait depuis vingt ans.

» D'abord, il y a la constitution d'un vaste marché intérieur qui apporte depuis vingt ans à nos pays des débouchés solides et stables et a été un facteur de leur prospérité. C'est un fait fondamental qu'en dépit des événements très brutaux qui se sont produits depuis 1970 (crise monétaire, hausse du prix du pétrole, ralentissement de l'activité économique international), le Marché commun a tenu bon.

» En ce qui concerne le programme d'union économique et monétaire mis en œuvre à partir de 1971, il a été suspendu depuis 1973, mais la création du système monétaire européen ouvre d'importantes perspectives de progrès.

— Pensez-vous que l'expérience d'un mois du système monétaire européen est de bon augure pour la suite ? Est-ce déjà une assurance de succès ?

— Je ne peux me prononcer sur une expérience d'un mois, mais je pense que des facteurs de succès existent. Le fonctionnement du système monétaire européen n'ira certes pas sans problèmes. Il ne sera durable que si les pays qui y participent, à commencer par la France, respectent un certain nombre de disciplines économiques, monétaires et financières

» Mais revenons au bilan de la Communauté.

» Vous parlez du comportement de la Grande-Bretagne. Il fallait être ignorant ou naïf pour ne pas s'attendre à des difficultés à la suite de l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté. Je me souviens d'avoir tenu à Bruxelles des propos qui n'ont pas été du goût de tous. Mais il ne faut pas passer de l'extrême de l'illusion à l'extrême du désenchantement.

» Vous évoquez les difficultés de la politique agricole commune. Elle a apporté à l'agriculture française de très grands avantages : modernisation, débouchés, prix rémunérateurs et très supérieurs aux prix internationaux. Je ne crois pas qu'un nombre important de nos partenaires veuillent la remettre en cause. La meilleure preuve en est que la politique agricole commune est sortie sans dommage des cinq années de négociations internationales qui viennent d'aboutir à l'accord de Genève sur le commerce international.

» La politique énergétique : il est exact qu'elle démarre lentement. Mais les intérêts des Etats membres sont, dans ce domaine, divergents à court terme, et l'opinion publique de nos pays n'est pas encore pleinement consciente de la gravité du problème énergétique. Les Etats-Unis ne sont pas bien avancés non plus. Mais je pense que la crise iranienne est un signal d'alarme, et l'on note, depuis la récente réunion du conseil européen à Paris, un regain d'intérêt pour ces problèmes dans la Communauté.

» Enfin, l'aspect à mes yeux le plus positif de l'expérience communautaire, c'est que nos pays ont appris à vivre ensemble. L'acquis essentiel de la construction européenne, c'est la vie en commun, c'est le rapprochement entre les hommes et les femmes de six puis de neuf pays européens : ministres, fonctionnaires, agriculteurs, industriels, syndicalistes, enseignants, professions libérales... tous se sont mis à se parler, à s'apprivoiser, puis à penser ensemble à leurs problèmes, et à chercher à les résoudre en commun. C'est la raison fondamentale pour laquelle les crises qu'a connues la Communauté n'ont jamais conduit à sa remise en question.

» La construction de l'union européenne a été et restera une longue patience.

« Les institutions sont impuissantes lorsqu'il n'y a pas d'objectifs communs »

— Croyez-vous que la méthode institutionnelle soit celle qui a le plus de chances de conduire à une union véritable de l'Europe ? Ne serait-il pas plus efficace que les pays membres de la Communauté cherchent d'abord à s'entendre sur une ligne d'action commune ? Pensez-vous qu'ils puissent impunément continuer longtemps à escamoter la question centrale, qui est celle du degré d'indépendance que la Communauté peut manifester vis-à-vis des Etats-Unis ?

— Dans une communauté, il faut à la fois des institutions, des objectifs communs et la mise en œuvre par les Etats membres de politiques convergentes.

» Il faut des institutions. La Communauté n'est pas une organisation internationale comme les autres. C'est une organisation où des décisions se prennent et s'appliquent dans les Etats membres. La méthode institutionnelle a été nécessaire au lancement de la construction européenne. Sans les structures nouvelles qu'ont établies les traités, la diversité des intérêts et des opinions aurait sans nul doute abouti à un enlisement rapide. Evidemment, les institutions évoluent. Certaines sont apparues moins adaptées aux besoins qu'on ne l'aurait initialement pensé, le fonctionnement de certaines autres a connu des inflexions ; mais les institutions restent un élément fondamental de la construction européenne.

» Les institutions sont cependant impuissantes, et je peux en porter témoignage, lorsqu'il n'y a pas d'accord entre les Etats sur des objectifs communs. Vous avez parlé dans un de vos livres récents d'un « programme commun pour l'Europe ». Il est vrai que la Communauté ne peut avancer si ses membres n'ont pas la volonté d'atteindre ensemble certains buts. Mais ce qui est caractéristique de l'évolution de la Communauté, c'est qu'on ne peut pas y faire beaucoup de choses en même temps. La Communauté doit se concentrer sur de grandes actions successives. Il y a d'abord eu la construction de l'union douanière. Elle a été achevée en 1968. Il y a eu entre 1962 et 1970 la mise en place de la politique agricole commune. J'ai tenté, en 1969, d'engager la Communauté sur la voie de son organisation économique et monétaire : la construction progressive d'une union économique et monétaire décidée en 1971 a été freinée par les événements internationaux. Nous la reprenons maintenant avec la mise en place du système monétaire européen.

» Il y a enfin les politiques communes. Si l'on entend par là des politiques entièrement gérées par les institutions communautaires, je pense qu'elles ont peu de chance de réussir. Si l'on entend par politique commune la définition d'objectifs communs et la mise en œuvre par les Etats membres d'actions parallèles destinées à atteindre ces objectifs, alors je crois que des progrès sensibles peuvent être enregistrés. C'est ce qui me paraît devoir être recherché en ce qui concerne la politique énergétique.

» Dans sa progression, la Communauté, vous avez raison de le dire, a dû, dès l'origine, se déterminer par rapport à d'autres pays, et plus particulièrement par rapport aux Etats-Unis. La Communauté a, à diverses reprises, hésité à s'engager sur certaines voies ou à prendre certaines décisions parce que beaucoup de pays membres craignaient de heurter les Etats-Unis ou de montrer une certaine indépendance vis-à-vis de leur puissant allié.

— Il est arrivé aux dirigeants américains de les mettre publiquement en garde...

— C'est vrai. Il n'en reste pas moins que la Communauté a, petit à petit, affirmé sa volonté et sa capacité d'indépendance. Elle a défendu l'union douanière et elle vient encore de le faire avec succès dans les négociations commerciales multilatérales. Elle a défendu la politique agricole commune, qui a subi les plus rudes assauts. Elle s'est engagée sur la voie d'une politique monétaire coordonnée, d'abord de façon modeste, maintenant avec une plus grande résolution, parce que les difficultés du dollar ont fait apparaître l'intérêt fondamental d'une zone de stabilité monétaire en Europe. D'ailleurs, la Communauté peut très bien assurer son indépendance sans renoncer à la coopération avec d'autres pays, et notamment avec les Etats-Unis. Vous connaissez à ce sujet la formule du général de Gaulle : « L'alliance, non le protectorat. »

« La France n'a pas à ressentir de complexes à l'égard de l'Allemagne fédérale »

— Une autre question centrale de la Communauté est celle de la place et du rôle de la République fédérale. Certains doutent que, compte tenu de son dynamisme économique, de la prospérité de ses échanges, de l'abondance de ses réserves monétaires, de son faible taux d'inflation, elle ne domine rapidement, pour son compte ou pour celui des Etats-Unis, dont elle constituerait un « relais d'hégémonie », la Communauté tout entière ? D'autres constatent que depuis l'affaire de la bombe à neutrons, le gouvernement Schmidt manifeste une liberté d'allure toute nouvelle vis-à-vis des Etats-Unis, dont il n'hésite pas à critiquer le comportement, à son avis trop complaisant vis-à-vis de la Chine, trop dur vis-à-vis de l'U.R.S.S. Ce changement d'attitude n'a pas été perdu de vue à Moscou, où l'on se montre d'une amabilité assez inattendue vis-à-vis de Bonn. Vous attendez-vous à une évolution en profondeur de la politique allemande au cours des prochains mois et des prochaines années ? Plus généralement, croyez-vous que l'Allemagne finira par être réunifiée, et jugez-vous cet aboutissement souhaitable ?

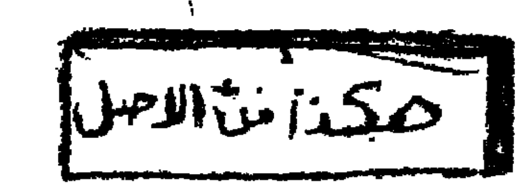
— Depuis l'origine de la Communauté, l'entente franco-allemande a été le moteur de la construction européenne. Plus les années passent, plus se renforce, de part et d'autre du Rhin, la conviction d'une communauté définitive d'intérêts et de destin entre les deux pays. Les incertitudes du monde ajoutent encore à cette conviction.

» Il serait à mon sens injustifié que la France ressente à l'égard de la République fédérale des complexes soit de supériorité, soit d'infériorité. Chacun des deux pays a ses atouts et ses faiblesses, ses vertus et ses défauts.

» Notre pays a, pour sa part, des atouts économiques considérables : population jeune, vaste territoire, zone économique maritime très étendue, implantations en diverses régions du monde, position très dynamique dans diverses industries de pointe, comme l'aéronautique, le nucléaire, l'industrie spatiale. La France dispose d'un statut international de grande puissance : elle a un siège permanent au Conseil de sécurité ; elle entretient une action diplomatique variée, active et influente. Enfin, la France est une puissance nucléaire militaire. Je ne vois donc pas pourquoi nous aurions des complexes à l'égard de l'Allemagne fédérale.

» Il serait, de plus, dangereux de ressentir de tels complexes, car ils engendreraient à nouveau une méfiance que rien de sérieux ne justifie. Nous constatons que l'Allemagne fédérale pratique une liberté d'allure plus grande en économie, en matière monétaire, en politique, à l'égard des Etats-Unis. Nous ne pouvons pas nous attrister de l'amélioration des relations entre la République fédérale et l'Union soviétique, puisque c'est là une manifestation de cette détente en Europe que nos gouvernements successifs ont sans cesse recherchée.

» Quant à la question de la réunification, je ne crois pas qu'elle soit actuelle ou qu'elle le devienne dans un proche avenir. Le chancelier Schmidt lui-même, à l'occasion du XXXIIe congrès des historiens allemands, faisait remarquer que les circonstances politiques qui prévalent en Europe n'offraient aucune possibilité de surmonter la division de l'Allemagne en deux Etats. Que les Allemands continuent de réfléchir à leur question nationale. Il n'y a là, de leur part, rien d'anormal. L'Union soviétique ne semble pas avoir changé d'avis sur la division de l'Allemagne et vouloir modifier l'état de choses actuel en Europe.



LE DÉBAT EUROPÉEN

M. RAYMOND BARRE

» Sauf bouleversements imprévisibles, je ne crois pas à des changements dans les orientations fondamentales de la politique extérieure de la République fédérale. L'évolution qui s'est produite dans cette politique tient simplement au fait que, à mesure de l'accroissement de sa puissance économique, fruit de son travail et de ses efforts incessants, l'Allemagne est en mesure de jouer un plus grand rôle dans le concert mondial. Elle a cessé d'être ce « nain politique » que l'on décrivait naguère. Je crois que, en fin de compte, c'est heureux.

— On a pu noter au cours des dernières semaines un certain changement de l'attitude soviétique envers la Communauté. Une revue de Moscou est allée jusqu'à envisager avec faveur la constitution d'une troisième force européenne. Qu'en pensez-vous ?

— Vous faites allusion à l'article de la revue soviétique *U.S.A.* publiée par l'Institut des Etats-Unis et du Canada, que dirige M. Arbatov, et qui portait sur la détente, les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Il semble qu'une réflexion soit en cours, au moins dans certains milieux soviétiques, sur la place et le rôle de l'Europe occidentale dans la détente et dans les rapports Est-Ouest. Mais on n'a pas jusqu'à présent enregistré d'autre signe d'une modification de l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard de la Communauté européenne. L'Union soviétique a toujours envisagé avec une grande réserve, voire avec beaucoup de méfiance, la construction européenne. Mais elle a une diplomatie réaliste. Elle a reconnu la réalité que représentait désormais dans le domaine économique le Marché commun ; à preuve, la négociation amorcée entre le Conseil d'assistance économique mutuelle et la C.E.E. Mais l'U.R.S.S. reste toujours réservée envers la construction européenne en tant qu'entreprise de rapprochement politique. Je souhaite qu'elle en vienne à reconnaître l'aspect positif que la construction d'une Europe capable de s'exprimer de façon indépendante peut constituer pour la détente et pour un développement harmonieux des rapports internationaux.

« N'attendons point de l'Europe qu'elle résolve les problèmes des Etats membres »

— Quel rôle croyez-vous que la Communauté puisse jouer pour venir à bout des problèmes qui se posent dans la plupart des pays membres à propos de l'inflation et du chômage ?

— Je ne vous étonnerai pas si je vous dis que la responsabilité d'une politique contre l'inflation et le chômage est éminemment une responsabilité nationale.

» N'attendons point de l'Europe qu'elle résolve les problèmes des Etats membres. C'est au contraire en résolvant ses propres problèmes que chacun d'eux contribuera aux progrès de la construction européenne.

» L'action de la Communauté ne peut donc être, à mon sens, que complémentaire ; cela ne veut pas dire qu'elle soit négligeable. La Communauté peut conduire des actions d'encadrement général : ainsi en est-il de la politique commerciale vis-à-vis de l'extérieur, de la coordination des politiques économiques permettant une action concertée des pays membres en vue de résoudre mieux qu'ils ne pourraient le faire chacun isolément les problèmes économiques qui leur sont communs. Enfin, le système monétaire européen contribuera à réduire l'incertitude monétaire, par conséquent, à faciliter la reprise des investissements en Europe occidentale.

» A côté de ces actions générales, il existe des actions spécifiques qui ne manquent pas d'intérêt et dont notre pays bénéficie : celle du Fonds social européen, celle du Fonds européen de développement régional, des prêts communautaires divers.

» L'action conjointe des Etats membres et des institutions communautaires peut ainsi favoriser la politique de développement et de stabilité dans les Etats membres.

— On entend agiter, à droite et à gauche, l'idée d'un accord européen sur la semaine de trente-cinq heures. Cela vous paraît-il prématuré ?

— Nous verrons. Je ne peux en rien préjuger les résultats des délibérations qui auront lieu à Bruxelles.

» Je vous rappellerai qu'en dix ans la durée du travail a été réduite en France d'environ cinq heures. Les disparités qui existaient en ce domaine entre notre pays et ses différents partenaires de la Communauté ont presque totalement disparu.

» A la suite de cette évolution, le problème de la poursuite de la réduction du travail se pose d'une manière identique dans les pays européens. Mais chacun d'eux souhaite éviter que de nouvelles étapes de la réduction de la durée du travail n'entraînent une aggravation du chômage. Les circonstances étant très différentes de celles qui existaient il y a dix ans, il n'est plus possible d'accroître les charges des entreprises dans des proportions qui menaceraient leur compétitivité et qui seraient un obstacle à l'embauche. La réduction de la durée du travail est un thème à la mode, mais n'est pas un thème économiquement ni socialement opportun. L'aménagement des durées du travail devrait, à mon sens, prendre d'autres voies que celle des diminutions générales d'horaires avec maintien intégral du salaire.

« Une aide plus importante aux pays du tiers-monde »

— On a parlé aussi, comme essai de solution du problème de l'emploi, d'un « plan Marshall pour le tiers-monde ». Que pensez-vous de cette formule ? Croyez-vous que l'existence de la Communauté puisse aider à sa réalisation ?

— Il faut toujours approfondir les idées à première vue séduisantes. L'idée d'un nouveau plan Marshall, c'est-à-dire d'un accroissement délibéré des investissements dans le tiers-monde procède de l'espoir que ces investissements élargiront les marchés pour les produits des pays européens.

» On peut, en premier lieu, observer que les pays développés ne sont plus en mesure de faire des transferts massifs en raison du « prélèvement pétrolier » sur leurs économies. L'aide publique au développement n'atteint pas les objectifs visés, mais régresse.

» De plus, les flux d'investissements privés dépendent, pour une bonne part, du climat d'accueil de l'investissement dans les pays hôtes. Les tentatives qui ont été faites, notamment au moment du dialogue Nord-Sud, pour créer un organisme multilatéral d'assurance des investissements, ont échoué, et les projets de développement du cofinancement qui associerait la Banque mondiale à des sources privées de capitaux ne pourront qu'avoir des effets limités.

» Enfin, la situation des pays en développement est très différente de celle de l'Europe dévastée de l'après-guerre. En Europe, des capacités productives, notamment en hommes, étaient disponibles très rapidement. Dans le tiers-monde, le développement est un processus social de longue haleine qui dépend de la « capacité d'absorption » du pays où se réalise l'investissement.

» Une aide plus importante aux pays en voie de développement devrait être source de progrès plutôt que d'inflation.

— Plus généralement, comment concevez-vous l'avenir des relations entre la Communauté et les pays en voie de développement ? Le fait que la France n'ait équilibré son commerce extérieur, en 1978, que grâce au développement de ses ventes à destination du tiers-monde, alors que les échanges intracommunautaires sont largement déficitaires, ne signifie-t-il pas que, dans une large mesure, le Marché commun européen constitue un cadre dépassé ? Mais l'accord GATT qui vient d'être conclu à Tokyo ne manifeste-t-il pas une certaine indifférence vis-à-vis du tiers-monde ?

— Le fait que notre commerce extérieur soit déficitaire vis-à-vis de la C.E.E. n'a rien à voir avec le Marché commun. Il s'explique essentiellement par la structure de nos ventes. Dans le domaine industriel, la France est exportatrice de grandes unités de production, mais elle exporte relativement peu de petits équipements et de produits de consommation. C'est pourquoi elle est excédentaire à l'égard des pays qui ne produisent pas ce type de biens : pays en voie de développement, pays de l'Est. Le Marché commun n'est pas un cadre dépassé, car nous réalisons avec nos partenaires de la Communauté la moitié de nos échanges ; c'est grâce à sa puissance commerciale — la première du monde — que la Communauté a pu obtenir, dans les négociations commerciales multilatérales, une plus grande ouverture des marchés des pays industrialisés, et notamment du marché des Etats-Unis.

» Les relations de la C.E.E. avec les pays en voie de développement ont été un domaine majeur de l'action de la Communauté dans le monde. La Communauté en a acquis une image très satisfaisante. Elle est en train de renouveler la convention de Lomé, qui expire en 1980. Non seulement elle ouvre les marchés européens aux pays associés, mais elle leur accorde une aide financière substantielle. De plus, la Communauté a apporté une contribution importante au dialogue Nord-Sud, en participant notamment pour plus d'un tiers à l'action spéciale décidée par la conférence Nord-Sud en faveur de l'Association internationale pour le développement. Elle participe enfin de façon constructive aux travaux de la CNUCED sur le fonds commun et sur les accords de produits, notamment ceux concernant le caoutchouc et l'huile d'olive.

» A la veille de la conférence de la CNUCED à Manille, je voudrais rappeler que la Communauté est le premier marché pour les pays en développement non pétrolier. Malgré la crise, elle n'a cessé d'accroître ses importations en provenance de ces pays ; pour les produits manufacturés, les importations en provenance de ces pays ont augmenté depuis 1972 de 30 % par an. La Communauté a régulièrement accru, chaque année, l'offre qu'elle fait au titre du système des préférences généralisées. Enfin, dans les négociations commerciales multilatérales, elle a réduit son tarif de 25 % à l'égard des pays en voie de développement, et obtenu au bénéfice de tous, une plus grande ouverture des marchés des autres pays industrialisés.

» La participation des pays en voie de développement au commerce mondial ne pourra cependant s'accroître que si ce commerce est lui-même en expansion. Cela suppose que les pays en développement, qui ont déjà accompli de substantiels progrès, ouvrent davantage leurs marchés. Cela suppose aussi une croissance ordonnée des échanges internationaux, c'est-à-dire des règles du jeu qui évitent la « concurrence sauvage » et ménagent les transitions nécessaires à l'adaptation structuelle des pays développés.

— Monsieur le premier ministre, vous étiez hier européen et membre de la Commission de Bruxelles. Européen, vous restez maintenant que vous êtes chef du gouvernement français. Votre conception de l'Europe s'est-elle modifiée de 1967 à 1979 ?

— Quand on se dégage des illusions, des passions ou des partis pris, il m'a toujours paru que, à l'égard de l'entreprise européenne, l'idéal, la raison et l'intérêt se rejoignaient.

» Y a-t-il plus noble idéal que de chercher à rapprocher et à unir des peuples qui partagent les valeurs de liberté, de démocratie et de justice et qui peuvent trouver dans l'union de leurs capacités et de leurs moyens un ressort puissant de leur influence et de leur action dans le monde au service de la paix et de la coopération entre les nations ?

» Qu'y a-t-il de plus raisonnable sur notre continent que de substituer aux divisions, aux rivalités et aux déchirements du passé l'attrait et la fierté d'une grande œuvre collective, qui rassemble et stimule ceux qui y participent ?

» N'est-il pas enfin de l'intérêt profond de la France de contribuer activement à une organisation qu'elle a inspirée et dont l'état présent du monde montre avec une aveuglante clarté l'impérieuse nécessité ?

» Au-delà des nostalgies et des querelles, une seule et simple question se pose aujourd'hui : un Français peut-il, en toute connaissance de cause, refuser l'Union européenne ?

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

Le Monde

politique

LES RELATIONS ENTRE LE P.C.F. ET LE P.S.

Nous ne voyons pas l'utilité d'un pacte de non-agression

déclare M. Marchais

M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., a critiqué, lundi 23 avril, au cours de l'émission « Cartes sur table », sur Antenne 2, les déclarations faites par M. Giscard d'Estaing, *le 18 avril*, pendant l'émission « Une heure avec le président de la République » (*le Monde* du 20 avril). « *Il est inadmissible*, a déclaré M. Marchais, *que, au cours d'une telle émission, un président de la République prenne tant de libertés avec la vérité.* »

Selon M. Marchais, en indiquant que douze millions de personnes étaient passées par l'Agence nationale pour l'emploi depuis 1974, onze millions d'entre elles ayant trouvé un emploi, M. Giscard d'Estaing et les journalistes qui l'interrogeaient avaient laissé croire aux téléspectateurs que l'on compte un million de chômeurs en France, alors que le chiffre officiel est d'un million trois cent quarante-huit mille et, selon les normes du B.I.T., invoquées par le secrétaire général du P.C.F., d'un million huit cent mille (1).

M. Marchais a contesté les prévisions du chef de l'Etat sur l'évolution du marché de l'emploi. « *Il faut créer, d'ici à la fin du siècle, plusieurs millions d'emplois, même avec la diminution du temps de travail et l'avancement de l'âge du droit à la retraite* », a-t-il déclaré. Enfin, il a aussi refusé de souscrire aux propos de M. Giscard d'Estaing concernant les effets de l'élévation du prix du pétrole sur l'inflation en France.

Le secrétaire général du P.C.F. a réaffirmé que la responsabilité de l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978 « *incombe uniquement au parti socialiste* ». Interrogé sur les propos de M. Mitterrand, selon lequel le P.C.F. avait décidé de rompre l'union après les élections municipales de mars 1977 (2), M. Marchais a rappelé que les partis de gauche avaient présenté des listes communes à ces élections, sauf dans les municipalités dirigées par MM. Mitterrand (Château-Chinon) et Defferre (Marseille).

A la proposition d'un « *pacte de non-agression* », faite par le parti socialiste, M. Marchais a répondu : « *Nous ne voyons pas la nécessité d'un pacte de non-agression, pour une bonne raison, c'est que jamais nous n'agressons le parti socialiste, pas plus que nous ne nous posons en situation d'agresseur à l'égard de qui que ce soit (...). Nous, nous voulons l'union, mais nous voulons faire l'union dans la clarté, cela suppose donc que nous disions ce que nous avons à dire sur les prises de position politiques de nos partenaires.* » M. Marchais estime que le congrès de Metz a marqué le retour du P.S. à un « *langage de gauche* », destiné à lui permettre de se renforcer au détriment du P.C.F.

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *La politique de l'union de la gauche n'a pas été complètement négative, elle a permis de faire front devant l'agression du pouvoir, qui veut imposer sa politique d'austérité, de limiter cette politique d'austérité, elle a permis de faire progresser l'idée du changement. Elle a permis de renforcer nos positions. Donc, il reste un certain acquis. Mais cela dit, l'objectif n'a pas été atteint (...).*

» *Il faut construire une union nouvelle à la base, c'est-à-dire à partir d'objectifs concrets, correspondant aux besoins, aux intérêts des travailleurs et des masses populaires, il faut unir les uns et les autres dans le combat contre la politique du pouvoir. Par les luttes, nous pouvons imposer au pouvoir des revendications, des mesures de caractère social, économique, démocratique, conformes aux intérêts des travailleurs, et qui feront progresser la démocratie vers le socialisme et, en même temps, se constituera à la base cette union solide entre les travailleurs, entre toutes les couches sociales intéressées par le changement, et y compris entre les socialistes et les communistes.* »

M. Marchais estime, d'autre part, que l'on assiste « *à une entreprise de camouflage au sujet des élections européennes* », tous les grands partis, sauf le P.C.F., étant, sans le dire, favorables à l'intégration européenne.

Au sujet du vingt-troisième congrès du P.C.F., M. Marchais a rappelé qu'il avait « *pris l'engagement qu'il n'y aurait aucune exclusion* » et que « *il n'y a eu aucune exclusion* ». Constatant qu'« *il y a un nombre très limité de camarades qui expriment des désaccords* », il a déclaré : « *On peut prévoir qu'il y aura un accord de très grande ampleur des communistes avec la politique qui leur est proposée.* » Il a ajouté que les délégations du congrès « *comprendront des hommes qui seront le reflet de la discussion qui a eu lieu* ».

M. Marchais a déclaré, enfin, qu'il était nécessaire pour le P.C.F. de faire le bilan du socialisme dans le monde. Le bilan est « *globalement positif* », a-t-il dit, mais « *sur la question touchant à la démocratie socialiste, il y a, dans les pays socialistes, des comportements que nous estimons condamnables* ».

(1) N.D.L.R. — Au million de travailleurs qui n'ont pas trouvé d'emploi, il faut ajouter les quatre cent mille demandeurs d'emploi, environ, qui existaient en 1974.

(2) Il s'agit d'une conversation entre MM. Mitterrand et Jean Daniel, que celui-ci rapporte dans son ouvrage *l'Ere des ruptures* (Grasset édit.).

UN SECOND SOUFFLE POUR LES GAM ?

Après avoir connu une période *difficile où on les disait en perte* de vitesse les GAM (Groupes d'action municipale) vont-ils pouvoir repartir d'un second souffle ? C'est en tout cas ce que pensent les responsables du mouvement qui, réunis les 21 et 22 avril en congrès national à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), ont mis l'accent sur l'augmentation importante du nombre des « groupes *de base* » : de soixante-quatorze en 1977, on est passé en 1978 à quelque cent soixante-dix groupes, et les pertes en zones urbaines ont été largement compensées par un renforcement de l'implantation en zones rurales. « *L'hémorragie des militants en direction du P.S. a cessé*, constate-t-on aux GAM, *et on assiste à la montée spontanée d'une nouvelle génération de GAM de plus en plus attachés à leur indépendance politique et à leur individualité.* »

Déplorant cependant un certain désintérêt des groupes de base vis-à-vis des instances nationales, les congressistes ont décidé une réorganisation des structures des GAM, impliquant notamment la mise en place de délégués régionaux mieux adaptés à la réalité géographique du mouvement.

Citant quelques « *dérapages regrettables* », ils ont également insisté sur la nécessité de « *renforcer le contrôle des groupes sur les élus municipaux portant l'étiquette GAM* ».

Deux thèmes retiendront particulièrement cette année l'attention des GAM : le projet de réforme des collectivités locales à l'égard duquel le mouvement reste très critique ; la capacité d'intervention économique des communes — en matière d'implantation industrielle par exemple, — « *actuellement inexistante et pourtant indispensable à un bon fonctionnement de la démocratie* ». Enfin, les GAM comptent profiter de la campagne des élections européennes, « *actuellement monopolisée par les gros « partis »* », pour dénoncer « *l'élimination progressive du mouvement associatif de tout le champ politique* ».

AU CONSEIL DE PARIS

• Transformation du Théâtre du Châtelet • Aménagement de la ZAC Baudricourt (XIIIe)

Le Conseil de Paris, réuni lundi 23 avril en formation de conseil municipal, a *adopté* les orientations générales d'aménagement du secteur « Italie » proposées par M. Chirac. Les conseillers ont aussi évoqué la situation de la SOREMA (Société d'économie mixte de restauration du Marais), pour *laquelle une* aide de 29 millions de francs a été prévue.

A l'ouverture de la séance, Mme Françoise Durand (P.C.) attire l'attention du maire sur les conditions du transfert de l'université Paris-VIII (Vincennes), et demande que soit renouvelé le bail consenti à cet établissement. La séance est un instant suspendue pour permettre l'évacuation de *manifestants* hostiles au transfert de l'université à Saint-Denis, *qui s'étaient groupés* dans la tribune du public.

Les *conseillers* examinent ensuite les orientations proposées *par le maire pour le* secteur « Italie » (treizième arrondissement). L'opération de *rénovation privée* lancée en 1971 n'a pu être achevée et est aujourd'hui *critiquée*. Le projet du maire (*le Monde* daté 22-23 avril) ne traite pas de l'ensemble de l'opération, mais prévoit de rétablir une cohérence entre diverses interventions. Il s'agit de l'aménagement de la ZAC Baudricourt, sur laquelle doivent être réalisés un millier de logements et dont le coût pour la Ville devrait s'élever à 100 millions de francs.

M. Louis Moulinet (P.S.) souligne l'urgence des mesures à prendre en faveur de ce secteur. Il juge « *convenable* » le schéma d'urbanisme présenté, mais déplore l'absence d'échéancier.

M. Claude Voguet (P.C.) dresse un constat d'échec de l'opération et insist sur ls bénéfices qu'en ont tirés, selon lui, les grandes banques privées. Il rappelle que l'objectif de Georges Pompidou, qui a « *échoué* », était de « *livrer Paris aux banques afin de faire de Paris une grande capitale financière* ». L'orateur considère que les propositions du maire ne permettent pas de traiter l'ensemble du problème posé par l'aménagement de ce secteur. Il dénonce l'absence de moyens pour assurer « *une réelle maîtrise de la Ville* ». M. Voguet dépose un *contre-projet* qui a pour objet de garantir le relogement sur place des *habitants* et le *maintien* de la composition sociale et des activités du secteur, et qui demande une participation financière de l'Etat.

De son côté, M. Daniel Benassaya (P.S.) dénonce le « *caractère vague* » des nouvelles orientations et demande que toute opération *soit chiffrée* et *présentée* avec un calendrier d'exécution. Finalement, le projet est *adopté* par la majorité, les groupes socialiste et *communiste* votant contre.

Les conseillers adoptent ensuite le plan de circulation souterraine prévu aux Halles. Ils approuvent les statuts du Théâtre musical de Paris » (ancien Théâtre du Châtelet). Sur cette question, les *groupes* P.C. et P.S. *ne prennent* pas part au vote ; deux élus U.D.F. s'abstiennent. *Il est prévu* que ce théâtre devienne un lieu d'accueil pour des spectacles variés : opéras, opérettes, musique et ballets. La gestion du théâtre doit être confiée à une association présidée par le maire, à laquelle le Conseil a attribué une subvention de 3,4 millions de francs.

J.-M. C.

Les conférences de section confirment la faible participation des militants à la préparation du vingt-troisième congrès du P.C.F.

Les *conférences* de section du P.C.F. qui se sont tenues pendant *le week-end ont confirmé* que la participation des militants communistes à la préparation du XXIIIe congrès est faible. De nombreux adhérents n'ont pas pris part dans leur cellule à la discussion des projets de résolution et de réforme des statuts. Il est même arrivé que des cellules ne se réunissent pas du tout et ne soient donc pas représentées aux conférences de section. En outre, là où des délégués avaient été désignés, un nombre important d'entre eux n'ont pas assisté *aux conférences*. A *Nanterre* (Hauts-de-Seine), par exemple, on a compté, lors des derniers votes, 102 délégués présents sur 180 mandats. A Corbeil-Essonnes (Essonne), 70 délégués environ sur 110 ont assisté à la conférence de section.

Ce phénomène s'explique par le fait que, souvent, ces délégués avaient été désignés sans en avoir exprimé le désir par une petite partie de l'effectif de leur cellule, soit pour manifester l'existence de celle-ci, soit pour *éviter l'élection de délégués critiques*. Certains délégués, absents lors de leur élection, avaient reçu leur mandat par la poste. Qu'ils ne se soient pas rendus aux conférences de section témoigne, chez certains, d'un manque d'intérêt pour la préparation du congrès, chez d'autres, adhérents récents, d'une méconnaissance du fonctionnement du parti.

Une seconde indication fournie par le déroulement des conférences de section incite à nuancer l'appréciation qui avait pu être *portée*, avant leur tenue, sur le sort de la « contestation » au *sein du* P.C.F. (*le Monde* du 21 avril). Si, globalement, la *direction obtient* l'*accord* sur ses thèses des militants qui suivent le débat, il *apparaît*, *localement*, un certain mécontentement qui s'est exprimé par des *abstentions* ou même des votes contre les textes préparatoires.

Certes, ces abstentions et ces votes négatifs sont minoritaires, de même que les délégués qui ont rayé des noms sur les listes de candidatures pour les conférences fédérales ou les organes de direction. Mais cette attitude, que l'on observe surtout à Paris, peut-être l'indice d'une évolution : le patriotisme de parti, qui vient encore à bout, le plus souvent, de toutes les hésitations, n'a plus une *efficacité* aussi générale que jadis pour faire accepter la ligne définie au sommet.

Une preuve en est fournie par la Côte-d'Or, où s'est déjà tenue, à la fin de la semaine dernière, comme dans près de la moitié des départements, pour la plupart ruraux, la conférence fédérale. En dépit des efforts de la direction (représentée par M. François *Hilsum*, secrétaire *fédéral* des Yvelines, membre du comité central, chargé de *suivre les débats* en Côte-d'Or) pour faire écarter par les commissions d'amendement — qui, en principe, n'ont de compétence que sur la forme — les amendements déposés par des militants critiques, ceux-ci ont réuni un quart de votes favorables ou d'abstentions sur des textes critiquant le ralliement du P.C.F. à l'armement nucléaire et le « *bilan globalement positif* » des pays socialistes. Mais le fait *le plus significatif* est que M. Alain Caignol, qui avait commis la faute grave, aux yeux de nombreux militants, de s'exprimer dans la presse non communiste, n'a pu être écarté du comité fédéral, à la demande de la direction, que par 77 voix contre 71.

Ailleurs, l'argument selon lequel l'adoption d'un amendement critique remettrait en cause la ligne du parti dans son ensemble, a été largement utilisé. A Corbeil-Essonnes, par exemple, M. Roger Combrisson, maire de la ville, député de l'Essonne, a *demandé un vote global* sur un ensemble d'amendements présentés *par M. Jean-Claude Fournier* et concernant la réforme des statuts, *la morale* et les pays *socialistes*. M. Fournier a été seul à voter pour. *Dans le* dix-huitième arrondissement de Paris, où militent plusieurs animateurs de la revue *Luttes et Débats*, ceux-ci ont été condamnés pour « *entreprise fractionnelle* » et toutes leurs propositions ont été repoussées.

Il est arrivé aussi que les débats soient plus sereins. A Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), d'où était partie, en mai 1978, une pétition critique qui avait réuni mille cinq cents signatures, M. Robert Lamblin, l'un des signataires de cette pétition et auteur d'une tribune dans *l'Humanité* sur l'union de la gauche (*le Monde* du 29 mars), a été élu délégué de la conférence fédérale (en revanche M. Raymond Jean *n'a pas été élu*). La section Centre — à laquelle appartient la cellule *Jacques-Duclos*, *qui* avait *pris* l'initiative de la pétition — et la *section Nord ont tenu leurs* conférences en commun et ont décidé de *fusionner*, conformément à ce qu'avait proposé la direction, sans que cette mesure ait entravé les possibilités d'expression des *militants critiques*. Dans le douzième arrondissement de Paris, M. Maurice Goldring, qui avait quitté le comité de rédaction de *France nouvelle* (*le Monde* du 29 mars), a été désigné comme délégué à la conférence fédérale. A Sceaux (Hauts-de-Seine), Mme Christiane Buci-Glucksmann a été élue Buci-Glucksmann a été élue déléguée suppléante, de même que M. Yves Vargas au Raincy (Seine-Saint-Denis).

Les discussions ont porté principalement sur l'union de la gauche et les pays socialistes. Si la direction a partout obtenu un vote de confiance, il apparaît que son orientation n'est pas toujours comprise. Nombre de militants se demandent comment elle peut affirmer à la fois qu'elle demeure dans la ligne du vingt-deuxième congrès et qu'il faut renoncer à la stratégie programmatique dont ce congrès avait paru être l'apogée. Cette obscurité entraîne une forte démobilisation des militants, marquée, dans plusieurs cas, une baisse des effectifs, par un absentéisme aux conférences de section et, d'une *façon générale, par une désaffection* des militants ayant adhéré au cours des dernières années. Aussi a-t-on vu revenir, notamment à Paris, des militants anciens, dont beaucoup s'étaient tenus à l'écart des activités du parti depuis le vingt-deuxième congrès, en février 1976. Dans plusieurs cas, on note que la jonction s'est opérée entre ces militants et des adhérents recrutés au cours des derniers mois, dans les luttes sectorielles menées par le P.C.F. Il est difficile de dire si ce phénomène constitue l'amorce d'une recomposition de la base du parti, dans un sens plus conforme à l'orientation actuelle de la direction.

PATRICK JARREAU.

« LE P.C.F. LUTTE POUR LE DROIT DES DOM A CHOISIR LEUR STATUT »

écrit « l'Humanité »

L'Humanité répond, mardi 24 avril, à M. Michel Debré, qui avait discerné « *un lien entre les visées soviétiques et les propos du chef du parti communiste français* » à la Réunion (*le Monde* du 24 avril).

« *Obligé d'aller décrocher à des milliers de kilomètres avec nervis et urnes bourrées, une circonscription à sa taille, M. Michel Debré n'a pas encore digéré l'exceptionnel accueil populaire réservé à Georges Marchais* », écrit le quotidien communiste.

L'Humanité ajoute : « *La vérité c'est que la politique du P.C.F. se détermine à Paris et non dans d'autres capitales et qu'au cours de son séjour à la Réunion Georges Marchais a réaffirmé la lutte du P.C.F. pour que soit reconnu le droit à l'autodétermination du peuple réunionnais comme des autres peuples des DOM, c'est-à-dire le droit pour chacun de ces peuples de choisir librement son destin, le statut dans lequel il veut vivre.* »

● *La société soviétique est-elle véritablement une société socialiste ?*, tel est le débat présidé par Mme Hélène Parmelin (qui vient de publier *Libérez les communistes*, Stock) auquel prendront part Nina et Jean de Kehayan (*la Rue du prolétaire rouge*, Le Seuil), Efim Etkind, professeur à Nanterre (*Dissident malgré lui*, Albin Michel) et Jean Elleinstein, historien (dont les derniers ouvrages sont *Staline*, *Trotsky, le pouvoir et la révolution* et *Une certaine idée du communisme*). Cette réunion a lieu le jeudi 26 avril, de 20 à 21 h. 30, à la FNAC au Forum des Halles. Entrée libre.

LA VENTE D'OBJETS AYANT APPARTENU AU GÉNÉRAL DE GAULLE EST AJOURNÉE

A la suite de l'intention exprimée par le fils du général de Gaulle de mettre en vente quelque trois cents objets ayant appartenu à l'ancien chef de l'Etat et après le dépôt d'une question *écrite de M. Nungesser, député* R.P.R. du Val-de-Marne, le cabi*net du premier ministre a publié*, lundi 23 avril, un communiqué qui indique que M. Barre s'est entretenu de cette question avec le président de la République.

Ce communiqué ajoute : « *Le gouvernement envisage favorablement d'examiner une solution qui permettrait de sauvegarder les souvenirs de la vie et de l'œuvre du général de Gaulle. Il a chargé le ministre de la culture et de la communication de se mettre en rapport à cet effet avec la famille du général de Gaulle.* »

Le fils du général de Gaulle a fait savoir qu'il ajournait la vente publique prévue pour le 7 juin.

● *Le Grand-Orient de France* organise mercredi 25 avril, à 20 heures, 16, rue Cadet, une « Tribune » sur le thème « L'homme et le droit au travail », qui sera la première réunion publique d'un cycle d'étude sur les thèmes essentiels suivants : « Les relations internationales », « la Nation », « L'homme, le couple, la famille », « L'information et l'éducation ».

La Ville de Paris avance 29 millions de francs pour combler le déficit de la rénovation du Marais

Les vieilles pierres sont coûteuses : la Ville de Paris a consenti, lundi 23 avril, « une avance de trésorerie » de 29 millions de francs à la SOREMA (Société d'économie mixte de restauration du *Marais*) pour « *lui permettre notamment de faire face aux échéances des divers emprunts qu'elle a contractés* ». Il a également été décidé « *qu'aucune opération immobilière nouvelle ne serait confiée à la SOREMA qui sera dissoute en 1980* », le personnel de cette *société étant licencié* depuis le mois de janvier 1979.

C'est donc un bilan financier largement déficitaire que présente la SOREMA avant de mettre la clef *sous la porte* quatorze ans après sa création. Le 27 septembre 1966, cette société était transformée en société d'économie *mixte*. Huit mois plus tard, une convention signée avec *la Ville de Paris* chargeait la SOREMA de la *rénovation* et de la restauration du Marais. La Ville de *Paris détient 51 % de son capital.*

Différentes contraintes ont pesé lourdement sur la SOREMA dès le début de son intervention pour réhabiliter les 3,5 hectares dont elle avait la charge *au milieu du secteur sauvegardé* du Marais. Elle n'avait pas de fonds propres, ce qui la conduisait à financer la totalité de la promotion par des emprunts. La collectivité *n'étant maîtresse que d'une* partie des sols ou des immeubles, les opérations projetées ont demandé de longs délais de préparation et de réalisation. L'insuffisance *des moyens de relogement* sur place a contraint la SOREMA à faire ses opérations au coup par coup. L'achèvement des programmes engagés a donc été plus long que prévu. « *C'est là un des motifs essentiels du renchérissement progressif de l'opération* », a déclaré, *lundi dans la soirée à l'Hôtel de Ville*, M. Pierre Dangles (R.P.R.) en ouvrant le dossier de la SOREMA.

La dégradation financière de cette société, présidée par M. Philippe Mithouard, conseiller de Paris (centriste), *n'est apparue clairement* qu'en 1977. Elle est devenue grave en 1978.

Les responsables de la SOREMA ne s'attendaient-ils pas, dès 1973, à une telle « catastrophe » ? A cette époque, la société se lançait dans la luxueuse opération du Parc royal, sans aucune garantie de la Ville de Paris. Elle y construit cent trente-huit appartements avec un crédit du Comptoir des entrepreneurs. La convention précisait que la SOREMA pourrait obtenir, dès mai 1977, des avances sur les appartements vendus à condition que, à cette date, 56 % *de la totalité des logements aient* trouvé acquéreur. Désormais, le sort financier de la société était lié à la réussite de l'opération Parc royal. Elle escomptait un bénéfice de 29 mil*lions de francs dont les effets en* trésorerie commenceraient à se faire sentir en 1978. Or, deux ans après la commercialisation du Parc royal, seulement 20 % des surfaces étaient *vendues. Il ne fallait donc plus* compter sur les bénéfices de l'opération pour éponger le déficit.

Les dépenses de l'ensemble des opérations menées par la SOREMA se montent à 212 millions de *francs et les recettes encaissées* (ou escomptées) à 183 millions : différence, 29 millions. Les causes de ce déficit qui a augmenté de 17 millions depuis juillet 1978 sont imputables *notamment, selon le rapport* présenté par M. Dangles, aux agios financiers relatifs au Parc royal et à la pénalisation éventuelle pour défaut de remboursement, à bonne date, des dettes à la Caisse des dépôts. L'avance consentie par la Ville permet *donc de régulariser une trésorerie* exsangue. Mais les finances de la Ville de Paris, elle-même en situation difficile, *n'avaient pas besoin*, dans les circonstances actuelles, *d'une telle « ponction », qui a tous* les risques d'être une avance à fonds perdu.

● *Le Club de l'Horloge* (majo*rité*) *a organisé un colloque sur le* thème « L'Etat, pour quoi faire ? » qui a abouti aux propositions suivantes : abolition progressive de la carte scolaire, création d'un système de chèque-éducation que l'étudiant pourrait présenter à l'établissement de son choix dans le cadre de l'autonomie financière des établissements ; diversification du statut de la fonction publique pour mieux répondre aux besoins des usagers et aux aspirations des agents, et décentralisation de l'Agence nationale pour l'emploi. MM. Michel Aurillac, député R.P.R. de l'Indre, et Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, ont été chargés de traduire ces objectifs en propositions de loi.

RAPATRIÉS

NOUVELLE POLÉMIQUE A PROPOS DU FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LES FRANÇAIS MUSULMANS

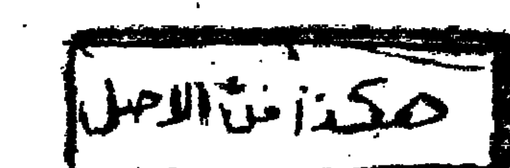
Une nouvelle polémique oppose le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés à l'un des membres de la *Commission nationale* pour les Français musulmans à propos du *fonctionnement de cette instance*, lequel avait déjà suscité diverses critiques, en *novembre dernier*, de la part de la Confédération *des Français musulmans rapatriés* d'Algérie (*le Monde* daté *12-13 novembre 1978*). Cette fois, le secrétariat d'Etat que dirige M. Jacques Dominati se trouve en conflit avec M. Ahmed Kaberseli, président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'A.F.N.

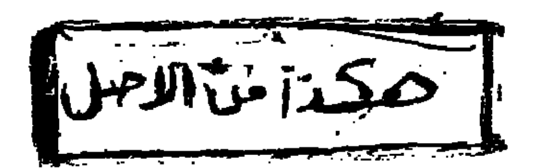
Dans une lettre *en date du* 9 avril adressée aux membres de la Commission nationale pour les Français musulmans, M. Dominati reproche à M. Kaberseli d'avoir diffusé « *une diatribe contre l'articulation et l'organisation des travaux de la commission* » et d'avoir pris « *directement à partie* », à ce sujet, le vice-président de celle-ci, qui en est le principal animateur, M. André-Jean Villeneuve, chargé *de mission au sein de son cabinet.*

Le secrétaire d'Etat fait allusion à une *note récemment* adressée à l'Elysée par M. Kaberseli, *dans laquelle ce dernier* préconisait de « *réformer les méthodes de travail* » de la *commission* nationale, tout en accusant d'« *incompétence* » le collaborateur de M. Dominati.

Le président du Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans a écrit de nouveau, le 18 avril, à l'Elysée, déclarant notamment : « *Ce n'est pas en niant les problèmes qu'on les résout, ce n'est pas en distribuant un satisfecit au vice-président que l'on fera taire ceux qui estiment que la commission est de moins en moins crédible. (...)* »

● *Le mouvement du Recours* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) organise le mardi 24 avril à 20 h. 30 au Cercle républicain, à Paris, un dîner-débat consacré aux problèmes de rapatriés, en présence des membres de l'inter-groupe parlementaire chargé de ce dossier.





PUBLICITÉ

COMMUNIQUÉ PAR JOURS DE FRANCE

UN STYLE
Vme RÉPUBLIQUE

En vue de créer un style Ve République, M. le ministre de l'Industrie a prévu :

— d'une part, la mise en place d'une procédure d'aide à la création sous la forme de l'organisation d'un concours annuel et d'une exposition publique des œuvres primées de meubles et accessoires de l'ameublement, en faisant appel aux industriels et artisans aussi bien à Paris qu'en province ;

— d'autre part, l'octroi d'avances assises sur les dépenses engagées à cet effet aux entreprises justifiant d'un véritable programme de création.

Cela revient à faire chaque année une mini-exposition des arts décoratifs. Les magasins d'ameublement et les magasins de nouveautés voudront certainement exposer les modèles primés de meubles, sièges, tissus, papiers peints, lustrerie, porcelaine, etc., qui seront vendus non seulement aux particuliers mais également aux restaurants, casinos, etc., qui sont toujours à l'affût de la nouveauté. Les acheteurs étrangers suivront.

Le processus de cette opération sera le suivant :

1° *la création d'un jury;*
2° *le mode de subvention pour les projets présentés par les artisans;*
3° *la date de présentation des projets;*
4° *la date de présentation des modèles réalisés;*
5° *l'attribution des prix aux modèles primés;*
6° *l'exposition publique des objets primés.*

Pour mettre au point ce processus, il est envisagé, dès octobre prochain, de demander aux fabricants et artisans de meubles, sièges, tissus, papiers peints, lustrerie, porcelaine, etc., de Paris et de la province, de présenter au jury les modèles qu'ils ont déjà réalisés, qu'ils jugent les plus intéressants et, parmi ceux-ci, ceux qui seront primés feront l'objet d'une première exposition publique.

Seront ainsi récompensés les ouvriers d'art qui constituent une des richesses de la France, trop oubliée jusqu'ici.

Marcel Dassault,

Député de l'Oise

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

Les évêques insistent sur le droit des consciences et mentionnent le côté positif de la loi de 1975 sur l'interruption volontaire de grossesse

Non sans solennité, l'épiscopat français a présenté et commenté à l'intention des journalistes la déclaration sur l'avortement accompagnée, on le sait, d'un dossier « conjoncturel » (« le Monde » du 24 avril). De nombreux spécialistes, clercs ou laïcs, entouraient le vice-président de la Conférence épiscopale, Mgr Jean Vilnet, le président de la commission sur la famille, Mgr Gilbert Duchêne, et le secrétaire général de l'épiscopat, l'abbé Gérard Defois.

Conférence quelque peu mouvementée : les problèmes sexuels hantent la hiérarchie, et l'auditoire n'a pas hésité à manifester diverses réserves. Les orateurs se sont donné beaucoup de mal pour légitimer un texte parfois elliptique ou ambigu et faire état de leurs sentiments humanitaires. « *Nous voulons éclairer avec netteté, mais sans écraser ni aveugler* » (Mgr Vilnet). « *C'est aux catholiques que nous nous adressons*, renchérit Mgr Duchêne, *car nous tenons à respecter le pluralisme et nous n'entendons pas imposer notre morale aux autres.* » Intéressante restriction, caractéristique de l'Eglise d'aujourd'hui qui est loin d'avoir toujours pratiqué cette attitude.

L'épiscopat se défend d'autre part, de vouloir se substituer au législateur, mais il reproche à la loi en vigueur d'avoir abouti *volens nolens* à une régression morale de la conscience collective. Il ne s'agit pourtant pas, dans la pensée des orateurs, de nier le côté positif de la loi sur l'avortement. Précision à retenir, car elle n'apparaît nulle part dans le texte publié.

Désordre et culpabilité

D'autre part, le commentaire de Mgr Duchêne apporte quelque clarté qu'on aurait aimé trouver dans la déclaration. Quelqu'un qui se fait avorter ou qui participe à un avortement « *ne commet pas toujours une faute grave. Nous ne prenons pas en compte ce qui se passe dans les consciences de certaines personnes qui se trouvent dans des situations qui leur apparaissent sans issue* ».

Autrement dit, les évêques s'efforcent de distinguer le domaine subjectif du domaine objectif. Ce qui est « *toujours un désordre n'est pas toujours coupable* » : cette formule-clé avait été utilisée telle quelle à Lourdes, en 1968, par l'épiscopat au lendemain de l'encyclique *Humanae vitae* traitant notamment de la contraception (1). *Mais si cette* idée reflète le point de vue de l'épiscopat, qui s'appuie en cela sur la théologie morale la plus sûre, elle est loin de ressortir nettement de la présente déclaration qui affirme : « *L'avortement est une faute grave.* » Si le mot « faute » est ici pris dans le sens de désordre moral objectif et non dans son sens subjectif courant que lui donne l'immense majorité des gens, il aurait fallu le dire ou, à tout le moins, joindre une note explicite en ce sens.

Il serait plus simple de reconnaître qu'après avoir rédigé au moins huit versions, le texte final est le résultat d'une sorte de compromis entre évêques de diverses tendances. Leurs auteurs et leurs experts n'ont sans doute pas su se mettre d'accord sur cette proposition de bon sens : « *En certains cas l'avortement peut être un moindre mal* », formule qui résume la position du protestantisme.

Interrogé sur la déclaration de cinquante-cinq chrétiens dont onze prêtres (*le Monde* du 21 avril), Mgr Duchêne a précisé ce qui suit : « 1° *Nous sommes tout à fait d'accord sur le passage suivant* : « Nous ne pouvons accepter qu'on dise qu'en tout état de cause, tous ceux et toutes celles qui pratiquent ou subissent un avortement commettent une faute grave. » (2) ; 2° *Mais nous disons non au paragraphe suivant* : « Que nos Eglises reconnaissent la légitimité morale de l'attitude de ceux et de celles qui, dans une situation grave, volent dans l'interruption de la grossesse un suprême recours. »

Enfin, le Conseil permanent n'a pas jugé opportun de brandir la peine canonique d'excommunication *ipso facto*. Les orateurs s'en sont expliqués en faisant remarquer que cette peine « *ne peut atteindre son but* [en France] *qu'auprès de personnes ayant un sentiment très fort d'appartenance à l'Eglise et que toute sanction trop souvent transgressée s'émousse dans l'opinion* ».

Une note sur l'excommunication, de plusieurs pages, a été remise à la presse. Extrayons-en cette double affirmation : « *L'Eglise déclare que le délit d'avortement est sanctionné* ipso facto *par l'excommunication. Il s'agit d'une présomption que la responsabilité morale est engagée. L'Eglise parle de ce qui se voit et peut se juger. Le degré de responsabilité morale appartient au secret des consciences et de Dieu. Nul, pas même l'Eglise ne peut en juger de l'extérieur.* »

Une journaliste de *France catholique* a regretté que le texte épiscopal n'ait pas consacré un paragraphe à « *la situation injuste qui est faite à la femme* ».

Une occasion manquée effectivement dont la mise en évidence par la presse a pris de court les orateurs.

Au total, nombreux seront les chrétiens *qui regretteront non* seulement les lacunes du texte des évêques, un certain flou doctrinal et un dosage hésitant entre le oui et le non. Quoi qu'il en soit, le commentaire oral qui a été fait de la déclaration par les évêques entrouvre des portes que la déclaration semblait quelque peu ignorer.

HENRI FESQUET.

(1) Avec une belle franchise, Mgr Duchêne a reconnu que la réflexion catholique sur la contraception était « *loin d'être terminée* ». Ne pourrait-on en dire autant à propos de l'avortement ?

(2) Comment concilier cet aval avec la déclaration épiscopale qualifiant sans restriction de « *faute grave* » l'avortement ?

● *Le Front national* a rappelé, le 22 avril, dans un communiqué, « *son opposition irréductible à la loi scélérate responsable de la dénatalité. Ce crime contre la nation*, poursuit le Front national, *a été perpétré par une majorité de rencontre incluant avec les communistes et les socialistes un grand nombre de gaullistes et des amis de M. Giscard d'Estaing.*

» *Le Front national combattra pour l'abrogation de la loi Veil et continuera d'exiger une politique familiale hardie capable de sauver l'avenir français et européen.* »

La « loi Veil »

Le texte désigné par ses adversaires — comme par ses partisans — sous le nom de « loi Veil » est, dans les termes officiels, la « loi du 17 janvier 1975 », *portant sur* l'« interruption volontaire de la grossesse ». *Le projet défendu devant l'Assemblée nationale par Mme Simone Veil au titre du ministère de la santé faisait suite à un autre texte, élaboré au cours de la précédente législature — avant la disparition du président Pompidou — et essentiellement préparé au cabinet de M. Jean Taittinger, alors ministre de la justice.*

Le projet de loi défendu par Mme Simone Veil devant les députés, six mois après l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République — M. Jacques Chirac étant premier ministre, — avait été présenté aux sénateurs par M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, et Mme Simone Veil. Cette double tutelle — ministères de la santé et de la justice — s'explique par le fait que le texte impliquait une modification de l'article 317 du code pénal, « suspendu » pour cinq ans.

La « loi Veil » pourrait donc être aussi bien dénommée « loi Chirac » ou « loi Giscard ».

Rappelons que le texte n'aurait pas été adopté sans le vote des députés de l'opposition, puisque, lors du scrutin du 29 novembre 1974, 99 seulement des 291 députés membres des trois groupes de la majorité d'alors ont voté en faveur du texte. Mais la répartition des votes au sein des groupes de la majorité n'avait pas été homogène, loin de là : 51 % des réformateurs, 31 % des députés U.D.R. et 26 % des républicains indépendants s'étaient exprimés en faveur du changement. La quasi-totalité des députés de gauche avaient voté le projet : 105 socialistes et radicaux de gauche (sur 106) et 73 communistes (sur 74).

DÉFENSE

EN VENDÉE ET EN LOIRE-ATLANTIQUE

La manœuvre nationale Exentia-1979 a mis l'accent sur la guerre électronique et la coordination entre civils et militaires

Luçon (Vendée). — Décidément, les organisateurs de la manœuvre Exentia jouent de malchance. En 1978, cet exercice national interarmées avait dû être annulé, les armées françaises ayant été engagées dans des opérations extérieures, en vraie grandeur, ou dans la lutte contre la pollution en Bretagne par le pétrolier *Amoco-Cadiz*. Cette année, le mauvais temps a contraint l'état-major à ajourner certaines des phases de la manœuvre Exentia-1979 qui a commencé dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 avril en Vendée et en Loire-Atlantique, et qui s'achèvera jeudi 26 avril.

En particulier, pour des raisons de sécurité, des assauts aéroportés ont été différés de vingt-quatre ou trente-six heures, et le nombre des débarquements de commandos assaillants a été réduit à moins d'une vingtaine en deux nuits.

Dirigée par le général de Boisfleury qui exerce ses fonctions par délégation du général Méry depuis qu'un texte récent le place, comme inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire (DOT), sous les ordres directs du chef d'état-major des armées, la manœuvre Exentia-1979 a mobilisé 7 000 hommes du parti « jaune », simulant l'agresseur venu de l'océan et commandé par le général Lacaze, à 10 000 hommes des forces « vertes », chargées de rejeter l'adversaire à la mer, sous le commandement du général Morens.

Les deux partis, soutenus par leur aviation et leur marine respectives, avaient prévu d'en découdre en terrain libre — ce qui laisse aux exécutants une initiative presque complète — dans un carré de 100 kilomètres de côté, en Vendée et dans le sud de la Loire-Atlantique, dans une région qui n'avait pas vu de grandes manœuvres depuis 1967.

Pour la circonstance, il a été supposé que l'Etat vert (la France), après avoir pris des mesures de précaution à ses frontières continentales face à une instabilité politique qui se développe en Europe, doit brutalement affronter des préparatifs offensifs d'un Etat jaune (un pays insulaire, sans doute imaginaire,

De notre envoyé spécial

situé en Atlantique) qui conteste au précédent Etat l'exploitation de fonds sous-marins en litige.

Par des actions destinées à paralyser l'infrastructure civile et militaire du pays vert pour, ensuite, établir une tête de pont sur La Roche-sur-Yon et foncer en direction de Parthenay et d'Angers, « *l'Etat jaune*, est-il notamment indiqué dans le dossier d'exercice, *semble par conséquent entreprendre une action qui, mettant à profit les difficultés continentales de l'Etat vert, lui permettra de saisir un gage et d'imposer une solution conforme à ses visées économiques* ».

Le gouverneemnt vert décide la mise en garde, la mobilisation et la *mise en œuvre de la DOT sur* l'ensemble du territoire, ce qui implique la coopération des états-majors de zones de défense avec diverses administrations civiles.

Chasse aux sorcières

Certes, le général de Boisfleury prend bien soin d'expliquer que les militaires, manquant d'imagination, ont besoin d'un scénario qui rende crédible une manœuvre sur le terrain. Mais un thème d'exercice est rarement innocent ou neutre. On ne peut manquer de noter que les états-majors, en France, prêtent de plus en plus d'attention, désormais, à l'éventualité, dans un climat international détérioré, d'attaques de diversion ou de « *prises de gages* » sur le sol national par un adversaire qui prendrait délibérément l'initiative de conquérir un espace de manœuvre pour y installer, ultérieurement, un deuxième échelon de forces et négocier son retrait en présentant d'autres revendications à satisfaire.

Exentia-1979 a mis l'accent sur la *recherche du renseignement* — avec, notamment, la gendarmerie et des équipes du 13e régiment de dragons parachutistes de Dieuze spécialisées dans les missions dites d'« intelligence » au sens anglo-saxon du terme — et sur la guerre électronique pour écouter, localiser, brouiller et, le cas échéant, « intoxiquer » les émissions adverses, grâce à des moyens adaptés du 44e régiment de transmissions de Landau et des avions DC-8 Sarigue ou Noratlas Gabriel de l'armée de l'air.

« *Les armées françaises font un effort croissant dans ce domaine de la guerre électronique*, précise le dossier d'exercice. *L'originalité de la guerre électronique est de s'exercer en permanence dès le temps de paix. Elle est une arme de la crise, souple et permettant de manifester sa volonté sans que cela soit irrémédiable.* »

A propos de la coopération civilo-militaire, le général de Boisfleury estime : « *Il ne s'agit pas de se livrer à une quelconque chasse aux sorcières, mais de mettre l'administration civile en situation de faire face à des mouvements de panique, de s'occuper des réfugiés, de remédier à des destructions graves, d'assurer la protection de la population, de maintenir l'ordre public et d'appuyer les opérations militaires, en dégageant les itinéraires par exemple.* »

Pour marquer la participation de civils à Exentia-1979, neuf cents réservistes ont été rappelés ; les affaires maritimes et les douanes ont fourni des vedettes de surveillance ; la population a été invitée à rechercher le renseignement ; des représentants du premier ministre et du ministre de l'intérieur ont siégé au centre opérationnel des armées enterré à Paris sous le ministère de la défense et, localement, des salles de situation ont été mises sur pied dans les centres de renseignement et de coordination (C.R.C.) qui tiennent à jour les informations et les moyens destinés aux autorités civiles et militaires appelées à coordonner leurs actions.

JACQUES ISNARD.

● *L'ingénieur général de l'armement Jean Tison* a été reconduit dans ses fonctions de président du directoire de la Société nationale des poudres et explosifs (S.N.P.E.).

● *Un jeune soldat du 58e régiment d'artillerie* à Douai (Nord), M. Patrice Guy, vingt ans, s'est pendu, jeudi 19 avril, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Loos-lès-Lille, où il était détenu depuis le 11 avril pour désertion. Il avait été incorporé en août 1978 et avait déjà été condamné une première fois pour désertion.

ÉDUCATION

Après quinze ans de coopération entre la France et l'Allemagne

Des universitaires soulignent la faiblesse des échanges d'étudiants et d'enseignants

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) vient de réunir à Paris une centaine d'universitaires, parlementaires et journalistes des deux pays pour un « colloque universitaire franco-allemand ». Les participants ont fait le point des échanges universitaires entre la France et la République fédérale d'Allemagne depuis l'existence de relations entre les deux Etats et surtout depuis le traité franco-allemand de 1963.

On compte actuellement en France une trentaine de professeurs *allemands (associés)*, quelque cent dix lecteurs et exactement deux mille trois cent trente-sept étudiants allemands inscrits dans les universités françaises — dont cinq cent cinquante-quatre « romanistes » qui étudient spécifiquement la langue française. Dans « l'autre sens », les effectifs sont moindres : à peine deux milliers d'étudiants français en Allemagne et guère plus d'une vingtaine de professeurs.

La France et l'Allemagne fédérale, partenaires privilégiés ? Pour les échanges économiques, certainement, mais pas pour les échanges universitaires. Les Etats-Unis ou la Côte-d'Ivoire, qui ne sont pourtant pas nos voisins et ne figurent pas non plus parmi nos tout premiers *partenaires commerciaux*, envoient chaque année plus d'étudiants en France que l'Allemagne fédérale.

Pourquoi cette modestie des échanges entre deux pays voisins si étroitement associés économiquement et, depuis 1963, liés par des accords particuliers de coopération ? Pour M. Pierre Grappin, professeur de littérature allemande à l'université de Metz — et ancien doyen de la faculté des lettres de Nanterre — « *beaucoup trop d'obstacles gênent encore la circulation des étudiants et des professeurs* ». On a réduit les bourses, qui sont pourtant « *un investissement très rentable* », et on n'a rien fait pour encourager les séjours chez l'autre. Les étudiants allemands craignent de perdre leur bourse en allant à l'étranger.

Quant aux enseignants des deux pays, ils hésitent à s'éloigner longtemps de leur université de peur de trouver la place prise à leur retour... ou purement et simplement supprimée. « *Il faudrait donner un signe « plus » à l'expatrié en valorisant son séjour à l'étranger* », a demandé M. Grappin. C'est actuellement le contraire dans la plupart des cas.

Pour M. Pierre Tabatoni, délégué aux relations universitaires internationales et directeur de cabinet au ministère des universités, le traité franco-allemand de 1963 a eu au moins un mérite : celui de faire mentir la tradition qui voulait que « *les scientifiques français et allemands se rencontrent plus souvent à Harvard ou Princeton qu'à Paris ou Francfort* ». C'est en effet autour de la recherche scientifique et technique que les échanges ont été le plus nourris ces dernières années entre la France et la R.F.A. Ainsi, près de cinq cents chercheurs français *ont accompli* des missions en Allemagne fédérale en 1978.

On peut citer encore l'Institut supérieur de technologie de Sarreguemines (1), qui a ouvert ses portes à la dernière rentrée ; l'Institut de radio-astronomie millimétrique qui, depuis le 4 avril 1979, associe le Centre national de la recherche scientifique et le Max-Planck Institute ; ou encore le réacteur à hauts flux de Grenoble, qui associe également la recherche entre les deux pays.

« Un problème politique »

Toutefois, a reconnu M. Tabatoni, « *le niveau atteint reste insuffisant pour deux pays si étroitement associés* ». Sur les vingt-cinq départements universitaires où l'on étudie la littérature et l'histoire franco-allemandes, cinq seulement s'intéressent à la société contemporaine. Sur les quarante-quatre accords passés entre universités françaises et allemandes, « *une quinzaine seulement sont porteurs d'avenir* » — les autres se contentant de consacrer des jumelages trop généraux, voire diplomatiques. Enfin, le problème des équivalences de diplômes reste pratiquement entier puisque seuls jusqu'à présent — depuis février dernier — la médecine, les sciences économiques et les sciences politiques ont fait l'objet d'accords dûment signés.

« *La France est en train de suivre le mauvais exemple de l'Allemagne* », a observé M. Hansgerd Schulte, président de l'Office allemand d'échanges universitaires, faisant allusion à la *politique linguistique* qui consiste à consacrer l'allemand et le français comme langues « difficiles », donc comme instruments de sélection. En ce sens, la République fédérale d'Allemagne et la France se ressemblent trop : qu'il s'agisse de bourses aux étudiants, des perspectives de carrière des enseignants, du chômage des jeunes qui interdit d'aller « *perdre un an à l'étranger* », ou encore de l'apprentissage des langues, les *deux pays* connaissent les mêmes problèmes et n'éprouvent guère le besoin d'échanger leurs étudiants et leurs enseignants.

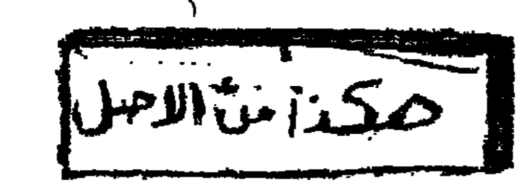
« *C'est un problème politique* », a constaté M. Schulte, rejoignant sur ce point M. Joseph Rovan, professeur à l'université de Paris-VIII-Vincennes, qui a observe pour sa part que « *les deux gouvernements n'ont pas créé dans le domaine de la coopération franco-allemande un cadre institutionnel et des incitations véritablement déterminantes* ». Mais l'autonomie universitaire — traditionnelle en République fédérale d'Allemagne, et acquise en France depuis 1968 — peut-elle s'accommoder des « incitations » gouvernementales ? C'est en tout cas une bonne excuse pour ignorer le voisin.

ROGER CANS.

(1) L'Institut de Sarreguemines délivre, au terme de trois ans d'études, un diplôme reconnu dans les deux pays, c'est-à-dire une « licence » française et un diplôme allemand équivalent.

● *Le Congrès international des professeurs d'espagnol* aura lieu les 28, 29 et 30 avril à la faculté des lettres de Nancy. Il est organisé par l'Association culturelle hispanique de Lorraine en collaboration avec l'Asociación Europea de profesores de Español (A.E.P.E.), dont le siège est à Madrid.

★ Renseignements et inscriptions : Mme Joëlle Gerain-Guibert, vice-présidente de l'A.E.P.E., résidence Le Baulieu B, rue du Maréchal-Juin, 85000 La Roche-sur-Yon, tél. : (51) 37-56-16.



Le Monde
DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

INCANDESCENCE, FLUORESCENCE ET LAMPE A DÉCHARGE

L'ampoule électrique a encore beaucoup d'avenir

par XAVIER WEEGER

Il y aura bientôt cent ans, l'*Américain* Thomas Edison inventait la première lampe électrique à incandescence. C'était le 19 octobre 1879. Ce petit objet qui éclaire aujourd'hui nos maisons nous paraît anodin. « Je rendrai l'éclairage si bon marché, affirmait Edison, qu'il n'y aura plus que les riches qui pourront faire brûler des bougies. »

***L'éclairage électrique nous est devenu* aujourd'hui indispensable, et il nous *paraît fort* naturel *d'appuyer sur* un interrupteur, de nous promener dans des rues éclairées « a giorno », de brancher les feux de route de notre voiture ou *d'admirer les devantures éclairées des* magasins.**

Comme bien d'autres domaines de la technique, l'éclairage électrique a évolué depuis son invention. Et les trois principales sortes de lampes électriques — lampes à incandescence, lampes fluorescentes, lampes à décharge — offrent une multitude de possibilités à l'« élairagiste » *qui a appris à économiser* l'énergie tout en jouant avec les tons et les couleurs. *L'apparition récente, dans les rues de nos* agglomérations, de ces nouvelles ampoules (au « sodium haute pression ») donnant une lumière orange assez « chaude » en *témoigne* ; et ces dernières lampes mises au point ont une efficacité (mesurée en lumens par watt) de sept à huit fois supérieure à celle des lampes à incandescence les plus couramment utilisées dans l'habitat. C'est-à-dire qu'elles consomment, à intensité lumineuse égale, *sept à huit fois moins d'énergie électrique*... Et les travaux en cours permettent d'espérer l'apparition sur le marché, d'ici quelques années, de nouvelles ampoules *ayant une efficacité excellente*, avec de très bonnes qualités de lumière (couleurs, tons). L'ampoule électrique a encore beaucoup d'avenir.

De la double hélice de tungstène au sodium à basse pression

L'AMPOULE électrique la *plus couramment utilisée* dans l'éclairage domestique, la *lampe à incandescence* qu'a inventée Edison, a fort peu évolué dans son *principe depuis* plus de quarante ans. Elle utilise toujours un filament de tungstène enroulé suivant une double hélice. Elle fonctionne en atmosphère d'argon (c'est le cas le plus courant) ou en atmosphère de krypton. Dans les deux cas, le gaz rare est, quand l'ampoule est froide, à une pression de 600 millimètres de mercure (la pression atmosphérique normale est de 760 mm de mercure). En fonctionnement, le gaz que contient l'ampoule est porté à environ 150°C, *et la pression interne* est à peu près égale à la pression atmosphérique.

Il serait théoriquement intéressant d'avoir une pression interne plus forte ; malheureusement, *cela* rendrait très difficile la fermeture de la base de l'ampoule. Cette opération se faisant à la température de fonctionnement, *on risquerait, en effet*, de ne pas pouvoir maintenir une *pression interne forte, le gaz* tendant à s'échapper, et à empêcher la solidification normale du verre en fusion. D'autre part, une haute pression interne élevée risquerait de poser des problèmes de sécurité pour des ampoules destinées à être manipulées sans grandes précautions.

Par rapport aux lampes à atmosphère d'argon, les lampes au krypton sont un peu plus chères : le krypton est beaucoup plus rare dans l'atmosphère que l'argon : une partie pour un million en volume contre une partie pour cent (1) : mais, comme la *température du filament y* est un peu plus élevée (2750 K — *degrés absolus — contre* 2700 K), leur lumière est plus blanche.

Le grand problème des lampes à incandescence est celui de la durée de vie du filament de tungstène : ce métal tend, en *effet, à s'évaporer dans l'atmosphère* de l'ampoule, et à se *déposer sur ses parois, qu'il* noircit d'une manière caractéristique. *Pour les ampoules à filament* doublement spiralé, les plus courantes aujourd'hui, on estime que le fil de tungstène — qui est obtenu non pas par fusion, mais par des techniques de métallurgie des poudres — se rompt dès qu'il a perdu 2 à 3 % de son poids. La perte de poids ne se fait pas, en effet, de manière uniforme : elle est particulièrement importante dans les zones de plus forte température (les points chauds. C'est une des raisons pour lesquelles on introduit quelques impuretés dans le tungstène au cours de sa fabrication, de manière à le rigidifier afin d'éviter les contacts entre *deux* spires voisines qui provoqueraient des courts-circuits *locaux*.

Ces impuretés ont un autre rôle : à haute température, le tungstène, qui est cristallisé, *tend à former un monocristal* ; les impuretés agissent de manière *que cette « cristallisation généralisée »* s'opère plus spécialement dans l'axe du filament ; si elle se faisait perpendiculairement à cet axe, la rétraction au moment du refroidissement (quand on éteint l'ampoule) provoquerait des risques de rupture.

Un « cycle de régénération »

Pour ralentir cet amincissement local du filament de tungstène, qui finit par provoquer *la mort de la lampe*, une solution très couramment utilisée *aujourd'hui consiste* à ajouter un halogène aux gaz inertes que contient l'ampoule : de l'iode dans les premiers temps (c'est la fameuse lampe à iode, très largement utilisée dans l'automobile), mais aussi, aujourd'hui, du brome ou des composés organiques de l'un ou l'autre, comme le dibromométhane.

Dans ces lampes aux halogènes, le tungstène qui s'évapore se combine à haute température (plus de 250° C) avec l'halogène pour former un composé gazeux. Si ce composé rencontrait une paroi suffisamment froide, il s'y redéposerait, et c'est pour cela que les lampes aux halogènes *sont toujours relativement* petites par rapport à leur puissance ; *on réalise ainsi une sorte* de « cycle de régénération », car la molécule de composé halogène-tungstène finit par se retrouver au contact du filament, où elle se redissocie et redépose le tungstène. Au total, les lampes à halogènes vieillissent et noircissent beaucoup moins vite que les autres lampes à incandescence.

Toutefois, leurs parois devant être maintenues à une température relativement *élevée, elles* doivent, en général, être réalisées *en quartz (verre de silice) et non* en verre ordinaire, d'où leur prix plus élevé. Leur *flux* lumineux étant pratiquement constant, les ampoules aux halogènes sont particulièrement adaptées à la réalisation de systèmes optiques de toutes sortes (projecteurs, par exemple d'automobiles, feux tricolores en *Grande-Bretagne et en* Allemagne), mais, du fait de leur *température élevée* de fonctionnement, elles exigent quelques précautions et ne devraient pas pouvoir prétendre à un usage massif, par exemple pour l'éclairage domestique.

Si les lampes à incandescence ont encore une telle importance, surtout si l'on considère leur faible efficacité lumineuse qui ne s'est pas améliorée depuis quarante *ans (13,8 à 15 lumens* par watt pour une ampoule de *60 watts d'une durée de vie* moyenne de mille heures) (2), *c'est sans doute largement* à cause de leur faible coût et de leur très grande simplicité de mise en œuvre : le filament incandescent est, en effet, directement branché sur la tension du secteur.

Tel n'est pas le cas de l'autre famille de lampes électriques, les lampes à décharge, dont les lampes fluorescentes font partie. Dans ce cas, la lumière est produite non par un corps porté à haute température, mais par le passage d'un courant alternatif à travers une colonne de gaz. Ce dernier est, la plupart du temps, un mélange contenant un gaz rare comme l'argon, mais l'élé*ment actif est une vapeur métal*lique, mercure ou sodium.

Si l'on mettait directement les deux *extrémités de la colonne de gaz sous la tension électrique du* secteur, on aurait quelques difficultés, compte tenu des caractéristiques électriques des gaz qui provoqueraient un court-circuit, la résistance du circuit tendant à baisser. C'est pour cette raison que toutes les lampes à décharge sont munies d'un dispositif, qu'on appelle le ballast, *destiné à limi*ter la tension aux bornes de la *colonne de gaz, et donc l'intensité* du courant : pour une lampe de

LES TROIS FAMILLES DE LAMPES

2000 — 1979 — 1950 — 1900 — 1879 — 1850 — 1800

DÉCHARGE: Air — Bougie Jablochkoff — Arcs à charbons — Xénon — Mercure — Sodium — Lampe à vapeurs de sodium à basse pression — Lampe à vapeur de sodium à haute pression

FLUORESCENCE: Moyenne pression — Basse pression — Haute pression — Lampe Cooper-Hewitt — Lampe fluorescente — Lampe à vapeur de mercure à haute pression — Lampe à ballon fluorescent — Lampe aux halogénures — Lampe à lumière mixte

INCANDESCENCE: Carbone — Lampe Nernst — Osmium — Tantale — Vide — Tungstène — Azote — Argon — Krypton — Tungstène Halogène

220 watts, la tension réellement appliquée au gaz est d'environ 100 volts.

Le *ballast* a aussi une autre fonction essentielle : celle de provoquer *l'ionisation initiale des* molécules de gaz, qui requiert une *tension beaucoup plus forte* (parfois de l'ordre du millier de volts ou plus) que la tension qui sera ensuite nécessaire pour « *entretenir* » cette ionisation.

Les lampes à décharge les plus couramment utilisées sont les lampes fluorescentes (qui sont *parfois appelées, tout à fait* improprement, « tubes au néon »). Le gaz actif dans ces lampes est du mercure sous très basse pression (10 millièmes de millimètres de mercure). Excités par le passage du courant électrique, les atomes de mercure produisent un rayonnement presque pur d'ultraviolets invisibles. Une substance *fluorescente* est placée sur la paroi interne de l'ampoule, où elle convertit cette « lumière *invisible* » *en lumière visible*. Les tubes fluorescents doivent travailler à basse température (37 °C environ) : si la température s'élevait elle donnerait lieu à un phénomène d'« autoabsorbance » ; en effet, une agitation thermique plus intense de la vapeur de mercure accroîtrait fortement les chances de voir les atomes de mercure réabsorber le rayonnement émis, et ferait donc baisser le rendement.

Pratiquement toutes les recherches *sur* les lampes fluorescentes ont porté, et portent encore, sur les substances fluorescentes, en vue *d'obtenir* une lumière aussi satisfaisante que possible, notamment *pour* le « rendu de couleur ».

Les tubes fluorescents ont une bonne efficacité lumineuse (60 à 65 *lumens par watt*), *et* une durée de vie très longue : leur « mort », le plus souvent provoquée par la destruction progressive des électrodes qui envoient la décharge dans la colonne de gaz, ne survient en moyenne qu'après dix *mille* heures de fonctionnement (contre mille *pour les lampes à incandescence*) ; toutefois, compte tenu de la perte progressive d'efficacité et de qualité de la lumière, les constructeurs en préconisent le remplacement après cinq mille cinq cents à six mille heures de fonctionnement.

Les ballons fluorescents qui ont été largement utilisés, depuis 1955, pour l'éclairage public, sont des intermédiaires entre les lampes fluorescentes et les lampes à décharge qui utilisent directement, sans le transformer, le rayonnement produit par le gaz excité. Dans ces lampes, dont l'ampoule a une forme ovoïde caractéristique, c'est encore du mercure qui est mis en œuvre, mais cette fois à haute pression (en fonctionnement, la pression interne est de l'ordre de la pression atmosphérique).

Le mercure produit dans ces conditions quatre rayonnements *visibles (un violet, un bleu, un* vert et un jaune) et un rayonnement ultraviolet. La lumière qui serait ainsi *diffusée* ne comprenant pas de rouge, une substance fluorescente est ajoutée, convertissant en rouge le rayonnement ultraviolet ; il *s'agit* du phosphovanadate d'yttrium, qui est le pigment utilisé pour donner la couleur rouge sur les écrans de télévision.

Dans les lampes à décharge proprement dites, plus de substance fluorescente : la lumière est directement « fabriquée » par l'atmosphère gazeuse excitée.

Certains fabricants ajoutent au mercure des iodures métalliques, une nouvelle fois nécessaires pour ajouter à la lumière du mercure *la composante* rouge qui lui fait défaut. Ces lampes *sont* encore d'un usage *assez* limité en Europe, où elles sont *surtout mises en œuvre* en unités de grandes puissances (2 000 à 3 500 watts) ; ce sont pratiquement les seules donnant une lumière satisfaisante pour l'éclairage des terrains de sport durant les retransmissions télévisées en couleurs. Les techniciens de télévision les utilisent aussi pour atténuer les ombres dans les prises de vues à la lumière du jour.

Aux Etats-Unis, ces lampes au *mercure* haute pression et *iodures métalliques (depuis 1968* on utilise des iodures de dysprosium et de thallium) sont d'un usage plus courant, dans l'industrie et le secteur tertiaire. La mise sur le marché de modèles de petite puissance (175 watts) pourrait leur offrir des débouchés intéressants pour l'éclairage domestique.

L'utilisation du sodium dans les lampes à décharge offre un certain parallélisme avec *celle* du mercure : au départ, on l'a utilisé en très basse pression (10 millièmes de millimètre de mercure). Comme pour le mercure, il faut éviter un échauffement excessif du gaz — celui-ci est tout de même porté à une température supérieure à 270° C — qui réabsorberait la lumière émise ; cela conduit à des lampes d'assez grandes dimensions, où les pertes de puissance par rayonnement de chaleur sont importantes. Le sodium est ajouté à un *« gaz support »*, ici du néon, qui donne une couleur rouge *caractéristique lors de l'allumage* de la lampe.

(Lire la suite page 16.)

---

(1) Ces deux gaz sont, aujourd'hui, produits en assez grandes quantités comme sous-produits des usines à oxygène dont sont équipées les aciéries.

(2) Cette durée de vie moyenne de mille heures correspond à un optimum économique : il est techniquement possible de réaliser des ampoules à durée de vie plus longue, mais elles seraient moins efficaces. A « quantité de lumière égale », la note d'électricité sera donc plus lourde. Le seul pays à avoir adopté d'autres normes que ces mille heures est la Norvège (deux mille cinq cents heures), du fait que le courant électrique y est très bon marché.

Efficacité qualité rendement

IL est encore possible d'améliorer beaucoup l'efficacité et la qualité de l'éclairage électrique.

● *Les lampes à incandescence*, dont la technique *n'a* pas évolué depuis plus de quarante ans, sont remarquablement peu efficace. On peut même dire que ce sont des chauffages électriques, avant d'être des lampes : 7,5 % seulement de la puissance consommée sont effectivement utilisés à faire de la lumière ; *19 % sont perdus sous forme de* chaleur proprement dite, et *73,5 % sous forme de rayonnements* infrarouges. Une piste sur laquelle travaillent *les industriels* consiste donc à doter la paroi interne de l'ampoule d'une couche de substance qui serait parfaitement transparente à la lumière visible tout en réfléchissant la quasi-totalité du rayonnement infrarouge. Celui-ci ne serait donc plus perdu, et *contribuerait largement à maintenir* le filament à la température voulue *(le Monde* du 20 août 1977).

● *Pour les lampes fluorescentes*, les recherches s'orientent *vers la fabrication de sources* concentrées, qui remplaceraient les « tubes » dont l'esthétique discutable, et difficile à intégrer, explique sans doute le peu de succès qu'ils obtiennent aujourd'hui dans l'éclairage domestique. Un chercheur américain a présenté une ampoule fluorescente où le gaz est excité non plus par le passage d'un courant *électrique, mais par un champ* électro-magnétique créé par un électro-aimant. Une autre solution consiste à fabriquer un tube fluorescent nettement plus court en le « bourrant » de laine de verre.

● *Dans les lampes à décharge*, essentiellement les lampes au sodium haute pression, on peut encore essayer d'augmenter la pression pour améliorer le rendu des couleurs ; cela pose cependant de gros problèmes au niveau du point *le plus délicat des ampoules*, les *« entrées de courant »* où un conducteur métallique traverse la paroi de verre.

L'avenir de l'ampoule électrique

(Suite de la page 15.)

Ces lampes au soduim basse pression donnent la lumière caractéristique de la « double raie jaune » que connaissent bien les physiciens. Elles ont une très grande efficacité (150 à 160 lumens par watt pour les plus récentes, où la paroi interne de l'ampoule possède un revêtement qui reflète presque parfaitement les rayonnements infrarouges par lesquels se font les pertes thermiques), mais ont un rendu de couleur... à peu près nul. En France, ces lampes ne sont pratiquement utilisées que pour l'éclairage, de jour, des entrées et sorties des passages routiers souterrains.

L'utilisation du sodium à haute pression a longtemps été entravée par des difficultés technologiques, le sodium attaquant le quartz en le noircissant. Et ce n'est que vers 1960 que fut résolu le problème, quand, aux Etats-Unis, la General Electric réussit à réaliser des « verres » en alumine pure.

Ces lampes en sodium haute pression contiennent en fait un mélange de trois gaz : du xénon qui sert de support, du mercure qui intervient pour ses qualités de conduction électrique, mais ne participe pas à l'émission lumineuse, et du sodium. Cette fois, le « jaune sodium » est complètement absorbé au sein de l'ampoule ; la lumière est encore de dominante jaune, mais donne des couleurs beaucoup plus riches. Au total, le résultat est une ambiance « dorée » assez agréable, que l'on voit de plus en plus couramment mise en œuvre dans l'éclairage public en France. Ces lampes ont une excellente efficacité, de l'ordre de 110 lumens par watt.

Beaucoup d'autres solutions sont encore explorées par les chercheurs et les industriels pour combiner les avantages des unes et des autres. Deux objectifs restent particulièrement importants : l'efficacité, pour réduire la consommation d'énergie, et la nature de la lumière, qui peut avoir, on s'en aperçoit aujourd'hui, des effets psychologiques et physiologiques non négligeables.

XAVIER WEEGER.

Edison ? Pas seulement

LE 19 octobre 1879, Thomas Alva Edison introduit dans une ampoule, où il avait préalablement réalisé un vide presque parfait, un brin de coton à coudre référence n° 4 (prélevé, dit la petite histoire, dans la corbeille à ouvrage de son épouse) qu'il avait carbonisé. Mise sous tension, la lampe ainsi réalisée brûla quarante-cinq heures. La première lampe à incandescence était née.

En fait, l'ampoule électrique ne doit pas tout à un seul inventeur, fût-il génial comme Edison. Une autre découverte de ce dernier, dont le centenaire a été célébré en 1978, en témoigne : le phonographe a aussi été inventé par Charles Cros.

Dès 1809, pour réaliser un dispositif lumineux par incandescence, l'inventeur français de La Rue avait enfermé une hélice de platine dans un tube de verre dont une partie de l'air avait été pompée pour éviter une oxydation trop rapide du métal. Et, jusqu'en 1879 et même après, de nombreux chercheurs de tous les pays expérimentèrent de nombreuses autres solutions, dont certaines fort ingénieuses. Le principe même de l'incandescence que peut provoquer le passage d'un courant électrique dans un fil de platine ou un crayon de charbon avait été découvert en 1802 par l'Anglais Humphrey Davy.

Durant l'hiver 1854, par exemple, la devanture d'un opticien-horloger new-yorkais, Heinrich Göbel, était éclairée électriquement par de petits cornichons en verre dans lesquels l'artisan avait enfermé des filaments de bambou carbonisés.

Une des premières lampes utilisant les techniques du vide semble d'ailleurs devoir être attribuée au Britannique Joseph Wilson Swan, qui l'a réalisée vers Noël 1878, mais ne put vraiment la présenter en public qu'un an plus tard.

En 1881 à l'Opéra de Paris

« *Les travaux d'Edison et de Swan, autour de l'année 1880, ont un tel parallélisme qu'il me semble quelque peu injuste que l'histoire, le plus souvent, ne fasse référence qu'à l'invention d'Edison* », note, dans le numéro de février 1979 de la revue spécialisée *Lux*, M. Pierre Lemaigre-Voreaux, secrétaire exécutif de la Commission internationale de l'éclairage (1). « *J'aimerais qu'à l'occasion du centenaire de la lampe à incandescence qui sera souvent évoqué cette année, justice soit rendue à Swan.* »

Mais c'est finalement, une nouvelle fois, Edison qui semble avoir battu Swan « sur le poteau » pour la commercialisation de l'invention. En 1880, l'Américain remplace le coton par des fibres de bambou, et réussit à fabriquer une lampe de 50 watts, fonctionnant sur 110 volts et durant environ 660 heures. En mai de cette année-là, le vapeur *Columbia* est illuminé par cent quinze lampes à incandescence alimentées par trois dynamos ; toujours en 1880, Edison crée une compagnie, qui porte toujours son nom, et qui fabrique des ampoules électriques. Et, en 1881, une usine commence à fonctionner à Benwell (Grande-Bretagne), fabriquant la lampe mise au point par Swan et ses collaborateurs.

C'est cette même année que la lampe à incandescence fit son apparition officielle en France, à l'occasion de l'exposition d'électricité de Paris où, note M. Lemaigre-Voreaux, « *sa couleur, quelque peu jaune, contrastait avec la lumière blanche des lampes à arc* ». Et elle fut introduite à l'Opéra de Paris à l'occasion de la soirée de gala du 15 octobre 1881.

A partir de cette époque, de nombreuses équipes, de par le monde, tentèrent de perfectionner la lampe d'Edison. Un point-clé était évidemment le filament, qui fut réalisé dans une multitude de métaux (osmium, tantale, titane, iridium, etc.). Et dès 1906 on parvenait à réaliser des ampoules à filament de tungstène, qui atteignaient une efficacité lumineuse de 7,85 lumens par watt (soit quatre fois plus que les premières lampes d'Edison). En 1911, on met sur le marché des lampes à filament de tungstène très améliorées ; en 1913, apparaissent les lampes à filament de tungstène et atmosphère d'azote ; en 1918, on remplace l'azote par de l'argon. A partir de 1934, enfin, le filament devient un filament doublement spiralé (il faudrait plus exactement dire en double hélice) : la lampe à incandescence la plus courante aujourd'hui était née à son tour.

(1) « *La surprenante ascension des performances des lampes électriques* », *Lux*, n° 101, février 1979. Pratiquement toutes les références historiques de ce dossier, ainsi que le schéma, sont extraits de cet article.

En toute logique

QUADRATURE ET DISSECTION

PROBLÈME N° 145

La tâche de juxtaposer deux carrés pour en former un troisième, proposée ici dans le problème 142, a été résolue par l'arithmétique. En livrant la solution, je faisais part de mon doute sur l'existence de solutions géométriques. Mais Roger Durif ne s'est pas découragé et a trouvé une solution géométrique, sous réserve, il est vrai, de comprendre dans l'énoncé : « *Juxtaposer deux carrés pour faire une figure susceptible d'être découpée pour former avec ses morceaux un troisième carré.* » (Les deux carrés de la figure jointe sont de dimensions quelconques.)

Combien de coups de ciseaux sont-ils nécessaires ?

Solution du problème n° 144

La somme totale des jetons étant :

$$1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7 + 8 + 9 = 45$$

le reste n'est divisible par trois que si le jeton perdu l'est aussi. Il peut donc être 0, 3, 6 ou 9, qui livrent des restes respectifs de 45, 42, 39 et 36. Or seul 36 est divisible par 4, ce qui entraîne que seul 9 peut avoir été perdu.

Mais ces conditions nécessaires ne sont pas suffisantes. Il faut vérifier que les groupes peuvent être formés. En effet, on obtient : 8-3-1, 0-7-5, 6-4-2, puis 8-1, 7-2, 6-3, 5-4-0. (Ce problème est inspiré d'un magazine de jeux mathématiques fort regretté : *le Facteur X*, 1959.)

PIERRE BERLOQUIN.

Des machines et des hommes pour agir sous la mer

Du 28 mars au 14 avril, huit hommes ont participé à une expérience de plongée simulée à 450 mètres de profondeur. Faite au centre hyperbare de la Compagnie maritime d'expertise (COMEX) à Marseille, cette opération avait pour objet de tester les conséquences physiologiques d'un séjour prolongé à grande profondeur. Il s'agissait aussi de savoir dans quelle mesure l'homme peut travailler sous ces conditions. Grâce à un appareillage spécialement étudié, l'un des plongeurs a pu réaliser une soudure électrique entre deux éléments de pipe-line de 20 millimètres d'épaisseur. Ce qui ouvre d'intéressantes perspectives pour l'exploitation des gisements profonds d'hydrocarbures.

Le travail à grande profondeur demande des techniques bien adaptées. C'est la tâche du Centre d'études et de techniques sous-marines (C.E.R.T.S.M.), l'un des organismes participant à cette expérience de plongée profonde, et dont Jean Rambaud décrit ici les travaux.

« *SI, proportionnellement aux richesses de la mer, l'investissement avait été égal à celui de l'espace ?...* » : l'ingénieur de l'armement Cavailles, chef du C.E.R.T.S.M., se prend à rêver et il répond : « *Le temps des pionniers de la pénétration et de l'intervention sous la mer a pris fin. Mais, à établir un parallèle avec l'histoire de l'aéronautique, nous en sommes, disons, à l'époque de la « Postale ».*

A l'abri des murs militaires — dans l'arsenal maritime de Toulon, — et d'un sigle difficilement prononçable, le C.E.R.T.S.M. est paradoxalement très mal connu d'un public de plus en plus tourné vers la mer. Tenter d'en donner une image, c'est d'abord dire ceci : quand, à son tour, sera dépassé « le temps de la « Postale », on s'étonnera qu'on ait pu faire tenir dans des frontières aussi étroites tant de domaines si différents exploités par les spécialistes de disciplines si diverses. On passe ici, en cent cinquante personnes, du technicien d'exécution au chercheur de pointe, du polytechnicien au praticien d'une médecine en train de se créer, d'une électronique hyperbare à découvrir à une pharmacopée nouvelle, à la télésymbiotique future, etc.

C'est qu'on traite à la fois des engins et des hommes.

Les laboratoires jouxtent la station d'essais où ingénieurs et techniciens s'emparent aussitôt des derniers résultats pour livrer à la construction les matériels nouveaux, prototypes ou exemplaires uniques. A quelques centaines de mètres, le Groupe d'intervention sous la mer (GISMER), l'utilisateur, attend pour soumettre ces moyens neufs à l'épreuve de la mer, non sans retourner ensuite au C.E.R.T.S.M. les fruits de ses expériences, lesquels, à leur tour... (*le Monde* du 30 août 1978). C'est sans fin. Et la meilleure image du C.E.R.T.S.M. est finalement d'une matriochka dont chaque poupée serait mère de jumeaux... ou de quintuplés !

Quel que soit le « sens de la visite », on a sous les yeux, matérialisée, toute l'histoire de la plongée. Dès l'entrée, voici la sphère du premier bathyscaphe, celle du professeur Auguste Piccard. Un peu plus loin, le vieil *Archimède*, qui est toujours le seul submersible capable de descendre à 11 000 mètres de profondeur, à côté du sous-marin *Griffon* armé de bras manipulateurs, prêt à embarquer sur son navire porteur *le Triton*, lui-même équipé d'une cloche et d'un ensemble hyperbare. *Eric-I*, le premier engin téléguidé, est là aussi. Il attend son sucesseur *Parc-Eric-II*, dont on voit, à la station d'essai, la maquette expérimentale à côté de celle du prochain sous-marin « cracheplongeurs » *la Licorne*. Enfin, se construit, à proximité, le haut bâtiment qui va abriter le nouvel ensemble hyperbare permettant l'entraînement jusqu'à 500 mètres et la recherche jusqu'à 1 000 mètres sous l'eau.

Des 11 000 mètres possibles à *Archimède* aux 501 mètres des plongeurs de *Janus-IV* (record établi en octobre 1977 par des plongeurs de la COMEX et du GISMER), en passant par les prochains 6 000 mètres d'*Eric-II*, l'actualité retient souvent la notion de records de profondeur. Outre que se trouvent amalgamés à un engin habité passif un plongeur « à peau nue » et un engin inhabité actif, ce n'est pas si simple pour les chercheurs. La profondeur, pour eux, n'est que l'un des multiples paramètres. Pour l'intervention, la complexité devient telle — en fonction de la nature du travail à fournir — que les critères restent encore à déterminer.

Posant ses problèmes propres, le plongeur — bien proche de ses limites — produit un travail dont le « délié » n'est actuellement égalé par aucun engin. Pour l'engin inhabité travaillant à grande profondeur, la « dextérité » des bras télécommandés est l'une des questions majeures de l'avenir, mais non pas la seule. Mobilité et autonomie, notamment, sont à maîtriser pour que l'on puisse faire agir le matériel de l'avenir « en fonction du besoin ».

Des usines sous l'eau

A retourner aux origines, on retrouve l'homme pour constater qu'à l'autre bout la recherche ne cesse pas non plus de se développer verticalement et horizontalement. L'un des points de départ fut l'étude des moyens de sauvetage des sous-mariniers. On connaît le principe : d'abord un sas rend à la mer, puis à la surface, un homme enfermé dans une combinaison étanche. Mais une remontée mal contrôlée pouvait conduire à l'accident « maximal » : l'apparition, mortelle, d'une grande quantité de bulles dans le sang.

L'expérimentation animale a permis d'étudier des centaines de profils de remontée. Voici, aujourd'hui, un mouton subissant dans un caisson à hublot le jeu des pressions. Branché directement sur son artère pulmonaire, un capteur fait « entendre » les bulles par effet Doppler, en même temps qu'on les « voit » apparaître sur un écran et qu'elles sont enregistrées graphiquement. A partir de ces travaux, a été notamment mis au point — en coopération avec l'INSA de Lyon — le détecteur de bulles Guillaud-Guillerm utilisé pour le président Boumediène. C'est l'un des cas où ces recherches spécifiques aboutissent à des applications générales. C'est ici le domaine des médecins, des biologistes, des toxicologues.

Sachant qu'un sous-marin nucléaire peut demeurer jusqu'à trois mois en immersion, il faut déterminer à la fois les limites de l'homme et celles des matériels de régénération qu'il est possible d'embarquer. Ainsi a-t-il été démontré, par exemple, que le gaz carbonique même à forte concentration était moins toxique qu'on ne le croyait. A partir de quoi l'étude du matériel d'élimination du CO_2 a été conduite en fonction d'un compromis entre le zéro idéal des physiologistes et le rendement — lié à l'encombrement — de l'« usine » tolérable à bord. A la station d'essai voisine on peut voir le résultat de ce compromis fonctionner sous la forme d'une « usine d'élimination » de gaz carbonique tandis que, à côté, tourne une usine de production d'oxygène. Un peu plus loin, une troisième usine à l'essai — opérationnelle au cours des années prochaines — réalise la synthèse de ces deux opérations.

L'objectif demeure, les meilleurs compromis étant respectés, de miniaturiser au maximum chacune des usines embarquées. Même problème pour l'usine de production d'eau douce à partir de l'eau de mer. Ainsi, à chaque pas apparaît cet éventail de démarches dans toutes les directions qu'exige, sous ses formes multiples, la nouvelle aventure sous la mer. Encore, pour une image moins incomplète, faudrait-il faire des haltes devant des secteurs « à part », comme ici ce simulateur de froid polaire qui soumet les structures aériennes des sous-marins à des blizzards violents, à des températures de 45 °C au-dessous de zéro... Ou dire, par exemple, que les recherches du laboratoire corrosion-peinture, rattaché au C.E.R.T.S.M. en 1970, ont notamment permis une contribution à la lutte anti-pollution par l'élimination du mercure dans la peinture des coques de navires.

JEAN RAMBAUD.

Par 6 000 mètres de fond

DES engins et des systèmes tels que le futur sous-marin *la Licorne* et le *Module logistique*, tous deux étudiés par le Centre de techniques sous-marines (C.E.R.T.S.M.), permettront aux plongeurs d'améliorer considérablement leurs capacités d'intervention. Le premier, opérant à partir d'un bateau de surface lui-même équipé d'un caisson hyperbare, peut « cracher » trois plongeurs déjà « en saturation » pour des plongées d'une durée de six heures, à 250 mètres. Le second permet de déposer jusqu'à 600 mètres une base comportant transformateurs, centrale hydraulique, conteneur électronique, etc., et de mettre à la disposition des plongeurs, directement sur le chantier sous-marin, un véritable « magasin à outils sous la mer ». C'est, à ce jour, offrir la technologie la plus avancée pour effectuer le travail le plus « délié » sur le plateau continental et sur les premières pentes du talus continental, que ce soit pour sauvetage, récupération d'engins, exploitation des gisements pétroliers, etc.

A grandes profondeurs, Parc-Eric-II, engin inhabité télécommandé, a pour objectif d'approcher au plus près la « dextérité » de l'homme, qui ne pourra intervenir directement sous plus de quelques centaines de mètres. Ses deux missions distinctes, exploration et intervention, sont accomplies à partir d'un tronc commun par des « poissons » à fixer alternativement à l'extrémité d'un câble électroporteur long de 8 000 mètres, déroulé par le treuil du navire-base. Par ce câble circulent, aller et retour, sur un seul coaxial — résultat de longues études, — énergie et données de toutes natures, ordres, images télévisées, etc.

Surmonté d'un illuminateur portant une couronne de seize flashes, le poisson Parc permet des passes photographiques de huit cents vues sur une bande de 60 à 80 mètres par 6 000 mètres de fond — et l'utilisation éventuelle d'une caméra TV et d'un sonar latéral.

Un champ de « bouées répondeuses », étudiées et réalisées en collaboration avec le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), permet de traiter simultanément la navigation du bateau et du poisson, Parc ou Eric.

Le poisson Eric-II est un « engin de recherche et d'intervention assurant la reconnaissance et l'intervention ponctuelle sur des sites préalablement reconnus par Parc ». Caréné, il offre l'étrange apparence d'un gros crabe (5 tonnes) à deux pinces. Son équipement comporte un sonar panoramique, des caméras de cinéma et de télévision et deux bras manipulateurs « à retour d'effort ». Etudiés en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique, ces manipulateurs dérivent des bras utilisés pour manier les produits radioactifs, mais ont à surmonter les problèmes posés par le milieu marin hostile. A bord du bateau, un « bras maître » commande au « bras esclave » immergé, et le « retour d'effort » donne l'extraordinaire sensation de véritablement toucher l'objet manipulé par 6 000 mètres.

J. Rd.

Mme Veil insiste sur la concertation dont a fait l'objet le projet de réforme des études médicales

« Rarement un texte aura donné lieu à autant de concertations et de débats », a affirmé Mme Simone Veil, ministre de *la santé et de la famille*, le lundi 23 avril, en présentant le projet de réforme des *études médicales. Un certain* nombre d'inflexions au texte initial ont été juste*ment apportées* pour *tenir* compte des réactions des étudiants et des praticiens : *ainsi, tous les étudiants pourront* présenter le concours de l'internat alors que, initialement, il était réservé aux candidats sélectionnés par les U.E.R. médicales *durant tout le deuxième cycle.*

Mme Veil a tenu aussi à justifier le resserrement de la sélection qui portera à six mille, en 1981, le nombre d'étudiants formés tous les ans : « En 1985, a-t-elle déclaré, nous aurons, avec un médecin pour trois cent vingt habitants, une des plus fortes densités médicales d'Europe. » D'ores et déjà, certains jeunes médecins, d'après le ministre de la santé, sont condamnés à ne faire que deux ou trois actes par jour.

Enfin, Mme Veil a précisé sur un certain nombre de points le contenu des *décrets* d'application du projet : ainsi, il est acquis que le résidanat (troisième cycle des généralistes) durera deux ans, que les praticiens des villes seront, au sein de commissions pédagogiques, associés à l'élaboration des programmes ; enfin, que les généralistes, au terme de cinq années d'exercice, pourront suivre le cycle de formation des spécialistes. Toutes ces dispositions étaient souhaitées par les groupements des généralistes, comme en témoigne la « Libre opinion » du docteur Gérard Blès, secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.).

POINT DE VUE

Accepter sous conditions

par le docteur GÈRALD BLÈS (*)

De paradoxes en *hyperboles*, d'imprécations en condamnations, les conflits qui agitent depuis quelques semaines le monde *universitaire, professionnel*, et même politique, autour d'une éventuelle *réforme des études médicales* retentissent à tous les échos.

Il serait peut-être bon, dans ce charivari, de rappeler pourquoi, depuis maintenant près de vingt ans, et avec de plus en plus d'insistance, la *profession médicale* milite pour une évolution profonde des conditions de la formation initiale du médecin.

Deux constatations, notamment, se sont imposées, qu'on peut résumer ainsi : le jeune médecin, à l'issue de son cursus universitaire, et hormis le cas de ceux qui ont pu bénéficier de *responsabilités* hospitalières, se trouve littéralement désarmé techniquement, et même moralement, face aux exigences de la pratique *quotidienne*, celle du terrain. Par ailleurs, le médecin *généraliste* souffre d'une *image* de marque qu'il ressent comme dé*gradée*, au travers du *regard* et des habitudes de consommation d'un *certain public*, mais aussi du jugement avoué ou implicite de nombre de technocrates : *non plus modèle* même du médecin, mais désormais *praticien inachevé, déqualifié...*

Pour redresser la situation, le syndicalisme médical s'est attaché en particulier à deux idées directrices : donner à l'omnipraticien une formation spécifique adaptée à sa vocation — et, pour tous, infléchir les objectifs et les méthodes de formation à partir de l'expérience praticienne, et pour cela inventer les structures où celle-ci pourrait être mise à la disposition des enseignés, comme des responsables universitaires de l'enseignement.

Pour faire valoir ces idées, et en affiner l'étude de manière collégiale, la Confédération des syndicats médicaux a obtenu du gouvernement la mise en place de la célèbre commission Fougère.

Pendant près de deux ans, on a pu croire que tout cet effort col*lectif demeurerait vain, face à la* passivité ou aux *réticences* des pouvoirs publics *concernés* : un grand effort, un grand espoir, paraissaient *ainsi réduits à néant*. Et puis, soudain, au seuil de l'année 1979, et *non sans fébrilité, s'annonçait* « la » réforme, ou plutôt « *une* » *réforme*. *Une réforme* incomplète et mal équilibrée, lais*sant de côté bien des suggestions* du rapport Fougère — même si son *contenu a évolué au fil des* semaines, sous la pesée notamment *du syndicalisme médical : c'est tout* de même un projet qui instaure le *cycle spécifique de formation de* l'omnipraticien ; qui assure à celui-*ci des fonctions de responsabilité* rémunérées et contrôlées dans le *cadre d'un internat propre (appelé* résidanat) ; qui officialise le stage chez *le praticien en le rendant* obligatoire ; qui institue, sous le nom *d'internat qualifiant, une filière* unique de formation pour les spé*cialistes, associant fonctions de res*ponsabilité hospitalières et ensei*gnement théorique, — un projet qui* ferait même place, nous laisse-t-on *entendre, à ces structures consul*tatives régionales et nationales, ces *collèges dans lesquels la profession* trouverait à participer réellement à *l'élaboration des objectifs de for*mation...

Pouvait-on dans ces conditions faire fi dudit projet, voire s'y opposer d'emblée, même si l'on accepte mal son caractère *partiel*, son ignorance des problèmes du premier et du deuxième cycle, l'absence de tout effort de médicalisation des critère de la sélection initiale ?

Beaucoup d'opposants dénoncent avant tout l'aggravation de cette sélection, ses bases artificielles, l'arbitraire dans la fixation du nombre d'étudiants en médecine retenus pour accéder en P.C.E.M. 2 (Premier cycle d'études médicales, deuxième année) ; on doit pourtant admettre que cette réduction du nombre de médecins en formation répond non seulement à des problèmes démographiques effectifs et dès à présent évidents dans certaines régions, mais tout autant aux possibilités réelles et aux exigences d'une formation valablement *restructurée*.

D'autres stigmatisent violemment le caractère « élitiste » du nouveau *système : que diantre en est-il du* système actuel, à ce compte ? Le *problème est simplement de former* dans les meilleures conditions pos*sibles l'ensemble des postulants* à un métier difficile et exigeant, *excluant toute médiocrité irréduc*tible...

Il est vrai, en revanche, que l'instauration d'un *numerus clausus* pour l'accès au concours d'internat initialement prévue proprement dit représente une mesure rigide et arbitraire, génératrice d'inacceptables frustrations. Chacun, à ce stade, devrait garder sa chance d'accéder à la formation spécifique à laquelle il asprie, au prix — pourquoi pas ? — d'un effort personnel accru.

La souplesse n'exclut pas l'exigence, mais la rigidité condamne à méconnaître la réalité humaine des aspirations et des choix. C'est pour cela que les « passerelles » *prévues*, d'un cycle à l'autre, d'un exercice à l'autre, ne doivant pas être des plongeohs ! — pour cela aussi que, à partir de *chacun* des cycles de formation spécifique, le médecin doit pouvoir accéder ultérieurement aux activités enseignantes et/ou hospitalières. A ce compte, le résidanat sera ce qu'il doit être, l'internat spécifique de l'omnipratique, complété efficacement par le stage chez le praticien, et non un sous-quelque chose...

Alors, une acceptation enthou*siaste ? Certes non*, ne serait-ce qu'à la mesure des nombreuses *incertitudes — inquiétantes — qui* subsistent. On est, en particulier, *frappé de constater* combien le projet de loi, pour autant qu'on en *présuppose le contenu, dit* peu de chose de la réforme elle-même.

Raisonnablement, il nous paraît *bien, en définitive, qu'il faille « pren*dre » cette réforme-là — au prix d'un *certain nombre d'améliorations* parfaitement réalisables — au prix d'un *engagement précis et formel* du gouvernement sur son contenu *effectif ultérieur — au prix de* garanties réelles sur le rôle qui *sera imparti à la profession aux* différentes étapes de sa réalisation. Les *promesses, certes, peuvent* s'oublier, les engagements se *renier... Qu'on y prenne garde* cependant : les praticiens seront *alors les premiers au combat pour* remettre en cause un processus *qui aurait perdu toute valeur au* regard des besoins effectifs de la santé.

(*) *Secrétaire général de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.).*

CORRESPONDANCE

Les sérocytols : une escroquerie non prouvée ?

Le mensuel *50 Millions de consommateurs*, dans son centième numéro, mettait doublement en cause un produit suisse, le sérocytol, qui n'a pas obtenu en France d'autorisation de mise sur le marché mais qui est pourtant utilisé par quelques centaines de *médecins français (le Monde* du 22 mars 1979). Le *sérocytol était décrit dans cette* revue, par le professeur Jean-Paul Escande, comme « *une escroquerie reposant sur un délire d'incohérence scientifique* ».

D'autre part, le prix fort élevé de ce médicament et son mode *d'acheminement en France, qui* reposerait sur une entente entre pharmaciens et médecins, laisseraient supposer, d'après ce journal, un trafic fort lucratif.

Le ministère de la santé et de la famille s'est félicité de l'information apportée aux malades par la presse à ce propos ; le ministère déclare suivre avec une attention particulière « *les publicités tendant à exploiter la naïveté ou le désarroi des malades ou des consommateurs en leur présentant des remèdes qui sont diffusés par des circuits parallèles.* »

Certains médecins prescrivant en France ce médicament ont réagi avec vigueur à cette présentation jugée tendancieuse. Nous publions ici le témoignage du docteur Lassieur (Melun). Est-il exact cependant, comme l'affirment le fabricant suisse, l'Institut de sérocytologie, que des médicaments similaires, les specytons, sont vendus en France ? Il s'agit, il est vrai, de médicaments de conception et de *fabrication* proches. Mais leurs indications *thérapeutiques* sont radicalement différentes, notamment pour le cancer : les sérocytols sont censés traiter cette maladie, alors que les specytons n'ont pas cette prétention.

Le témoignage d'un médecin

Le docteur Lassieur écrit notamment :

« (...) Il aurait cependant été facile d'interroger des médecins habitués à cette thérapeutique. Ils sont nombreux, au moins un millier. (...)

» Sans doute auraient-ils répondu que les résultats sont inégaux, qu'il y a des succès mais qu'il y a aussi des échecs, notamment parce que les sérocytols, à cause de leur coût, ne sont en général utilisés que contre des maladies ayant résisté à toutes les autres thérapeutiques. Les succès *n'en sont toutefois que* plus beaux, surtout quand il s'agit de maladies organiques graves, telles les artérites oblitérantes des personnes âgées, qui sont une bonne indications des sérocytols et qui n'obéissent pas à la suggestion, *que je sache.*

» Le dossier scientifique de l'accusation est *donc vide*. Est-il plus sérieux du point de vue financier ? (...)

» Les accusateurs des sérocytols *se sont autorisés de ce mode* d'achat spécial, par correspondance, pour affirmer, sans aucune preuve non plus, que les médecins prescripteurs touchent, du fabricant ou des pharmaciens, une commission de 50 %. Je dis bien : *sans aucune preuve. Or je puis* déclarer, pour ma part, que, prescrivant de temps à autre de ces remèdes, non seulement je n'ai jamais touché un centime, mais encore, lorsque j'en ai eu besoin pour moi-même, j'ai dû, en maugréant, les payer au prix de gros, ce qui est contraire aux règles habituelles en France, où les laboratoires fournissent gratis les médicaments aux médecins. (...)

» Qui veut contribuer à prévenir de tels excès est amené à poser aux autorités deux questions au *sujet de cette affaire :*

» 1) Un organisme para-public — en l'occurrence l'Institut national de la consommation — a-t-il le *droit de salir une certaine caté*gorie de citoyens en les accusant de vénalité sans aucune preuve ?

» 2) Un fonctionnaire — en l'occurrence un professeur agrégé de C.H.U. — a-t-il le droit d'exciper de l'autorité qui s'attache à son titre pour salir certains confrères en les accusant, sans *aucune preuve non plus, d'utiliser* des remèdes absolument inefficaces ? (...) »

JUSTICE

Les suites judiciaires des violences du 23 mars à Paris

Un mois jour pour jour après la « marche sur Paris » organisée par la C.G.T. le 23 mars, les *violences* qui avaient marqué cette journée ont été évoquées en deux occasions, lundi 23 avril, au tribunal de Paris.

D'une part, *la 23e chambre correctionnelle* a jugé en *flagrant* délit deux « casseurs » ou supposés tels : Denis Lagrive, jeune métallo des Ardennes (« le *Monde* » *du 23 avril*), *et* Mohamed Chatti, étudiant tunisien. Le jugement sera rendu mercredi 25 avril.

D'autre part, la *10e chambre* de la *cour* d'appel a examiné le cas des onze membres de la Fédération anarchiste arrêtés le 23 mars et condamnés le 4 avril *à des peines allant de trois mois* d'emprisonnement avec sursis pour neuf d'entre eux à un mois ferme et trois avec sursis pour les deux autres (« le Monde » du 6 avril). Le parquet avait fait appel « a minima » de ces condamnations. La cour les a aggravées : quatre mois avec *sursis pour les neuf premiers* et six dont cinq avec sursis, pour les deux autres. En revanche, elle a refusé l'interprétation inédite de la loi « anti-casseurs » *suggérée par le Parlement, qui* l'aurait conduite à condamner des manifestants qui non seulement n'avaient pas « cassé », mais dont l'intention de le faire n'était pas prouvée.

L'interprétation de la « loi anti-casseurs »

Membres du « *service d'ordre* » de la Fédération anarchiste, les onze accusés avaient été arrêtés vers 17 heures, alors qu'ils se rendaient à la manifestation, dont une partie se trouvait *encore* place de la République. Incarcérés le 25 mars et condamnés le 4 avril à un *mois* ferme et trois avec sursis, Philippe Roussel et Patrick Salcédo avaient été trouvés, le premier en possession d'un fléau japonais de sa fabrication, le second de deux tubes d'acier de 25 centimètres qui, vissés, pouvaient servir de matraque. Leurs neuf camarades portaient des manches de pioche *auxquels était fixée, en* guise de drapeau, une pièce d'étoffe noire.

On a eu l'explication de l'appel « *a minima* » du parquet, quand M. Olivier de Saint-Blancard a déclaré : « *Pensez aux troubles qui secouent l'Italie : ils peuvent atteindre la France.* » Cette hantise a un corollaire : le danger que fait courir à l'ordre public le droit de manifester. M. de Saint-Blancard *y a fait* référence : « *Le 1er Mai est proche* », a-t-il rappelé, invitant la cour à plus de sévérité.

L'autre raison qui a conduit le parquet à faire appel tient au fait que la vingt-troisième chambre correctionnelle n'avait pas retenu à l'encontre des accusés l'article 314 alinéa cinq du code pénal dit « loi anti-casseurs », qui prévoit de un à cinq ans d'emprisonnement contre ceux « *qui se seront introduits dans un rassemblement, même licite, en vue d'y commettre (...) des violences* ».

L'avocat général a tenté de démontrer que les deux éléments constitutifs du délit — la présence dans la manifestation et la volonté de « casser » — étaient *réunis. Les inculpés, a-t-il dit,* ont été arrêtés à proximité de la manifestation à 50 mètres de la place de la République, pour certains d'entre eux. Quant aux *manches de pioches* et aux autres « armes » trouvées en leur possession, ils suffisent à prouver qu'ils *ont* bien eu l'intention de se livrer à des violences.

Armes prohibées

Pour appuyer sa thèse, M. de Saint-Blancard a lu une lettre publiée par le quotidien *Libération*, et signée d'un « *anarchiste insurrectionnel* » se félicitant des violences du 23 mars. « *Vous voyez*, s'est-il exclamé, *quelles sont les méthodes des anarchistes !* » « *Soyez sérieux*, a répliqué Me Daniel Jacoby, *reportez-vous aux textes de la Fédération anarchiste, pas à des lettres anonymes. Pas un seul document de cette organisation ne prône la violence.* »

Se rangeant sur ce point aux arguments de la défense, la cour *s'est prononcée pour une interprétation* stricte de la loi, considérant que les onze inculpés ne s'étaient pas « introduits » au sens de l'article 314 alinéa cinq dans la manifestation et les relaxant du délit d'infraction à la loi « anti-casseurs ».

On peut cependant regretter que *cette argumentation* l'ait dispensé de rechercher s'il y avait eu ou non intention de se livrer à des violences. De ce fait, elle n'a pu écarter formellement l'hypothèse, à *laquelle le* parquet avait donné corps, d'une application de la loi « anti-casseurs » *à de simples manifestants*.

Seul le délit de port d'armes prohibées a été retenu. A propos des manches de pioche porte-fanions, Me Jean-Claude Plschké a déclaré : « *En cette période de diarrhée législative, il serait important que le gouvernement dise à partir de quel calibre une hampe de drapeau, manche à balai ou pieu, devient une arme de sixième catégorie.* » Et Me Jacoby : « *Quand la Fédération anarchiste organise une manifestation, le cabinet du préfet de police lui demande si elle est en mesure d'assurer la sécurité, c'est-à-dire implicitement s'en donner les moyens.* »

M. de Saint-Blancard avait réclamé pour quatre des porte-drapeaux des peines plus sévères que pour les cinq autres, retenant comme circonstance aggravante le fait qu'ils aient participé antérieurement à des manifestations, ce qui provoqua la stupéfaction et l'indignation de Me Robert Feyler.

BERTRAND LEGENDRE.

DEUX ÉGARÉS

MM. Denis Lagrive et Mohamed Chatti *n'ont, à l'évidence, rien à* voir avec les dangereux casseurs que l'on nous a décrits. Rien à voir *non plus avec des « autonomes »*. Plutôt deux égarés au milieu de ce souffle de violence qui a emporté les vitrines de magasins sur les grands boulevards. Deux boucs émissaires, qui ont eu le tort de ne pas courir assez vite.

Mohamed Chatti sortait d'une *agence de voyages quand il a été* interpellé. Vêtu d'un costume trois pièces, cet étudiant tunisien de *trente-deux ans, qui prépare une* thèse de troisième cycle en informatique à l'université de Paris-VI, se trouvait *à l'angle de la rue et du* boulevard des Italiens quand un individu, à ses côtés, brisa la vitrine d'une parfumerie. Les trois *policiers, qui étaient à cet endroit*, affirment qu'il s'est alors emparé d'un flacon et de trois vaporisateurs.

Tous sont formels ils l'ont vu, de leurs yeux vu, disent-ils. Lui, a toujours nié, refusant de signer les procès-verbaux d'interrogatoire. Ce *n'est que dans le car de police*, après qu'il eut été arrêté sans ménagement, qu'un policier lui a présenté *la bouteille* et les *vaporisateurs*, lui demandant de les toucher, indique-t-il au président, M. Christian Jacquet. Qui croire ?

Le casseur de vitrines s'est enfui. *Les objets dérobés n'ont pas été* soumis à une analyse de laboratoire, afin d'y relever des empreintes. M. Chatti a été inculpé de *vol*. Les faits s'arrêtent là.

Le président ne veut pas entendre parler du « *passage à tabac* » dans le car de police, où l'*étudiant tunisien* restera près de deux heures. « *Ce n'est pas l'objet du débat.* » Une enquête a été ouverte par l'I.G.S. (Inspection générale des services), car M. Chatti a été transféré à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu *après sa garde à vue. Officiellement*, c'était pour des troubles cardiaques. Il n'empêche qu'il portait des ecchymoses et des hématomes. Le *substitut du procureur de la République*, M. Louis Lepée, le reconnaît « *Il arrive que ceux qui refusent d'obtempérer soient malmenés Il faut que force reste à la loi. Mais il ne faut pas déplacer la procédure en la transposant sur les mauvais traitements, en faisant le procès des policiers.* »

M. Lepée reconnaît aussi que M. Chatti ne faisait pas partie des casseurs organisés — « *Il a profité d'une circonstance* » — avant de réclamer une peine d'emprison*nement ferme pour cet étudiant* sérieux et travailleur devenu la proie facile des policiers en civil.

Denis Lagrive avait, en revanche, participé au défilé. Cet ouvrier tréfi*leur de vingt-quatre ans, employé à* l'usine Chiers-Chatillon-Gorcy, était venu de Pouru-Saint-Rémy (Ardennes) *pour soutenir le combat des sidérurgistes*. Au plus fort des incidents, il s'est emparé d'un morceau de bois. Il ne sait même plus pourquoi. Les policiers l'ont cueilli, alors qu'il le lançait contre une vitrine.

Il a d'abord tout reconnu, allant même jusqu'à déclarer que ses camarades étaient venus avec des lance-pierres et des billes d'acier Devant le tribunal, il nie. Il ne se rappelle pas avoir cassé une vitrine. *Il a simplement lancé « une tringle de bois ».* « *J'ai avoué parce que j'avais peur* », indique-t-il. Perdu, il ne sait que dire. Il bredouille en *réponse au président*. Son *ancien* instituteur, le maire du village, M. Jean Dion, est venu témoigner *pour lui, mais le président a refusé* de l'entendre estimant que la citation était trop tardive. Le substitut a réclamé une peine d'emprisonnement ferme. Son avocat, Me Joëlle Mouchart a demandé la clémence pour celui qui va bientôt se retrouver au *chômage et qui se passerait bien* d'une inscription au casier judiciaire pour chercher du travail.

Jugement le 25 avril.

MICHEL BOLE-RICHARD.

UN MEETING DES « AUTONOMES » A LA MUTUALITÉ

Environ mille cinq cents personnes ont assisté, lundi 23 avril, salle de la Mutualité, à Paris, au meeting organisé par la Coordination parisienne des groupes autonomes, l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.) et le Centre d'initiatives pour de nouveaux espaces de liberté (CINEL). Par le nombre des personnes réunies, ce meeting peut être considéré comme le plus important jamais réuni par les autonomes.

La composition de l'assemblée a toutefois provoqué le rapide enlisement des débats Des participants sont intervenus pour interrompre la lecture de textes de soutien aux « prisonniers politiques de la mouvance autonome » *et des discours jugés trop longs, trop* « idéologiques » *Cette frange, sur un mode agressif, réclamait des* « actions » *par opposition aux* « palabres ».

De manière confuse, des militants de l'autonomie organisée s'efforcèrent de conserver à la réunion son premier objectif Un membre du collectif de défense militante plaida ainsi en faveur d'une organisation de la défense des « camarades emprisonnés » *concluant qu'une* « structure est indispensable ». *Mais il fit part de sa* « peur de voir le mouvement réduit à une organisation de soutien aux emprisonnés, une sorte de Secours rouge ».

Les débats débouchèrent, une fois sacrifié à l'évocation de la situation italienne, sur ce qu'il convenait de faire à l'occasion du 1er mai. Une fête pacifique proposèrent les uns Une action violente, dirent les autres.

Une grande partie des curieux avaient déjà quitté la salle « Que faire ? », *se demandèrent alors les autonomes On discuta violence... et on se dispersa.* — L. G.

● *Deux Français arrêtés à Rome pour trafic de drogue.* — Mlle Chantal Coquette, vingt-six ans, et M. Roland Creach, vingt-huit ans, habitant à Rennes, *ont été arrêtés lundi 23 avril à* l'aéroport de Rome. Venant de Bangkok, ils transportaient 500 grammes d'héroïne pure, *d'une valeur marchande de plus* de 1 million de francs. — *(A.F.P.)*

Les ministres des Neuf ont fait avancer la création de « l'espace judiciaire européen »

Autour de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, les huit ministres de la justice des pays membres de la Communauté européenne se sont réunis à Paris lundi 23 avril, « pour avancer, ainsi que l'a indiqué M. Alain Peyrefitte, vers la construction d'un espace judiciaire européen ». La prochaine réunion aura lieu à l'automne.

Selon le ministre français, « *la libre circulation des personnes entre les pays de la C.E.E., l'effacement des frontières, ont entraîné une fuite des délinquants. Or la justice ne franchit pas les frontières. Nous souhaitons donc une unité judiciaire européenne.* » Plusieurs conventions seront discutées, dont un projet de coopération dans le domaine pénal présenté par la France.

Depuis la dernière réunion des ministres, le 10 octobre 1978, à Luxembourg (*le Monde* du 12 octobre 1978), les experts ont examiné les possibilités d'un accord suite à plusieurs infractions.

● *Infractions fiscales :* le développement de la délinquance en col blanc « *autrefois considérée comme sans gravité, mais dont l'opinion publique désormais s'émeut* » rendra nécessaire l'extension de la convention au domaine économique.

● *Infractions politiques et clause d'asile :* il existe, entre les Neuf, une tradition de refus d'extrader pour des délits de caractère politique « *exception faite de cas précis et flagrants comme les détournements d'avion et autres actes de terrorisme, prévus par la convention européenne contre le terrorisme* ». Les nouveaux textes, devront, « *sans porter atteinte au droit d'asile* » affirment les ministres, permettre une coopération plus étroite, « *la contrepartie du droit d'asile étant l'obligation de poursuite* ».

● *L'obligation de poursuite.* — Lorsqu'un délinquant quittera son pays, le pays d'accueil pourra soit l'extrader, soit le juger. Si l'extradition est refusée, le réfugié sera *poursuivi selon la loi* du pays d'accueil. « *Il sera laissé à l'appréciation de ce pays*, a précisé M. Peyrefitte, *de le garder en prison, de le relâcher, etc. Les textes pénaux n'étant pas rétroactifs, je peux dire que, en principe, les étrangers que la France n'a pas extradés et a relâchés ne seront pas poursuivis* »

Ces mesures sont « *le premier étage de la fusée, qui constituera l'espace judiciaire européen*, a conclu le garde des sceaux. *Mais leur application soulève de grandes difficultés pratiques.* »

DES HOMOSEXUELS « OCCUPENT » UNE M.J.C. A RENNES

Le Festival national homosexuel de Rennes s'est ouvert lundi 23 avril dans les locaux de la Maison des jeunes et de la culture de Rennes-Centre, en dépit de la décision du conseil d'administration de refuser le prêt d'un local (*le Monde* du 24 avril) Le Groupe de libération homosexuel, qui « occupait » depuis 15 heures les lieux malgré la protestation — peu véhémente — des membres du conseil d'administration de la M.J.C. a pu projeter dans la soirée trois films sur l'homosexualité féminine Au cours de la projection, la police est intervenue pour s'assurer qu'il n'y avait pas de mineurs dans la salle et vérifier les visas de censure des films La séance n'a cependant pas été interrompue

De son côté, le conseil d'administration a décidé de suspendre pour la semaine toutes les activités de la M.J.C et de les remplacer par des débats pour expliquer la situation.

SPORTS

OMNISPORTS

Le Comité olympique français confronté à l'apartheid

Le Comité *national olympique et sportif français* (C.N.O.S.F.) devait examiner, ce mardi 24 avril, les problèmes soulevés par la tournée que doit effectuer en France, à l'automne prochain, l'équipe d'Afrique du Sud de rugby, les Springboks, sur l'invitation de la Fédération française de rugby (F.F.R.).

Le C.N.O.S.F. a été implicite*ment mis en demeure* de condamner cette tournée et même de l'empêcher par le Comité international olympique (C.I.O.) qui, dans une lettre de Lord Killanin, a *brandi* la *menace* d'une suspension si le Comité national « *persistait à donner son patronage actif ou passif à une tournée sud-africaine en France* » (*le Monde* des 12 et 14 avril).

Le C.I.O. a exclu l'Afrique du Sud du mouvement olympique en raison de l'apartheid. Il entend que tous les comités olympiques nationaux rompent leurs relations sportives avec Pretoria. Les mêmes causes produisant les mêmes *effets*, il *craint, en effet*, un boycottage des Jeux olympiques de Moscou par certaines nations africaines, boycottage semblable à celui qui marqua les Jeux de Montréal après une *tournée* néo-zélandaise.

Le rugby ne figure pas parmi les *vingt-six disciplines* olympiques. Toutefois, le C.N.O.S.F se trouve dans une position délicate. Il constitue une véritable confédération qui regroupe toutes les organisations sportives nationales, olympiques ou non. La Fédération française de rugby en est *membre à part entière et est représentée* au sein de son comité exécutif par son secrétaire général adjoint, M. André Bosc, qui est le trésorier du C.N.O.S.F.

Autonomie d'opportunité

Engagée depuis plusieurs semaines, la campagne anti-Springboks n'a pas fait changer d'avis *M. Albert Ferrasse, président de* la F.F.R., qui a maintenu son invitation aux Sud-Africains dès l'instant qu'ils formeront une équipe multiraciale : « *Seule une interdiction gouvernementale*, a-t-il répété, *provoquerait l'annulation de la tournée.* »

Alors que M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'était d'abord *borné à déclarer qu'il* respectait l'« *autonomie du mouvement sportif* », après l'intervention de *l'Elysée*, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a qualifié la venue des Springboks, d'« *inopportune* » et a rappelé aux fédérations sportives qu'elles *devaient assumer* « *certaines responsabilités* ». Peu après, la Fédération française de golf a décidé d'annuler le déplacement de son équipe féminine en Afrique du Sud. Mais des joueurs français de tennis de premier plan ont participé au tour*noi de Johannesburg*.

Le Comité national olympique est donc placé devant un choix *difficile. Par l'intermédiaire* de son président, M. Claude Collard, il a toujours soutenu que la Fédération de sugby combattait mieux l'apartheid en exigeant des Sud-*Africains qu'ils forment* une équipe multiraciale qu'en rompant toute relation. Pour ne pas *être accusé d'enfreindre la* charte olympique et sanctionné — les athlètes français n'en seraient pas pour autant interdits de Jeux olympiques. — le C.N.O.S.F. devrait donc désavouer l'un de ses membres. Le fera-t-il ? De nombreux responsables du *C.N.O.S.F. estiment que la France* n'a pas de leçon d'olympisme à recevoir et que la politique empiète décidément trop sur les questions sportives. Mais le contexte diplomatique — motion de l'ONU, pression de l'U.R.S.S. sur les pays africains, prochain départ de M. Giscard d'Estaing pour Moscou — leur laisse peu d'illusions. Il restera alors à connaître la *position que prendrait M.* Albert Ferrasse s'il était « condamné » par le C.N.O.S.F. De toute évidence, le mouvement sprotif français sertira ébranlé de cette épreuve.

A.G.

POLICE

DÈS L'OUVERTURE DE SON CONGRÈS

Le Syndicat général des gardiens de la paix parisiens menace de quitter la Fédération autonome

Principale organisation professionnelle de la police en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), va connaître, d'ici au mois de juin, son printemps de vérité. Son *avenir dépend entièrement* de la manière dont elle peut surmonter les divergences profondes apparues entre ses dirigeants sur la conception du syndicalisme policier : aux partisans d'une politique de compromis et de négociation avec l'administration, *s'opposent* ceux qui prônent la contestation, mettant en cause — parfois avec les mêmes moyens que les syndicats ouvriers — non seulement l'administration, mais aussi le gouvernement et l'Etat. Entre les deux tendances, les positions se sont peu à peu radicalisées jusqu'à devenir, aujourd'hui, difficilement conciliables. La Fédération autonome éclatera-t-elle au prochain congrès de Rennes, *exauçant d'elle-même le* rêve secret de tous les ministres de l'intérieur depuis dix ans qu'elle existe ? (1). Un premier élément de réponse va être fourni lors du congrès du Syndicat général de la police (S.G.P.), composante parisienne de la F.A.S.P., réuni à partir du 24 avril à la Mutualité.

C'est un programme très chargé qui attend les congressistes du S.G.P. au cours des quatre journées de travaux prévues. Outre les inévitables questions matérielles, deux dossiers essentiels vont animer les discussions : les répercussions de la crise économique sur la police et la place du S.G.P dans la fédération autonome.

La situation sociale concerne le policier à un double titre. D'abord, comme membre des « forces de l'ordre » qui surtout à Paris, sont confrontées quotidiennement aux retombées des vicissitudes du marché de l'emploi. Mais aussi comme parent, ami ou voisin de personnes directement visées par le chômage. La mentalité des policiers a changé à l'égard du monde du travail que nombre d'entre eux ont quitté depuis peu — parfois, eux aussi, poussés par le chômage. « *Des « métallos », il y en avait aussi pas mal dans nos rangs, dans le Nord, en Lorraine et à Paris le 23 mars* », affirme un dirigeant syndical.

Si bien qu'aujourd'hui, le policier se penche avec un œil neuf sur la crise de notre économie comme sur celle de notre société. Amené, à l'occasion, à employer le *même moyen que les ouvriers* — la manifestation de rue — pour faire aboutir ses revendications, il *devient plus « compréhensif »* pour les autres. Ce faisant, il en vient à s'interroger sur *son rôle réel dans les conflits* sociaux. Si les réactions aux violences de Longwy et de Denain ont été mitigées, jamais autant de policiers de tous grades ne se sont manifestés pour crier à la provocation après la journée du 23 mars à Paris.

Au S.G.P., on estime que cette politique du désenclavement de la police doit être poursuivie. « *Sortir du syndicalisme purement catégoriel, nous l'avons entrepris. Nous avons réussi*, devait déclarer M. Jean Chaunac dans son rapport moral. *Mais sortir du « ghetto » dans lequel trop de forces conservatrices ou extrémistes voudraient tenir la police, c'est, carrément, embrasser tous les problèmes qui se posent au citoyen-policier.* »

Contestataires contre conciliants

Le deuxième point examiné par les congressistes est le plus épineux, même s'il se résume à une *unique question : le syndicalisme* « parisien » tel que le conçoit le S.G.P a-t-il encore sa place dans la Fédération autonome des syndicats de police ? Depuis de nombreuses années ce *syndicat, même* s'il n'est pas numériquement le plus important a été le « fer de lance » de l'action fédérale, grâce à une concentration d'effectifs lui permettant des manifestations spectaculaires : diffusion de deux millions de tracts à la population de la capitale et de sa banlieue en octobre 1977, rassemblement devant l'Assemblée nationale le 19 octobre dernier, devant le ministère des finances le 4 décembre et, pour finir, défilé de la Bastille à la préfecture de police le 20 janvier.

Pour le S.G.P., cette politique combative est la seule payante, et l'on y dénonce l'attitude des autres syndicats de la fédération qu'on juge amorphe, voire complice de l'administration à force de se vouloir conciliante. On considère que certaines missions syndicales en Lorraine et dans le Nord, lors des manifestations de sidérurgistes, ont servi autant une administration désemparée que les intérêts du personnel policier engagé. M. Chaunac ne s'est pas gêné pour accuser, dans son rapport, ceux qu'il côtoie pourtant au bureau fédéral de se livrer à des « *manœuvres dilatoires* » et à des « *pourparlers plus ou moins confidentiels avec quelques hauts fonctionnaires* ».

Après une brouille consécutive au congrès de Montpellier (et à l'éviction de M. Chaunac du secrétariat général fédéral), le S.G.P. avait *réoccupé les postes* qui lui revenaient au bureau de la F.A.S.P. mais en posant plusieurs conditions : assainissement de la trésorerie, préparation collective des articles et communiqués intéressant la fédération, et surtout adoption de démarches unitaires vis-à-vis de l'administration. Aujourd'hui, le S.G.P. *exige le respect strict de* ces conditions, faute de quoi il est prêt à quitter la fédération. « *Le S.G.P. n'admettra pas qu'une « majorité arithmétique » quelconque qui n'est pas significative d'efficacité, lui dicte sa loi*, affirme M. Chaunac. *En disant cela, nous pensons à ce que doit être le syndicalisme autonome : force de contestation et de progrès, et pas autre chose. Ou bien l'unité revendicatrice et la vraie solidarité se créeront. Ou bien la F.A.S.P. conduira dans l'impasse le syndicalisme autonome.* »

JAMES SARAZIN.

(1) Cinq syndicats composent la F.A.S.P. : le Syndicat général de la police (S.G.P.), à Paris ; le Syndicat *national des policiers en tenue* (S.N.P.T.), en province ; le Syndicat national *indépendant et* professionnel des C.R.S. ; la Fédération nationale autonome des officiers et commandants (F.N.A.C.O.P.) et le Syndicat national indépendant *des personnels administratifs et* techniques (S.N.I.P.A.T.) Chacun va *réunir ses instances* au cours des prochaines semaines, le congrès de la F.A.S.P. ayant *lieu ensuite*, du 19 au 21 juin à Rennes.

Le Monde

Modes du temps

Douze mille spécialistes du bric-à-brac

L'âge d'or de la brocante

La brocante devient un loisir national, qui est pratiqué par 40 % des Français. Autant de clients qui recherchent le meuble rustique pour leur fermette, l'objet vieillot insolite ou amusant, de plus en plus rare, ou qui sont tout simplement attirés sur le bord de la route par un vieux cheval de manège qui annonce un magasin d'antiquités.

La profession répond à cet engouement du public. En dix ans, elle a doublé. Elle compte aujourd'hui douze mille spécialistes de l'ancien et de la curiosité qui atteignent les vingt mille *si on englobe les récupérateurs.* Parmi eux, le petit peuple des brocanteurs est le plus nombreux. C'est dans leur bric-à-brac que chacun espère toujours faire des affaires. Le « broc » en effet vend la marchandise en l'état où il l'a trouvée, alors que l'antiquaire répare, restaure, repeint. La profession rajeunit. La liberté qu'elle offre attire depuis mai 1968 de plus en plus de garçons et de filles. Le métier, enfin, est un des rares où l'on rencontre autant de *femmes que d'hommes.*

La géographie se modifie comme en témoigne le guide Emer qui fait autorité dans la profession et dont la dix-septième édition sortira le 15 mai. Paris et les grandes villes se vident (— 18 %) au profit de la province, qui connaît 24 % d'augmentation. Certains départements progressent alors que d'autres régressent. L'Isère est celui qui grimpe le plus avec l'Ardèche et la Moselle, qui bénéficie de la clientèle de ses voisins étrangers. En revanche, le centre de la France, le Cantal, la Creuse, l'Aveyron sont désertés.

Si le stock national de meubles et d'objets d'art anciens n'augmente évidemment plus, *on assiste à une multiplication* des transactions. 60 % des opérations ont lieu entre marchands. Les prix par conséquent montent et les marges diminuent. Ces prix sont sensiblement les mêmes en province et à Paris, à deux exceptions près. « *Le meuble de luxe en marqueterie se vend davantage dans la capitale et à un prix très élevé,* déclare M. Pierre Daveau, président du Syndicat national du commerce de l'antiquité et de l'occasion (S.N.C.A.O.). *En revanche le meuble régional a tendance à revenir dans sa province d'origine où il se vend mieux et plus cher.* »

Comme un gisement minier

Le marché de l'antiquité est comme un gisement minier dont *on a successivement épuisé* toutes les strates. Le meuble d'époque est de plus en plus rare, de plus en plus cher et de plus en plus recherché. Le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle atteignent aujourd'hui des « prix canons ». Depuis quatre ou cinq ans, le 1900, le 1925 et le 1930 ont pris le relais. Ces vases de Gallé, ces *meubles de Bugatti, de Ruhlman,* de Majorel atteignent aussi des prix très élevés mais n'intéressent qu'un public restreint, l'élite des décorateurs et des stylistes qui lancent ou suivent la mode.

La mode, toujours elle, va-t-elle relancer le Napoléon III ? On en parle beaucoup et les marchands commencent à racheter ce mobilier aux Etats-Unis où il avait été exporté. Les Américains, quant à eux, ont un faible particulier pour nos salles à manger de style Henri II.

Le style anglais plaît toujours, mais l'acajou a cédé la place au pin, qu'on a beaucoup vu. Les importations du Royaume-Uni sont les plus importantes en valeurs de tous les achats à l'étranger, et le nombre des importateurs s'est développé. S'ils *étaient deux,* il y a quinze ans, on compte aujourd'hui une douzaine de sociétés spécialisées *dans le commerce* avec l'Angleterre.

Pour l'instant, comme l'ont montré les récentes foires de *Pantin et de Chatou, c'est* le mobilier blond, en merisier ou dix-neuvième siècle qui a le plus la faveur du grand public. Ce mobilier blond en merisier ou en noyer, se voit surtout en province. Du fait de la hausse des loyers, pour des raisons de rentabilité, les antiquaires des villes ne peuvent plus se permettre d'emmagasiner des grandes bon*netières, et ces longues tables de* fermes qui occupent trop de place.

Ce chapitre du rustique mérite toutefois attention : c'est dans ce domaine qu'on voit de plus en plus de copies, qui, bien entendu, ne sont pas vendues comme telles. Quand ils ne sont pas copiés, ces meubles sont rectifiés, rabotés, trafiqués pour être mis à la mesure des appartements modernes et aussi pour *répondre au goût du public,* qui préfère le petit meuble au grand.

Mais le mobilier n'est pas toute l'antiquité. Le développement des résidences secondaires, la *nostalgie du travail manuel,* le regain du régionalisme ont fait sortir des ateliers et des fermes, les outils, les moules à fromage, les boîtes à sel. On transforme même les banquettes des charrettes en canapés.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 20.)

Une paire de skis de fond à 120 F un appareil photo à 100 F...

Drouot les petits prix

Il faut du temps pour percer *les mystères de Drouot;* beaucoup de temps pour s'imprégner du jeu, pour saisir ses règles.

14 heures : la foule déferle *dans l'hôtel des ventes. Dans le* couloir circulaire desservant les vingt salles, les ombres des visiteurs *glissent dans la tiédeur de* l'après-midi. Salle 10, une vente courante (qui n'a pas fait l'objet d'un catalogue) est ouverte. Les places assises sont déjà prises. C'est la valse des manettes et paniers débordant de petites choses, pacotille pour les uns, bonne *aubaine pour* d'autres. Notamment pour les professionnels de la brocante, qui les revendrons aux portes de Paris le double, parfois le triple : un biffin de Montreuil emporte un lot de verrerie dépareillée pour 80 francs ; une marchande des *Puces de Saint-Ouen* un flot de lingerie blanche à 150 francs. Le commissaire-priseur, sur un ton laconique, *déverse des annonces* insolites : un appareil photo et sa cellule adjugés 100 francs, un billard russe acquis par l'unique amateur 70 francs, une paire de skis de fond pour laquelle un badaud craque à 120 francs, un baluchon pour 100 francs (com*portant une robe rétro, un man*teau à col de renard, des chaussures à brides et un vibromasseur) qu'une dame replette gardera sous le bras, une série de shakers chromés et identiques adjugée 100 francs, qu'un groupe de jeunes — qui s'amusent vraiment — se partagent...

Suit, dans l'ordre de la vacation, la vente de tableaux et de dessins. *Un couple jeune* surenchérit pour quatre estampes japonaises mises à prix 200 francs. « *Rien à gauche ni au centre, pas au fond... On renonce ?* », lance le commissaire-priseur, et le crieur d'y faire écho : « *Adjugé 400 francs !* » « *Je crois que c'est une affaire* », glisse la jeune femme rose d'émotion.

C'est le tour des objets de vitrine, le public s'éveille, chacun espère trouver, parmi les *objets de peu d'apparence,* la rareté. Un poudrier en argent (1925) circule parmi les intéressés. Il y a l'amateur qui soupèse et juge d'expérience, l'obstiné qui suit l'enchère coûte que coûte au risque de se tromper, le novice désargenté qui renonce au *rêve évanoui* au feu de l'enchère... Des interférences multiples qu'animent le meneur de jeu et ses acolytes... Et l'on savoure un certain esprit de famille, même si le climat est à la discorde, comme l'exprime un collectionneur déplorant l'insuffisance des ventes de qualité. Et l'on se dit que le malheur des uns fait parfois le bonheur des *autres, en l'occurrence un néophyte* radieux emportant son modeste butin (quatre vases adjugés 450 francs)...

Que les initiés, à l'écoute du marché de *l'art,* les yeux rivés sur Londres, dénoncent le déclin de Paris, ne semble pas troubler pour autant les visiteurs à modeste budget. Plus de quatre *mille personnes* affluent, en moyenne, à Drouot chaque jour, le double depuis l'installation *rive gauche. « Nous avons attiré une clientèle nouvelle, rive gauche. Notre vocation, du reste, est d'être ouvert à un public varié, sans discrimination,* explique M. Ziegler, secrétaire général de l'hôtel Drouot. *Les ventes de basse gamme sont limitées,* a fortiori *quand nous déménagerons rive droite en raison du nombre inférieur de salles. Mais les ventes courantes ne sont pas incompatibles avec les ventes de prestige. Et l'unité de lieu fait notre originalité.* »

Le temps où les commissaires-*priseurs* officiaient *devant* un public de professionnels seuls à surenchérir *est révolu.* Curieux et nouveaux venus, *amateurs* potentiels, affluent... « *Au début, j'y venais par distraction,* explique un jeune collectionneur, *j'y ai découvert des passions.* »

EVELITA MOOD.

On peut les jeter on peut aussi les réparer...

Une « clinique » pour les appareils ménagers

Un *réfrigérateur* qui tombe en panne *pendant les jours les plus* chauds de l'été, la machine à laver (pleine d'eau) qui s'arrête brusquement, nous laissent désorientés. A l'Institut national de la consommation (1), le tiers du courrier juridique concerne le service après-vente. A propos de la garantie des appareils ménagers, M. Lucien Bouis, directeur des services techniques de l'I.N.C., *estime : « Il devrait y avoir un certain rapport entre la durée de vie d'un appareil (présentée souvent comme un argument publicitaire) et la garantie contractuelle. Un an de garantie, par exemple, nous paraît être insuffisant pour un appareil conçu pour fonctionner pendant dix ans.* »

Le Basar de l'Hôtel de Ville accorde cinq ans de garantie sur les appareils vendus sous sa marque « Nogamatic ». Ce pourrait être un exemple à suivre.

« *L'I.N.C.,* poursuit M. Bouis, *souhaiterait que s'ouvre un débat sur le service après-vente, en présence de fabricants, de consommateurs et de distributeurs, ceux-ci faisant souvent écran entre les deux premiers. Les pièces détachées existent (2) mais le distributeur a parfois tendance, au lieu de remettre un appareil ancien en état, à proposer l'achat d'une nouvelle machine. Les consommateurs devraient pouvoir décider librement s'ils veulent faire réparer leur appareil ou en acheter un autre.* »

Beaucoup trop de pannes sont dues à une mauvaise utilisation, souvent par manque d'information à la mise en service de l'appareil. Les notices d'emploi (malgré une amélioration) ne sont pas encore assez claires et détaillées. Et, pour ne pas aller *jusqu'à la panne, l'usager* devrait aussi être informé de l'entretien à apporter à ses appareils. Moulinex a rédigé des fiches de conseils d'entretien pour trois de ses appareils : les cafetières, les aspirateurs et les autocuiseurs. Il vient aussi de commercialiser quinze des pièces-accessoires les plus couramment demandées, à changer (sans rien *démonter) sur les cafetières et* robots. Ces pièces sont vendues, sous emballage plastifié, chez les *distributeurs de cette marque.*

Boulevard Mac-Donald, à Paris, *se trouve le siège* de la division « pièces détachées » de Philips. Ce service qui gère, stocke et distribue les pièces détachées des marques du groupe (soit : Philips, Radiola, Laden et Ignis) comprend huit cents personnes, dont deux cent cinquante techniciens (3). « *Nous avons ici,* dit M. André Renard, chef de produits de la division, *un fonds de cinquante mille types de pièces, soit environ huit millions de pièces en stock, concernant le « ménager » et l'audio-visuel. La durabilité d'un appareil ménager est différente selon la fréquence de son utilisation et aussi selon sa nature même : une machine à laver, par l'irrégularité des cycles de lavage, est plus vulnérable (donc sujette à une panne) qu'un réfrigérateur, dont la marche est constante et sans intervention de l'utilisateur.* »

Les techniciens de ce service Philips font parvenir aux responsables de la fabrication leurs remarques sur la fréquence (jugée anormale) des demandes de pièces détachées. Ils permettent ainsi d'apporter des améliorations à certains appareils.

Une fiabilité moins bonne

Pour l'ensemble du marché des petits appareils ménagers, la multiplicité des marques engendre une concurrence dont les consommateurs ne tirent guère de profit. La bagarre sur les prix conduit, en effet, à une fiabilité moins bonne que pour les gros appareils. Et pour leur réparation, l'incidence du coût des pièces de rechange est particulièrement sensible. « *En outre,* explique M. Jean Bonaldi, chef du service dépannages - pièces détachées du B.H.V., *la main-d'œuvre est si chère (environ 50 francs l'heure) qu'une réparation est parfois presque aussi onéreuse que l'achat d'un appareil comme un moulin à café, par exemple. En revanche, le changement du moteur d'un aspirateur, ou d'un robot de cuisine très complet, est une opération valable.* » Cette « clinique » des appareils ménagers du B.H.V. est installée au 11, rue des Archives, à deux pas de ce magasin. On y fait, sur place ou en atelier, la réparation de tous les petits appareils, *achetés ou* non au B.H.V. On y trouve également un comptoir de pièces détachées des gros appareils, que l'on peut acheter et monter soi-même à l'aide des conseils des vendeurs-techniciens. Il y a ainsi huit mille pièces en stock : plaques *de cuisson, pompes* de machines à laver, thermostats et joints de porte de réfrigérateurs, etc. Enfin, un libre-service de pièces détachées (vendues sous plastique) concerne les petits appareils Seb et Calor, les machines à laver portatives et les hottes de toutes marques, ainsi que les accessoires de réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle *et machines* à laver.

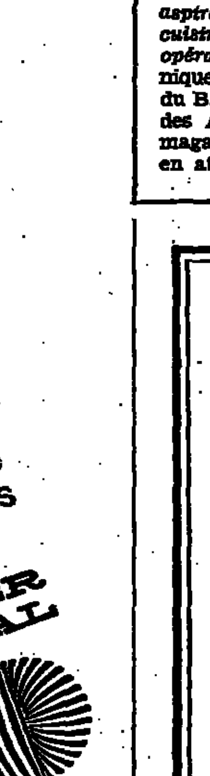
JANY AUJAME.

(1) 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

(2) Elles sont disponibles pendant environ dix ans après la cessation de fabrication pour les gros appareils, et pendant six à sept ans pour les petits appareils ménagers.

(3) Ce personnel est réparti dans les quinze agences de Paris et de province.





MODES DU TEMPS

L'artisanat porté au plus haut

Les bijoux d'Ilias...

C'EST en 1966 qu'*Ilias Lalaounis* ouvre à Paris la « Chrysotèque », avec ses *collections de bijoux* reprenant en bagues et en colliers les motifs traditionnels de la Grèce antique. Le succès est immédiat. Lalaounis, vrai créateur, renouvelle *sans cesse son style* à travers les facettes infinies de l'art des Cyclades, de Crète ou de Minos. Aujourd'hui, il poursuit *ses fouilles vers* le bijou « œuvre d'art », la pièce unique à l'attrait d'un artisanat incomparable.

Ainsi relance-t-il les intailles et les camées, entièrement travaillés à la main selon une technique venue de l'époque d'Alexandre le Grand. Ses motifs s'inspirent des intailles qui servaient de sceaux et de cachets aux Minoens et aux Mycéniens, *dans la vie quotidienne*, précieux témoins de la qualité de cette civilisation.

Les nouveaux bijoux gravés ou taillés se posent en *colliers* au *ras du cou. Il s'agit, pour* la plupart, d'ovales couchés, en cristal de roche pour les plus prestigieux, ou alors en sodalithe et autres pierres semi-précieuses, sertis sur or à vingt-deux carats, pour plus de luminosité.

Les chaînes d'or, elles aussi, sont tressées à la main et reprennent les *formes* de celles qu'on voit dans les musées, plates ou tridimensionnelles, ornées de rosaces ou de motifs à fleurs. *D'autres* suggèrent le tissage de la toile, voire le mouvement des colonnes et des frontons de l'architecture classique.

Les *colliers* s'accompagnant de pendants d'oreille, de bagues et de bracelets aux motifs chaque fois différents sur un même thème. Certains sont romantiques, d'autres ont la finesse des bijoux Directoire, ou bien, rigides, annoncent Byzance.

Avec l'importante série de cachets reprenant les scènes qui décorent le Bouclier d'Achille dans *l'Iliade*, ils sont exposés chez Lalaounis, 364, rue Saint-Honoré, jusqu'à *l'été*, et en octobre, au Metropolitan Museum de New-York.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Tuniques, à vos pantalons !

L'ensemble tunique-pantalon s'annonce comme un des *thèmes de la mode d'été*. On le trouvera à tous les niveaux de prix, en coordonnés de cotons imprimés dans les grands magasins et les catalogues de vente par correspondance, en mélanges de synthétiques et en bourrette de soie dans les boutiques en vogue, voire en tissus précieux pour le soir.

C'est un style qui allonge et affine la silhouette. Aussi l'idée en est-elle exploitée chez les *spécialistes* de grandes tailles, notamment chez *Gerlane* où plusieurs séries de modèles permettent de finir le pantalon uni de l'année dernière avec des tuniques *plus ou moins* longues, resserrées ou non à la taille et fendues haut sur les côtés. Les robes-chemise italiennes en soie écrue ou marine s'arrêtent sous *le genou et peuvent se compléter* d'un pantalon plat, à jambes étroite, assorti. — N. M.-S.



TRICOSA : robe tunique lavable, en maille synthétique, coulissée à la taille, vendue avec une jupe droite, *650 F* en turquoise, naturel ou jaune paille, en alternance avec un pantalon à pinces rétréci à la cheville dans une maille lavable marine ou noire, 260 F. Tous deux existent du 38 au 52. 133, rue de Sèvres.

L'âge d'or de la brocante

(Suite de la page 20.)

Le goût pour le passé a remis en vogue les camisoles de *nos* grand-mères *que les* jeunes *femmes* à la mode portent en robes d'été. La faveur pour ces vêtements est telle que, pour la première fois, une foire leur sera exclusivement consacrée. *Intitulée « Modes* d'autrefois », elle se tiendra du 24 mai au 3 juin au Forum des Halles.

Un nouveau venu a pris la vedette : c'est le vieux papier, qui, depuis février *1977, a, lui* aussi, son salon. *Le vieux papier*, c'est tout d'abord la carte postale, qui a de plus en plus d'amateurs. « *La carte offre davantage de possibilités que le timbre-poste et elle a eu sa grande époque entre 1920 et 1930* », déclare Joël Garcia, le directeur *de la revue Trouvailles*. Entre 5 ou 10 francs, on peut trouver des choses sympathiques, mais la carte atteint, elle aussi, des records. *Ainsi, un exemplaire* de la série « Cinos », signée Toulouse-Lautrec, vaut... 4 500 francs.

L'affiche, qui était pratiquement absente il y a cinq ans, s'expose maintenant sur *les marchés, où, si le Français commence* timidement à acheter, l'Américain collectionne depuis longtemps, et les plus belles pièces partent aux *Etats-Unis. Le prix* courant tourne autour de 400 F à 500 F. Mais les signatures célèbres, comme Mucha, Cassandre, font jusqu'à *8 000 F*. Prix *modeste si on* le compare à une affiche de Toulouse-Lautrec qui peut monter jusqu'à 40 000 F. Cette vogue de l'affiche se vérifie *dans un autre domaine* : le nombre des restaurateurs et des entoileurs augmente.

Les clandestins

La presse, enfin, sort des greniers. Le *public commence* à collectionner les grands évènements. Quant aux acheteurs avisés, ils s'intéressent aux petits journaux satiriques *d'avant la guerre* de « 14 » illustrés par des artistes comme Van Dongen, Jacques Villon, Juan Gris, tous devenus des peintres célèbres.

La liste des antiquités en vogue n'est *pas close pour autant*. Elle serait plus complète si on ajoutait les jeux, les jouets et les poupées anciennes, les appareils de *photos*, dont le marché a *décuplé en six ans, et, enfin*, les boites et les étuis, qui comptent six nouveaux spécialistes à Paris.

La brocante a, deux fois l'an, ses deux grandes fêtes annuelles : la foire de Pantin, sous ses halles *de fer*, et celle de Chatou, *dans son* île. Foires qui attirent non seulement les Français mais les étrangers, qui sont des clients importants. A Pantin, notamment, 80 % des ventes se font avant *l'ouverture*, à l'exportation. Mais Pantin et Chatou sont loin d'être les seuls événements de la profession. De plus en plus, la brocante devient une *occasion d'attirer le client*. Les *foires* se multiplient. Grande foire aux chiens et à la brocante. Salon où voisinent machines agricoles et bric-à-brac. On a même vu une foire d'antiquités organisée dans un ensemble immobilier dont les appartements *se* vendaient mal. Si *certaines manifestations* sont sérieuses, d'autres accueillent une marchandise dont l'authenticité et la provenance *sont* plus que douteuses. L'augmentation du commerce *clandestin préoccupe* particulièrement la profession. Le nombre des particuliers non déclarés qui vendent sur les marchés s'est accru de façon considérable. On estime qu'il égale aujourd'hui celui des marchands patentés. Cette situation a provoqué une réaction des professionnels. *Seize villes se sont* réunies pour former le « groupe des salons sélectionnés d'antiquaires » qui s'engagent à ne vendre que des objets contrôlés et qui *s'adjoignent* la présence d'experts. Autant de garanties destinées à rassurer un public inquiet, pour qui le beau a toujours besoin d'être conforté par un certificat.

FLORENCE BRETON.

★ *Guide Emer*, en vente à partir du 1er mai : 130 F, 50, quai de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Téléphone : 277-33-44. Groupes des salons sélectionnés d'antiquaires, boulevard de *Champagne*, B. P. 108, 21003 Dijon. Tél. : (80) 71-44-34.

- ***VIIe Biennale des antiquaires*, 27 avril-6 mai, Fontainebleau.**
- **Brocante à la Bastille, 19-26 mai.**
- **« *Modes d'autrefois* », 24 mai-*3 juin, Forum des Halles.***
- ***Salon du vieux papier*, 8-11 *juin*, Lille.**
- **Premier Salon des antiquaires, 15-18 juin, Melun.**

TROUVAILLES

Chauffe-lave-glace

Pour conducteurs raffinés, possesseurs d'une voiture dont le *moteur est situé à l'avant* : un appareil qui réchauffe l'eau du lave-glace. Il se monte sans difficultés sur la durite du système *de chauffage de la voiture* et *permet d'avoir un pare-brise* particulièrement net.

★ 47 francs. « Autoshop », Galeries Lafayette.

Jardin zen

Une poignée de cailloux, quelques rochers, des grains de sable, *de la mousse, une petite barrière*. Cette boîte en bois contient tous les ingrédients nécessaires pour composer chez soi un jardin zen.

★ 220 francs. « Montage », 13, rue du Bac, 75007 Paris. Fermé le lundi.

PATISSERIE EN ROTISSOIRE

Dans bien des cuisines, la rôtissoire sert aussi bien à faire des *grillades que de la pâtisserie*. Surtout lorsque la porte en glace de cet appareil est munie d'un cran qui permet de clore l'enceinte de cuisson. *Pour confectionner* des *tartes, Pyrex vient de créer un* moule rectangulaire. Cette forme est, en effet, beaucoup plus facile à caser, dans une rôtissoire, que *les traditionnels plats ronds* à *tartes. Ce nouveau moule* existe en deux tailles : 30 × 23 cm (24 F environ) et 24 × 19 cm (environ 16 F).

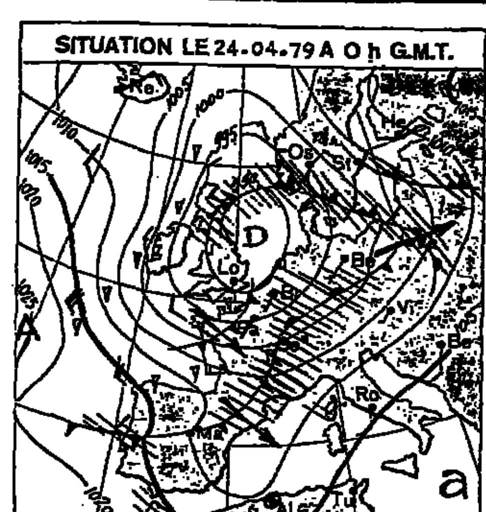
★ Pyrex « spécial rôtissoire », en vente dans les grands magasins, *drogueries* et boutiques *d'art culinaire*.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24-04-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25-IV-79 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 avril à 0 heure et le mercredi 25 avril à 24 heures :

La zone dépressionnaire centrée sur la mer du Nord ne se déplacera que très lentement vers le Danemark. Elle continuera de diriger sur la France un flux d'air frais et instable de secteur nord-ouest.

Mercredi, un temps assez frais pour la saison persistera sur la France avec un ciel variable, caractérisé par des passages nuageux qui alterneront avec quelques éclaircies. Des averses ou des giboulées, parfois orageuses, tomberont dans la plupart des régions. Elles seront moins fréquentes le matin que l'après-midi, tandis que les éclaircies seront en général plus larges près du golfe du Lion. Les versants nord et ouest des montagnes verront une nébulosité plus marquée ainsi que les régions au nord de la Seine, où les précipitations prendront par moments un caractère plus continu.

Les vents du secteur nord-ouest dominant seront en général modérés ou assez forts et irréguliers, mais parfois forts sur le secteur méditerranéen (mistral et tramontane).

Mardi 24 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 995,8 millibars, soit 746,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 avril ; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Ajaccio, 17 et 11 degrés ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 12 et 6 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 15 et 6 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 5 ; Dijon, 12 et 7 ; Grenoble, 12 et 8 ; Lille, 13 et 6 ; Lyon, 13 et 8 ; Marseille, 16 et 10 ; Nancy, 14 et 7 ; Nantes, 15 et 6 ; Nice, 16 et 12 ; Paris-Le Bourget, 16 et 5 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 19 et 11 ; Rennes, 16 et 5 ; Strasbourg, 14 et 8 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 13 degrés ; Amsterdam, 12 et 8 ; Athènes, 16 et 10 ; Berlin, 14 et 8 ; Bonn, 15 et 7 ; Bruxelles, 14 et 6 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 6 et 3 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 21 et 9 ; Moscou, 9 et 3 ; New-York, 21 et 11 ; Palma-de-Majorque, 20 et 11 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 7 et 2.

Service téléphonique

« S.O.S. PRIÈRE »

Un nouveau service téléphonique à l'usage des personnes en désarroi vient de naître : « S.O.S. prière ». Il fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *Téléphone : 273-11-70 ou 273-11-71.* Il s'agit, comme on le devine, d'une aide spirituelle pour tous ceux qui, ressentant le besoin de prier, n'osent pas le faire ou ne savent comment s'y prendre.

S.O.S., *rappellent les organisateurs* (Renouveau charismatique catholique, maison de l'Emmanuel, 31, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris) signifie à son origine « *Save our souls* » (sauvez nos âmes), imploration lancée *jadis* par des *marins anglais* en détresse.

Depuis le 12 mars, date d'ouverture de ce centre, celui-ci reçoit en moyenne quinze à vingt appels par jour.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 23 et mardi 24 avril 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication des conventions du travail adoptées à Genève le 29 octobre 1976, concernant la continuité de l'emploi des gens de mer et leurs congés payés annuels.

UN ARRETE

● Portant modification du montant des aides et plafonds d'aides à la modernisation et précisant les conditions d'application du décret n° 74-129 du 20 février 1974 relatif à la modernisation des exploitations agricoles.

Visites, conférences

MERCREDI 25 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg : « Histoire de Paris à travers les tableaux du musée Carnavalet ».

15 h., portail central de Notre-Dame, Mme Guillier : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., Centre Beaubourg, *Mme Saint-Girons* : « *Savoir* regarder la peinture moderne ».

15 h., 62, rue St-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Bouquet-des-Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Histoire des fontaines de Paris » (Caisse nationale des monuments historiques).

19 h. 45, Grand Palais, Mlle de Hautefort : « Exposition Chardin » (Art et Histoire).

21 h., 21, rue Cassette : « Louis XIV, maître d'œuvre » (Arcus).

15 h. 15, 5, rue de Navarre : « Les arènes de Lutèce, la Contrescarpe » (Mme Barbier).

15 h., 15, place Saint-André-des-Arts : « Promenade au quartier Saint-André-des-Arts » (*Mme Anne Ferrand*).

18 h., Musée des arts décoratifs : « Ils donnent aux arts décoratifs » (*exposition*).

15 h., métro Etienne-Marcel : « Les Halles, la Cour des miracles, la tour de Jean-sans-Peur » (M. Teurnier).

14 h. 45, 16, rue Cadet : « Le musée du Grand-Orient de France » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h., 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 134, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Willy Diamant : « Panorama de l'héliotechnique en France » (Association des ingénieurs, scientifiques et cadres amis d'Israël).

18 h., 17, avenue d'Iéna : « Robert Walser, réception et critique » (Goethe Institut).

20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « A scientificaly validated program for growth towards Enlightenment » (entrée libre).

17 h. 30, 4, place du Louvre, M. Bertrand Lemoyne : « L'architecture métallique sous le Second Empire » (Académie du Second Empire).

19 h., 8, rue Jean-Goujon, Pr Bricaire : « Nouveaux aperçus sur le traitement des maladies endocriniennes » (Société française de graphologie).

20 h. 30, Musée de l'homme, Palais de Chaillot, Mme Teresa Battesti : « La ta'zieh : mystère religieux shiite en Iran ».

21 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Vers l'homme originel » (*Ecole internationale de la Rose-Croix-d'Or*).

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg : « L'obsession, la phobie » (Psycho-Santé).

20 h. 45, 61, rue Madame, M. Jean Collet : « Silence de Dieu et retour du sacré » (Confrontations).

20 h. 45, Centre des Sept-Mares, Elancourt-Maurepas, M. Jean-Marie Muller : « L'action non violente, utopie ou réalisme ? » (Mouvement pour une alternative non violente).

Commémoration

L'ANNIVERSAIRE DU 8 MAI

Le comité pour la célébration du 8 mai 1945, que préside M. Jacques Debu-Bridel, « *dénonce avec indignation l'attitude inacceptable du gouvernement qui s'est opposé, le 2 avril dernier, à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale de la proposition de M. Garcin rétablissant le 8 mai comme fête nationale (...).*

» *Il constate qu'en l'occurrence le pouvoir exécutif tente de déposséder les élus du suffrage universel de leurs prérogatives et responsabilités (...).* »

Le communiqué du comité conclut :

« *Le peuple français répondra à cette véritable provocation en célébrant cette année avec les autorités municipales, l'anniversaire du triomphe des armées des peuples libres, et en leur donnant plus d'éclat que les années précédentes.* »

Pour sa part, M. Niès, député (P.C.) de Seine-Saint-Denis, avait posé une question écrite au sujet de la célébration du 8 mai. M. Maurice Plantier lui répond, comme il l'avait fait en 1978, que « *le gouvernement considérait que le 8 mai devait être célébré en fin de journée, l'organisation des cérémonies relevant des associations d'anciens combattants et des collectivités locales, et les pouvoirs publics leur accordant toute l'aide nécessaire. La position du gouvernement n'a pas changé.* »

● *Les anciens déportés et internés* du camp de Rawa-Ruska tiendront le congrès de leur Union nationale autonome les *16 et 17 juin à Tours.* Pour inscriptions et renseignements (avec enveloppe timbrée) : U.A.N.D.R.I.M. de Rawa-Ruska, 59, rue Auguste-Chevalier, 37000 Tours.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 367

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■					■		
III									
IV				■			■		■
V									
VI	■				■				
VII									■
VIII		■			■			■	
IX				■					
X		■				■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Boutiques où l'on peut acheter des fraises en toutes saisons. — II. Emploi très recherché ; Vaste plaine. — III. Qui ne pardonnent donc pas. — IV. Est marqué au fer ; Impératif qui prouve qu'on veut nous faire marcher. — V. Doit être grosse pour *être* belle. — VI. Voiture utilisée pour la livraison des bidets ; Qu'on n'a pas eu besoin de faire rentrer. — VII. Coupons comme avec une *scie*. — *VIII. Largeur* de crêpe ; Drame au Japon. — IX. Qui ne surprendra donc pas ; Fondateur d'une dynastie. — X. Cri qui peut amener des poursuites ; Ce qu'il y a de moins dur dans le boulot. — XI. Premier degré d'une échelle ; Amateurs de miel.

VERTICALEMENT

1. Son air ne permet pas de vivre ; Grand quand on perd la moitié. — 2. Fruit qui peut se manger vert. — 3. Qui peuvent donc exploser si on les pique. — 4. Il y en a pour tous les goûts quand il est pourri ; Pas libre ; Vieille ville. — 5. Mit à la hauteur ; Ne se dégonfla pas. — 6. Sont plus faciles à cultiver dans les villes. — 7. Qui n'a pas été baptisé. — 8. Lisons comme un débutant ; Dans sa tête, il y a beaucoup de pointes. — 9. Appel inquiétant ; Le nouveau est pesé en livres ; Ont beaucoup à apprendre.

Solution du problème n° 2 366

Horizontalement

I. Marcellin. — II. Egoutier. — III. Sis ; Sir. — IV. Soit ; Ossu. — V. Eternue. — VI. Ere ; as. — VII. Custode. — VIII. Or ; Enigme. — IX. Isba ; Roi. — X. Oui ; Uni. — XI. Sel ; Luter.

Verticalement

1. Messe ; Coins. — 2. Agioteurs. — 3. Rosiers ; Bol. — 4. Cu ; *Tréteau.* — 5. *Etc* ; On ; *Il.* — 6. Li ; Ourdir. — 7. Lesse ; Egout. — 8. Iris ; Mine. — 9. Russie ; Ir.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— Marc et Françoise SCHREIBER, Nicolas et Nathalie, ont la joie d'annoncer la naissance de

Florence,

Le 21 avril 1979.
3, avenue J.-F.-Kennedy,
95210 Saint-Gratien.

— Juliette, Dominique et Denis CHARLOT ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

Le 19 avril 1979.
7, rue de Strasbourg.
08200 Sedan.

Décès

RENÉ VAUBOURDOLLE

Mme René Vaubourdolle, son épouse,
M. et Mme Claude Digeon,
Mme *Catherine Vaubourdolle,*
Mme Bertrand Guilbert,
ses enfants,
Alain et Joëlle, Béatrice Digeon,
Antoine et Elisabeth, François, Isabelle Lafuma,
France et Bernard Caujolle, Philippe et Isabelle, Bruno, Marc Guilbert, ses petits-enfants,
Mère Marie-Suzanne de Saint-Joseph, sa sœur,
M. et Mme Claude Janicot, ses beaux-enfants, et leurs enfants,
Mme Sarita Junquera,
ont la douleur de faire part du décès, survenu, le 18 avril 1979, en son domicile parisien de

M. René VAUBOURDOLLE,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, à Bièvres, le 23 avril.

[Né le 11 juillet 1894 à Limoges, et ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, René Vaubourdolle a été, de 1924 à 1969, directeur des éditions classiques à la Librairie Hachette, dont il devint ensuite administrateur. Il a, plus particulièrement, dirigé la collection des classiques illustrés qui porte son nom. Il a même été l'auteur de plusieurs des titres de la collection qu'il animait.

Titulaire de la croix de guerre 1914-1918, René Vaubourdolle était commandeur de la Légion d'honneur.]

— Sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

Mme Viviane ANDRAL,
née CAZELLE,
guide conférencière
de la ville de Sarlat,
médaille de vermeil
du Mérite civique,
chevalier
de l'ordre national du Mérite.

Ses obsèques ont eu lieu, le lundi 23 avril 1979, à 10 h. 30, en la cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat.
9, rue Montaigne,
24200 Sarlat.

— *M. et Mme Raymond Kahn,* ses enfants,
Bruno et Didier Kahn, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Hermann BERGER,
née Agnès Davidson,

survenu, le 21 avril 1979, à l'âge de quatre-vingts ans à Paris.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 avril 1979.

Réunion à 10 h. 45, entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.
22 bis, rue Jouvenet,
75016 Paris.

— M. et Mme René Canuet,
M. Christian Canuet,
Mme Maurice Canuet,
M. Pierre Villette,
M. et Mme Jean Lemaire,
Et leurs enfants,
M. et Mme Claude, Henri Villette,
Et leurs enfants,
ont la très grande douleur de faire part de la mort accidentelle de

Sophie CANUET,

à l'âge de vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu, en l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou (28400), le mercredi 25 avril, à 14 heures.
45, avenue Marceau,
75116 Paris.
43, rue de la Pierre-de-Ville,
Cumières, 51200 Epernay.
22, rue Raynouard,
75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Clavel,
Mme Jakowlieff Clavel,
Mme Ella Clavel,
Orlando, Guillaume, Christophe et Sébastien Clavel,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice CLAVEL,

leur fils, frère, mari et père,
survenu, le 23 avril 1979, à Vézelay, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu, le mercredi 25 avril, à 15 h. 30, en la basilique de Vézelay.

(Voir pages 1 et 2.)

— Mme André Delmas,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

André DELMAS,
secrétaire général
du
Syndicat national des Instituteurs,
de 1932 à 1940,
secrétaire général
du Mouvement *fédéraliste* européen,
de 1959 à 1962,

survenu à *Paris, le 18 avril 1979,* à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
10, rue Claude-Debussy,
75017 Paris.

— Mme Louis Dujarier et ses enfants,
Les familles Dujarier, Grison, Armand, Suchet,
Ses collaborateurs de l'hôpital international de l'université de Paris,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Louis DUJARIER,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,

survenu, le 14 avril 1979, dans sa quarante-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, dans l'intimité, le 19 avril, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
8, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

Mme Jean-Pierre Malye et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Pierre MALYE,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur commercial
de la société d'édition
les Belles Lettres,

survenu le 19 avril 1979.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, à Pordic (Côtes-du-Nord).
19, rue Jean-Daudin,
75015 Paris.

— La société d'édition les Belles Lettres
a la tristesse d'annoncer le décès accidentel de son directeur commercial

M. Jean-Pierre MALYE,

survenu le 19 avril 1979.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, à Pordic (Côtes-du-Nord).
95, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— Mme Robert-Alexandre Marquezy,
Mme Gilles Piel Melcion d'Arc,
Le docteur et Mme Henri Lafont,
Mme Christiane Marquezy,
M. et Mme Philippe Marquezy,
Leurs enfants et leurs petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Robert-Alexandre
MARQUEZY,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
membre de l'Académie de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

endormi dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-septième année, à son domicile, le dimanche 22 avril 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 25 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, 75016 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières et des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
2, avenue de Ségur,
75007 Paris.
88, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.
14, rue Nicolo,
75016 Paris.
200, rue de Rivoli,
75001 Paris.
88, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 17 avril 1979, de

M. Isaac E. MODIANO.

De la part de Mme Modiano, née Auvert,
Et des familles Auvert, Modiano, Sides, Nahmias, Arditti.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Paris, le 23 avril 1979.
77, avenue Foch,
Paris (16e).

— *On nous prie d'annoncer* le décès de

Mme veuve Alexandre SIMON,
née Lucie Asch,

survenu à Paris, le 19 avril 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.

De la part :
De ses enfants, petits-enfants et de toute la famille.
Du docteur et Mme Pierre-Simon,
De M. et Mme Yvan Demarest, Denis, Pierre et Perrine.

Les obsèques ont eu lieu, dans *la plus stricte intimité,* le 23 avril 1979, à Metz (Moselle).
120, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
91 a, avenue Jupiter,
1190 Bruxelles.

— Les directions et les personnels des sociétés du groupe Imétal ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger TESTUT,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
président d'honneur
de Minemet Recherche
et de Tecminemet,
administrateur
de la compagnie de Mokta,

survenu, le 16 avril 1979, dans sa soixante-septième année.

Une messe du souvenir sera célébrée, le jeudi 26 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (4e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Chamonix - Paris.
Mme Fabienne Baumont, son épouse, et sa fille Sophie,
M. et Mme Gérard Baumont, ses parents,
Ses frères et sœur, beau-frère et belles-sœurs,
Parents et *alliés* et toute sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui par leur très *nombreux témoignages de sympathie* se sont associées au deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver par la mort tragique en montagne de

Richard BAUMONT,
alpiniste,
instituteur en Haute-Savoie.

— Mme Claude Samuel et M. remercient les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur mère *et* belle-mère

Mme Marie DUMORA,

survenu, le 3 avril 1979, à Pau.
Lycée Maurice-Ravel,
89, cours de Vincennes,
75020 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de la

baronne de BARRIN,

une messe sera *célébrée, le jeudi* 26 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (chapelle de la Vierge).

Avis de messe

— La messe de souvenir pour le repos de l'âme de

M. Roger TESTUT,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
président honoraire
de Minemet Recherche,

sera célébrée, le jeudi 26 avril, à 18 h. 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (4e).

Il n'y aura pas de condoléances.
25, avenue Bosquet,
75007 Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Poitiers, faculté des lettres et des langues, samedi 28 avril, à 15 heures, salle des Actes, Mme Maureen Smith : « Tradition et engagement dans la poésie de Denise Levertov ».

Communications diverses

— Journée nationale de la *déportation.* — *L'Office* national des anciens combattants organise une cérémonie solennelle, le jeudi 26 avril 1979, à 18 heures, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, Paris (9e), destinée à commémorer les victimes de la déportation et à honorer la mémoire des morts des deux guerres.

Cette cérémonie aura lieu en présence des représentants de la présidence de la République et des plus hautes autorités civiles et religieuses.

ÉCHECS

KARPOV PREND LA TÊTE DU TOURNOI DE MONTRÉAL

Voici le classement du tournoi international d'échecs de Montréal « Terre des hommes » après les *neuf* premières *rondes* : 1. Karpov (U.R.S.S.), 6,5 pts ; 2. Tal (U.R.S.S.) et Portisch (Hongrie), 6 pts ; 4. Ljubojevic (Yougoslavie), 5,5 pts ; 5. Huebner (R.F.A.), 5 pts ; 6. Timman (Pays-Bas), 4,5 pts ; 7. Hort (Tchécoslovaquie), 4 pts ; 8. Spassky (U.R.S.S.), 3,5 pts ; 9. Larsen (Danemark), 2,5 pts ; 10. Kavalek (Etats-Unis), 1,5 pt.

Chaque joueur *doit désormais* affronter les neuf autres au cours des matches retour. Seuls les trois premiers classés n'ont subi aucune défaite à l'aller.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
228 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur *demande.*

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Un symposium d'« art performance » à Lyon.

Un symposium d'« art performance » se déroule à Lyon jusqu'au 30 avril. L'initiative en revient à l'association Comportement-Environnement-Performance, nouvellement créée par deux artistes, Orlan et Hubert Besacier, « dans le but de provoquer des rencontres internationales d'avant-garde artistique en province ». *Au programme : des interventions, des actions d'art sociologique et des « performances », tous les jours, à partir de 17 heures, rues de la République et Victor-Hugo, place Ampère, dans le hall du journal le Progrès, au centre d'art contemporain de Perrache (ELAC), où se tient une exposition consacrée au groupe Fluxus. Plusieurs galeries sont associées au symposium : la galerie Verrière-le-Griffon* (photos sur l'art *corporel des artistes de la galerie Stadler, à Paris) ; la galerie l'Ollave (itinéraire de l'Autrichien Hermann Nitsch) ; la Galerie 32 (Michel Journiac : « Rituel pour un mort ») ; la galerie Arcade (avec Manon, une Suissesse). Des débats et des discussions au club de la presse ont lieu chaque soir, avec notamment la participation de Jean-Jacques Lebel, Farideh Cadot, Otto Hahn.*

Picasso à Saint-Ouen.

La Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis et la ville de Saint-Ouen proposent : « Picasso, le peintre sans la légende », une exposition-spectacle réalisée dans le même esprit que « Le grand voyage de Francisco Goya », qu'elles avaient co-produit il y a deux ans. Même outil, même principe : la reproduction photographique comme instrument de lecture, et une structure architecturale conçue spécialement, sous chapiteau.

La conception de l'ensemble est de Daniel Haddad, Jean Kiras, Olivier Oudiette.

Jusqu'au 24 juin, place Jean-Jaurès, Saint-Ouen, lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 16 h. à 20 h. ; samedi de 14 h. à 20 h. ; dimanche, de 14 h. à 18 heures.

Peindre le Sinaï en bleu.

Le peintre Jean Vérame est de la lignée des « marqueurs de paysage » comme il y en a pas mal de par le monde depuis une dizaine d'années. C'est en 1974 qu'il a commencé à sortir les signes dessinés et peints de ses toiles blanches pour les inscrire dans l'espace réel d'un paysage, dans les Cévennes d'abord, puis en Corse (1976), et en quelque sorte s'approprier des morceaux de nature sauvage.

Son dernier projet date de 1977. Jusque-là il n'a pu le réaliser. Le terrain élu du marquage — 50 kilomètres de désert rocheux dans le Sud-Sinaï, — qu'il avait découvert lors d'un voyage, se trouvait alors en territoire israélien. L'artiste avait donc entrepris des démarches, qui d'ailleurs furent positives, auprès des autorités israéliennes pour faire accepter l'idée que des pierres du Sinaï puissent être enveloppées ou ponctuées de peinture bleue.

Or, depuis les accords de paix israélo-égyptiens, la zone à peindre est revenue à l'Egypte. Il a donc fallu à Jean Vérame recommencer, auprès des Egyptiens, sa démarche. Cette fois, la chose semble réglée : le président Sadate, en personne, a donné son accord au projet qui, s'étant chargé de sens au passage, s'intitule : Sinaï Peace Junction, *se trouve en zone démilitarisée, et doit matérialiser symboliquement la réunion des deux peuples. Il faudra six à huit pWçžpzé faudra 6 à 8 tonnes de peinture bleue et l'installation dans les lieux d'un campement de deux mois pour l'équipe mixte d'Israéliens et d'Egyptiens qui assistera l'artiste.*

Le cinéaste François Reichenbach a accepté de tourner un film sur cet événement.

Cinéma

« AMERICAN COLLEGE » de John Landis

La moindre surprise de ce troisième film (après *Schlock, Kentucky Fried Chicken*) du jeune humoriste américain John Landis, vingt-huit ans, n'est pas ce titre « français », supposé traduire en notre langue l'original *National Lampoon's Animal House* : la France peut bien battre bruyamment sa coulpe pour savoir si *elle va voter européen de gauche ou* de droite, tout le monde reste obsédé par le modèle américain, l'*American Way of Life.*

Cet American College a pour cadre le *campus de l'université d'Eugene,* dans l'Orégon, et la petite ville adjacente. Rentrée universitaire ; chacun, ancien ou nouveau, gagne sa fraternité, dont l'empreinte le marquera *toute sa vie. Mais le film a été conçu,* à part égale, par des rédacteurs du magazine humoristique *National Lampoon,* un *Charlie Hebdo* ou un *Hara-Kiri* à consonance universitaire, et des magazines pornographiques de luxe *Playboy* et *Oui.* Les trois auteurs ont « *mis le paquet* ». *On n'étudie guère à la fac, on crée la* pagaille généralisée, la fraternité Delta remportant la palme toutes catégories lors d'une Toge-Partie, orgie romaine pour étudiants, et d'un *défilé parodique sur les gay sixties (les joyeuses années 60, celles du* Vietnam).

L'aventure se corse, et peu importe l'humour réel de plusieurs scènes, cette vitalité, à base de gags très travaillés — *enfin un film où on rit vraiment, on s'amuse beaucoup.* — cette obscénité qui fuse à tout bout de champ, ces obscénités qui doivent faire sursauter dans leurs tombes les pèlerins du *Mayflower,* les *Pères fondateurs* de *l'Amérique.* Le plus inquiétant, c'est la référence explicite à *American Graffiti* de George Lucas (1973), le film qui a tout déclenché, *imposé cette mode rock-pop qui n'en finit pas : ses jeunes héros y tiraient* leurs derniers feux d'artifice, *avant le Vietnam.*

American College enterre toute *référence* au Vietnam, au monde réel. Situé comme *American Graffiti* à *l'époque bénie de 1962, avant que les* choses se gâtent, il ne décrit plus la propre expérience, la jeunesse du cinéaste. John Landis, le metteur en scène, n'était qu'un gosse. Les producteurs *du film, ses vrais auteurs,* Matty Simons, le co-inventeur de la carte du Diner's Club (*sic*), et Ivo Reitman, un jeune Canadien anglais qui, en 1970, essayait vainement de *percer du côté de Toronto, ont bien senti l'humeur de l'Amérique,* des Etats-Unis de l'après-Vietnam. Le studio Universal, par l'intermédiaire d'un jeune vice-président de vingt-huit ans, Sean *Daniel,* a totalement *appuyé ce film à petit budget dont les recettes à ce jour,* pour le seul marché américain, totalisent 100 millions de dollars. L'humour n'est pas si innocent qu'on voudrait l'imaginer : *il se met parfois au service de valeurs profondément réactionnaires.*

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« Les Folles Aventures de Picasso » de Tage Danielsson

Voici un genre nouveau : la biographie-bouffe. Empruntant à Picasso quelques épisodes de sa vie, *le Suédois Tage Danielsson a imaginé un film* qui tient de la revue de cabaret, de la parade foraine et du canular d'étudiant. Dans cette mascarade Picasso n'est lui-même qu'un gugusse parmi d'autres *gugusses : Apollinaire* bredouille des vers débiles, Toulouse-Lautrec se dédouble, Toulouse d'un côté, Lautrec de l'autre, Peggy Guggenheim devient une redoutable nymphomane, Kahnweiler subtilise *les dollars. Bref Danielsson* joue les joyeux iconoclastes et piétine avec ardeur les plates-bandes des conventions.

Pour mener à bien cette parodie burlesque, il eût fallu beaucoup d'humour, *beaucoup d'invention,* une verve intarissable. Nous sommes très loin de compte, et les deux ou trois idées drôles du récit sont noyées dans un flot d'insanités et de plaisanteries laborieuses. La laideur des images n'arrange pas les choses. On reconnaîtra à Danielsson un goût salubre pour l'irrespect. Mais ses clins d'œil et ses pieds de nez ne sont que de lourdes gamineries.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Le Salon d'Agam au Centre Georges-Pompidou

Depuis quelques jours, Agam tient salon ouvert à Beaubourg. La foule des visiteurs passe. Elle *manipule* les épaisses portes de plexiglas translucide, colorées dans la masse, de rouge et de bleu profonds qui ont des lumières de vitraux de cathédrales. On regarde mais on ne peut pas pénétrer dans ce « salon » qui est tout entier une œuvre d'art, *murs,* plafond, portes et sol. L'ensemble est un geyser de couleurs changeantes, mais le tapis un somptueux et délicat tissage des Gobelins auquel il convient d'épargner les piétinements. Il avait été fait pour un *homme,* Georges Pompidou, qui avait pris ce salon pour ce qu'il est : une œuvre d'art total, un lieu et un espace enveloppant où jouent les variations de quelque deux cents coloris d'une pimpante fraîcheur. Il représente *le meilleur de ce new-look* que Georges Pompidou avait donné à l'Elysée pour symboliser sa volonté *de modernisation* de la France et aussi son goût pour la modernité de l'art.

Chez Agam, les formes et les couleurs sont fixes mais elles bougent toutes. D'abord, elles semblent simples et immobiles, *mais, à mesure qu'on se déplace,* toute la composition de carrés et de rectangles, de cercles et d'ovales, commence à se transformer. Elle passe du simple au complexe, du statique au mouvant et au vibrant. Dans la durée, *les formes ne restent jamais* ce qu'elles furent. Réalisée en 1972, cette œuvre est la définition même du cinétisme. Il faut entrer dans son jeu, celui de la surprise et de l'émerveillement. Agam, c'est l'expérience enfantine dans l'art *technologique* : Calder et Miro qui auraient abandonné le sentiment poétique innocent pour jouer avec des *concepts rationnels,* la loi des probabilités et les stratagèmes de la perception optique, pour aller vers des *sphères spiritualistes. Car,* dans cet espace saturé de visible, c'est d'invisible et de non-représentation mystique qu'*il s'agit.*

Plus que *jamais, l'art contemporain* se régénère, incorporant les connaissances nouvelles. Aux années 60, ce fut *la technologie. On favorisait ce mariage de l'art* et de l'industrie qui intégrerait à la sensibilité le monde pragmatique en lui donnant une *sorte d'existence* culturelle. La création picturale qui mimait le processus mécanicien rationalisait ses conceptions. Elle est *programmée sans sentimentalité* : la tête reste froide avec beaucoup de savoir-faire et de méthode, l'alphabet des *formes géométriques* et des couleurs s'ordonne pour mieux jouer de leur permutation, de leur opposition et surtout de leur *complémentarité* en camaïeu. Victor Vasarely, qui vient de publier un livre où il raconte ses souvenirs et règle ses comptes avec la petite histoire du cinétisme, était — et reste — le maître de l'organisation ration*nelle pour* produire ces objets culturels Cet art est en effet, par nature, global et pour ainsi dire « *totalitaire* », puisqu'il *se* veut l'image d'une civilisation de la technologie.

La galerie Denise René, qui fut, *rue de* La Boétie et boulevard Saint-Germain, un centre de l'activité cinétique, montre dans *son installation de* la place Beaubourg un ensemble de tableaux et de sculptures d'artistes qui *ont marqué* ce courant géométrique froid, venu des compositions abstraites de Mondrian et de sa suite. On y trouve des œuvres très bien choisies de Dewasne, Herbin, Sonia Delaunay, Lissitsky, Cruz-Diez, Leparc, Chryssa, Gorin, *Mortensen,* Baertling... Et naturellement Soto, dont le Centre Georges-Pompidou inaugure le 25 avril une importante *exposition.* L'ironie veut que le cinétisme — l'un des points forts de l'activité artistique *parisienne du milieu des années 60,* — mouvement auquel répondait l'Op-Art américain, ait été délibérément omis à l'exposition Paris-New-York. Beaubourg avait été inauguré au moment où, après avoir culminé, le *cinétisme interrompait* sa *course* au développement, justement avec le ralentissement industriel.

JACQUES MICHEL.

★ Le Salon d'Agam, au Centre Georges-Pompidou.

★ Art constructif abstrait international, galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin.

★ *Le Plasticien,* par Victor Vasarely, chez Laffont édit., 240 p., 49 F.

Musique

DENIS DUFOUR ET THOMAS KESSLER au groupe de recherche de l'INA

Si larges que soient ses possibilités, la musique électro-acoustique paraît emprunter trop souvent des procédés techniques et des modes rhétoriques un peu monotones, tant il est vrai qu'il est difficile de sortir des ornières du chemin même quand toute une plaine s'offre à vous.

D'où l'envie fréquente de sortir de la musique électronique pure qu'éprouvent certains compositeurs, par exemple en y adjoignant la présence d'instruments et d'interprètes visibles qui, de plus, agrémentent la sévérité du concert « acousmatique » habituel.

Deux compositeurs proposaient ainsi des situations musicales assez originales au concert donné lundi par le Groupe de recherche de l'INA. Denis Dufour (1953) a composé une « cantate » de trois quarts d'heure, Je voulais parler des oiseaux, *qui entremêle une recette de cuisine déclamée avec une onctuosité cérémonieuse (Philippe Kapp) et un texte poétique plein de fraîcheur et de gaminerie, non sans quelques jeux pervers et mots à double sens, dit par un enfant « en vacances » (Romain Camus) à la voix et au rire multipliés, le tout accompagné par des gazouillis électroniques souvent bien venus.*

Ce montage passablement saugrenu, dépourvu de sens apparent, est agrémenté par les jeux musicaux de deux interprètes : un guitariste (Pierre Laniau), qui décalque avec une ressemblance saisissante dans l'instant même le son et la hauteur des voix parlées ou les dessins électroniques, et une charmante soprano percussionniste (Liliane Mazeron) qui fait proliférer les textes en variations toutes personnelles, airs, vocalises, roulades, fredons, développements fantaisistes, comme improvisés, qui parfois rappellent les jeux et les babioles sonores de Cathy Berberian. Tout cela ne manque pas de talent, mais on souhaiterait que Denis Dufour fût plus rigoureux avec ses dons évidents et son esprit aussi subtil que désinvolte.

Dans Piano Control *et* Lost Paradise, *le compositeur suisse Thomas Kesselr (1937) confie à des musiciens classiques la « boîte à outils » du petit électronicien, un synthétiseur portable qu'ils annexent à leur instrument (piano ou harpe), afin d'étudier les possibilités de virtuosité et de contrôle que donnent la production et la modification immédiate du son par la même personne.*

« Changement des hauteurs de son par le modulateur en anneau », « transformation des timbres par le filtre », « transformation rythmique par le générateur de l'enveloppe », *les effets sonores sont aujourd'hui bien connus, en particulier par un chef-d'œuvre tel que* Mantra *de Stockhausen. Il est indéniable que l'origine instrumentale du matériau lui donne plus de spontanéité et de personnalité, mais encore faudrait-il trouver un langage qui s'adaptât à ce nouvel « instrument » combiné. Cela n'a guère semblé le cas ni dans* Piano Control *(joué par C.R. Alsina), dont les fébriles motifs staccato et les trilles aboutissaient à un discours crachotant, dur, aux longues résonances indociles, ni dans* Lost Paradise, *où le piano (Michaël Levinas) et la harpe (Sylvie Beltrando) électronifiés dialoguaient avec une flûte, un alto et un cor anglais. Ici, en dépit de quelques jeux délicats, cela se terminait toujours par un combat de motocyclettes pétaradantes et de chats-huants. L'électronique directe est bien difficile à contrôler.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Une exposition de portraits des comédiens du groupe TSE — qui jouent actuellement « l'Etoile du Nord » au Théâtre Montparnasse — se tiendra, du 1er au 31 mai, au Café-Théâtre le Bec-fin, 6, rue Thérèse, Paris.

Notes

Jazz

Randy Weston

Randy Weston représente, dans le domaine du jazz d'après-guerre, dont il a vécu chacune des étapes essentielles, l'exception qui confirme la règle. La règle d'abord, sacrée et rituelle du respect et de la compréhension de l'héritage culturel *afro-américain, de l'improvisation* qui permet à des structures modales ancrées dans l'esprit de la négritude américaine, d'être constamment les plates-formes de nouvelles expériences.

Comme beaucoup de jazzmen aujourd'hui, Randy Weston a compris que les idées neuves naissaient d'un progrès dans la compréhension de ses racines. Né en 1926 à Brooklyn d'un père et d'une mère qui possédaient une conscience culturelle très en avance sur leur époque, il a partagé dès ses débuts de musicien la vie des plus importants prophètes du jazz actuel ; il fut étroitement lié à Duke Ellington, et il a partagé l'intimité *humaine* et créatrice de Monk, Parker, Dizzy Gillepsie, Milt Jackson..., l'Olympe du be bop et de ses succédanés. Mais, bientôt, il partira visiter l'Afrique à la recherche du dénominateur commun entre Noirs du Nouveau et de *l'Ancien Monde*

Randy Weston reste aussi l'exception. Un solitaire dont l'itinéraire trop divers ne l'a rattaché à aucune école. Solitaire, car il se produit en solo, laissant s'exprimer en toute pureté la fluidité de son toucher *égale à celle de son imagination.* Randy Weston impose son climat, poursuivant les idées qu'il a mûries au travers d'une multitude de thèmes, de rythmes. Il sait inventer, remarquer une foule de figures, de schémas, possibles autour du blues le plus *souvent. Le blues vu par* Weston c'est autre chose ; un aspect de cette musique que le plus grand de ses habitués ne peut entrevoir que s'il vit, en même *temps* que le planiste, les méandres de son improvisation.

C'est *peut-être parce qu'on* n'a jamais pu le cataloguer dans un genre donné qu'on oublie souvent *la* présence et *l'importance* de Randy Weston parmi ses contemporains. Il est pourtant un virtuose, un artiste terriblement sincère, *dont* la musique fait éclater une ambiance fascinante.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ Jusqu'au 1er mai, à 20 h. 30, à la chapelle des Lombards.

Photo

« Paysages »

La galerie de photographies de la Bibliothèque nationale présente le travail de six photographes, deux Américains, *trois Français* et un Italien, sur un thème commun, le paysage, exposition collective qui fait écho à celle de l'année passée sur l'architecture. Thomas Cooper détache, dans le tissu dense et sombre des sous-bois, des objets plus clairs, une pierre sur laquelle tombe un éclairage irréel, qui la rend souvent divinatoire, sacrificielle.

Kiuston Hallé pousse des fragments carrés *et colorés, souvent* flous, des détails de palmes ou de branches vers l'abstraction. Fulvio Ventura s'attache à la matière bruissante et massive des arbres dans les parcs bien entretenus. Pham Viet-Si prend surtout des herbes différemment *ployées par le vent,* ou *la* fauche, et dans ces lacis de tiges entremêlées, grossies comme des cheveux, passe du plus sombre au *plus clair ; la séquence se clôt sur* un champ cotonneux, soyeux, à peine révélé.

Guy Renaux détache du paysage citadin ses détails ténus, une touffe de lierre sur un mur, une branche qui enlace et étouffe le fer d'une *grille, sorte d'étendue glacée sur les* limites entre les matières, entre l'agrément et le menaçant. John Gossage table *directement sur la* désolation, la friche, avec ses paysages touffus, ses jardins de banlieue abandonnés, ses détritus de feuillages secs, *cassés, entassés.* Responsable de la photographie au cabinet des estampes, Jean-Claude Lemaguy *a fait ce choix qui illustre* bien, au-delà du thème convenu, les tendances actuelles de la photographie.

HERVE GUIBERT.

★ 4, rue Louvois, Paris (2e). Jusqu'au 2 juin.

Rock

Mother's Finest

Le sigle de *Mother's Finest,* les deux initiales du groupe *écrites* dans un cadre, à la manière de Superman, trône au-dessus de la *scène. On ne pouvait* trouver *meilleur* sigle pour un groupe qui fonde sa musique sur la puissance des rythmes et des sonorités. Mother's Finest est *une machine* qui tourne à son rythme de croisière dès le premier morceau *et* dont le seul but est de faire danser.

La musique de Mother's Finest *est un alliage, parfois un peu lassant,* entre le funk et le hard-rock : les solos hurlants et métalliques du guitariste, la frappe lourde et pres*sée du batteur* (les deux *musiciens* blancs du groupe) d'une part ; la basse ronflante, les claviers mouvants, la sensualité de la chanteuse et le timbre nuancé du chanteur, d'autre part. Mother's Finest ne fait pas le détail, les thèmes sont sans *détours, les textes simplistes,* l'instrumentation efficace

Pourtant, par son absence déterminée de finesse, le « hard-funk » de *Mother's Finest semble* trop vite systématique, vulgaire, apparaît comme une ficelle que l'on tire un peu trop fort, et, lorsque le chanteur prend une guitare pour faire semblant d'en jouer, on atteint le grotesque.

Mother's Finest débutait, dimanche 22 avril à 24 heures, une série de dix concerts organisés pour fêter le premier anniversaire du Palace.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez C.B.S.

Théâtre

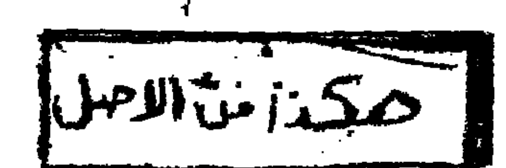
« Macadam quatre étoiles »

Une vieille femme, un couple de vieux, un jeune chômeur à qui on *a versé* des indemnités de licenciement pour qu'il se tienne tranquille, se retrouvent à faire du stop sur l'*autoroute... « Macadam quatre étoiles. »,* que la compagnie de la Grande Cullière présente au Théâtre Oblique, est *fait* avec trois fois rien, et fondé sur l'écriture collective. Ce qui exigerait beaucoup de rigueur, une grande pureté d'expression, et ne pas s'arrêter aux clichés de la conversation.

Mais, ici, les personnages n'ont aucune *réalité, ni sociale, ni théâtrale.* Rien dans leurs costumes, leur apparence, leurs comportements, ne les signale, ne les distingue. Les comédiens font penser à des élèves qui commenceraient un travail sur les clowns, mais ne seraient pas encore allés bien loin. L'un pourrait dire sans dommage le texte de l'autre, si bien que ces textes, construits par retours en arrière sur le quotidien, articulés sur des échappées vers le rêve et l'utopie, se bousculent dans une confusion où s'embourbent *les effets comiques.*

COLETTE GODARD.

★ Théâtre Oblique, 20 h. 30.



SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 24 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : Un portrait de Jean-Jacques.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T. E. P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?
Petit T. E. P., 20 h. 30 : l'Evénement.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Théâtre du silence ; 20 h. 30 : Paolo Bortoluzzi.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, I, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, *18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia* Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles ; 22 h. 30 : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisins.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : *Grand' peur et misère du* IIIe Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : les Justes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Linceul.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : *P.-J. Vaillard, Garcimore.*
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : M. Morelli ; 22 h. : Tu brodes ? Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Adieu ! papa ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : *l'Objet de mes hommages.*
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : R. Cousté, guitare.
Lucernaire, 19 h. : A. Linale, violon ; E. Garcin, piano (Mozart, Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : Trio Chostakovitch (Chostakovitch, Mendelssohn).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Dervaux, sol. O. Kagaan (Pierné, Haendel, de Falla).
Ranelagh, 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. L. Jean-Baptiste, sol. L. Bobesco (Barraud, Milhaud, Tisné).
Salle Pleyel, 21 h. : L. Allix, piano (Debussy, Schumann, Crumb).
Salle Cortot, 20 h. 45 : B. Puljalon, piano (Bartok, Beethoven, Chopin).
Musée Guimet, 20 h. 30 et 22 h. : Trio Deslogères (Varèse, Lejeune...).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : York Winds Quintet (Danzi, Nielsen, Villa-Lobos...).
Cité internationale, 21 h. : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Mozart).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Ensemble instrumental et Chœurs de la Madeleine (Campra, Soler, Gounod).
Eglise allemande, 20 h. 30 : P.-Y. Asselin, orgue (Bach).
Eglise Notre-Dame de Passy, 21 h. : F. Léchevin, orgue ; F. Borsarello, violoncelle (Bach, Tcherepnine, Falcinelli...).

La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Randy Weston ; 23 h. : Kalaparusha Ahra Difda.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Sharif Alaoui.
Gibus, 22 h. : China Street.
Petit-Opportun, 22 h. : B. Richard, C. Rowley, G. Pedersen.
Petit-Journal, 21 h. 30 : Claude Bolling Trio.

Les théâtres de banlieue

Antony, Salle F.-Gémier, 21 h. : la Foire aux patrons.
Clamart, C.C. J.-Arp, 20 h. 30 : J. Marichal, J.-J. Gaudon, orgue et trompette.
Corbeil, CAC, 21 h. : Ballets F. Blaska.
Créteil, Maison A.-Malraux, 20 h. 30 : Chœur L. Koukouzel.
Gif-sur-Yvette, Théâtre du Moulon, 21 h. : Léonce et Lena.
Ivry, Studio, 20 h. 30 : Topographie.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Anna Prucnal.
Orsay, faculté, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de France, dir. P. Muller, sol. L. Laskine (Debussy, Britten, Bach).
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : la Mère.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Cet animal étrange.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Thierry Le Luron.
Ville-d'Avray, Gymnase, 21 h. : Concert électro-acoustique.

ORCHESTRE DE PARIS
DIRECTEUR DANIEL BARENBOÏM

CYCLE BERLIOZ
DANIEL BARENBOÏM
CHOEUR DE L'ORCHESTRE DE PARIS
CHEF DU CHOEUR : ARTHUR OLDHAM

PALAIS DES CONGRÈS
LUNDI 7 MAI 20 H 30
LA DAMNATION DE FAUST
YVONNE MINTON - STUART BURROWS
JULES BASTIN - PALI MARINOV

PALAIS DES CONGRÈS
MARDI 8 MAI 20 H 30
ROMÉO ET JULIETTE
NADINE DENIZE - STUART BURROWS
JULES BASTIN

ÉGLISE NOTRE-DAME DE PARIS
JEUDI 10 MAI 21 H 30
CONCERT DONNÉ AU PROFIT DES CHANTIERS DU CARDINAL
REQUIEM
STUART BURROWS

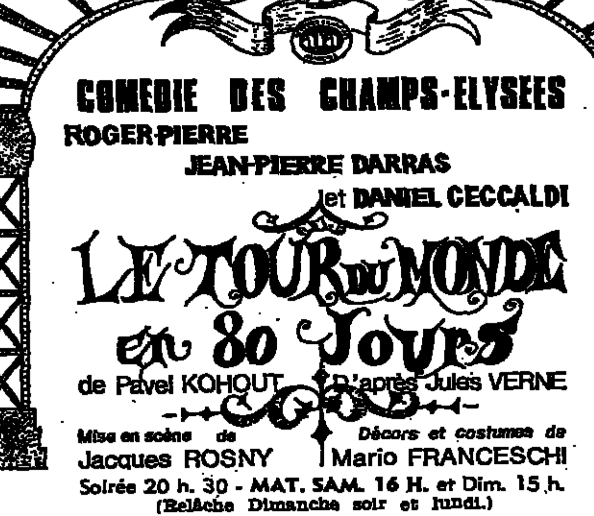
LOCATION :
PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT - NOTRE-DAME DE PARIS ET DURAND
A PARTIR DU 23 AVRIL

— 100 ème —

THEATRE EN ROND



SYLVIE JOLY
PLACE CLICHY 387 88 14



CONCERTS
Radio france

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Mercredi 25 avril à 20 h 30
Dir. Gilbert AMY
Sol. A. WEISSENBERG
Chœurs de RADIO FRANCE
Masson - Brahms

SAISON LYRIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Jeudi 26 avril à 20 heures
LANDI
IL SANT'ALESSIO
J. Chamonin, E. Bonazzi, I. Caley, P. Huttenlocher, C. Saffa
Chœurs de Radio France
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
dir. : Hans-Ludwig HIRSCH

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
SALLE PLEYEL — Vendredi 27 avril à 20 h 30
Dir. : Werner TORKANOWSKY
Sol. : Christian ZACHARIAS
Beethoven - Mozart
Rachmaninov

RÉCITAL DE CHANT
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Samedi 28 avril à 20 h 30
Peter HOFMANN
Jeannine ALTMEYER
WEBER - WAGNER
Nouvel Orch. Philharmonique
Dir. Marek Janowski

PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE
RADIO FRANCE — Samedi 28 avril — Etud. JMF : entrée libre
Journée Bernard
PARMEGIANI
« L'HOMME ELECTRONIQUE... »
14 h 30 : Projection de vidéo expérimentale et musique électroacoustique
20 h 30 : CAGE - FERRARI - PARMEGIANI
G. Frémy, J.-P. Dorset, M. Redolfi, F. Rayon-Le Mée

NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Vendredi 4 mai 20 h 30
Direction et violon
Emmanuel KRIVINE
Sol. : Stephen
Bishop-Kovacevich
Concert Mozart

JOURNÉE FRANCE-MUSIQUE
RADIO FRANCE Grand Auditorium — Samedi 5 mai 20 h 30
C.M. VON WEBER
WEBER-MASSON
SCHUMANN
C. Gayer, S. Carbonel, H. Francesh, A. Marion, M. Portal, J. Geyrthem, G. Causse, A. Moglia, F. Ledéon, J.J. Heisser

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

- SALLE PLEYEL, Mardi 24 avril à 21 heures (Werner) — Récital de Piano LAURENCE **ALLIX** — DEBUSSY, CRUMB, SCHUMANN
- CERCLE INTERALLIE, 33, Faubourg Saint-Honoré, Mercredi 25 avril 21 heures (p.e. Kiesgen) — Amis Musique Chambre Duo alto-piano **Luigi Alberto Bianchi**, **Leslie Wright** — Vieuxtemps, Brahms, Mendelssohn
- SALLE CORTOT, Mercredi 25 avril à 21 heures (Kiesgen) — La pianiste grecque Aleka **SIMEONIDOU** — Beethoven - Liszt, Schoenberg - Britten
- SALLE GAVEAU, Mercredi 25 avril à 21 heures Valmalete — Récital du Pianiste RUSSE **Viktor FRIEDMAN** — Mozart, Liszt, Moussorgski
- CENTRE GEORGES-POMPIDOU Grande salle, Mercredi 25 et jeudi 26 avril à 20 h. 30 (Werner) — PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS « Le Voyage immobile » (création mondiale) Spectacle chorégraphique musical et poétique conçu, mis en scène et interprété par CATHERINE **IMBERT** avec **Y.-K. POTOCKI** — L'ensemble « Musiciens de France » Dir. : **Max BIGOT** — Œuvres musicales de MALEC, TAIRA, J.S. BACH, WEBERN, BERIO
- SALLE GAVEAU, Jeudi 26 avril à 21 heures (p.e. Valmalete) — « Pianistes et Concerts » **Eric HEIDSIECK** — Beethoven, Chopin, Fauré, Roussel
- SALLE GAVEAU, Samedi 28 avril à 17 h 15 (p.e. Werner) — Amis Musique de Chambre Radio France **QUATUOR PRAZAK** — Beethoven, Kvech, Smetana
- EGLISE ST-SEVERIN, Tous les mardis à partir du 1er mai à 21 heures (Werner) — Saison parisienne 1979 ORCHESTRE ET CHORALE **KUENTZ** — 1er MAI : J.-S. BACH **PASSION SAINT JEAN**
- THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, Mercredi 2 mai à 20 h. 30 — Loc. uniqt Pl. 2e Bal. + Galerie — Autres places G. Cravenne 723-72-33 (Valmalete-OAI) p.e. M. Glotz — Concert de Gala au bénéfice de la Recherche sur le Cancer aux Instituts PASTEUR et WEIZMANN **ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA** Dir. RAYMOND **LEPPARD** Sol. JANET **BAKER**
- 2 Concerts — INVALIDES EGLISE SAINT-LOUIS Mercredi 2 mai 20 h 30 — Sorbonne Grand Amphi Jeudi 3 mai 20 h 30 (p.e. Werner) — CHŒUR UNIVERSITAIRE DE ZAGREB (Yougoslavie) **I. GORAN KOVACIC** Dir. : V. KRANJCEVIC — **MESSE ORTHODOXE** S. MOKRANJAC — **MUSIQUE SACRÉE** — **CHANTS POPULAIRES** — Loc. Durand, 3 Fnac, COUPS
- SALLE PLEYEL, Mercredi 2, Dimanche 6 mai à 21 heures (p.e. Valmalete) — L'ALAP et les Spectacles LUMBROSO présentent DEUX RÉCITALS **Sviatoslav RICHTER** — Le 2 : Schubert, Schumann, Debussy — Le 6 : Schubert, Prokofiev
- THEATRE DU RANELAGH, 5, rue des Vignes (16e), Jeudi 3 mai à 20 h 30 (Werner) — PRINTEMPS MUSICAL DE PARIS **QUATUOR VIA NOVA** — Commémoration de VILLA-LOBOS — MILHAUD - AURIC — VILLA-LOBOS
- SALLE GAVEAU, Jeudi 3 mai à 21 heures (Dandelot p.e. Mondial Musique) — Rosalyn **TURECK** — Clavecin et Piano — **J.-S. BACH**
- THEATRE des CHAMPS-ELYSEES, Lundi 7 mai 20 h 30 (p.e. Valmalete, M. Glotz) — **Alexis WEISSENBERG** les 3 Sonates de **CHOPIN**
- CORTOT, Lundi 7 mai à 21 heures — Invitations Ecole Normale (p.e. Kiesgen) — Licenciés de l'Ecole Normale de Musique **Jean de SPENGLER** violoncelle **Geneviève MICHAUX** et **Bernard CIPRIANI** — Musique de Chambre contemporaine — Schumann, Schubert, Messiaen, Strawinsky
- EGLISES ST-GERMAIN L'AUXERROIS Mardi 8 — ST-ETIENNE-DU-MONT Mercredi 9 — ST-LOUIS des INVALIDES Jeudi 10 mai à 20 h 30 (p.e. Werner) — **J.-S. BACH PASSION ST-JEAN** — D. GALLAND, H. SCHAER, Ch. BLADIN, H. GUHL, H. STUDER, CHOR. et ORCH. de CHAMBRE JUSTUS VON WEBSKY — Dir. : JUSTUS **Von WEBSKY**
- SALLE GAVEAU, Mardi 8 mai à 21 heures (p.e. Kiesgen) — « Pianistes et Concerts » Récital **Catherine COLLARD** — Haydn - Brahms - Liszt
- NOTRE-DAME DE PARIS ILLUMINEE, Jeudi 10 mai à 21 h 30 — Loc. ouverte le 26 avril Parvis Notre-Dame, Durand, Palais des Congrès, 3 Fnac (p.e. Werner) — Concert au profit des Chantiers du Cardinal **REQUIEM** de **BERLIOZ** — **Chœur et Orchestre de Paris** — Sol. : Stuart BURROWS — Chef de Chœur : A. OLDHAM — Direction : DANIEL **BARENBOIM**
- Salle PLEYEL, Lundi 14 mai 20 h 30 (p.e. Valmalete - Michel Glotz) — Loc. ouverte Salle et Durand le 23 avril — Premier Récital à PARIS **Shirley VERRETT** — Beethoven - Schubert, Poulenc - Spirituals

---

SALLE PLEYEL

cycle piano « Les grands créateurs »
Deuxième partie : 4 récitals

VYRON BELLAS

MAI : 16, Schumann ; 22, Mozart ; 31, Chopin - JUIN : le 6, Liszt
(Organisation des Concerts VB)
Programmes et possibilités d'abonnements - Tél. : 028-28-17
Location : Pleyel, Durand, F.N.A.C., CROUS

SALLE GAVEAU, 45, rue La Boétie, 563-20-30, vendredi 11 mai, à 21 h.

RÉCITAL Charles LILAMAND

CHOPIN-SCHUMANN *(Loc. Gaveau 563-20-30 ou Durand 260-21-76)*

Derniere irrevocable
le 27 avril
ECO MUSIC

yves duteil

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES
son récital 78-79 et ses nouvelles Chansons

PROGRAMMŒUVRE XVII : INSTRUMENTS, BANDES MAGNÉTIQUES, FILMS

ACIC

1 à 20 h 30 : œuvres de ● VARÈSE ● LEJEUNE ● VENZAGO ● BENHAMOU ● SEVRETTE ● NGUYEN VAN TUONG ●
Solistes : RENAUD FRANÇOIS, flûte, KURT MEYERHANS, alto, RYO NODA saxophones et le TRIO DESLOGERES

2 à 22 h : Musiques de ● COCHINI ● BARRIÈRE ● VANDENBOGAERDE ●
films de ● LAPOUJADE ● BOROWCZYK ●

MUSÉE GUIMET
6, place d'Iéna - 75016 PARIS
MARDI 24 AVRIL
Prix des places pour les deux séances : 25 F - 19 F
Location : sur place une demi-heure avant les séances et FNAC-Alpha, Copar-Crous

ASSOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

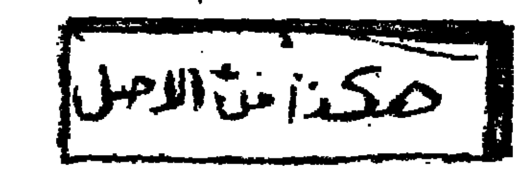
Chaillot, 16 h., courts métrages : la Civilisation égyptienne ; 18 h. : Floatin, de M. Edois ; 20 h. : Mon oncle Antoine, de C. Jutra.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), en soirée.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (754-10-68).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am., v. am.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
COUP DE TETE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL !... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Mazéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
FIDELIO (Fr., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, (325-95-99).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES GIVRES (Fr.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
ILS SONT GRANDS, CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (359-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Franco-Elysées, 8e (723-71-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

UN JOUR SUR LA PLAGE, film anglais de Simon Hesse. — V.o : Le Seine, 5e (325-95-99).
LES FOLLES AVENTURES DE PICASSO, film suédois de Tage Danielsson. — V.o : Quintette, 5e (033-35-40) ; Parnassien, 14e (329-83-11) — V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE COUP DE SIROCCO, film français d'Alexandre Arcady - Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES, film français d'Edouard Molinaro. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR, film américain de Michael Crichton. — V.o. : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AMERICAN COLLEGE, film américain de John Landis. — V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
GIBIER DE PASSAGE, film allemand de R. W. Fassbinder (v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PATRONS/TELEVISION, film français de Gérard Mordillat et Nicolas Philibert : la Clef, 5e (337-90-90).



SPECTACLES

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio-Raspail, 14e (320-38-98).
MAGIC (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MAIS OU EST DONC ORNICAR (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (651-99-75).
MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
MESSIDOR (Suis.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), *14 Juillet-Bastille*, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42)
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (322-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v. f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90)
LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
NAVIRE NIGHT (Fr.) : Pagode, 7e (705-12-15)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.), Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), *Monte-Carlo, 8e (225-09-83)*, Nation, 12e (343-04-67), P L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Studio de la Harpe, *6e (033-34-83), Gaumont-Champs-*Elysées, 8e (359-04-67), Gaumont-Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); (v f.) : Impérial, 2e (742-72-52) Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
REBECCA *(rééd.) (A., v.o.)* : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; à partir du 21 : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Athéna, 12e (343-07-48)
RETOUR *(A., v.o.)* : *Studio Médicis*, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SALSA (A., v.o.) : Palais des Arts 3e (272-62-98).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Paramount-City 8e (225-45-76) ; (v f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99)
UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52), Ternes, 17e (380-10-41).
UTOPIA *(Fr.)* : Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ranelagh 16e (288-64-44).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U G C.-Odéon 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93), U G C.-Opéra 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44) U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U G C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 25 avril au 2 mai)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 25, 28, 29 et 2, à 15 h. et 18 h. 30 ; le 1er, à 15 h. : Cirque à l'ancienne.
Square de l'avenue de Choisy (589-77-12), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Cirque de Paris.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le 25, à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 ; les 28, 29, 30 et 1er, à 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-41), mer et dim., à 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., à 15 h. et *16 h. 30* : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., à 15 h. et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), mer., à 14 h. 30 et 16 h.; sam., à 15 h. : Robespierre le petit lapin magique ; sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre des Blancs - Manteaux (261-35-36), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., à 16 h. ; dim., à *16 h. 30* : M. *Gabiolo* et la *Petite* Sirène.
Salle Pleyel (561-06-30), le 2, à 20 h. 30 : Danses et chants rituels des Indiens Sioux.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), tous les jours, sauf sam., dim., *fêtes, et le 25, à 14 h. 20* : les Fourberies de Scapin
Théâtre Fontaine (281-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et fêtes, à 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Astral, Parc floral de la *Ville de Paris (374-83-59)*, le 25, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : Mimi Musique.

⁂

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse . (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Jonathan *Livingston* le goéland, Hatari, Cendrillon, la Belle et le Clochard, les Burlesques de Méliès, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, Le shérif est en prison, les Douze Travaux d'Astérix, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Julia, Retour, les Contes de la lune *vague après la pluie, 2001 Odyssée* de l'espace, Frankenstein Junior, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse, Une étoile est née, Cap Horn, Docteur Jivago, les Enfants du paradis, les Guichets du Louvre, Drôle d'em*brouille, les Chaînes du sang, Un* si joli village, le Balcon en forêt, Mais où est donc Ornicar, Viva el presidente, les Trois Derniers Jours, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, Laurence d'Arabie, le Bal des vampires, le Troisième Homme, Pain et chocolat, le Skieur de l'Everest.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Garder des enfants

S'occuper d'enfants en bas âge, les siens ou ceux des autres, ou les deux, si, pour arrondir ses fins de mois, on a décidé d'être ce qu'on appelle une assistante maternelle — on disait autrefois nourrice ou gardienne, — se retrouver plantée là, le mari, les parents partis en coup de vent, au revoir et merci, ce n'est pas facile à vivre. Ces petits êtres têtus, gloutons, obtus et maladroits, désignés le plus souvent par le pronom indéfini au fil de ces radio-reportages entre quatre murs — on va être bien gentil et finir sa tartine, et puis on va venir se laver les mains, — de ces interminables monologues ponctués de gazouillis ou pleurnicheries, oui, cette solitude peuplée, ce bruyant silence, j'en parle d'expérience, il faut les aimer.

Le cas de la jeune femme rencontrée lundi après-midi sur Antenne 2 (« Réflexion faite ») était finalement assez banal, bien que particulier. Pour pouvoir s'occuper elle-même de son bébé sans renoncer à un salaire d'appoint, elle a pris en charge deux bambins d'âge préscolaire. Le soir venu, elle se retrouve lessivée, la tête en compote, abrutie, déprimée. On le serait à moins. Interprétation du psychologue consulté : la situation créée par la présence au foyer, en plus du vôtre, des enfants des autres est source de conflits. Ils obligent à concilier les rôles soi-disant inconciliables de mère naturelle et de mère à la journée. Ils multiplient les tâches de la ménagère et compromettent les devoirs de l'épouse.

A quoi s'ajouterait, à l'en croire, une pénible question d'argent ; le prix de l'abandon pour les parents, le prix de l'affection pour la nourrice. Prix dérisoire de toute façon, 40 F par jour en moyenne. Nous, on ne voit pas très bien quelle honte il y a à rémunérer un service aussi précieux. Même les médecins ont fini par apprendre à répondre au fameux « Combien je vous dois, docteur » le plus simplement du monde.

Etre gardienne d'enfants, ce n'est pas un sacerdoce, ce n'est pas non plus un métier, c'est depuis deux ans seulement un statut. A nos yeux, c'est aussi une vocation. On s'interrogeait à l'écran sur la question de la formation professionnelle de ces mères de remplacement. Celles qu'on a croisées, de fortes matrones ayant déjà élevé leur propre nichée, n'avaient pas l'air d'en éprouver la nécessité. En fait, la vraie, la seule solution aux problèmes de garde — elle a donné des résultats miraculeux sur le plan de la natalité en Allemagne de l'Est, — c'est la crèche, la crèche à votre porte ; la crèche-clinique, en cas, hélas ! si fréquent de maladies d'enfant. Quant à savoir si les hommes choisiront un jour de devenir des assistants paternels, alors là, pardonnez-moi, ce n'est pas demain la veille.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 24 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Trésor des cinémathèques : Du côté de Memphis, réal. R. Bouver.

21 h. 30, Magazine littéraire : Livres en fête.
Avec MM. E. Castan (Il était une fois... Marcel Pagnol), M. Kundera (le Livre du rire et de l'oubli), M. Butor (Voyageur à la roue), M. Mohrt (la Maison du père), M. Thetard et F. Ponge (le Parti pris des choses).

22 h. 40, La part de vérité : Maurice Clavel.
En hommage à l'écrivain disparu le lundi 23 avril, rediffusion d'un portrait réalisé en 1977, à Vézelay, avec la participation de M. Foucault, A. Glucksmann, G. Lardreau, Ch. Jambet, P. Sollers.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS, d'E. Petri (1972), avec G.-M Volonte, M. Melato, S. Randone, G. Pernice, L. Diberti.
Un ouvrier modèle, qui ne pense qu'au rendement, change à la suite d'un accident du travail et se trouve pris dans le combat des revendications sociales.

Vers 22 h. 30, Débat : Le travail manuel.
Avec la participation de MM. L. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail ; B. Lemettre, maçon ; J.-J. Roubach, P.-D.G. de Profil ; G. Nouvel, électricien ; G. Leguern, artisan peintre ; Mme Lasse, ouvrière ; et M. B. Champaigne, peintre en bâtiment.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Comité pour l'indépendance et l'unité de la France . 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM (cinéma pour tous)* : TINTIN ET LES ORANGES BLEUES, de P. Condrover (1964), avec J.-P. Talbot, J. Bouise, J. Orléans, F. Fernandez, F. François et A. Marie (Rediff.)
Le professeur Tournesol et un savant espagnol, inventeur d'une variété d'agrumes convoitée par un trust étranger, ont été enlevés. Tintin et ses amis luttent contre les ravisseurs.
Transposition des personnages dessinés par Hergé, dans un style qui se réfère au cinéma burlesque de Mack Sennett.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Sciences ; en marge du colloque de Houston 1979 ;
20 h., Dialogues avec P. Lecoste et R. Mallet : l'université en question ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : *John Downey* ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Punk, c'était comment déjà ?

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 30, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h., Le royaume de la musique ; 21 h., En direct du Royal Festival-Hall de Londres.. « Tristia pour chœur et orchestre » (Berlioz), « le Jet d'eau », mélodie, et « le Martyre de saint Sébastien » (Debussy), par la B B C Singers, chef des chœurs, J. Poole, et la B B C Symphony Orchestra, dir P. Boulez, avec J Gomez, J Smith G Knight, L. Termeff ; 23 h. 10, Ouvert la nuit ; 1 h., Jazz pastel : Cabaret du jazz (« Sens Music Meeting »).

MERCREDI 25 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits : 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Sports : Cologne-Nottingham.
Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

21 h. 10, Sports : Match retour.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Spécial Alain *Souchon*).

21 h. 55, Document de création : Einstein (I. — 1905-1917 : deux révolutions qui ébranlèrent la *physique*).
Pour évoquer la vie et l'œuvre d'Albert Einstein — ce savant plein d'humour qui découvrit les lois immuables de l'univers au milieu d'un bain de sang mondial, — Jean Lallier et Monique Tosello ont choisi de décrire deux époques très différentes de sa vie. Ici, le jeune homme, qui, à vingt-six ans, expliqua l'effet photo-électrique et le mouvement brownien et exposa la théorie de la relativité restreinte. Dix ans plus tard, il s'attaque à la gravitation dont la loi, dictée par Newton, paraissait immuable.

22 h. 45, Fenêtre sur... la Grèce des îles, de A. Kyrou.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE SPECIALISTE, de S. Corbucci (1969), avec J. Hallyday, F. Fabian, M. Adorf, S. Fennec.
Un tueur redoutable revient dans une ville de l'Ouest afin de venger son frère, lynché pour un vol qu'il n'avait pas commis.
Western italien, saupoudré de trouvailles intellectuelles et cinéphiliques. Johnny Halliday en héros solitaire et désabusé.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoe Oldenbourg ; 19 h. 25, La science en marche : le phosphore ;
20 h., La musique et les hommes : chant profond juif ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h. 30, En *direct* du Théâtre des Champs-Elysées... « Rymnopsie » (Masson), « Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre » (Brahms), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir G Amy, avec A Weissenberg, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

● L'Union générale des fédérations de fonctionnaires, la fédération des P.T.T., la fédération des services publics et la fédération de la santé C.G.T. protestent *dans un communiqué* contre « *le dépôt d'une proposition de loi émanant des députés de la majorité sur la continuité du service public à la radio-télévision* » (*le Monde* du 22 mars). Selon les quatre organisations de la C.G.T., « *cette proposition vise à porter atteinte à l'exercice du droit constitutionnel de grève conquis en 1946 par les personnels du service public* ». « *Ce qui,* ajoutent les cosignataires, *s'inscrit dans une politique gouvernementale systématique de remise en cause des libertés et des droits syndicaux, et il sera demandé aux militants d'intervenir auprès des députés et des sénateurs afin qu'ils repoussent ce texte.* »

Considérant que lors des « Dossiers de l'écran » consacrés à la série télévisée *Holocauste*, des questions « *sont restées sans réponses* », la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes souhaite prolonger publiquement la réflexion engagée. Une soirée-débat aura lieu le mercredi 25 avril à 20 h. 30 dans la grande salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, Paris, métro Maubert-Mutualité), à laquelle participeront MM. Marcel Paul, Louis Terrenoire, le R.P. *Robert Chautagnat*, *Mmes Marie-*Claude Vaillant-Couturier, Marie-Jo Chombard de Lauwe et M. Henry Bulawko, ainsi que les jeunes qui étaient invités à l'émission les « Dossiers de l'écran ».

Les films *Nuit et Brouillard* et *K.Z. Dachau* seront projetés.

PRESSE

● *A la conférence des agences de presse européennes et arabes*, qui s'est ouverte lundi 23 avril à Vienne (Autriche), la présence d'une délégation de l'agence égyptienne Mena a conduit les représentants des seize autres agences des pays arabes à ne pas prendre part à la réunion. C'est *donc devant* les seuls délégués de vingt-quatre agences européennes et de l'agence Mena que M. Rudolph Kirschlaeger, président de la République autrichienne, a prononcé son allocution d'ouverture.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 24 AVRIL

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs manuels et immigrés, participe au magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Robert Fabre*, député, ancien président du M.R.G., est l'invité du Journal de T.F. 1, à 20 heures.

MERCREDI 25 AVRIL

— *M. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, participe au Journal de France-Inter, à 13 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux



directeur d'audit

Cabinet International d'Audit recherche un Expert Comptable/Commissaire aux comptes pour créer et diriger un nouveau bureau dans le Sud-Ouest du Pacifique. Les candidats auront des connaissances approfondies en comptabilité et fiscalité ainsi qu'une expérience dans un cabinet international d'audit au niveau Directeur "Manager". L'anglais écrit et parlé est nécessaire et une certaine connaissance des mini-ordinateurs serait appréciée.

Rémunération élevée, logement et voiture de fonction plus avantages expatriés et exonéré d'impôts.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous réf. 7254-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Importante Société Electronique
recherche
pour l'U.R.S.S.

INGENIEURS AUTOMATICIENS

— Ils sont responsables de la mise en service et de l'assistance technique de systèmes informatiques d'automatisation.
— Ces postes nécessitent quelques années d'expérience professionnelle.
— Les déplacements à prévoir sont de moyenne et longue durée et nécessitent l'anglais courant.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo sous N° 7173 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

BURUNDI
PROJET D'EXPLOITATION DU NICKEL

Le Gouvernement du Burundi exécute un projet d'assistance technique avec l'appui de la Banque Mondiale et recherche un expert qui exercera les fonctions de conseiller auprès du Directeur Général de l'Industrie, des Mines et de la Géologie, à Bujumbura.

INDUSTRIE MINIERE — ECONOMISTE

Le candidat retenu effectuera des travaux de recherche, visant notamment à déterminer la valeur des formations existantes; il établira des projections des coûts de base des matières premières et de l'infrastructure et participera à la création d'une compagnie minière.

Les candidats devront être titulaires d'un diplôme d'ingénieur des mines ou de géologue, avoir une formation d'économiste et posséder au moins cinq années d'expérience en tant que technicien et gestionnaire de l'exploitation de gisements de nickel (latérite), de préférence dans les pays en développement. La connaissance du français est indispensable.

Le traitement sera déterminé selon des normes internationales et en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat. L'expert sera recruté sous contrat renouvelable de deux ans, signé par le Gouvernement du Burundi.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur curriculum vitae détaillé, sous le numéro de référence 79-2-00401 (b) à l'adresse suivante :

THE WORLD BANK

World Bank
Recruitment Division
1818 H Street, N.W.
Washingtong, D.C., 20433
U.S.A.



Un organisme français de coopération recherche pour un Institut de Formation à ALGER :

Cadres Comptables

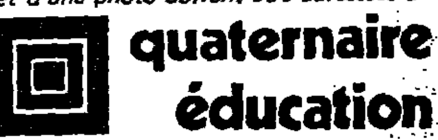
REF. CO/F

Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et d'un DECS, pour assurer des enseignements préparatoires aux diplômes de comptabilité.

Les contrats, établis par le Ministère Français des Affaires Etrangères, sont de 2 ans et renouvelables.

Les postes sont à pourvoir pour la rentrée de Septembre 79.

Les candidatures, accompagnées d'un CV et d'une photo doivent être adressées à



quaternaire éducation
34, rue de Liège - 75008 PARIS
qui est chargé de la sélection des candidats.

CABINET EN PLEINE EXPANSION
RECRUTE POUR ABIDJAN

UN CONSEIL FISCAL CONFIRMÉ

CINQ ANS D'EXPERIENCE MINIMUM

REMUNERATION ET AVANTAGES MOTIVANTS

C.V. et photo, ss numéro 938, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09, qui tr.

Booz, Allen & Hamilton
INTERNATIONAL INC

MANAGEMENT CONSULTANTS

Pour développer nos équipes internationales intervenant dans le développement de grands projets de l'industrie métallurgique, nous recherchons des

CONSULTANTS

ayant une expérience dans un des domaines suivants :

- **GESTION DE PROJETS (project management)**
  Ils dirigeront des équipes pluridisciplinaires de consultants couvrant tous les aspects d'organisation et de gestion de très grands projets à réaliser avec la participation de compagnies internationales d'engineering et des contrats clés-en-main.
- **CONSTRUCTION**
  Ils devront conseiller les divisions Engineering de nos clients sur la conduite des études, le procurement, la construction et la réception.
- **PRODUCTION**
  Ils devront conseiller les départements utilisateurs sur les aspects pré-opérationnels et opérationnels, comprenant la formation, l'organisation, le démarrage et les procédures opératoires.

Les candidats devront avoir un diplôme d'ingénieur grande école, plusieurs années d'expérience acquises dans un groupe multinational d'engineering ou de construction et/ou dans la responsabilité de direction d'usine.

Ils devront vouloir accepter des responsabilités importantes, bien rémunérées, mais dans un environnement parfois difficile.

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser curriculum-vitae et si possible photo, au Quartier Général :

BOOZ, ALLEN & HAMILTON INTERNATIONAL B.V.
à l'attention d'Anne-Marie CHOMTON
58, Avenue Kléber - 75016 PARIS.

MATRA

recherche dans le cadre de sa coopération technique dans le MOYEN-ORIENT

INGENIEUR ELECTRONICIEN

— Il est responsable de la mise en service et des essais sur site de systèmes électroniques complexes. A ce titre, il coordonne, l'activité d'une petite équipe de techniciens.
— Après une période de formation en usine, il sera détaché à l'étranger pour une période d'environ 2 ans. Ce poste fait appel à de solides connaissances dans le domaine des microprocesseurs acquises au cours d'une expérience de quelques années.
— L'usage courant de l'anglais est indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 455
au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

EXPANSIAL

Recherche pour Importante Société Algérienne de
Recherches et Exploitations Minières
division Production

INGENIEURS

- **Mécaniciens**
  - pour entretien et maintenance matériel TP, pelles électriques et diesel — Réf. 2430 AM
  - pour maintenance installations mécaniques de traitement — Réf. 2430 BM
  - pour installations portuaires, chargement et déchargement de minerais — Réf. 2458 M
- **Electriciens** pour maintenance matériel carrières — Réf. 2431 M
- **Automation-régulation** usine de traitement — Réf. 2432 M
- **Electromécaniciens** : bureau de préparation et des méthodes — Réf. 2437 M
- **Traitement des minerais** (fabrication) — Réf. 2438 M
- **Contrôle et études de fabrication** (valorisation des minerais) — Réf. 2439 M
- **Des mines** pour extraction — Réf. 2440 M
- **Topographe** — Réf. 2455 M
- **Spécialiste en marbre** (extraction et exploitation) — Réf. 2456 M

Une expérience professionnelle de 5 ans minimum est requise. Le logement est assuré.

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

---

directeur administratif et comptable

Une Entreprise générale française (siège PARIS) pour faire face à un développement rapide des ses affaires met en place en **ARABIE SAOUDITE** un Directeur Administratif et Comptable responsable de la gestion des chantiers (bâtiment) et des contacts avec les administrations locales.

Agé d'environ 30 ans, il doit avoir une formation comptable solide (Sup de Co ou Licence Sciences Eco + DECS), une bonne expérience des problèmes fiscaux, une pratique de l'anglais et si possible des connaissances en Arabe. Une expérience dans le bâtiment sera appréciée.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. précisant la rémunération base France et le délai de disponibilité) sous réf. 2018-M seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

URGENT
Importante Entreprise T.P.
recherche pour filiale
AFRIQUE DU NORD

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRME en LIGNES T.H.T.

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
CONFIRME en ELECTRICITE INDUSTRIELLE

UN INGÉNIEUR
CONFIRME en POSTES H.T. et T.H.T.

UN INGÉNIEUR
CONFIRME en CANALISATIONS

ELLE OFFRE :
— situation stable,
— avantages expatriés,
— possibilité promotion.

ELLE DEMANDE :
— dynamisme,
— sens de l'organisation et du commandement,
— références personnelles.

Adr. C.V. dét., photo récente, références et prétentions à :
L.S.B.E.R.G.
202, quai de Clichy
92111 CLICHY CEDEX

IMPORTANTE BANQUE MAROCAINE
recherche

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

de nationalité marocaine.

Il devra participer au développement et à la maintenance d'une application de gestion.
Lieu de travail : CASABLANCA.
Evolution possible vers des fonctions d' ANALYSTE.
1) Le candidat devra connaître parfaitement le langage COBOL, ANS et avoir au moins deux à trois ans d'expérience. La pratique du matériel CII/H.B., série 64, serait très appréciée.

Adresser curriculum vitae et prét., sous référence numéro 012 644 M - RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Pour la réalisation d'un projet « Clés en main »
EN AFRIQUE DE L'OUEST
UNE IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

RESPONSABLE ACHATS EXPÉDITIONS

Réf. ACH.

BASÉ A MONTPELLIER
avec de nombreuses missions en Afrique

RESPONSABLE APPROVISIONNEMENTS

Réf. APP.

BASÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

Ces deux postes s'adressent à des cadres confirmés, hautement qualifiés, ayan toccupé dans les cinq dernières années des emplois équivalents.

Ecrire sous référence de chaque poste au au n° 7653 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09



Cabinet Conseil D'organisation Financière

GRANDE VILLE D'ALGERIE
Nous réalisons 80% de notre CA à l'exportation. Notre expansion auprès d'entreprises industrielles nous conduit à recruter :

Un Responsable de la Trésorerie

Son rôle sera de déterminer les besoins à court terme en matière de prévisions de trésorerie. Une expérience similaire est nécessaire pour remplir cette fonction. Réf. 904183 M

Un contrôleur de gestion

Il sera chargé de mettre en place la comptabilité analytique et le contrôle de gestion. Nous voyons à ce poste un candidat ayant une solide expérience de ce type de fonction acquise en milieu industriel (de préférence l'industrie lourde). Réf. 904184 M

Responsable de la Comptabilité Générale

Il sera l'interlocuteur du chef comptable auprès dequi il jouera un rôle de conseil (comptabilité générale et mise en place informatique).
Ce poste conviendrait à un homme possédant une excellente maîtrise de la comptabilité acquise en cabinet d'Audit ou d'expertise comptable ou encore en qualité de chef comptable. Réf. 904185 M

Pour chacun de ces postes, la rémunération prévue est de l'ordre de 130 000 F + (exonérés d'impôt). Les frais de séjour seront pour les candidats retenus et leur famille entièrement pris en charge.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. choisie à Monique NERVET. Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

le centre national d'études des télécommunications à LANNION recherche

INGENIEUR ou CHERCHEUR

Expérience minimale de 3 ans, sur **conception de systèmes d'Exploitation** pour ses études en **logiciel multimicroprocesseurs.**

Envoyer C.V. et prétentions au CNET Département RCI/PLC — 22301 LANNION

Taillez votre poste à votre mesure...

INGENIEURS

Production
Entretien
Engineering
Recherche
Développement
Etudes
Informatique

Notre société est française et a une dimension internationale
En France : 50000 personnes dont 1500 Ingénieurs: un Centre de Recherches et d'Essais de 5000 personnes: 19 usines.
A l'étranger : 65000 personnes: 31 usines (Europe, Afrique, Amérique).

Elle conçoit et fabrique un produit d'une haute technicité
Il s'est imposé par sa qualité dans plus de 100 pays et fait de nous le 1er producteur européen et le 2e sur le plan mondial.

Elle poursuit son expansion
en créant de nouvelles usines dans le monde.

Les fonctions proposées en France et à l'étranger, par leur ampleur et leur variété, s'adressent à des *Ingénieurs de formations et de niveaux* de connaissances divers, débutants ou ayant quelques années d'expérience (généralistes, mécaniciens, physiciens, chimistes ...)

Mais elles exigent qu'ils aient en commun *les qualités qui feront d'eux* dans leur domaine respectif

DES PATRONS

capables de s'insérer dans une Société où les personnes *comptent plus que les structures;* aptes à écouter, comprendre les hommes et se faire comprendre: suffisamment modestes pour se soumettre au jugement des faits; ayant le sens du concret, la soif d'entreprendre et la volonté farouche de progresser.

Ecrivez-nous en envoyant votre C.V. et une photo à : INTERMEDIA n°390, 69, rue Lafayette, 75009 Paris. Nous examinerons avec vous, au cours d'entretiens, et en toute discrétion, la possibilité d'accorder vos motivations aux nôtres.

Groupe Agro-Alimentaire

— C.A. 1979 : 500 MF — VAL de LOIRE

recherche

futur directeur financier

Il aura au départ une double mission : diriger les services existants de comptabilité générale, de trésorerie, et mettre en place un système plus élaboré de Contrôle de Gestion.

Au bout de 2 ans environ, il devrait prendre totalement en charge la responsabilité du département Finances et Contrôle de Gestion.

Rattaché à la Direction Générale, ce poste constitue une opportunité très intéressante pour un Diplômé HEC, ESC... ayant complété cette formation par le DECS, de 35 ans minimum. Il possèdera une double expérience acquise d'une part dans un cabinet d'Expertise Comptable, d'autre part à la tête d'un service de Contrôle de Gestion (dans société de fabrication et commercialisation de produits variés). Il aura acquis une bonne maîtrise des techniques d'organisation et des méthodes informatiques.

Les dossiers de candidatures — sous réf. 1727 M à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

Bureau d'études pluridisciplinaires SUD-EST rech.

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Grande Ecole (X, Ponts, Mines, Centrale) pr études techniques et économiques (transports, urbanisme). C.V. à N° T 12.638 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur-2e.

Sté Mutualiste TOULOUSE rech.

1 ANALYSTE-PROGRAMM.

Mission : Participer au démarrage d'un Système 4.331. *Profil : Formation IUT ou* équivalent, 2 années d'expér. de Programmation minimum Cobol exigées. Connaissances DOS - VS, VM, CMS et CICS appréciées. Dégagé des Obligations Militaires. Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo à N° 5.152 HAVAS, 31002 TOULOUSE Cedex.

Pour le Service Industrialisation de son département spatial engins

CROUZET Valence

recrute :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN LOGICIEN

ayant plusieurs années d'expérience pour la fonction : « Responsable Produits » dans domaine aéronautique.

Adressez curr. vitae, références, prétentions à : CROUZET - Réf. 110 *Service du Personnel - B.P. 1014* 26010 VALENCE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉTUDE et de DÉVELOPPEMENT

recherche

INGENIEUR

Position II ou III A
(Réf. 189)

Formation Arts et Métiers ou équivalente avec spécialisation théorique et pratique en soudage arc sous argon par faisceau d'électrons *et en brasage sous vide.*
Adresser c.v. et prétentions en précisant la référence du poste sous n°76.549 M à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

---

emplois internationaux

Groupe Commercial Français implanté en AFRIQUE NOIRE Francophone recherche

CHEF COMPTABLE

CONFIRME

minimum 35 ans DECS ou équivalent exigé.

Ce poste nécessite une compétence dans le domaine financier et trésorerie ainsi qu'une bonne connaissance des mini-ordinateurs.
Une responsabilité en tant que chef comptable pendant plusieurs années est indispensable.
A moyen terme, ce nouveau collaborateur devrait être à même d'assumer des fonctions administratives élargies.

EXPERIENCE DE L'AFRIQUE INDISPENSABLE

Lieu de travail : l'une des grandes capitales d'Afrique Noire.
Envoyer lettre manuscrite avec CV, photo, prétentions sous réf 9438 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Statisticien Industriel

Lyon

Une très importante entreprise d'ingenierie souhaite recruter un statisticien de haut niveau pour lui confier la gestion et l'analyse de données de fabrication.
Responsable des contrôles statistiques, ses activités concernent aussi bien les problèmes d'analyse de la qualité et la définition des critères de réception que les prescriptions d'amélioration ou d'autres techniques de contrôle souhaitables.
Ces fonctions l'amèneront à conseiller différents services de l'entreprise, ainsi que nos unités de fabrication.
2 à 3 années d'expérience de la fonction sont requises, de préférence dans une entreprise industrielle d'un certain niveau technologique. La connaissance des outils informatiques est aussi nécessaire.
Les dimensions de notre Groupe et nos perspectives de développement ouvrent d'intéressantes opportunités professionnelles.
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76512 M/LSJ, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann — 75008 PARIS, qui transmettra.

PAPETERIES Léon CLERGEAU NANTES Société 300 millions de C.A. offrent à

JEUNES DIPLOMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

possibilités d'intégration à leur groupe
Ils dépendront de la Direction Générale et il leur sera confié des tâches ponctuelles : études, recherches, préparation de dossiers, réalisations au siège social et dans les diverses usines, etc ...
Nous leur demandons une solide formation de base commerciale ou comptable financière ou technique (grandes écoles commerciales, ingénieurs). L'anglais parlé et écrit. Le goût des réalisations, de la personnalité, de la mobilité. Ils seront formés à l'Entreprise et pourront se faire une situation d'avenir.

Env. CV manuscrit, photo, prétentions sous référence 1476 à : Madame A. GARRET 11, rue Mauvoisins 44200 NANTES

POSTES A POURVOIR REGION OUEST
Référence 1.076

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Grandes Ecoles (ESE...)

pour LAVAL

pour industrialisation de matériel et logiciels d'essai et d'intégration de calculateurs associés à un système de commutation électronique.

Débutants acceptés

Disponibilité rapide indispensable

Adresser C.V. détaillé avec n° tél. SOUHAITE à : SERNENC ANPE, 12, rue de Strasbourg 44041 NANTES CEDEX - Tél. : (40) 47-01-06.

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche pour son département ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES

UN INGÉNIEUR DES VENTES

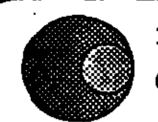
CONFIRMÉ

Formation :
études supérieures et école d'ingénieurs

Sera chargé de la vente des équipements automobiles aux constructeurs en Espagne. Déplacements fréquents à l'étranger.

Langues anglaise et espagnole parlées et écrites exigées.

Envoyer curric. vitae, photo et prétentions au : Service du Personnel YM 5, boul. Gallieni. — 92231 GENNEVILLIERS.



Le Groupe bancaire **crédit universel** offre à quelques

JEUNES DIPLOMES (ées)

ESSEC - ESCP - EDHEC - Sc.Pô. Paris (Eco.fi.) ...

la chance de se voir confier d'importantes responsabilités dans le réseau d'agences dès qu'ils s'en montreront capables.
Hommes d'initiatives et de tempérament, ils ont autant le dynamisme d'un commercial que la rigueur d'un gestionnaire et d'un homme de Risques. Leur goût de l'action, leur aptitude à comprendre et à décider leur permettront de saisir ces opportunités.

Réponse rapide assurée à tous les candidats postulant par lettre accompagnée d'un C.V. et d'une photo Groupe du Crédit Universel Direction de l'exploitation 51 Bd des Dames 13242 MARSEILLE cédex 01

SYSCOM
RHONE MÉDITERRANÉE

recherche

UN JEUNE CADRE

ayant attrait et compétence pour la formation.

Le candidat aura une formation universitaire *commerciale et de gestion.*

Il sera à terme chargé de l'animation d'une équipe et du développement dans la région.

NOMBREUX DÉVELOPPEMENTS

Env. C.V. SYSCOM, 18, pl. de France, 95200 Sarcelles

Jeune contrôleur de gestion

SOCIETE FRANÇAISE TRES DYNAMIQUE *ET EN FORTE EXPANSION spécialisée* dans les études et la gestion hospitalière recherche un Jeune Contrôleur de Gestion HEC, ESSEC, ESC ou équivalent (option comptabilité et informatique), ayant environ 2 ans d'expérience en contrôle de gestion ou audit.
Il aura un rôle de conseil et de contrôle auprès de plusieurs établissements hospitaliers (déplacements à prévoir).
La réussite dans ce poste peut permettre d'accéder à moyen terme à des postes opérationnels. *Connaissance de l'anglais* nécessaire.

Poste : grande ville OUEST FRANCE.

Ecrire sous réf.
YR 418 AM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE EN TRÈS FORTE EXPANSION AU PLAN INTERNATIONAL

Nous pensons que la qualité n'est pas seulement une affaire de contrôle, mais également d'imagination, de persuasion et de méthode.
Nous recherchons un

INGÉNIEUR QUALITÉ

Qui sera chargé de définir et de mettre en œuvre des méthodes modernes de gestion de la qualité.

Ce rôle *fonctionnel* implique des relations permanentes avec les principaux secteurs de l'entreprise.

Ingénieur diplômé — de préférence en électronique. Le candidat devra faire preuve de rigueur dans l'analyse et d'un sens développé de l'organisation.

Une expérience des problèmes d'industrialisation acquise *dans un service de* fabrication ou de développement est fortement souhaitée.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Envoyer C.V. et prét. n° 8535 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

recherche pour ses usines de Province :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

de formation GRANDE ÉCOLE

Libérés ou prochainement libérables du Service Militaire. Ces ingénieurs sont destinés, après un stage de formation de 8 mois, à occuper initialement des postes dans les Services de fabrication.

NOUS OFFRONS :
— des carrières avec possibilité de promotion,
— un climat de travail moderne,
— des situations matérielles intéressantes.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo d'identité à n° 8 335, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

ESPAGNOL

parlant français couramment, ayant formation ou expérience commerciale et administrative, bonne culture générale, recherché pr Sté française pour être le directeur adjoint de sa filiale espagnole à Barcelone, distribuant dans toute l'Espagne du matériel pédagogique.
Envoyer C.V. à P. Frilet, NOBELIA, 12, rue Lincoln 75008 Paris

---

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique
« INFORMATIONS DIVERS »

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Télétraitement Lyon

Société de services informatiques en croissance forte et diversifiée depuis de nombreuses années, met en place à LYON un nouveau Centre de TELETRAITEMENT et crée trois postes :

.Responsable Réseau et Assistance (Réf. 79 803 M)

Sous l'autorité du Chef de Centre, assisté de deux techniciens, il suit et contrôle le développement d'un réseau de transmission de données (500 terminaux). Il est responsable des relations technico-commerciales.
Ingénieur de formation, il a le sens des relations humaines, du contact commercial et une expérience générale des réseaux et des gros systèmes.

.Chef d'Exploitation IRIS 80 (Réf. 79 801 M)

Missions : diriger et animer les équipes d'exploitation, optimiser l'écoulement des travaux, le fonctionnement des moyens de traitement.
Expérience d'au moins 3 ans des gros systèmes travaillant concurremment en local et en T.P. nécessaire.

.Responsable du Groupe Système (Réf. 79 802 M)

Chargé du démarrage de l'ordinateur, du contrôle du software et des performances. Il anime et suit les spécialistes système dans leurs tâches permanentes. Il assiste l'exploitation.
Ingénieur de formation, il a acquis en quatre ans minimum une solide expérience du logiciel IRIS 80, et des études système.

Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence choisie à notre Conseil

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

Responsable études et développement

La Société Ardennaise d'Essieux, spécialisée dans la fabrication d'essieux, de freins et suspensions pour remorques, semi-remorques, transports routiers exceptionnels et toutes réalisations spéciales à la demande, notamment dans le domaine des manutentions diverses, recherche un responsable études et développement de 35 ans minimum qui sera directement rattaché au Directeur de l'Etablissement.

La réussite dans ce poste suppose :
— d'être ingénieur mécanicien de formation,
— d'avoir des connaissances pratiques de résistance des matériaux (statique et dynamique), d'être très au courant des problèmes de métallurgie, choix des composants..., anglais et/ou allemand appréciés,
— une expérience confirmée dans un bureau d'études orienté vers des fabrications de petite et moyenne série dans les domaines des poids lourds, matériel de transport... Une expérience complémentaire méthodes et/ou fabrication, essais, serait appréciée.

Missions : Travaillant dans une optique produit, en liaison étroite avec le Service Commercial, il sera responsable de la conception, de l'industrialisation des produits nouveaux et de l'amélioration des produits existants dans le souci permanent de l'optimisation des coûts. Il aura la responsabilité du Bureau d'Etudes, du Service qualité et du SAV en particulier au niveau du diagnostic technique dans les incidents observés en service. Lieu de travail : Proximité Charleville. Logement possible sur place.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73489/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES

MEMBRE DE SYNTEC

Recherche Galénique
Direction d'un Laboratoire
Region Centre

Son expansion remarquable, notre laboratoire (membre d'un important groupe international) la doit certes, à la fiabilité de ses produits, mais aussi à la qualité des femmes et des hommes qui animent ses services de recherche.

Vouloir s'attacher les compétences, le dynamisme, c'est accepter d'en payer la contrepartie non seulement en termes de rémunération, d'avantages, de conditions propices à la recherche, mais aussi en termes d'intégration, de formation, de développement personnel.

Le Pharmacien (homme ou femme, 33 ans minimum) que nous recherchons est obligatoirement de formation pharmaceutique supérieure (doctorat, grades hospitaliers ou universitaires plus formation scientifique complémentaire).

Travaillant actuellement dans un Centre de Recherche pharmaceutique, en France ou à l'Etranger, le candidat animera, coordonnera et dirigera un groupe scientifique comprenant une unité de mise au point de contrôle chimique analytique.

Il devra être l'auteur de publications relatives à la pharmacotechnie, la galénique ou la chimie analytique.

Il sera familiarisé par des études théoriques et pratiques aux méthodes modernes de formulations des formes pharmaceutiques usuelles et aux études qui y sont associées.

De bonnes connaissances en législation pharmaceutique, la maîtrise de la langue anglaise, le goût des contacts et des qualités d'animateur sont indispensables.

Il sera formé à nos méthodes et principes de recherche par un stage à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle sous référence 4782 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

en précisant sur l'enveloppe les sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas communiquer.

Société d'Economie Mixte (200 agents) siège BASTIA,

recherche

UN INGÉNIEUR

(Centrale, Ponts ou bien INSA, ENSI, etc.). Génie Civil + hydraulique,
4 ou 5 années d'expér. au min.

L'idéal serait un candidat ayant fait une option « Génie Civil » et ayant l'habitude des calculs de projets d'hydraulique (équipement de station de pompage, réseaux d'irrigation, adduction d'eau). Son rôle au sein du Service des Etudes de la Direction des Equipements de la Société consistera à concevoir intégralem. des projets jusqu'au stade du plan d'exécut. (notamment plans de béton armé).

Env. C.V. détaillé au N° 7.655 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Pour la rentrée 79, l'Ecole Régionale des Beaux-Arts d'ANGOULEME recrute :

1 Professeur de culture générale sur concours ouvert en mai ou juin aux candidats masculins ou féminins sans limitation d'âge. Le candidat, nommé stagiaire, sera rémunéré à l'IB 432-268 (brut mensuel : 4.445 F).

Pour ts renseignements, s'adr. à M. le Député-Maire d'Angoulême - Hôtel de Ville, 16016 ANGOULEME. T. (45) 92-18-48.

Centre de recherche près Nancy recrute

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
GRANDE ECOLE

Expérience en fiabilité des systèmes très appréciée. Responsabilité et salaire en rapport.

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Fabrication mécanique, titulaire du BAC et BTS ou équivalent. Expérience projeteur en bureau d'études très appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. 1.792 à SWEERTS, B. P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

CENTRE INDUSTRIEL
situé dans l'Ouest, à 175 km de la mer

recherche

UNE CONSEILLÈRE DU TRAVAIL DIPLOMÉE

ayant quelques années d'expérience.

Si notre offre vous intéresse, adresser C.V. et prétentions à : N° 7.840 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS CEDEX 01, qui tr.

BANQUE RÉGIONALE
recherche

CONTROLEUR

chargé du suivi des dépenses du personnel et de la maîtrise des coûts sociaux.
Formation :
— Maîtrise sciences éco ou niveau équivalent ;
— Bonnes connaissances informatiques et statistiques ;
— Première expérience appréciée ;
— Dégagé des obligations militaires.

Lieu de travail : ARRAS.

Ecr. av. C.V. détaillé, photo et prét. à n° 796.596 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris 2e.

PS Conseil

Un organisme public de grande notoriété situé en métropole Nord, crée un poste de Chargé de la :

PROMOTION INDUSTRIELLE

Chargé de Mission — 72.000 F

Rattaché au Directeur et intégré à une petite équipe il aura pour mission de favoriser les implantations industrielles sur la zone d'influence de cet organisme. A cette fin, il développera les relations entre l'établissement et les entreprises industrielles de la région. Il pourra ainsi intervenir comme conseiller technique, administratif et financier dès la naissance des projets d'extension, d'implantation ou de décentralisation. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur généraliste ayant acquis au moins une première expérience dans la promotion d'un service, d'un produit ou d'une idée. A ce poste de cadre est attaché un salaire annuel de départ de l'ordre de 72.000 francs. Les candidatures seront traitées confidentiellement par Dany-Chantal MONNIER.

Adresser C.V. sous référence A/486 M à :

PS CONSEIL

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX

SEMS

Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes

Filiale THOMSON CSF

recrute pour ses activités de fabrication de sous-ensembles électroniques destinés à l'informatique

UN CHEF DE FABRICATION

CADRE POSITION II

Responsable de plusieurs ateliers (80 personnes au total)
- montage-cablage de circuits imprimés
- réalisation de sous-ensembles électroniques
- contrôle de conformité et qualité.

Expérience exigée.

UN CHEF DE GROUPE METHODES DE FABRICATION

Responsable d'une équipe de 8 personnes
- préparation du travail et mise en fabrication
- amélioration des moyens et procédés de fabrication.

Expérience exigée.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à SEMS - Service du Personnel - 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES

SOCIETE INTERNATIONALE SECTEUR ELECTRONIQUE
en expansion rapide
recherche
pour ville universitaire du Centre-Ouest

CHEF COMPTABLE
28 ans minimum.

Formation Supér. de Co., D.E.C.S. ou équivalent, pratique de l'anglais. Expérience 3-4 ans comme Audit ou adjoint Chef Comptable de préférence dans l'industrie. Responsable auprès du Directeur Financier

Il devra :
— Préparer et analyser les états financiers mensuels (comptabilité anglo-saxonne générale, analytique et prévisionnelle).
— Etudier les coûts industriels et statistiques de vente pour conseiller les responsables.
— Animer un service de 5 personnes.
— Participer à la préparation des plans annuels.

Env. votre lettre manusc. + C.V. sous réf. 790.411 à DELTA MARKETING, 33, rue Cartault, 92800 PUTEAUX. Réponses et discrétion assurées.

IMPTE SOCIETE INSTALLEE
RHONE - ALPES
recherche

INFORMATICIEN
CONFIRME
Capable assurer Direction Service.

Ecrire n° 8.436, Contesse Pub., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

Important groupe du bâtiment recherche pour son secteur :
MAISONS INDIVIDUELLES
en expansion continue depuis 12 ans :

2 DIRECTEURS REGIONAUX
Sud-Ouest et Centre-Ouest.

Leur formation et leur expérience devront leur permettre d'assurer la responsabilité complète (technique, commerciale, gestion) de plusieurs départements.

Leur rémunération en partie liée au résultat ne sera pas inférieure à 150.000 F.

Ecrire avec C.V. à l'Agence OPOLE, 6, cité Trévise, 75009 PARIS, qui transmettra.

ALSTHOM - ATLANTIQUE
Ets de GRENOBLE

recherche

INGÉNIEUR CONCEPTEUR DE GESTION

Formation informatique type INSA-MIAGE-IUT... avec expérience informatique de 7 à 10 ans dans société de services ou entreprise.
Formation complémentaire de « gestion d'entreprises » appréciée.
Ce cadre devra, en collaboration avec le responsable informatique, préparer la mise en place du nouveau système informatique de gestion et participer à sa réalisation.
Le goût des contacts et le sens de l'organisation sont nécessaires.

Adresser curriculum vitae détaillé, prétentions à : Service du Personnel - ALSTHOM-ATLANTIQUE, 4, av. Général-de-Gaulle, 38800 PONT-DE-CLAIX



THOMSON-CSF

DIVISION SEMICONDUCTEURS

recherche

pour sa filiale « Le Silicium semiconducteurs » (S.S.C.) à TOURS

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

Quatre à huit ans d'expérience domaine des composants technologie avancée pour diriger atelier cent personnes

Libres rapidement

Ecrire avec C.V. et photo à Service du Personnel, THOMSON CSF, Division Semiconducteurs, 60, rue J.-P.-Timbaud - B.P. n° 5 - 92403 COURBEVOIE.



ROUSSELOT S.A.

Usine de produits chimiques équipée d'un H.B. 64/40, 540 K sous T.D.S. recherche pour son usine de RIBECOURT (Oise)

ANALYSTE PROGRAMMEUR
I.U.T.

3 ans expérience minimum.

Envoyer C.V. et prétentions à ROUSSELOT S.A. (Siège Social) 8, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS, q. transm.

Travaux Publics de spécialités
SOCIÉTÉ EN EXPANSION

recherche

JEUNES INGÉNIEURS DE CHANTIERS

pour ses départements :

- **FORAGES**
(Hydrauliques, Miniers, Pétroliers)
A.M. de préférence
Basé en région Parisienne mais déplacements nombreux et de courte durée (1 à 8 jours) sur toute la France (réf. F)

- **TRAVAUX SOUTERRAINS**
Centrale, Mines, ETP
grande disponibilité individuelle et familiale pour affectations sur chantiers moyenne et longue durée (de 3 mois à 3 ans) en France (réf. TS)

- **INJECTIONS SONDAGES**
Centrale, Mines, ETP, E.N.S.H.
grande disponibilité individuelle et familiale pour déplacements en France de quelques mois à quelques années. (réf. IS)

Situation d'avenir

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 64062 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES

---

offres d'emploi offres d'emploi





SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS (Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I. Vaux le Pénil (près Melun)

Pour son Département financier

technicien principal informatique

1 er ECHELON

LE POSTE :
Programmation de la paie. Gestion de production.

LE CANDIDAT :
IUT informatique ou niveau professionnel équivalent. Programmeur de gestion ayant 2 à 3 ans d'expérience. Bonne connaissance du COBOL.

Ecrire à FLOPETROL, Service du Personnel, BP 592, Melun cédex 77005 sous référence FIN 3/79

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

confirme sa position sur le marché des Télécom. et de l'électronique et recherche pour ses activités commerciales télécommunications - télématique.

2 RESPONSABLES TECHNICO-COMMERCIAUX

Grandes Ecoles
(X — ENST — ESE — ECP)

— Ils sont responsables du développement d'activités réseaux et terminaux.
— Ils sont chargés de définir le marketing des produits, de négocier et de diriger des affaires France et Export auprès de la clientèle P et T, Administration et Secteur téléphonie privé.
— Ces postes nécessitent plusieurs années d'expérience technique et commerciale acquise dans le milieu des télécommunications.
— L'anglais courant et la connaissance d'une seconde langue vivante sont appréciées, compte tenu des déplacements et des négociations à l'étranger.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo sous N° 7177 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Directeur National des Ventes
200.000 F an minimum

Une solide, dynamique et réputée entreprise de **PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION** (Siège **PARIS** 1200 personnes - CA 650 MF) recherche pour l'une de ses branches (CA 250 MF) un commerçant de haute volée, âgé de plus de 35 ans, très bien introduit *dans la grande distribution* (de préférence alimentaire) et habitué à diriger d'importantes équipes de vente au sein d'une entreprise pratiquant une politique commerciale de pointe.
Une expérience marketing (même courte) serait appréciée.
Une sérieuse évolution de carrière est possible (selon profil et expérience) vers des responsabilités intégrées de marketing et vente.

Envoyez votre CV sous référence 703 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

DIRECTEUR INDUSTRIEL
électronique, mécanique, électricité
190.000 F an±

Vous êtes ingénieur *grande école*, vous avez 35 ans minimum et vous disposez déjà d'une bonne expérience industrielle acquise dans l'un des domaines suivants : ELECTRONIQUE, CONSTUCTION ELECTRIQUE, MECANIQUE. Vous comptez outre un passage en direction d'unité de production une bonne connaissance des problèmes de conception développement et industrialisation des produits.
Filiale d'un très important groupe français, nous recherchons pour une de nos branches le directeur industriel qui couvrira la réalisation et la production de produits électroniques de grandes séries destinés à un large public.
Une réimplantation industrielle (dont vous aurez la responsabilité) est prévue. *Le poste sera situé en* **PROVINCE.**

Envoyez votre CV sous référence 673 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Directeur Gestion Finance d'une filiale à l'Etranger
200/300.000 F an± + avantages multiples

Vous avez plus de 30 ans et vous êtes probablement diplômé de l'enseignement supérieur (finance, comptabilité).
Vous souhaitez «voir du pays» tout en assumant des responsabilités importantes dans le droit fil de vos 5 à 10 années d'expérience acquise *dans les domaines* : gestion, comptabilité, finance, administration, personnel.
Nous sommes un **GRAND GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS** et nous vous proposons, après une année d'intégration à notre siège parisien ou dans une filiale de province, de prendre des responsabilités importantes comme gestionnaire d'une filiale à l'étranger et d'être notre représentant auprès des autorités locales.

Envoyez votre CV sous référence 704 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Pour un Chef de Produits trop à l'étroit.... un habit à sa taille

Vous êtes chef de produits, *avec 2/4 ans d'expérience marketing* en produits de grande diffusion (légère préférence pour le domaine de l'habillement), vous parlez bien l'anglais, vous êtes imaginatif et vous n'avez pas peur de faire preuve d'initiatives ... Vous souhaitez participer à la *mise* en place, *dans un secteur jeune, d'une politique* marketing pour une ligne de produits leader sur son marché.
Nous offrons, outre un salaire attractif, la possibilité de construire rapidement votre avenir dans une société internationale de tout premier plan spécialisée dans **l'HABILLEMENT.**

Envoyer CV sous référence 678 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Nous cherchons notre futur Directeur Informatique
160/180.000 F an

Pour pouvoir remplacer d'ici moins de 18 mois notre actuel Directeur Informatique (alors appelé à d'autres fonctions dans le groupe), notre société (multinationale Nº1 MONDIAL dans son domaine), recherche un Informaticien de très bon niveau, capable de prendre en charge un effectif de 40 personnes réparti en 4 services :
MANAGEMENT INFORMATION, SYSTEMS DEVELOPMENT, SUPPORTS TECHNIQUES ET EXPLOITATION.
Une bonne connaissance de l'Anglais est indispensable. En effet le candidat retenu en fin de sélection devra, avant décision définitive, se rendre aux USA. Il y retournera une fois dans l'entreprise pour deux séjours d'un mois environ.
Siège Banlieue Parisienne Ouest.

Envoyez votre CV sous référence 709 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Administration Finance Rhône-Alpes
150.000 F an±

Vous avez environ 35 ans, une formation de type ESC, l'esprit ouvert et une expérience acquise de préférence en milieu industriel. Nous sommes filiale en développement d'une importante société appartenant elle-même à un grand groupe.
Notre direction générale doit maintenant s'étoffer et nous cherchons le futur secrétaire général qui couvrira **la comptabilité et les problèmes financiers, le contrôle de gestion, le suivi d'importantes affaires à l'exportation, les questions** ***juridiques, administratives et de personnel.***
Ce poste est à pourvoir dans une **GRANDE VILLE** de la *région Rhône-Alpes.*

Envoyez votre CV sous référence 708 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Les marchés d'exportation: votre champ d'action chez un grand du CHAMPAGNE

Vous êtes attiré par notre produit. Votre solide formation de base (type ESC), votre classe naturelle, votre aptitude à la négociation, *votre connaissance des langues, déjà quelques* années d'expérience, voilà autant d'atouts qui vous permettront de réussir sur un marché de grande tradition, dans une activité commerciale pleine de satisfaction, mais très prenante (50% du temps en déplacements internationaux) et d'où ne *sont pas exclus les soucis de gestion.*

Si cela vous tente et que vous vous sentez capable de DEVENIR après quelques années LE DIRECTEUR de l'ensemble de nos VENTES à L'EXPORTATION, envoyez votre CV sous référence 707 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts.
Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Numéro 2 d'une unité de Production en continu
140.000 F an±

Vous êtes ingénieur diplômé, vous avez la trentaine, vous comptez 5 à 8 années d'expérience acquise principalement dans le domaine «production en continu», votre contact est excellent et vous savez vous imposer sans difficulté.
Nous sommes une importante entreprise française, leader sur notre marché et nous recherchons l'ingénieur qui prendra en charge auprès du directeur d'une usine située en banlieue parisienne, la responsabilité des **FABRICATIONS.**
Votre avenir : des responsabilités élargies et d'ici quelques *années, une direction d'usine ou peut-être plus ....*

Envoyez votre CV sous référence 706 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC *110 rue de Sèvres 75015 Paris*

Contrôleur de Gestion Bourgogne

Vous avez la trentaine, une bonne formation de base et vous disposez déjà d'une solide expérience dans les domaines comptabilité et gestion acquise de préférence en *usine.*
Filiale d'un important groupe financier, nous sommes une entreprise de mécanique de 500 personnes.
Notre PDG recherche pour le seconder le cadre financier qui aura la charge des problèmes de contrôle de gestion, d'élaboration des méthodes comptables, des études financières et de la supervision de l'informatique.
Il sera de plus responsable des relations avec les banques.
Le poste est à pourvoir dans une petite ville située au cœur de la Bourgogne.

Envoyez votre CV sous référence 652 M aux consultants de GFC chargés des premiers contacts. Discrétion absolue et réponse assurée.

CSNCR

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

UN JURISTE
spécialisé en droit du travail

est recherché pour le Siège social parisien d'un important *groupe* industriel français.

Agé d'au moins 30 *ans*, le candidat devra posséder les qualifications suivantes :
- doctorat ou licence en droit,
- plusieurs années de pratique du droit du travail dans des entreprises *industrielles ou dans un syndicat professionnel.*

Possibilités intéressantes de développement de carrière pour un candidat de valeur.

Adresser c.v. détaillé sous réf. 2469 à : Axial Publicité - 91 faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS, qui transmettra.

Proche banlieue Est
Importante Entreprise
recherche

ANALYSTE

pour participer au développement d'applications *comptables.*

Ce poste nécessite une bonne expérience de l'analyse organique liée à la pratique de CICS et DL1.

Rémunération 85/90.000 Frs.

Merci d'adresser votre dossier sous la réf. 1514 M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149, RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Chercheur : peut-être Trouveur : certainement

Chez un constructeur de matériel informatique, vous avez déjà fait vos preuves de concepteur de périphériques originaux. Trouveur certainement, mais pour *devenir* un jeune directeur des recherches et du développement qui puisse mettre ses idées en pratique, il faut franchir un pas... Celui qui doit vous conduire dans une de ces PMI qui ont vocation à grandir vite et bien.

Vous prendrez en charge nos équipes de chercheurs spécialisés en logiciel et en matériel pour sortir les produits qui assureront la croissance des années 1985. A vos *ingénieurs cadres et techniciens vous apporterez le point de vue d'un membre* du comité de Direction pour les rendre soucieux d'industrialisation, de prix de revient, de fiabilité, de service après vente. Vous les aiderez à faire les remises en cause nécessaires sans s'égarer dans les satisfactions de la technique pour la technique. Vous leur apporterez vos idées, celles du monde entier, etc... Vous rendrez compte au Président que vous aiderez, avec vos collègues de la finance et du commerce, à prendre les options d'avenir.

Comme notre stratégie de développement intéresse beaucoup nos "collègues" vous nous pardonnerez de vous demander d'écrire aux conseils en recrutement SIRCA sous la référence 794 227 M. Vous bénéficierez ainsi de toute la discrétion nécessaire et ceux des candidats que nous retiendrons ne seront pas déçus par la révélation de notre identité !



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Société d'Ingénierie Générale recherche un ingénieur technico-commercial destiné à développer une politique commerciale à l'exportation dans le domaine de la formation de personnel d'exploitation et de maintenance d'équipement.

Le candidat doit ;

Posséder une formation supérieure et, si possible, être diplômé d'une Grande Ecole Scientifique ou Commerciale.

Etre parfaitement bilingue anglais-français.

Avoir une expérience reconnue dans le domaine technique considéré.

Déplacements fréquents de courte ou moyenne durée en France et surtout à l'étranger.

Lieu de travail : Proche banlieue Sud de Paris.

Adresser CV et prétentions sous *référence* 8880 M à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 - PARIS

steria

développe des applications alliant les Techniques les plus avancées en Informatique et Electronique dans des secteurs de pointe :
- Automatismes Industriels
- Commutation Temporelle
- Robotique
- Informatique Spatiale

et recherche des

ingénieurs informaticiens

Ayant de un à cinq ans d'expérience dans ces domaines, une bonne connaissance des applications temps réel et la volonté de réussir.

Ces postes se situent dans un environnement très dynamique, offrant de larges possibilités de formation et de progression de carrière.

Si vous êtes intéressé, adressez C.V. et prétentions à : J.C. NARCONTI

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Groupe bancaire français à vocation internationale recherche un

ANALYSTE FINANCIER

(environ 30 ans), spécialisé dans les secteurs Distribution et Alimentation

Appelé à travailler dans le cadre du service d'Etudes, il devra maîtriser l'anglais et être prêt à se déplacer en France et à l'Etranger. Une expérience industrielle ou commerciale serait un atout.

Votre candidature, accompagnée d'un C.V. manuscrit, est à adresser sous la référence 76525 à Havas Contact – 156, bd Haussmann – 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

Important Groupe Electronique en forte expansion développe ses activités "microcalculateurs" et crée plusieurs postes

INGENIEURS SYSTEMES

— Ils sont responsables de l'étude et du développement de micromachines spécifiques à base de *microprocesseurs.*
— Ils participent à l'élaboration du logiciel et du matériel dans le cadre d'application de *traitement du signal, transmission, télécommunications* et process.

A.T. ELECTRONICIENS

BTS ou DUT.

Ces postes concernent des candidats débutants jusqu'à 4 ans d'expérience selon les postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant le poste concerné sous N° 7175 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra



jeunes ingénieurs
GRANDES ECOLES

GRAND CONSTRUCTEUR TURBO-MACHINES, recherche pour Région Parisienne

JEUNES INGENIEURS COMMERCIAUX

JEUNE INGENIEUR BUREAU D'ETUDES

Pour ces postes nous recherchons ECP, Mines, AM, IDN, ENSI Nancy, *Nantes, Poitiers*, qu'ils soient débutants ou qu'ils aient un ou deux ans d'expérience professionnelle.

Ecrire avec C.V. détaillé sous référence 7219-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Filiale française d'un Groupe Américain, *banlieue OUEST de PARIS, recherche un*

Directeur Commercial

- *35 ans minimum, parlant anglais;*
- de formation supérieure commerciale,

pour développer au niveau national un réseau de vente de matériels de régulation électrique pour la réfrigération et le chauffage.

L'expérience confirmée de la vente des matériels précités et dans l'animation d'un groupe de commerciaux sera très appréciée.

Envoyer C.V. *manuscrit* + photo (retournée) +prétentions sous référence 4794 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

· Réponse et discrétion assurées.

MEDECIN

Important Institut de recherche médicale
Banlieue Sud, recherche

DOCTEUR EN MEDECINE

ayant une bonne expérience clinique si possible en endocrinologie pour service d'exploration fonctionnelle.

De grandes capacités de synthèse et le sens des relations humaines sont indispensables dans ce poste où l'on traite l'ensemble des résultats obtenus.

Adressez votre candidature sous réf. 29/72 à J. de BRESILLON

SEREP 82, Bd Malesherbes 75008 PARIS

ORGANISME FINANCIER
DE TOUT PREMIER ORDRE RECHERCHE

DIRECTEUR DE HAUT NIVEAU

— Imaginatif et expérimenté, pour créer une direction de recherche et développement qui aura pour mission d'élaborer et de conduire la mise en œuvre de nouveaux produits financiers à caractéristiques nationales et internationales.
— Des connaissances approfondies et précises en matière fiscale, juridique, droit des sociétés, réglementation bancaire et langues étrangères (anglais minimum) sont exigées.

Ce Directeur devra s'intégrer aisément dans l'équipe de Direction.

Prière envoyer lettre manuscrite en précisant prét. + C.V et photo à n° 4.847,
PUBLICITES REUNIES
112. bd *Voltaire, 75011 Paris,* qui transmettra.

offres d'emploi

AUCHAN

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION RECHERCHE

cadres
ou
futurs cadres commerciaux

Vous êtes:
- *diplômé d'Etudes Supérieures*
- vous possédez l'esprit commerçant
- vous avez le courage de vos ambitions
- vous savez *entreprendre et décider*
- vous êtes capable de diriger et d'animer des hommes de bon niveau.

Nous vous offrons:
- une entreprise performante dans le secteur du libre-service
- une école enrichissante sur le plan humain, et sur le plan professionnel
- une large délégation:
  - *la responsabilité d'une partie du magasin*
  - *la définition de votre politique, de votre gamme et de vos objectifs*
  - la responsabilité de votre personnel
- *l'évolution de la rémunération est liée aux* résultats économiques et humains
- une évolution de carrière grâce à une politique active de promotions internes et d'expansion.

Ecrivez-moi en joignant C.V., photo et pretentions, sous réf. N 307 à Christophe Dubrulle, Hypermarché Auchan, avenue Joffre 94120 Fontenay-sous-Bois.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses Services Comptables et Financiers
Ecrire avec C.V. et prétent., à PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale, 75008 Paris sous réf. 055 PA (qui transm.)

CENTI
CONSEIL et SERVICES *en INFORMATIQUE*

recrute pour Applications avancées

INGÉNIEURS

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Pratique mini-ordinateurs industriels, spécialement MITRA, MINI 6, IBM 1, DATA GÉNÉRAL et PDP 11

Envoyer lettre avec C.V. et prétentions, CENTI,
128, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. 222-25-31

STE MULTINATIONALE spécialisée en instruments industriels de mesures et de régulation recherche pour PARIS

INGÉNIEUR COMMERCIAL DE HAUT NIVEAU

30 ans minimum

Formation E.S.E., I.E.G. ou équivalent
5 ans d'expérience minimum dans le domaine du « Process Control »
Homme d'envergure
Pratique des contacts au plus haut niveau commercial
Maîtrise de l'allemand indisp.

Adr. C.V. et prét., à no 8.457, CONTESSE Publicité
20, av. de l'Opéra, PARIS 1er

Organisme à caractère public équipé 370/148 DOS/VS - VTAM - CICS - DL1 recherche

PROGRAMMEURS
SYSTEME

Place stable - Tél. 554-30-23

Banque et Informatique
une double formation
pour nos responsables de demain

Nous sommes l'une des premières banques françaises, et nos projets de développement en France comme à l'Etranger sont pour une grande part fondés sur une utilisation poussée de moyens informatiques.
Nos services informatiques sont donc appelés à jouer un rôle prépondérant dans la conduite de ces projets, et nous désirons recruter de

jeunes
INGENIEURS
GRANDES ECOLES

X - Centrale - Supélec -
A & M - Ensimag ... ou
Diplômés de Grandes Ecoles
de commerce et de gestion avec
une spécialisation en Informatique.

Ils auront pour mission de mettre en place, à tous les *niveaux de nos activités les équipements et les procédures* les plus performants.
Les différentes fonctions qui leur seront confiées exigent non seulement des compétences techniques indiscutables, *mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation* et l'exercice de responsabilités d'encadrement.
La double formation informatique et bancaire qu'ils pourront y acquérir leur permettra d'évoluer progressivement *vers des fonctions hiérarchiques, en France et à l'Etranger.*

Les candidatures sont à adresser, *accompagnées* d'un C.V. sous la référence 76365 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

?answare

135, rue de la Pompe - 75116 Paris

Filiale de 450 personnes d'un des tout premiers groupes industriels internationaux pour promouvoir ses activités "Systèmes Clés en Main"

recherche

pour des projets de mini informatique temps réel et systèmes industriels

ingénieurs

A et M, ENSEEIHT, INSA, IMAG

En fonction de leur expérience (un à quatre ans) et de leur goût (logiciel de base *et/ou application) ils devront s'intégrer au sein d'équipes* développant des projets sur mini calculateurs (mitra 15 ou 125, PDP, Solar, HP, etc...) et/ou micro processeurs.

Lieu de travail: Paris Région Parisienne.

Les candidats intéressés peuvent téléphoner en vue d'un premier entretien à *Bénédicte* DELAHAYE au 749.02.33 *postes* 35.18 *ou* 35.70.

IMPTE SOCIETE *quartier Etoile*

recherche pour SERVICE FINANCIER

EMPLOYÉ

pour gestion et suivi des comptes de banque.

Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise
Horaire personnalisé
5 jours par semaine

Envoyer C.V. et prétentions : Service du Personnel
Boîte Postale 180
75764 Paris Cedex 16

PARIS ETOILE
Société en expansion
Gestion de matériel
recherche
pour poste nouveau

ASSIST. ADMINIST. ET FINANCIER

en collaboration directe avec la direction

Environ 30 ans, E.S.C. ou équivalent, 5 ans d'expérience.
Envoyer C.V. manuscrit + photo, à EPSI,
19, av. Victor-Hugo, 75116 Paris
sous réf. 116 M, qui transm.

Cabinet Commissaire aux *Comptes Paris rech.*

AUDITEUR

Adresser C.V., photo, à C.G.S.
22, rue Boissière, 75116 Paris

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

crée
une nouvelle Société de distribution en France située proche banlieue OUEST PARIS,
et cherche un

general manager

dynamique et très motivé pour assurer à la fois la création et l'expansion de la nouvelle entreprise.

Les candidats doivent avoir : • au minimum 35 ans, • *un diplôme d'études supérieures : ingénieur* ou école de gestion. • une expérience confirmée dans la vente de pièces mécaniques telles que tuyauteries et accessoires, *pour les "PROCESS INDUSTRIES"* et, un minimum de 3 ans, concernant la responsabilité d'un réseau de vente et sa gestion.

Des connaissances en gestion et en comptabilité *sont très souhaitables* bien que nous cherchions plutôt un
"ENTREPRENEUR" QUI SACHE GERER
QU'UN GESTIONNAIRE PUR.

Une très bonne connaissance *de l'anglais* écrit et parlé est indispensable. Une expérience dans des sociétés anglo-saxonnes multinationales serait appréciée.

Ecrivez, en envoyant C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 79042 à CAPIC. *Discrétion absolue assurée.*

CAPIC
18, RUE VOLNEY - 75002 PARIS



G.CAM

Nous sommes une Entreprise de Service et de Conseil en informatique du groupe de la Caisse des Dépôts et Consignations en forte croissance depuis plusieurs années dans les secteurs publics et privés.
Nous recherchons pour PARIS, des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Nous demandons :
Une formation supérieure en informatique (IUT - MIAGE - Ecoles d'ingénieurs),
une expérience d'un minimum de 2 années dans la réalisation de projets de gestion.
(Quelques candidatures de débutants pourront être cependant envisagées).
Nous offrons :
Un travail au sein d'une équipe jeune, de réelles *responsabilités, des opportunités de carrière* dans un groupe très diversifié de dimension internationale.

Adresser c.v., photo et prétentions s/réf. 2517 à M.F. Aletti - G.CAM - Tour Maine Montparnasse
Boite Postale 185 - 75755 Paris Cedex 15.

JURIDIQUE ET FISCAL

ADJOINT AU SECRETAIRE GENERAL

Ce Groupe contrôle un certain nombre de sociétés industrielles exerçant leur activité *dans différents domaines. Le développement* des activités du Groupe conduit le Secrétaire Général à créer un poste d'Adjoint. Ce collaborateur direct du Secrétaire Général l'assiste dans ses tâches, relevant des domaines juridique et fiscal.

Nous souhaitons rencontrer un homme de 30 ans minimum, diplômé d'études juridi*ques avec si possible une spécialisation en* fiscalité. Il justifie d'une expérience profes*sionnelle de 3 ans environ dans une activité* de ce type.
La connaissance de *l'anglais est* indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 3306 B, à



egor *5 rue Meyerbeer* 75009 Paris

GROUPE IMPORTANT

leader mondial dans sa technologie
recherche pour l'une de ses filiales de la région parisienne

Jeune INGÉNIEUR

Grande Ecole : CENTRALE - MINES - SUPELEC...

Anglais indispensable.

Après une première affectation en production, larges évolutions de carrière, y compris sur le plan international, fonction du potentiel et des performances.

Ecr. avec C.V., photo et prét., au numéro 8.048, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - Cedex 01, qui transmettra.

هكذا من الاصل

offres d'emploi

Importante Société
(1,5 Md de C.A., 6.000 personnes)
recherche pour
son siège parisien (Trocadéro), un

chef de projet

Salaire annuel : 120.000 F

Pour prendre la responsabilité d'un important projet temps réel de gestion de la *production dans le cadre* d'un plan informatique ambitieux articulé sur un *réseau d'ordinateurs à mettre* en place dans les différentes unités du groupe. (Investissement *en matériel* prévu : 8 MF).

L'homme recherché a un diplôme d'ingénieur Grande Ecole et au moins trois ans d'expérience de la conduite de projet d'informatique transactionnelle, de préférence dans la gestion de production.

Adresser C.V. détaillé + photo, en précisant le salaire actuel et la référence CD 94 à :

CARRIÈRES SERVICES *19 rue de la Paix*
Conseil en recrutement *75002 Paris*

SODIAC

2 INGÉNIEURS

DE HAUT NIVEAU
Bilingue anglais/français

— Responsable de la coordination d'un important chantier hôtelier à l'Etranger.
— Responsable des études et suivi PERT-temps et coût (Paris).

URGENT - Tél. M. Franco 253-50-01 ou écrire 10, rue Renault, 92240 MALAKOFF.

UNE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
(proche Banlieue OUEST)
recherche

RESPONSABLE DE PROJETS

« ORGANISATION ET INFORMATIQUE »

De formation supérieure, il aura acquis, par son expérience professionnelle, la maîtrise des *systèmes de gestion* en tant qu'organisateur, et de l'outil informatique.
Rattaché au responsable des études, il aura pour *mission de prendre en charge* la conduite de projets, de leur conception à leur fonctionnement effectif.

Ce qui sera déterminant, c'est sa forte personnalité en tant qu'animateur d'équipes, et de conseiller en matière de gestion auprès des utilisateurs.

Adr. C.V. man. et rémunérat. actuelle à n° 7.900, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
développe ses activités de production et
recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
Responsables d'Industrialisation

— Ils donnent aux départements Etudes les orientations technologiques dans le cadre des fabrications électroniques de moyennes *ou grandes séries.*
— Ils participent à des analyses de la valeur.
— Ils sont chargés d'assurer auprès des usines du groupe et des sous-traitants, la coordination des programmes de fabrication sous l'angle des délais, coûts et choix technologiques.
— Ces postes concernent des ingénieurs de formation du type ISEP — ISEN — ENI, ayant de l'ordre de 5 ans d'expérience acquise *en fabrication électronique* professionnelle ou grand public.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo sous N° 7179 à PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION
Pièces grandes séries, découpage, emboutissage, région parisienne (1 500 personnes)

recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

FORMATION A.M., I.C.A.M. ou EQUIVALENT

Connaissances approfondies de la conception et de la réalisation d'outillages de presses.

Expérience de bureau d'études de méthodes et de fabrication de pièces de grandes séries.

Poste à hautes responsabilités dépendant directement de la direction industrielle du groupe.

Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 8.418 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Filiale française d'un groupe international
(industrie alimentaire), recherche

" JURISTE "

(licence ou maîtrise en *droit privé*)

Ayant une première expérience professionnelle (2 à 4 *années*) en *entreprise*. Intéressé par l'ensemble des problèmes juridiques de la vie des affaires. Expérience fiscale souhaitée.

Adresser lettre manusc., C.V., photo et prét. à : SOCIETE DOUWE EGBERTS FRANCE, Tour Gallieni II, 36, av. Gallieni, 93170 BAGNOLET

4,rue Massenet 75016 Paris — **etap**

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Jeunes ingénieurs informaticiens scientifiques
référence HX 408 AM

FILIALE D'UN DES PREMIERS GROUPES FRANÇAIS, UNE IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DANS LE DOMAINE DE LA SIMULATION

offre pour participer au développement rapide d'une de ses divisions des postes de Jeunes Ingénieurs Informatique réellement motivés par l'informatique *scientifique et industrielle.*
Les postes offerts permettent une réelle valorisation des connaissances techniques et conviennent à des ingénieurs diplômés grandes écoles (option informatique) débutants ou ayant une première experience professionnelle (éventuellement stage ou expérience technique durant le service militaire). Une première familia*risation avec les calculateurs* MITRA 125 ou SEL 32 *serait appréciée.*
La forte progression de la division sur les marchés internationaux peut permettre à des ingénieurs de valeur une évolution vers des responsabilités élargies.

Postes à TRAPPES ou CERGY-PONTOISE.

Responsable marketing et promotion
référence PF 415 AM

SOCIETE FRANÇAISE DU SECTEUR TERTIAIRE RATTACHEE A UN GROUPE NATIONAL

recherche son Responsable Marketing et Promotion. Ce poste peut convenir à un candidat ESC ou équivalent ayant environ 3 ans d'expérience marketing ou promotion des ventes, capable d'assumer des responsabilités d'études de marchés, de réalisation, d'actions promotionnelles et de relations extérieures.
Poste intéressant pour candidat actif, concret et de bon contact.

Poste ville SUD-EST.

Futur responsable des ventes France
référence UE 405 CM

LIMAGRAIN
LEADER DANS LA PRODUCTION ET LA VENTE DE SEMENCES DE MAIS

recherche pour remplacer dans un délai maximum de 2 ans le titulaire actuel, son Futur Responsable des Ventes France.
Le candidat dépendant du Directeur Commercial sera si possible diplômé d'une Ecole Commerciale, possèdera une expérience commerciale de 5 ans minimum au niveau du terrain. La connaissance du secteur agricole serait appréciée mais non indispensable.
Il sera capable de collaborer à la politique commerciale, d'assurer l'animation du réseau de vente et d'assumer le contact avec les clients importants. Age souhaité 30 ans minimum. Connaissance de l'anglais appréciée.
Situation intéressante et réelles possibilités d'accession à un poste de responsable.

Poste : CLERMONT-FERRAND.

Chef du service électronique
référence VF 406 AM

UNE SOCIETE FRANÇAISE INSTRUMENTS DE MESURE ET DE CONTROLE développant et diversifiant ses marchés, ses produits et ses technologies

offre un poste de Responsable chargé de tous les aspects électroniques des produits actuels et nouveaux. Cet ingénieur électronicien (ESE Grenoble - INSA...) aura 10 ans d'expérience dans une branche similaire et devra assurer des fonctions d'études - coordination avec service développement - conseil à la fabrication - *industrialisation...*
Poste intéressant et évolutif pour candidat alliant compétence et esprit réalisateur.

Lieu de travail banlieue immédiate OUEST PARIS.

Chaudronnerie lourde ingénieur responsable commercial
référence ND 413 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche le Responsable Commercial d'une de ses filiales (chaudronnerie lourde). Rattaché au Directeur de la Filiale, il sera chargé de développer la clientèle, de négocier et suivre les affaires.
Ce poste conviendrait à un ingénieur, ayant l'expérience de vente de biens d'équipement (la connaissance des secteurs cimenterie, traitement minerais, génie chimique serait un atout).
Connaissance de l'anglais souhaitée.

Poste : ville NORD FRANCE.

Cadre de direction commerciale Allemagne
référence WP 417 AM

LE DIRECTEUR DES EXPORTATIONS D'UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN

recherche un Responsable de très bon niveau. Dans un premier temps, il lui confiera la direction des opérations commerciales en Allemagne : développement des ventes - organisation - gestion - animation d'un effectif de 50 personnes. *La réussite dans ces fonctions lui ouvrira de réelles possibilités* d'évolution au sein du groupe.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école commerciale, disposant d'une solide expérience acquise dans la distribution de produits grand public, ayant déjà séjourné et travaillé en Allemagne et parfaitement bilingue.

Rémunération base France : 150.000 F.F.

Poste à FRANCFORT.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

Directeur Achats Approvisionnements

Une importante société de négoce de produits sidérurgiques recherche un Directeur des Achats et des Approvisionnements pour son département ACIERS.

Sous la responsabilité du Directeur Général, il prendra en charge la politique d'achats auprès des fournisseurs français et étrangers.

Cette fonction importante ne saurait convenir qu'à un candidat pouvant faire état d'expériences réussies dans les achats de produits industriels et parlant couramment l'anglais et/ou l'allemand.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 904197 M (à mentionner sur l'enveloppe) à René CAROUANA.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

RECHERCHER ET NEGOCIER DE NOUVELLES IMPLANTATIONS

Nous sommes une entreprise issue de la distribution, intégrée à un puissant Groupe International.
Notre passé est récent, mais nous sommes déjà leader sur le marché français de la restauration publique (une chaîne de 50 cafétérias de luxe).
Nous avons l'ambition de doubler, d'ici 5 ans, le nombre de nos implantations.
Vous porterez donc tous nos espoirs, chargé, en fonction d'une politique d'expansion et d'axes géographiques de développement définis en commun, d'appréhender l'environnement, de rechercher les opportunités les plus favorables, les négocier et coordonner la réalisation des projets retenus.
C'est un métier passionnant, à base essentiellement de négociations et de relations à haut niveau.
Vous avez développé des qualités similaires soit dans une activité de développement, soit dans une structure commerciale d'ingénierie "Bâtiment", soit dans une fonction de direction commerciale ou régionale.
Deux postes sont à pourvoir, basés l'un à PARIS, l'autre à LYON, avec de fréquents déplacements.

Ecrire avec C.V., sous réf. 39101/D à André BIGOT

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban»
201, rue Colbert 59800 - LILLE
MEMBRE DE SYNTEC

Société de services recherche pour constructeur :

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

avec 1 an expérience minimum *sur mini-calculateur de gestion.* Préférence sera donnée à connaissance du matériel MITRA. Envoyer C.V. et *prétentions à :* MONDIAL INFORMATIQUE, 42, rue Le Peletier, 75009 Paris.

P.M.E. Quartier République

COMPTABLE

deuxième échelon expérimenté (e), libre début mai, temps complet, suivi clients et fournisseurs : centralisations mensuelles, déclarations.
Ecrire avec C.V. détaillé et pré*tentions, n° 64.423 M,* BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Important groupe électronique professionnelle recherche :

JEUNES INGÉNIEURS

Diplômés grande école exclusivement (ENST - ESE - ECP - ENSAM - ENSI)
Débutants ou ayant quelques années expérience :
— *pour étude et développement* matériel électronique de haute technicité associant circuits transistorisés et dispositifs hyperfréquence ;
— pour étude et développement dans le domaine physique électronique hyperfréquence.

Adr. C.V., photo (retournée) : n° 8.477 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Important groupe électronique proche banlieue Ouest *recherche :*

INGÉNIEUR

Débutant - Libéré service national ou quelques années expérience. Diplômé grande école. Formation radio-*communications pour poste à* responsabilités. - Adr. C.V., photo (retournée), prétentions : n° 8.462 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

Sté location véhicules banlieue Sud-Est Paris recherche
J.H. AGENT COMPTOIR
Notions comptabilité et cciales, références exigées. Libre de suite. Dégagé O.M.
Permis de conduire V.L.
Ecr. à n° 65049 M, BLEU, 17, rue Lebel - 94300 Vincennes, qui transmettra.

Un des premiers groupes français
d'ASSURANCES
recherche un

jeune attaché de direction
fiscale et financière

chargé :
- d'assurer progressivement la responsabilité des problèmes fiscaux de l'établissement : études fiscales, déclarations, relations avec les organismes concernés.
- d'analyser et contrôler l'application de la politique d'investissement de l'établissement.

Le candidat recherché, âgé au minimum de 27 ans et de formation supérieure, possède une expérience de 3 à 4 ans dans un département juridique et fiscal, si possible dans le secteur des Assurances ou de la Banque, et souhaite élargir ses compétences dans le domaine financier.

Adresser C.V. détaillé + photo et prétentions, sous référence : BL 94 à :

CARRIÈRES SERVICES *19 rue de la Paix*
Conseil en recrutement *75002 Paris*

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS (9e)

recherche

ADJOINT au CHEF CAMBISTE

avec expérience banque étrangère

Env. C.V. et prét. à n° T 12.661 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LA **B.I.M.P.** (Banque Industrielle et Mobilière Privée)

recherche

un EXPLOITANT confirmé
cadre de banque

Il sera chargé, au sein d'une équipe de cadres, de la gestion et du développement d'une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales, grandes et moyennes.

Il aura :
- une formation supérieure
- une expérience bancaire de trois à cinq ans *lui ayant permis d'acquérir :*
  - une connaissance approfondie des relations avec la clientèle Entreprises
  - une bonne maîtrise des différents types de crédits et de l'analyse des risques bancaires.
- une aptitude *confirmée* aux *contacts humains* au niveau le plus élevé.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions au Chef du Personnel de la B.I.M.P., 22 rue Pasquier 75383 PARIS CEDEX 08.

CONTROLEUR DE GESTION

PARIS (18e)

recherché par
IMPORTANTE SOCIÉTÉ DISQUES ET CASSETTES

Pour :
- coordonner et participer aux développements informatiques.
- prendre *en charge le contrôle de gestion* et l'organisation.

PROFIL :
— Formation supérieure (option gestion finances).
— Connaissances informatiques de base.
— *Anglais.*

Envoyer C.V., photo récente et prétent. à n° 8213 *CONTESSE* Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

GRAND GROUPE BANCAIRE

PARIS

Disposant d'une équipe d'ingénieurs chargés d'importantes responsabilités d'étude et de conseil sur les plans technique, économique et financier impliquant des contacts à haut niveau avec des entreprises variées, en France et à l'étranger recherche

deux ingénieurs grande école

(X, Centrale, ...)

Profil souhaité :
- 30 ans environ
- *ayant assumé des responsabilités dans* l'industrie
- aisance dans les relations humaines
- bonnes capacités rédactionnelles
- pratique de l'anglais (et si possible *d'autres langues)*
- connaissances juridiques, comptables et financières appréciées.

Possibilités ultérieures de carrière diversifiée à l'intérieur du Groupe.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 19 M 064
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

La Société BOUSSOIS S.A. recherche un

directeur de région

Réf. GB 13

Celui-ci devra optimiser à la fois le volume d'affaires (de l'ordre de 100 MF) et le profit global résultant des ventes des produits verriers dans sa région, en coordonnant au mieux le maximum de moyens dans un système concurrentiel complexe (compte tenu notamment des différents niveaux de transformation et d'utilisation de ces produits).
Le Directeur de Région recherché doit avoir un tempérament de jeune patron.
C'est un cadre, diplômé d'études *supérieures, ayant une solide expérience professionnelle*, de préférence dans les milieux du *Bâtiment.*
Il peut prouver:
- qu'il sait développer un chiffre d'affaires dans un climat concurrentiel;
- qu'il peut dynamiser une force de vente;
- qu'il a le sens de la gestion d'une petite entreprise.

LES BRASSERIES KRONENBOURG,
1 Md 200 M de F de C.A., 2600 personnes, 2 unités de production, leader sur le marché national des bières de luxe, proposent les postes suivants:

directeur d'usine

Réf. J O6 M

pour l'unité de production située à Strasbourg, qui emploie 880 personnes et produit 2 M d'hectolitres de bière destinée au marché français et à l'exportation.
Relevant du Directeur Technique de Kronenbourg, il exercera les responsabilités habituelles liées à la fonction de Directeur d'usine. Il devra notamment animer l'équipe de direction et l'ensemble du personnel et les associer à la réalisation des objectifs suivants: *poursuite de l'évolution de l'outil industriel, amélioration de la qualité et de la productivité, amélioration des conditions de travail et des communications.*
Cette *opportunité* intéresse un ingénieur Grande Ecole (INA, ECP, ENSCP...) d'au moins 35 ans, ayant acquis une expérience de plusieurs années à des postes opérationnels dans de grandes entreprises du secteur alimentaire ou pharmaceutique, et assumé une première responsabilité de direction d'une unité de production.
Nous recherchons un candidat de haut potentiel: la direction de cette usine constituera la première étape de son développement de carrière *au sein de notre* Groupe.

chefs de zone export

Réf. J O7 M

dans le cadre d'une politique active de développement hors de France, la Direction chargée des Marchés Extérieurs recherche 2 jeunes diplômés de l'enseignement supérieur ayant environ 4 ans de *pratique* de l'exportation, de préférence hors de la CEE.
Ils *seront responsables d'une zone géographique et chargés d'y développer* la gamme internationale Bière par un ensemble de moyens:
- sélection, animation, contrôle des importateurs et distributeurs;
- gestion et développement des contrats de franchise existants;
- prospection de nouveaux marchés et proposition des meilleurs moyens d'implantation (exportation, licence de fabrication, franchise de marque, accords financiers...).

Pour la zone couvrant Moyen et Proche-Orient, Continent Américain (hors USA), la pratique courante de l'Anglais et de l'Espagnol est nécessaire.
Pour celle couvrant Europe (hors CEE) et Sud-Est Asiatique, l'Anglais courant est indispensable et l'Allemand souhaité.
Ces 2 postes seront basés à Paris.

analyste financier débutant

Réf. P 12 M

La Direction Financière crée un poste d'analyste financier qu'elle souhaite confier à un jeune diplômé d'études supérieures.
Après une période de *formation il sera responsable de l'étude des dossiers de crédit sous tous leurs aspects (juridiques, financiers, commerciaux) et préparera* les décisions pour tous les prêts que Kronenbourg accorde à sa clientèle. Son action s'exercera en liaison étroite avec les directions régionales de vente, impliquera de nombreux contacts avec la clientèle et avec des organismes extérieurs (banques, conseils juridiques...).
Ce poste intéresse un jeune HEC, ESSEC, ESC, Science Po., option financière.
Des stages au sein de services financiers ou dans des cabinets d'audit ou d'expertise comptable seraient appréciés.
Lieu du poste: Strasbourg.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante, à BSN-Gervais Danone.
Service Recrutement des Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris - Pour l'offre réf. GB 13, merci de joindre au c.v. des informations concises permettant d'apprécier les performances passées, et la rémunération brute obtenue en 1978.

HAVAS CONTACT

bsn. gervais danone

PHARMACIEN

(HOMME OU FEMME)

- *Désireriez-vous appliquer vos connaissances et votre formation scientifique ?*
- *Aimeriez-vous travailler dans un domaine où le degré d'innovation est très supérieur à la moyenne et où vous seriez au cœur de l'évolution technologique ?*
- *Apprécieriez-vous un poste procurant une considérable latitude opérationnelle et une rémunération attrayante ?*

UN POSTE DE:

RESPONSABLE COMMERCIAL

en charge des produits de diagnostic médical vous offre ces *possibilités.*

NOTRE SOCIETE : nous sommes la filiale européenne de New England Nuclear Corp., Boston, U.S.A., l'un des plus importants laboratoires mondiaux spécialisé dans les *produits radioactifs appliqués à la recherche scientifique* et au diagnostic médical. Il y a 8 ans nous n'étions que 7 à travers l'Europe. Nous sommes plus de 60 aujourd'hui et notre taux de croissance n'a jamais été aussi fort.

NOS PRODUITS : produits radiopharmaceutiques de *medecine nucléaire et trousses de dosage* radioimmunologiques pour le diagnostic clinique.

VOTRE MISSION : sera double, vous visiterez les utilisateurs de produits radiopharmaceutiques et de dosages radioimmunologiques afin de promouvoir les ventes de ces produits. Vous serez aussi charge des *relations* avec le Ministère de *la Sante en vue de l'obtention* des visas necessaires à la commercialisation de nos produits *radiopharmaceutiques en France. Pour remplir* cette dernière mission vous agirez en tant que «pharmacien responsable» de notre filiale française.

VOS QUALIFICATIONS : vous devez être pharmacien et parler couramment l'anglais. Nous cherchons une personne dynamique avec un contact humain ouvert et le sens commercial.

Le degré d'innovation dans notre branche étant très élevé, nous attendons de vous une large disponibilité pour approfondir et *constamment developper vos connaissances techniques* afin de pouvoir les communiquer efficacement à nos Clients.

VOTRE *FORMATION* : *tant commerciale que technique* sera assuree par nos Services. Afin d'affirmer le professionnalisme de *notre equipe* commerciale, nous organisons au moins 4 fois par an des séminaires dans divers pays (au moins 1 fois par an aux U.S.A.).

VOTRE REMUNERATION : salaire de base + commission (qui depend en partie du volume des ventes et en partie de l'achèvement d'objectifs individuels). *Nous fournissons une voiture de Société* (à usage privé illimité). Nous offrons un plan de retraite «Maison» *(en plus des retraites «Cadres») ainsi qu'un intéressement* aux profits annuels de notre Société (qui a représenté l'an dernier 50 à 80 % d'un salaire mensuel).

Etes-vous intéressé ? envoyez-nous votre C.V., ainsi que toute précision nous permettant d'apprécier au mieux votre adéquation au poste proposé. Réponse prompte, discrète et garantie.



FRANCE

36/40, rue de Romainville
75019 PARIS

---

le gan

gan
assurances

Troisième Groupe Français d'ASSURANCE
recherche pour l'important département informatique du GAN VIE
(matériel IBM 30-32 réseau de télétraitement...)

POUR MORANGIS (91) :

INGENIEUR SYSTEME DEBUTANT

GRANDE ECOLE (SUP-ELEC - MINES...)
pour participer à l'évolution des systèmes d'exploitation.

POUR PARIS 9ème :

INGENIEURS ANALYSTES

GRANDE ECOLE (maîtrise informatique)
Débutants ou 1 ou 2 *ans d'expérience pour participer* au développement de nouvelles applications.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame DEGEY - Recrutement Carrières des Cadres - 2, rue Pillet Will 75009 PARIS.

TOTAL
COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

La Direction Développement de TOTAL EXPLORATION PRODUCTION, recherche des

INGENIEURS SPECIALISTES de haut niveau

dans les domaines suivants :
- Génie Civil
- *Electricité*
- Contrôle et Régulation
- Turbo-machines
- Tuyauterie, Chaudronnerie.

Ils *travailleront pour des projets* à l'exportation *et seront chargés dans leur* spécialité :
- de la conception des installations
- de la préparation et de l'analyse des appels d'offres d'études, de fournitures *et de montage*
- du suivi des études, des commandes et des chantiers (contrôle et *coordination* des sous-traitants)
- de l'assistance au démarrage des installations.

Après une formation d'ingénieur Grande Ecole ou Ecole spécialisée, ils auront au minimum 5 ans (ou mieux 10 ans) d'expérience industrielle en études et chantiers dans un ou plusieurs des cadres suivants :
Société d'ingénierie, constructeur d'équipement, entreprise, exploitation.

Ils travailleront aussi volontiers en anglais qu'en français.

Les postes *sont basés à PARIS, mais les candidats devront être disponibles* pour de fréquentes missions à l'étranger et envisager favorablement une expatriation éventuelle.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer C.V. manuscrit avec photo au *Service Recrutement* - 5, *rue Michel Ange* 75781 PARIS Cedex 16, sous référence 79010.



Société spécialisée dans les études et la réalisation de logiciel de base, logiciel système d'exploitation et de Télétraitement, logiciel temps réel industriel, Produits-programmes professionnels
recherche pour des postes à pourvoir immédiatement et en Juillet prochain dont certains en province :

30 Ingénieurs débutants

(Réf. 917/1)

GRANDES ECOLES ou ENSI - Ayant une formation de base informatique.

15 Ingénieurs confirmés

(Réf. 917/2)

3 à 6 ans d'*expériences dans un milieu industriel* de développement de Logiciel pour prendre des responsabilités de production.

5 Chefs de Projets

(Réf. 917/3)

7 ans d'expériences minimum pour assurer la direction d'importants projets de développement de produits logiciels professionnels dans le cadre d'une méthodologie de production éprouvée.

2 Ingénieurs d'Affaires

(Réf. 917/4)

Chargés de négocier et d'assurer le suivi d'importants contrats de conception *et de réalisation de Logiciel. Ces postes peuvent convenir à des ingénieurs* ayant une bonne expérience technique et quelques années de pratique de la vente de services en informatique.

Envoyez C.V., photo et prétentions à
CAP SOGETI LOGICIEL
5, rue Louis Lejeune 92128 MONTROUGE Cedex
Metro : Porte d'Orléans

---

pour créer le poste de controller

- *Et l'animer au sein d'une importante* société de service informatique (600 pers., 250 MF) qui connait une forte croissance.
- Quelques années d'audit (anglosaxonne) suivies d'une expérience de contrôle de gestion vous ont préparé à cette fonction.
- Vous serez «Controller» au niveau du siège, mais vous serez également opérationnel au sein de 2 divisions récentes.
- Pour participer à ce recrutement, envoyer C.V. photo et salaire actuel sous réf. 34-09 à

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité assurée)

LE CARBONE-LORRAINE
recherche pour
Usine GENNEVILLIERS (92) - 900 personnes -
et Siège Social PARIS - 235 personnes -

Un médecin du travail mi-temps. expérimenté

Il devra également assurer un rôle de coordination avec les autres établissements de la société et travaillera en collaboration avec toute l'équipe pluridisciplinaire de la direction des relations sociales de la société et avec la direction de l'usine.

Ce poste conviendrait à un médecin intéressé par les contacts industriels à tous niveaux.

Adresser C.V. photo et prétentions sous référence 439
à la Direction du personnel et des Relations Sociales
45, rue des Acacias 75 017 PARIS

Conseiller Juridique Interne

Nous *sommes un groupe* international de services.

Nous recherchons, pour notre siège à Paris, un JURISTE *de formation* supérieure ayant 3 à 5 années d'expérience de conseil juridique en cabinet ou en entreprise.

Il devra conseiller les différentes activités du groupe sur le plan juridique.

La *maîtrise de l'anglais est impérative.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4790 à



Réponse et discrétion assurées.

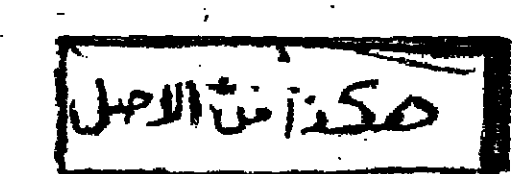
AUTOPHON France
TELECOMMUNICATIONS-INFORMATIQUE
recherche

INGENIEUR RADIOELECTRICIEN

Pour étude et suivi de projets importants dans le *domaine des radiocommunications* VHF-UHF.

- Le *candidat idéal aura* une solide formation technique et devra être à même de conduire à bien de petites applications sur des matériels de série.
- Son sens des responsabilités lui permettra d'intervenir à tous les niveaux en France et à l'étranger.
- Si ce profil est le vôtre nous attendons votre CV détaillé, photo et indications de votre rémunération actuelle.

Ecrire à M. REYT 6 rue Barbès 92301 LEVALLOIS PERRET



offres d'emploi

Nous sommes une Chambre Syndicale localisée à EVRY (91).
Nous recherchons notre

secrétaire général

Agé de 30 ans minimum, de formation juridique et comptable (DECS, licence en Droit...) ayant déjà eu une expérience professionnelle dans une étude notariale ou un cabinet juridique, d'un bon sens relationnel, rigoureux et d'un bon esprit de synthèse.

Sous la responsabilité directe du Président, sa mission sera d'animer une équipe de 5 à 6 personnes qui devra :
- contrôler les comptabilités des adhérents,
- étudier les dossiers litigieux et clients,
- mettre en place et exécuter les procédures de contrôle destinées à filtrer les nouveaux membres de la profession.

Lieu de travail : EVRY (91).

La rémunération sera intéressante, fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. *manuscrit* + *photo* + *prétentions* sous réf. 580-M • 25, rue du Renard, 75004 Paris.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Groupe industriel américain leader dans sa spécialité recrute pour son centre européen d'engineering

région parisienne sud

ingénieur

physique des matériaux chimie minérale

Vous avez :
- un intérêt pour l'analyse des procédés industriels ;
- l'aptitude à de larges contacts en usine ;
- le sens de l'action méthodique et concrète ;
- *une expérience industrielle de 3/10 ans dans un ou plusieurs des domaines : céramique, verrerie, thermodynamique, mécanique des fluides, statistique, informatique de procédés ;*
- formation scientifique américaine appréciée ;
- *anglais écrit et parlé indispensable ;*
- déplacements fréquents en Europe.

Ecrire à n° 28.223 P.A. SVP
37 rue du Général Foy, 75008 Paris
qui transmettra.

P.A. SVP

PR1ME INFORMATIQUE

Dans le cadre de son expansion à Paris, avec possibilité d'évolution vers la province

recherche

INGENIEURS-SYSTEMES

avec 3 à 4 années d'expérience dans l'analyse d'un ou plusieurs des domaines suivants :
- Applications scientifiques,
- Applications de *gestion impliquant* des connaissances approfondies des bases de données,
- Communications et réseaux.

La connaissance de l'anglais est indispensable.
La rémunération sera fonction de la compétence.
Une voiture de fonction est fournie.

Les candidats intéressés sont invités à adresser leur CV, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 20, rue de la Trémoille, 75008 PARIS, sous réf. 7926 RM, *à l'attention de Monsieur Fabrizio* RUSPOLI à qui nous avons confié ce recrutement.

PR1ME

Nous sommes un groupe très important - un des tout premiers dans notre domaine - qui s'est développé depuis une dizaine d'années en maintenant un fort esprit de décentralisation. Notre holding à Paris anime et supervise plus de 50 filiales réparties sur l'hexagone. Notre *direction générale* souhaite intégrer un cadre *à fort potentiel pour lui confier la responsabilité de l'*

AUDIT INTERNE

Votre formation supérieure s'est orientée vers une spécialisation comptable approfondie (révision comptable au minimum). Vous avez de 5 à 10 ans d'expérience professionnelle : commissariat aux comptes, audit... mais aussi le vécu concret du terrain en entreprise avec la supervision de filiales (et *dans l'idéal au sein d'un holding*). *Vous avez ainsi acquis, bien au-delà de la pure technique, un langage et des attitudes de communication,* et vous êtes à même *de remplir vos missions* dans un esprit de *dialogue*. Vous serez au sein de la direction comptable du groupe l'animateur et le coordinateur de la fonction audit. Bien sûr en liaison avec les commissaires aux comptes du groupe vous participerez à la mise en place de procédures communes et vous veillerez à leur respect, et vous devrez être en permanence le garant de l'application des règles édictées. *Mais vous serez surtout - et ce sera l'essentiel de votre mission - l'homme de liaison et de communication* avec les *commissaires aux* comptes de nos filiales et avec les dirigeants de celles-ci dans le domaine de votre fonction.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5276 M

***Maisons individuelles** - Si nous sommes parmi les premiers constructeurs de maisons individuelles en France,* cela n'a rien d'étonnant : nous accordons autant d'importance au choix des hommes qu'à la qualité de nos maisons. Dans le cadre de notre expansion, nous sommes amenés à modifier nos structures et nous recherchons un

DIRECTEUR REGION EST

Vous êtes jeune, diplômé d'une grande école (scientifique ou commerciale) et votre expérience professionnelle acquise dans notre domaine vous a permis d'animer des hommes pour vendre ou pour construire. *La pratique du marché, des hommes et des travaux de la maison individuelle est impérative. Nous souhaitons vous confier* en étroite relation avec la direction générale la responsabilité de notre centre de profit couvrant l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Votre mission sera globale : commerciale - travaux - gestion et personnel. Notre appartenance à un puissant groupe industriel français aux activités diversifiées est pour vous une garantie personnelle et de carrière.

Normandie, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Bretagne-Pays de Loire - Notre plan de développement nous amènera *très prochainement à recruter 4 directeurs régionaux pour ces régions. Vous pouvez dès maintenant poser* votre candidature à l'un de ces postes en précisant la région choisie.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6273 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
recherche
pour sa Direction Financière

1 Collaborateur

- Formation
  - Grande Ecole de Commerce
  - parfaitement bilingue Anglais
- Expérience
  - 5 à 10 ans d'expérience dans une Société fabriquant et commercialisant des produits industriels.
  - Comptabilité Américaine et Française.
  - système des coûts standard
  - suivi des budgets

Adresser C.V. au chef du Personnel
ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
185, rue de Bercy 75579 Paris cedex 12

PUBLICITES REUNIES

Etablis en BANLIEUE SUD DE PARIS, nous fabriquons des produits de GRANDE CONSOMMATION que nous vendons à des INDUSTRIELS (C.A. H.T. 110 millions de francs)

Dans un état de concurrence active, nous devons développer nos ventes, rechercher de nouveaux marchés et promouvoir l'évolution des produits. Dans *cet esprit*, nous souhaitons *renforcer notre* équipe commerciale existante par un homme ayant vocation à être notre

Futur Directeur Commercial

- Cet homme, âgé de 33 ans environ, a nécessairement une formation supérieure, concrétisée *dans le domaine commercial.*
- Il a le goût des contacts et de réelles aptitudes à la vente.
- C'est à la fois un homme d'action et de réflexion *qui appuie l'élaboration de la politique* commerciale aussi bien sur la gestion que sur la connaissance concrète des besoins du marché.

Adresser C.V. et rémunération actuelle
à N. 4900 PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

csee

Nous sommes 5.300 dont 520 cadres. Nous développons des produits, nous installons des ensembles et nous réalisons des équipements et des systèmes, dont la plupart exigent que nous demeurions à la pointe du progrès dans les domaines de *l'électronique, de l'informatique, de l'électro-technique et de la mécanique.*

NOUS RENFORCONS LE POTENTIEL

de nos équipes dans les domaines ETUDES, INDUSTRIALISATION, PRODUCTION, VENTE, SUPPORT TECHNIQUE, CONDUITE DE PROJET, CONDUITE DE CHANTIER

en recrutant

jeunes ingénieurs

que passionnent des réalisations techniques

Les compétences en électronique, informatique et *aéronautique sont particulièrement recherchées.*
Quelques postes seront pourvus par des ingénieurs grandes écoles ayant déjà quelques années d'expérience.
Nous favorisons l'apprentissage des métiers, le développement des compétences et la découverte des talents en affectant successivement à différents emplois et services une partie des jeunes ingénieurs démontrant *par leur travail un réel potentiel d'évolution.*

Faites apparaître vos goûts, vos aptitudes caractérielles et vos idées actuelles sur votre orientation dans *5 - 10 ans, plutôt que vos connaissances et votre expérience, dans votre lettre de candidature à adresser*
à COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES
service emploi et développement des cadres, 2 à 8, rue Caroline, PARIS 17ème.

UFB LOCABAIL

PARIS — REIMS — PONTOISE
LYON — CLERMONT-FERRAND
+ FRANCE
(missions d'intervention)

jeunes commerciaux

Notre rôle :
Financer l'équipement des entreprises, PME, PMI et leur permettre ainsi de se développer.

Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).

Votre formation :
Débutant ou 1ère expérience, un Bac + 2 à 3 années d'études commerciales, économiques ou juridiques nous permettra, *après une période de formation rémunérée*, de vous confier le développement et le suivi de notre clientèle sur un secteur géographique donné.

Plan de carrière assuré en fonction de votre réussite.

Envoyer C.V. + photo sous référence 118 en précisant le lieu de travail *souhaité* à COMPAGNIE BANCAIRE - *Service Orientation-Recrutement* - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.

recherche pour son
Département OPERATIONS

un jeune diplômé

le candidat devra avoir :
- un diplôme universitaire,
- *une première expérience professionnelle dans le secteur bancaire,*
- une bonne connaissance de l'anglais.

Le candidat sélectionné bénéficiera d'une formation pratique approfondie au sein des services opérationnels de la banque.

Adresser candidature *manuscrite* avec photo et prétentions au
Service Recrutement
THE CHASE MANHATTAN BANK N.A.
41 rue Cambon, 75001 PARIS.

Editeur universitaire rech.
COLLABORATEUR GESTIONNAIRE, 25 ans envir., de l'enseignement supérieur. Définition du poste sur demande.
EDITION MARKETING
32, rue Bargue - 75015 Paris

PREFECTURE des YVELINES
recherche
2 PROGRAMMEURS
DUT ou équivalent, 2 à 3 ans d'expérience. Matériel utilisé : CII - HB série 45.
Lieu de travail : VERSAILLES.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
recherche
pour son laboratoire d'études
JEUNES INGENIEURS
1 an d'expér. minimum pour :
— dévelop. de matériels (automatismes et transm. numér.).
— dével. de logic. de microp.
Lieu de travail : CLAMART
Adr. C.V. *dét.* à C.G.P., n° 716, 25, r. Cavendish, 75019 Paris, q.t.

Compagnie d'Assurances
recherche pour SERVICE CONTENTIEUX GENERAL

REDACTEUR (TRICE) LICENCIE (EE) EN DROIT AYANT PRATIQUE DE L'ASSURANCE

C.V. et prétentions, n° 3138, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02

Les Artistes Associés
Société de distribution cinématographique (Paris-8e)
recherche
pour sa direction ventes
UN(E) COLLABORAT.(TRICE)
pour s'occuper du contrôle des ventes et pour seconder son directeur général.
Anglais indispensable.
Prière répondre avec C.V. et prétentions :
LES ARTISTES ASSOCIES
25-27, rue d'Astorg, PARIS (8e)

Laboratoires Searle

Nous sommes *la filiale française* de la division pharmaceutique *du groupe international* SEARLE, dont les *activités couvrent* différents domaines de *la santé.* Nous nous situons parmi les 20 *premiers* laboratoires français.

Nous recherchons notre

DIRECTEUR FINANCIER

responsable de l'ensemble des activités financières de notre Société (comptabilité, plans et budgets, *reporting, trésorerie...*), il *agira également en tant* que conseil pour certaines autres divisions de SEARLE en France.
Il animera une équipe d'une quinzaine de personnes.

LE CANDIDAT IDEAL AURA :

- Une formation économique supérieure (H.E.C., ESSEC, ESCP, MBA...)
- 35 ans environ
- *Une connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes* acquise par exemple par quelques années en Cabinet d'Audit.
- Une expérience pratique de 5 à 10 ans dans une entreprise internationale.
- L'expérience de l'animation d'une équipe.
- La pratique de *l'outil informatique.*
- Une excellente connaissance de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé en indiquant votre niveau de rémunération *actuelle à la :*

DIRECTION ADMINISTRATIVE
7, bd Romain Rolland
92128 Montrouge

SEARLE

SOCIÉTÉ
de COMMERCE INTERNATIONAL de PRODUITS SIDERURGIQUES

recherche

Un contrôleur de gestion

(Siège)

pour Filiales à l'Étranger.

Age : 30 ans minimum. Formation supérieure et expérience indispensables. Connaissance parfaite de l'Anglais exigée.

Merci d'envoyer votre C.V., avec photo *et prétentions, sous référence* K156, à PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE JUSTET
2, rue des Dardanelles 75017 PARIS
qui vous garantit toute discrétion.

P.A. JUSTET
membre d'international recruiting group

---

directeur technique

Nous sommes une **Société Américaine** (Paris-Ouest) *spécialisée dans la* **commercialisation** *de matériel* électronique et informatique destiné à la **composition de textes.**

Nous recherchons un directeur technique apte à diriger :
- le secteur **maintenance** Paris-Province (35 personnes).
- le **support technique.**
- la **gestion de matériel** (ateliers, pièces détachées, *planning des livraisons etc...*).

Il est nécessaire d'avoir occupé des fonctions analogues de préférence dans le domaine **Arts graphiques** ou **photocomposition**, ou à défaut en **informatique pure.**

La maîtrise de la **langue anglaise** *est indispensable.*

Adresser C.V. et prétentions sous référence 7251-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. *International Classified Advertising*
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important
groupe industriel international
renforce son :

contrôle de gestion

et recherche :
- H.E.C., ESSEC, ESCP,
- X, MINES, ECP...
- + M.B.A. ou équivalent.

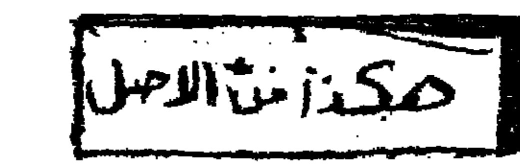
Débutants / 2 ans d'expérience maximum
Anglais nécessaire.

Ultérieurement larges opportunités de carrière *dans les fonctions comme au plan international* pour les candidats confirmant leur potentiel.

Localisation : FONTAINEBLEAU

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à n° 28253
P.A. SVP, 37 rue du Général Foy
75008 PARIS.

PA-SVP



jeunes ingénieurs électroniciens

débutants ou ayant quelques années d'expérience

un monde passionnant s'ouvre à vous

la simulation

Notre Division Simulateurs et Systèmes Electroniques connait une *croissance rapide qui la conduit à créer plusieurs postes d'ingénieurs Electroniciens dans les domaines suivants :*

MISE AU POINT ASSISTANCE TECHNIQUE

Après participation à la mise au point, détachement d'environ 1 an auprès de nos clients étrangers pour aider à la maintenance de nos simulateurs.
Très-bonne pratique de l'anglais indispensable. (Réf. IC 79/28 M)

FORMATION

Enseignement théorique et pratique donné aux clients sur le fonctionnement et l'entretien de nos simulateurs.
Très bonne pratique de l'anglais indispensable. (Réf. IC 79/29 M)

REDACTION TECHNIQUE

Développement de la documentation de maintenance de nos simulateurs.
Bonnes connaissances de l'anglais nécessaires. (Réf. IC 79/30 M)

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY PONTOISE (95).

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. ci-dessus à B. LETOURNEUX Service Recrutement IC, LMT Division Simulateurs et Systèmes Electroniques - B.P. 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT

---

télé informatique

Pour répondre au développement important du marché, nous recherchons des :

ingénieurs informaticiens

- de formation Grande École (spécialité Informatique) ou de formation universitaire équivalente, ayant acquis une expérience soit sur

minicalculateurs

- *dans l'environnement d'ordinateurs centraux (saisie, traitement, transmission)*
- ou en gestion de réseaux (concentrateurs frontaux)

soit en **Télécommunications et bases de données.**
Réseaux Nationaux ou Internationaux, Protocoles, Procédures.

INTÉGRATION dans des ÉQUIPES de RÉALISATION de PROJETS IMPORTANTS.

Formation complémentaire assurée :
- Méthodologie WARNIER.
- Gamme de matériels Cii HONEYWELL BULL.

Possibilités réelles d'évolution pour des candidats doués de qualités technico-commerciales.

Mobilité appréciée.

Envoyer c.v. et prétentions sous Réf. 25 M à Cii HONEYWELL BULL, Direction Marketing France. Poste de Courrier 1 F 103. 61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT



SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour
LA GESTION
DE SES PROGRAMMES SPATIAUX

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X - SUP AERO - ESE - CENTRALE - MINES ou équivalent)

susceptible d'assurer une fonction de

CHEF DE PROJET

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateur et de gestionnaire
- une bonne connaissance
  - des techniques de gestion de projets
  - des problèmes *administratifs et économiques*
  - des techniques des matériels spatiaux (électronique, mécanique, *optique*).

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel 1, avenue Descartes, *94450 LIMEIL-BREVANNES.*

Quatre questions indiscrètes à Michel Ferreboeuf
Directeur Commercial de Digital pour la France.

— *Vous allez encore, et comme tout le monde, nous parler d'informatique répartie ?*

— Pourquoi pas ? Quand nous l'avons inventée, il y a 20 ans, personne n'y croyait. Si tous les constructeurs s'y intéressent aujourd'hui, c'est bien la preuve que nos idées étaient justes. Et pour longtemps : l'avance technologique acquise par Digital nous promet un avenir fabuleux !

— *A propos de fable, vous connaissez celle de la grenouille qui n'avait pas les moyens de ses prétentions...*

— Notre expansion et notre solidité sont fondées sur une double réalité : être les seuls à *offrir sur ce marché une gamme complète et compatible,* avoir la volonté de maîtriser notre croissance (35 % par an), notamment *en maintenant un taux de profit élevé (environ 10 % net).*

— *Vous parlez comme un dirigeant de grande entreprise, mais Digital apparaît plutôt comme une petite société, et vos nombreuses offres d'emploi donnent une impression de rotation importante du personnel.*

— Nous sommes par le chiffre d'affaires le 5ème constructeur mondial (7ème *il y a 2 ans) avec 40.000 personnes. Notre effectif en France a triplé en 3* ans et cette progression se poursuit (100 créations de postes de cadres dans les mois qui viennent). Cette expansion particulière prévue pour Digital en France nous conduit à y rechercher en permanence des jeunes ayant l'ambition d'être associés à notre réussite.

— *Et pourtant vous refusez des commissions à vos ingénieurs commerciaux. Curieuse manière de les associer à votre réussite !*

— *La commercialisation de nos produits n'est pas seulement* le fait des vendeurs mais résulte de la coopération de l'ensemble d'une équipe, où tous les talents sont reconnus et payés cher. Outre la sécurité du salaire fixe, nos collaborateurs apprécient dans notre philosophie cet esprit d'équipe, la liberté de conseil à leurs clients, la possibilité d'évolution rapide de leurs responsabilités... et de leur rémunération.

Nous souhaitons aujourd'hui nous faire mieux connaître de tous les

ingénieurs commerciaux

en informatique, et les informer sur les nombreuses offres d'emploi de notre plan de développement. Ce métier vous plaît, vous y réussissez, depuis 2 ans au moins. Vous aussi, posez-nous quelques questions indiscrètes. Même si *vous croyez connaître Digital, nous faisons le pari de vous étonner.*

Vous êtes déjà convaincu ? Adressez votre offre de collaboration, sous référence M 53, à Michel FERREBOEUF - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, *18, rue Saarinen* - 94528 RUNGIS Cédex. Tél. 687.23.33

Vous voulez en savoir en plus ? Demandez-nous de vous adresser notre dossier général d'information.

Notre objectif est de vous donner une image juste de Digital. Peut-être *aurez-vous alors envie d'aller plus loin. C'est aussi notre souhait.* A vous de jouer !

digital

Chef des Ventes France

Solidement implantée sur le marché européen du dosage *des liquides et des* poudres, notre société recherche, dans le cadre de son *expansion* un collaborateur capable de promouvoir des produits spécifiques et standards livrables sur stock.
Pleinement *responsable* d'un service de 25 personnes (CA 35M) il aura un rôle de *négociateur* et de *gestionnaire* : tenue mensuelle du compte d'exploitation de son activité ainsi que gestion des stocks des produits standards.
Ce *poste exige de fréquents déplacements* et constitue une réelle opportunité de carrière pour une personne ayant acquis *une solide expérience de la distribution de* biens d'équipement. Des connaissances en mécanique et (ou) *hydraulique* sont indispensables pour mener à bien les négociations. La maîtrise de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Envoyer CV et prétentions, réf VF (M) au

cog hébert conseil
231 rue Louis Blanc 76100 ROUEN
Discrétion assurée

LTP

Société de produits alimentaires, avec 4 unités de production et 250 personnes, nous réalisons près de 100 millions de C.A. Leader sur notre marché, notre expansion nous conduit à toujours mieux assurer le suivi et la coordination de nos divers centres de profit. *Notre Directeur Administratif et Financier, dans ce* but, souhaite s'adjoindre sur Paris un

chef comptable

90.000 +

Il aura pour mission de gérer au mieux les diverses *comptabilités du groupe en* utilisant l'*outil informatique* récemment mis en place.

Pour *cette fonction de coordination, outre une formation* solide aux techniques comptables (Ecole de Commerce, DECS ...), une expérience de plusieurs années de comptabilité dans une société industrielle et commerciale est nécessaire.
Nous vous remercions de bien vouloir adresser vos dossiers de candidature sous référence A 3715 à *Monsieur Collet 1, rue de Berri 75008 Paris.*

bernard julhiet psycom
MEMBRE DE SYNTEC



recherche pour

SAINT-DENIS

HOMME SYSTÈME

Il travaillera sur IBM 370/138 puis sur IBM 4341

Environnement technique : DOS/VS-CICS VTAM/NCP-ETSS-VSAM-DL 1

Terminaux en local et à distance (3270)

Adresser C.V. détaillé et prétentions ROUSSELOT S.A., Direction Administrative, 8, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

Banque privée française recherche pour son service d'Etudes Economiques et Financières

Analystes Financiers

(environ 30 ans) pour les secteurs suivants :
- **Construction Electrique et Electronique.**
- **Pétrole et Chimie.**

Une formation d'ingénieur et une expérience de l'industrie seraient appréciées.
Une bonne maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.
Ces postes impliquent de fréquentes visites de sociétés en France et à l'Etranger.

Prière d'adresser votre candidature et votre C.V. manuscrit, sous réf. 76519 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Pour un crack de la vente une direction commerciale

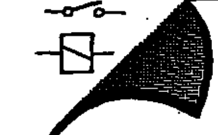
et qui sait, à terme, un traitement de P.D.G.

Avant tout, vous aimez vendre, vous battre chaque jour sur le terrain, savourer la *joie de vos victoires. Mais il vous faut plus : des responsabilités d'ensemble sur tout* un marché.
Nous vous offrons la Direction Commerciale de notre jeune division « moteurs hors-bord » qui distribue en France et dans les pays francophones l'une des marques mondiales les plus réputées.
Rattaché à la Direction Générale et basé à Paris, vous vous déplacerez bien sûr beaucoup. Votre rémunération fixe de base sera de l'ordre de 120 000 F + 50 000 F de frais + prime, mais il ne tient qu'à vous de la multiplier : le marché est porteur, à vous de le développer.

sélé CEGOS

Adr. lettre man. et C.V. détaillé sous la réf. 23526/M à M. J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS - 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

MEMBRE DE SYNTEC





LA DIVISION RELAIS M.T.I. DE LA SOCIETE DES PRODUITS INDUSTRIELS I.T.T.
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

NOUS DEMANDONS :
- IUT informatique ou équivalent
- *expérience professionnelle d'au moins 3 ans en informatique de gestion*
- connaissance des langages COBOL et GAP II et des méthodes d'analyse et de *programmation.*

Lieu de travail : MEAUX (Seine-et-Marne).

Envoyer C.V. manuscrit, photo *et prétentions à Direction du* Personnel 2, avenue des Sablons *Bouillants* 77100 MEAUX.

ITT Instruments Composants

Le Responsable de la Fiscalité d'une très grande entreprise française d'ingénierie (4000 personnes - C.A. annuel 15 Milliards de Francs) souhaite recruter un(e)

Jeune Fiscaliste

pour le seconder dans divers aspects de ses fonctions.
Il ou elle *prendra en charge de nombreux* problèmes de complexité *croissante* touchant à la fiscalité aussi bien française qu'internationale.
Diplômé d'études supérieures (Droit, gestion) avec une spécialisation fiscale, ce cadre a acquis une première expérience (2 ans au moins) de la fiscalité française et étrangère.
La *progression constante de nos activités et nos perspectives* de développement sont à l'origine de la création de ce poste. Elles permettent d'envisager de larges délégations de responsabilités dans le domaine.
Les candidatures, accompagnées d'un *C.V.* mentionnant *la rémunération souhaitée, sont* à adresser, sous la réf. 76563 M/DQI, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Un patron : un vrai

A la taille d'une coopérative *agricole dotée de perspectives importantes.*

35 ans *mini*, votre *formation supérieure* économique et financière et rodé à l'utilisation de l'informatique, vous avez depuis 5 ans mini. prouvé vos capacités, par une réussite complète soit- au niveau d'une direction opérationnelle d'une coopérative, soit- au niveau d'une direction commerciale ou d'une unité de production.

Vous avez des *origines d'essence agricole, ou votre sensibilité* vous en rapproche

Les qualités sur lesquelles nous insisterons sont celles qui prédominent sur les " entrepreneurs ". Le président et le conseil d'administration d'une coopérative agricole céréale - appros - aliments bétail (200 km N.E. de Paris) vous confient la fonction de DIRECTEUR.
Responsable de l'application de la politique générale définie en commun, vous assumerez la Direction (l'animation) la gestion et le développement des activités qui en découlent (humaines, financières, techniques, commerciales)

Vous voudrez bien adresser votre lettre de candidature détaillée avec photo et *salaire actuel à notre conseil qui en conservera son caractère personnalisé* et confidentiel sous réfrence 3290 CG

MORENO CONSULTANTS
17, rue Courmeaux - 51 100 REIMS
18, Champs Elysées - 75 008 PARIS.

MORENO CONSULTANTS

Responsable affaires systèmes

La division Péri-informatique d'un important constructeur électronique recherche un Responsable Affaires Systèmes.

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé, ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes télé-informatiques.

Il sera chargé :

- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales,
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats,
- de coordonner la réalisation des marchés.

Anglais souhaitable.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 8885 M à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS

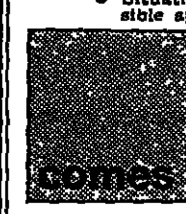
IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE REVÊTEMENTS MURAUX (Paris)
recherche

CADRE COMMERCIAL

Il devra :
— prendre en main, dans le cadre de l'équipe de Direction commerciale, la vente en France de produits spéciaux ne rentrant pas dans les canaux habituels de distribution.
— prospecter les marchés de ces produits.
— négocier avec les entreprises et les distributeurs détectés.

Il aura :
— une solide aptitude à la vente.
— une bonne expérience de vente, si possible dans le domaine des revêtements muraux ou celui du textile.
— un sens prononcé de la recherche concrète des marchés.
— beaucoup d'allant et de ténacité.
— une *formation générale* de base niveau Bac.

- Fixe élevé + intéressement.
- Situation stable avec progression possible après avoir fait ses preuves.



Env. C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES 19, r. de la Paix, 75002 Paris (sous référence 2275) Discrétion et réponse assurées.

Importante Société rech. :

ANALYSTES
CALCUL SCIENTIFIQUE
Débutant - Libéré service national - Formation ingénieur électronicien diplômé *grande école. Connaissances* physique générale souhaitées.
Adr. C.V., photo (retournée) : nº 8.476 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

TECHNICIENS ou DESSINATEURS études
Installation pétrochimique pour spécification commandes et nomenclatures
Flamand parlé et écrit exigé.
Tél. pour rdez-vous : 355-36-69.

Service technique Assurances
recherche

AGENT MAITRISE
BAC+2 ans études supérieures. Expérience de la conduite d'une équipe ds la branche assurances.

ANIMATEUR DE FORMATION
Diplôme d'études supérieures ou équivalent. *Connaissance régime* prévoyance, législation et action *sociale appréciée.*

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à :
FNMF Division des Relations sociales
56 à 60, rue Nationale
75640 PARIS CEDEX 13

LA MUTUALITÉ FRANCAISE et la M.A.T.MUT.
engagent jeunes gens dégagés O.M., diplômés de l'Enseignement Supérieur, pour devenir

CONSEILLERS MUTUALISTES
auprès de leurs bureaux de la région parisienne *et de province.*

Les *candid. devront avoir* le goût des contacts humains et de la négociation à tous les niveaux, l'activité étant essentiellement non *sédentaire.*

Salariés avec voiture de fonction, ils bénéficieront d'une situation stable et d'avenir s'ils sont motivés, sérieux et travailleurs.

Stage de formation de *6 mois* à PARIS.

Adress. C.V. manusc. + photo à M. SOUBEYROUX, 13, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.

STERIA - INGENIERIE

Etes-vous intéressé par les problèmes de la *circulation Maritime dans les mers du globe ?*

Dans le cadre du développement de son activité Navale et portuaire en FRANCE et à l'Etranger, notre Société recherche un

INGENIEUR SPECIALISTE RADAR

pour participer à la conception de stations de surveillance et à leur mise au point.

Au moins trois ans d'expérience professionnelle, *une* bonne connaissance de *la* technique RADAR et de celle du traitement de l'information RADAR sont nécessaires pour ce poste.

Envoyer C.V. et prétentions à :

J. PERRIN - steria
26, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE, PARTENAIRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL DE TAILLE INTERNATIONALE, offre au sein d'équipes structurées de haute technicité les postes suivants créés dans le *cadre de sa stratégie d'expansion :*

Ingénieurs Informaticiens

Origine : grandes écoles, Doctorat, DEA, Maitrise ...
Expérience : 0 à 3 ans pour travaux dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL (Réf. 4897)
- SYSTEMES ET LOGICIEL DE BASE (Réf. 4898)
- INFORMATIQUE DE GESTION EN TEMPS REEL (sur *mini-ordinateurs*) (Réf. 4899)

Ces postes sont à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions en rappelant la référence* à PUBLICITES REUNIES, 112 Bd Voltaire 75011 PARIS qui transmettra



Filiale française (3 000 *personnes*) d'une société multinationale développe ses activités et recherche

ingénieurs de vente

FORMATION ECOLE DE COMMERCE

- Pour son siège de Vélizy : chargé de la prospection commerciale auprès des entreprises générales de bâtiment, *engineering, BET, etc. . ., il devra posséder* un bon sens des contacts et de la négociation. Une première expérience dans un domaine comparable serait appréciée. Connaissance de l'Anglais indispensable (Allemand souhaité). (Réf. A)
- Pour la Région Sud de la France : sur ce secteur, le candidat recherché assurera la prospection auprès des utilisateurs locaux de nos produits. (Négociation des offres, promotion, suivi des commandes). (Réf. B)

technico-commercial

Il sera responsable de la vente de constituants d'ascenseurs *aux utilisateurs de nos produits. Bon négociateur.* Une expérience de l'ascenseur serait un atout supplémentaire. La connaissance de l'Allemand est impérative, (Anglais souhaité). Lieu de travail Vélizy ; des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Ces postes, qui sont à pourvoir rapidement, s'adressent *à des candidats désireux d'évoluer rapidement au sein* d'une importante société.

Adresser lettre de candidature, CV, photo à RCS - D.P.R.H. *1/3, rue Dewoitine - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY*



recherche
pour SERVICE INFORMATIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST

chef de projet

MISSION :
Conduire l'analyse et piloter la réalisation informatique et la mise en place de nouvelles applications.
Assurer le support d'applications existantes dans le domaine de l'informatique de gestion.

PROFIL :
Diplômé Grandes Ecoles.
Connaissance des matériels IBM 370 (PL1/OS) et des techniques de base de données et de télétraitement (IMS).
Si possible expérience de l'utilisation de mini-ordinateurs.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo aux Relations du Travail - HISPANO *SUIZA - 333, Bureaux de la Colline -* 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

2 Programmeurs

possédant
- *soit un DUT informatique ou équivalent*
- soit une expérience dans le domaine IBM 30/31
- bases de données et réseau de *télétraitement en cours de développement*
- PL 1

Envoyer CV, photo et prétentions à Monsieur Fauconnet sous réf. 23/F

3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy-Pontoise cédex



LA *DIRECTION* DU PERSONNEL D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
proche PARIS recherche

UN CADRE JURIDIQUE

Ayant acquis une bonne expérience des problèmes juridiques et de contentieux dans le domaine de l'application du droit social.

Ce collaborateur de haut niveau sera rattaché directement au Directeur du Personnel.

Il lui apportera l'appui *juridique nécessaire* et il devra assister les Chefs du Personnel du groupe dans l'exercice de leur fonction sociale.

Ecrire avec C.V., prétentions et photo Nº 8.437, *CONTESSE Publicité,* 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

Une importante Société de Services, dans le domaine de la communication recherche

UN CADRE DE PERSONNEL

Agé d'environ 30 ans, il *assistera dans l'ensemble de ses tâches le Directeur chargé de l'administration* et de la gestion du *personnel.* Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une première expérience de la fonction d'au moins quatre ou cinq ans (débutant s'abstenir).
De formation supérieure, Droit *ou* Sciences Humaines, et d'un niveau au moins égal à la maîtrise, le candidat devra avoir une bonne connaissance de la législation sociale.
Ces conditions de formation et d'expérience sont impératives.
Sans être indispensables, une connaissance des Sociétés de Services et des notions d'*informatique seraient appréciées.*

Après quelques années, en fonction des résultats obtenus et des qualités du candidat, *des responsabilités plus élargies* pourront *lui être confiées* dans la Fonction Personnel.
D'autres opportunités de carrière sont également possibles au sein des Sociétés du Groupe.
La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser c.v. et prétentions sous référence 32013 à Havas Contact 156, bd Haussmann - 75008 Paris.
Réponse et discrétion assurées.

HAVAS CONTACT

CARAVANES

RESPONSABLE SERVICES COMMERCIAUX

Cette société *commerciale, filiale française d'un des premiers constructeurs européens* de caravanes, s'est imposée rapidement sur le marché national. Actuellement, elle commercialise plus de 10.000 caravanes avec un réseau de 160 concessionnaires.

Ce développement rend nécessaire la création d'un poste de Responsable Commercial : *il prend en charge, anime et contrôle* l'ensemble des services commerciaux de l'entreprise. En amont, il supervise le service des ventes et l'équipe commerciale opérationnelle; en aval, il organise et gère les services logistiques et l'administration des ventes.

Nous souhaitons rencontrer *un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure,* possédant une expérience commerciale réussie dans une fonction d'animation et de gestion. La connaissance de la distribution par une réseau de concessionnaires est un atout important.

Merci d'adresser sous référence *M 6239 D, CV détaillé à François Sanchez qui étudiera confidentiellement votre candidature.*

egor *5 rue Meyerbeer, 75009 Paris*

FERODO

Nº 3 européen de l'équipement automobile, C.A. : *4,2 milliards*, effectif : 29.000 personnes, rech. afin de renforcer son potentiel et dans le cadre de sa politique d'évolution *de carrière*

Pour sa *direction du contrôle* (PARIS 17e)

CADRE AUDIT COMPTABLE
DECS + certificat supérieur de révision comptable, *ayant* 5 à 10 ans d'expérience acquise en Cabinet ou dans un service de contrôle interne. Il sera chargé de missions de contrôle des opé*rations et procédures comptables* et financières dans l'ensemble *des Divisions et Filiales du* Groupe. Déplacements de courte *durée : France, Italie, Espagne.* Référ. 28590/1

Pour sa DIVISION VERTO Usine d'Amiens (80)

INGÉNIEUR MÉTHODES DÉBUTANT
diplômé Grande Ecole d'Ingé*nieurs mécanique (A. et M.* - INSA - IDN - ENSM Nantes...), *option automatique.* Il aura progressivement la responsabilité d'une pet. équipe de techniciens pour choisir, mettre en place et améliorer les moyens de production d'*embrayages* en grande série afin d'obtenir les meilleures conditions techniques, humaines et économiques *de fabrication.*
Allemand ou anglais apprécié. *Référ. 28590/2*

Pour sa filiale FRAYMON, leader espagnol de l'embrayage *automobile*

INGÉNIEUR GESTION DÉBUTANT
ou ayant une première expér.
NATIONALITE ESPAGNOLE OBLIGATOIRE
diplômé Ecole d'ingénieurs mécanique, formation complémentaire en gestion apprec. Avant de devenir responsable du *contrôle* de gestion de l'usine de MADRID, il sera formé en *France pendant environ 9 mois* par notre division embrayages *VERTO* (Amiens et Paris).
Bilingue espagnol-français.
Référ. 28590/3

Adresser C.V., prétent. et photo (avec la référence du poste), Groupe FERODO Service Recrutement 43, rue Bayen - 75017 Paris

Jeune Société située à

COURBEVOIE
recherche comme ADJOINT *à la* DIRECTION COMMERCIALE :

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour la vente en milieu industriel de MOTEURS D'ASSERVISSEMENT ET D'ELECTRONIQUES associées.
Conditions indispensables :
Formation ingénieur,
expér. cciale 5 ans minimum.
Anglais courant.
28 ans minimum.
Fixe + prime + voiture.

Ecr. s/réf. 3017, à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, *qui transmettra.*

LE GROUPE

D. FEAU

recherche dans le cadre de l'expansion de son département BUREAUX, LOCAUX INDUSTRIELS

COLLABORATEURS

- Formation H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ;
- Ayant dynamisme et bon contact.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE
DIRECTEMENT FONCTION DES RÉSULTATS

Adresser lettre *manuscrite* avec curriculum vitae + photo récente à l'attention de la DIRECTION GÉNÉRALE
132, boulevard Haussmann - 75008 PARIS
(Discrétion totale assurée)

Groupe de Sociétés secteur Peinture (180 millions de C.A.), recherche

CONTROLEUR DE GESTION

POUR UNE DE SES FILIALES
Le candidat devra être diplômé de l'Enseignement *Supérieur (Ecole de Commerce ou équivalent).*
Celui-ci pourra être débutant ou n'avoir que 2 ou 3 ans d'expérience.
Ce poste pourrait déboucher après quelques *années, suivant* la valeur du candidat, sur la Direction Financière du Groupe.
Envoyez C.V. détaillé et photo sous référ. 6668/AL A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS.

Dans le cadre de son expansion

M.A.I. BASIC/FOUR INFORMATIQUE

pionnier des systèmes transactionnels de gestion aux Etats-Unis, recherche des

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant 3 ans minimum d'expérience réussie dans *la vente d'ordinateurs de gestion.*
Les postes sont à pourvoir sur PARIS, LILLE, LYON.
Nous souhaitons vous rencontrer rapidement.

Appelez Alain LANDRON au 876-12-15 ou envoyez lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à :

M.A.I. FRANCE, 58, rue Roger-Salengro
Periple 121, 94126 FONTENAY-SOUS-BOIS Cedex.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
Banlieue Nord-Est recherche pour son Département *Recherche et Développement* Laboratoire de pharmacologie

un(e) technicien(ne)

ayant 3 ou 4 ans d'expérience (physiologie, cardio-vasculaire) en *milieu* universitaire ou industriel.

Adresser C.V. + lettre manuscrite à :
LABORATOIRE GUERBET 16/24, rue Jean Chaptal 93609 AULNAY-SOUS-BOIS

offres d'emploi

Groupe International Hôtelier Restauration en pleine expansion

Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et vous pouvez justifier d'une expérience réussie dans la gestion du personnel de 3 à 5 ans

NOUS RECHERCHONS :

UN COLLABORATEUR

Pour assurer la fonction personnelle d'un secteur d'exploitation en France employant 800 Person. env.

- — Vous serez intégré à la Direction Internationale du Personnel ;
- — Vous participerez aux comités d'établissement et aux comités d'hygiène et de sécurité ;
- — Recevrez les organisations syndicales ;
- — Superviserez la paye et veillerez au respect des dispositions légales.

LA REMUNERATION SERA MOTIVANTE POUR UN CANDIDAT DE VALEUR

LE POSTE EST EVOLUTIF

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 24.373 sur enveloppe à :

J.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Important groupe Industriel International propose à de jeunes

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, MINES, E.C.P...
débutants/2 ans d'expérience maximum.

Un début de carrière en production :
- acquisition de la technologie,
- responsabilité de management.

Ultérieurement de larges évolutions de carrière, tant au plan des fonctions qu'au plan international, seront proposées aux candidats confirmant leur potentiel.

- ● Locations provinces Sud Paris,
- ● *Anglais souhaitable.*

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à n° 28251
P.A. SVP, 37 rue du Général Foy - 75008 PARIS.

PA SVP

ETABLISSEMENT FINANCIER
TOUR MAINE-MONTPARNASSE
recherche

UN PRODUCTEUR

- ● 30 ans minimum.
- ● Formation supérieure ESSEC ou *SUP. de CO.* ou Licence d'Economie ou de Droit.
- ● Bonne formation comptable (DECS apprécié).
- ● Expérience bancaire de 4 à 5 années ou bonnes connaissances des relations avec les PME.
- ● Capable de faire des exposés et d'animer des réunions.
- ● Disponibilité pour déplacements en Province, fréquents mais de courte durée.

Le poste exige un esprit d'analyse et le sens du risque.

REMUNERATION : 100.000 +

La Société en rapide expansion offre d'importantes possibilités de développement de carrière.

Adresser curriculum vitae à
FACTOFRANCE HELLER
Service du Personnel
Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.

Nous recherchons pour un grand groupe d'Assurances Français (proche banlieue Sud de PARIS), des

débutant(e)s

Salaire annuel proposé : 50.000 Francs pour participer à la mise au point d'un système de gestion Informatique en temps réel utilisant les méthodes les plus avancées. Les candidats (es) recherchés (es) doivent posséder au minimum le baccalauréat et deux années d'études supérieures scientifiques telles que informatique, économétrie, statistiques, mathématiques, etc...

Adresser C.V. détaillé accompagné d'une photo, sous référence TA 94 à :
C.G.S., 19, rue de la Paix - 75002 *PARIS*

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE

recherche pour le développement de
SON SERVICE ETUDES A PARIS

AGENTS TECHNIQUES

(Réf. VI.)

ELECTRONICIENS IV 1 À IV 2
participeront au sein de groupes d'études à l'élaboration et à la mise au point de circuits logiques et analogiques dans des ensembles complexes.

AGENTS TECHNIQUES

(Réf. VII.)

ELECTRONICIENS IV 1
pour le développement des données de test de sous-ensembles. Bonnes connaissances des circuits électroniques digitaux et analogiques. Expérience dans le test automatique appréciée.

AGENTS TECHNIQUES

(Réf. VIII.)

ELECTRONICIENS IV 1 À IV 2
expérience test et essais de composants actifs et passifs.
Connaissance normalisation appréciée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions annuelles *SOUS LA REFERENCE* VI, VII, VIII

à REGIE-PRESSE, Service P.A., ss le n° 793.208 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transmettra.

---

offres d'emploi

GRACE

60 km au Sud-Ouest de PARIS, 40' de MONTPARNASSE

Filiale française (+900 personnes) d'un important groupe international largement implanté en EUROPE (+7000 personnes) dans les domaines de la CHIMIE, nous recherchons pour notre département :

TRAITEMENT DE SURFACE
JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Basé à EPERNON où sont réunis le siège et l'usine, sa mission sera de : • Promouvoir et Commercialiser une gamme de spécialités chimiques utilisées en TRAITEMENT DE *SURFACE, principalement dans l'industrie* AUTOMOBILE *et la* SOUS TRAITANCE : (décapage, dégraissage, anti-corrosion, phosphatation...). • Suivre les essais techniques en relations avec le laboratoire de l'usine.

Cette opportunité s'adresse à un homme de terrain, INGENIEUR CHIMISTE ou de niveau équivalent ayant acquis une bonne connaissance du traitement de surface de préférence dans une fonction de *VENTE ou d'ASSISTANCE TECHNIQUE aux clients.*

Les déplacements fréquents de courte durée en FRANCE et BENELUX nécessitent des qualités d'AUTONOMIE et de DISPONIBILITE.

L'ANGLAIS courant est un atout indispensable pour prétendre à moyen terme, à de plus larges responsabilités au sein du groupe.

Nous proposons une rémunération en rapport avec l'expérience. • *Un intéressement aux réusultats.* • Une voiture de fonction. • Le remboursement des frais réels.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions à Monsieur F. RAMON — Société GRACE — B.P. 10 — 28230 EPERNON.

IMPORTANTE SOCIETE
D'ETUDES ET DE CONSTRUCTION
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recrute pour assister le Chef de son service
TECHNICO-ECONOMIQUE

ingénieur

Diplômé Grande Ecole Technique.
Le candidat retenu qui aura :
- reçu une formation complémentaire en gestion acquise en entreprise ou à l'université,
- 2 à 3 ans d'expérience industrielle.

Devra également posséder :
- *une grande ouverture d'esprit,*
- une réelle facilité de contacts humains,
- une *pratique courante de l'anglais et éventuellement* de l'espagnol.

Nombreux déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V. + photo, sous réf. M 1274 à
PUBLISCOPE JUNIOR
11 rue Royale 75008 Paris.

SOCIÉTÉ 1.500 personnes environ
recherche pour PARIS (20e)

JEUNES INGÉNIEURS

issus d'une grande **ÉCOLE D'OPTIQUE** ou ***D'ÉLECTRONIQUE***

Ayant complété leurs études par une expérience ou une formation en optronique.

Ils seront chargés de l'intégration de nos matériels en *vue d'applications militaires.*

Ils participeront aux conceptions d'ensembles et à leur mise au point, au *développement des* produits réalisés.

Il faut être ouvert aux contacts humains et pratiquer l'anglais.

Adresser C.V. détaillé à SOPELEM
125, boulevard Davout, PARIS (20e)

ROWNTREE MACKINTOSH
groupe international
de chocolaterie confiserie
(Smarties - After Eight
Quality Street, etc.)

recherche :

UN ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

- — il sera chargé de la préparation des budgets, de l'analyse et de l'optimisation des rentabilités clients et produits.
- — il aura de nombreuses *relations avec les principaux* responsables notamment Marketing et Ventes.
- — le candidat retenu, de formation E.S.C. (Finances Comptabilité) + D.E.C.S. si possible, aura une bonne pratique de l'Anglais.

Il sera mobile et aura une première expérience dans un poste similaire.

Envoyer C.V., photo et prétent. sous la réf. CG à :
ROWNTREE MACKINTOSH - Mr Abrivard
Direction du Personnel. — Noisiel
77422 Marne-La Vallée Cedex 2

TRES IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour son Siège Social à PARIS

MÉDECIN DU TRAVAIL

Il contrôlera environ 3.000 employés. Préférence pour médecin âgé de 35 ans au moins, ayant exercé en cabinet et désirant continuer à temps partiel.

Excellentes conditions de travail.

Possibilités d'évolution au sein de la société, éventuellement en province.

Ecrire *sous* n° 796.484 à *REGIE-PRESSE,*
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE

RECHERCHE POUR PARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

- ● Formation supérieure.
- ● Expérience bancaire minimum 10 ans.
- ● Gestionnaire et Organisateur.
- ● Expérience des hommes.
- ● Avenir et rémunération importants.

Envoyer C.V. + photo s/référ. 1053 à :
GUIBERT INTERNATIONAL CONSULTANT
137, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

---

offres d'emploi

Société liée à un
IMPORTANT GROUPE MULTINATIONAL
Métro : MICHEL-BIZOT
recherche

INGÉNIEUR DE PROJETS

- — ayant connaissance calculs d'échanges thermiques ;
- — expérience de 5 ans dans la Pétrochimie-Chimie souhaitée ;
- — bonne connaissance anglais indispensable ;
- — connaissances allemand appréciées.

POSTE A POURVOIR RAPIDEMENT.

Envoyer C.V. + prétentions, sous réf. 3.025, à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris - Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRIVÉE

Banlieue SUD-OUEST, recherche

INGÉNIEUR ANALYSTE SYSTÈME

2 à 3 ans d'expérience sur le système IBM 370
OS/VS2 (JCL - MENUS. SPF)

- — Anglais parlé.
- — Nationalité française exigée.

Adresser C.V. et prétentions à
Laboratoire : Central de Télécommunications
B.P. 40 - 78 VELIZY VILLACOUBLAY

TRES IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour son
SIEGE SOCIAL (Banlieue Ouest)

ATTACHE au SECRETARIAT GENERAL

Cette offre d'emploi s'adresse à des DEBUTANTS ayant le niveau du

DOCTEUR en DROIT

Ecrire avec C.V. No 8229, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS *cedex* 01 qui transmettra.

ENTREPRISE INDUSTRIELLE

de tout premier plan dans son domaine d'activités

recherche pour développer, sous sa responsabilité ou celle d'un chef de projet, des applications diverses dans le cadre de son informatique (centrale ou décentralisée).

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

- — de formation supérieure (MIAGE, INSA ou équivalent ;
- — ayant une expérience de 2 ans en analyse organique.

Pratique fortement souhaitée IBM 370 - DOS - VS.

Connaissances appréciées COBOL - PL1 - Mini ordinateur.

Lieux de travail : CRETEIL - JOINVILLE (94). Déplacements temporaires en province possibles.

Poste évolutif à terme.

Env. C.V. manuscrit, photo et prétent., n° 8.268. CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche pour siège à PARIS

INGÉNIEUR ou CADRE INFORMATICIEN

De formation supérieure technique, niveau Grandes Ecoles d'Ingénieurs, il aura reçu des formations spécifiques *dans les domaines* de la gestion des entreprises et des techniques de l'informatique et sera appelé à assurer la responsabilité de projets *informatiques de gestion* dans un contexte d'informatique répartie.

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 8.097, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

---

offres d'emploi

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

Analyse Physico-Chimique
(82.000 F + annuel)

Entreprise performante située dans la proche banlieue parisienne (5 min. du RER), fabriquant et commercialisant dans le monde entier des ensembles Chromatographe/Spectromètre de masse, recherche un ingénieur pour renforcer son équipe de vente export.

Formation Ecole de Chimie ou doctorat 3e cycle, expérience Chromatographie appréciée, anglais indispensable.

Les candidats seront débutants ou auront une première expérience dans la vente de matériel scientifique.

Adresser candidature à Madame C. BALA,
CG/SM RIBERMAG
49, quai du Halage, 92502 RUEIL-MALMAISON.

LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche
pour son Service Informatique
(IBM 370/158 sous OS VS 1)
installé à SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)

UN PROGRAMMEUR SYSTÈME CICS

pour étudier, mettre en place, maintenir le produit *CICS et* assister techniquement les utilisateurs des réseaux (100 terminaux).

- ● Niveau BAC et 2 ans expérience dans fonction similaire.
- ● Très bonne connaissance CICS.
- ● Bonne connaissance Assembleur 370 et COBOL.

Adr. C.V., prétent. et salaire à service Recrutement Cedex 26, 75300 Paris Brune.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Position II et position III

Ayant plusieurs années d'expérience circuits émission réception pour étude et développement d'équipements dans les bandes L et S.

Nationalité française exigée

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
LABORATOIRE CENTRAL
DE TELECOMMUNICATIONS
B.P. 40 - (78) VELIZY-VILLACOUBLAY.

SOCIETE CONSTRUCTION D'EQUIPEMENTS
ELECTRONIQUES ET AUTOMATISMES
recherche

RESPONSABLE LABORATOIRE ÉLECTRONIQUE

Ingénieur type ESE, ENSI - 4/6 ans d'expérience dans la conception et le développement de matériel à technologie avancée.
Expérience nécessaire en commutation de puissance, asservissements
Connaissances en micro-processeurs souhaitées.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à n° 7.833, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Burroughs

crée dans son centre de formation à
CERGY-PONTOISE
le poste d'

ENSEIGNANT EN INFORMATIQUE GÉNÉRALE

Référence A 1

Afin d'assurer des cours d'initiation à l'informatique et des cours de langage informatique (Cobol, RPG, etc...). Formation exigée : DUT en informatique. Aptitudes pédagogiques indispensables.

recherche pour renforcer son équipe parisienne d'assistance à la vente :

INGÉNIEUR SYSTÈME

Référence A 2

Jeune diplômé d'études supérieures (MIAGE, etc...).

Larges possibilités d'évolution au sein du groupe pour ces 2 postes.

Adresser lettre, C.V., en précisant la référence du poste choisi à M. Bernard DEBRAY
S.A. BURROUGHS
8, av. *Pierre-de-Coubertin - 95000 PONTOISE.*



Filiale française d'une très importante société internationale leader sur le marché de l'instrumentation scientifique offre à

JEUNE PHYSICIEN ou ÉLECTRONICIEN

familiarisé avec l'instrumentation et possédant *une excellente connaissance* de la langue anglaise, un poste de responsabilités au sein d'un service technico-commercial

Goût des contacts et aptitudes commerciales indispensables.
Rémunération intéressante + commission + voiture.

Adr. lettre man., C.V. et photo, ss réf. 915, à Mlle de Clinchamps E A M Recrutement, 14, *rue* Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.
Réponse et discrétion assurées.



SOCIETE DE SERVICE
INFORMATIQUE
recherche
POUR DEBUT JUIN

INGÉNIEURS ANALYSTES ANALYSTES PROGRAMM.

Environ 3 ans d'expérience
Connaissances souhaitées :
COBOL, IMS (DL 1), LCP.
Adr. C.V *et pr. à M. Leborgne,*
Cepila, 48, r St-Didier 75115 Paris

SOCIETE recherche

A.T. ÉLECTRONICIEN

B.T.S. ou D.U.T.
NIVEAU V
pour ETUDE MATERIEL
à MICROPROCESSEURS
Expérience minimale :
3 ANS dans l'INDUSTRIE.
Env. C.V. : ELECTRONIQUE
C.K.D. - B.P. 437
95005 Cergy Pontoise Cedex

Société d'import-export
produit carné
recherche
pour Rungis zone Silic

CADRE COMPTABLE et FINANCIER

35 ans environ

Il sera en relation directe avec la Direction Générale, et responsable en particulier :
- — de la comptabilité générale ;
- — de la production des situations mensuelles ;
- — de *la* gestion de *la* trésorer.

Anglais courant nécessaire
Env. C.V., photo et prétentions, n° T 012645 M *Régie - Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi

COMMUNIQUE

Plusieurs cabinets conseils en recherche de cadres feront paraître dans les tout prochains jours la mention suivante dans leurs annonces :



SYNTEC RECRUTEMENT fait partie de Syntec, Chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils. Syntec groupe 250 sociétés d'ingénierie et de conseils en informatique, organisation et marketing.

Les adhérents de SYNTEC RECRUTEMENT sont aujourd'hui :

ALEXANDRE TIC
BERNARD JULHIET PSYCOM
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
CORT
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
EUREQUIP
INFRAPLAN
KORN FERRY
MANORGA
ORES
PA CONSEILLER DE DIRECTION
SEFOP
SELE-CEGOS
SEMA SELECTION
SIRCA
SPENCER STUART

Le contexte économique actuel et social rend plus sensibles encore ces cabinets à l'importance de leur mission.

C'est pourquoi ils ont décidé de confronter leurs expériences, de perfectionner ensemble leurs méthodes d'intervention, d'améliorer la formation de leurs consultants, d'examiner les moyens de mieux faire connaître leur profession auprès des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et syndicales, et des entreprises.

Ils ont en commun l'engagement de respecter une stricte déontologie dans l'exercice de leur profession, la volonté d'aider les candidats et les entreprises à réaliser le meilleur choix possible dans l'intérêt des deux parties.

Marie-Claude PELTIER, déléguée de SYNTEC RECRUTEMENT, 3 rue Léon Bonnat 75016 Paris - Tél. 524.43.53 réservera le meilleur accueil à vos questions.

COMPTABLE BANQUE + TRÉSORERIE pour sa division internationale située à Garonor (600 mil. C.A.) niveau DECS, BTS ou IUT gestion. Le ou la candidate, 30 ans minim., devra avoir l'expér. soit d'un poste analogue, soit une expér. banc. et être ouvert à l'informatique. C.V. manuscrit, photo, rémunération actuelle à nº T 12.263 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BALLY-FRANCE recherche

INSPECTEUR ADMINISTRATIF

30 ANS MINIMUM
Homme de contact, disponible, rigoureux, ayant expérience comptabilité et/ou gestion des ventes. Expérience succursaliste souhaitée.

SON ROLE :
— Aider, contrôler des responsables de magasins Paris-province pour toutes questions administratives, compt. contrôle des stocks.
— Prévoir de nombreux déplacements de courte durée en Province.

Ecrire av. C.V., prét. et photo à Mlle RAMET, BALLY-FRANCE, 95 bis, bd Richard-Lenoir, Paris-11e.

Impte Société de Travail temporaire à succursales multiples recherche pour PARIS

CHEF D'EMBAUCHE

niv. MAITRISE ou INGENIEUR
— Sens des responsabilités,
— Exp. de l'embauche ouvriers souhaitée.
— Goût des contacts humains,
— Possibilité promotion.
Env. CV + photo + prét., nº 1.090 PUBLIFOP, 100, r. de Richelieu, PARIS 2e, qui transmettra

---

CSS France

filiale de NATIONAL CSS

leader dans le domaine du TIME-SHARING et des BASES DE DONNÉES (*) recherche pour faire face à son développement

ingénieur consultant

HOMME OU FEMME

- diplômé de grande école (option informatique ou expérience informatique),
- à l'aise dans les relations commerciales,
- parlant anglais,
- première expérience du TIME-SHARING particulièrement appréciée.

Il sera chargé de :
— conseiller et former nos clients,
— soutenir les ingénieurs commerciaux dans leurs actions de vente.

La rémunération et les perspectives d'évolution intéresseront des candidats de valeur.

(*) Distribués par de gros systèmes (typeIBM 3033, AMDHAL 470-V6) interconnectés par notre réseau international.

Adresser CV et photo à Muriel Gousset CSS France
30 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris. Tel. 261 56 35

Organisme à caractère public équipé 370/148 DOS/VS, VTAM, CICS, DL1 recherche **PROGRAMMEURS SYSTEME** Place stable - Tél. 554-39-23.

TRADUCTEURS ANGLAIS FRANÇAIS C.V. à nº T 12625 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche sur Paris

formation professionnelle



CENTI

SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE dont les Ingénieurs interviennent depuis plus de 10 ans en MINI-INFORMATIQUE INDUSTRIELLE organise en vue du développement de ses activités.

une FORMATION MITRA 125

90 heures avec T.P. sur machine couvrant cours de base + moniteur MMT 2 du 15 mai au 15 juin

Ce cours s'adresse à des personnes ayant une formation de base scientifique.

Niveau Bac + 2

Des propositions d'embauche seront faites aux candidats ayant satisfait à l'examen de contrôle.

Les intéressés sont conviés à une réunion d'information

Renseignements à CENTI, 128, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél. 222-25-31.

secrétaires

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

SECRÉTAIRES DE DIRECTION

ayant 5 ans d'expérience professionnelle

Formation minimum Bac ou B.T.S. Secrétariat Direction

Forte personnalité et bonne présentation. Discrétion.

Excellente connaissance de l'anglais exigée
Nombreuses relations avec l'étranger.

Pour l'un de ces postes, connaissance en droit du travail souhaitable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo, prétentions, service Personnel YM
5, boulevard Gallieni, 92231 GENNEVILLIERS.

IMPTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE d'un GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour sa DIRECTION Administrative et Financière

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

BILINGUE Français-Allemand

NIVEAU BAC ou B.T.S. - Secrétariat Direction - Age minimum 25 ans.

Expérience de tous travaux de secrétariat de direction.

Notions comptables et financières.
Pratique des 2 sténos indispensable.

Adr. C.V., photo et prét. nº 8.278 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

---

mammouth suma

Groupe Docks de France

Contrôleur de Gestion offre Situation

Secrétaire de Direction

Ce poste à pourvoir à ANTONY convient à une candidate ayant niveau B.T.S., du goût pour la gestion et l'organisation.

Une première expérience dans un poste similaire est souhaitable.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions, Service du personnel, société S.M.D. 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY

PA-SIP

SECRETARY - ANTIBES

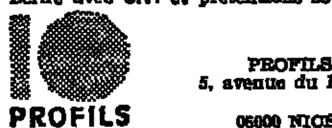
To the European Director, Under Sea Industries Inc.

To handle correspondance and communications with our 7 European Companies and our Headquarters in London and U.S.A. we need efficient, experienced secretary who can work independently, especially during periods when the Director is travelling.

Fluent spoken and written English and French is a must, and knowledge of other languages a plus. English mothertongue would probably be an advantage.

Under Sea Industries Inc., a division of Johnson Wax, manufactures and markets Sportdiving Equipment under the tradenames Scubapro and Marin in Europe, U.S.A. and Japan.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. SE/171 à



PROFILS

PROFILS
5, avenue du Puits,
06000 NICE.

Entreprise bâtiment région Monthléry (91)

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

Anglais souhaité. Env. C.V. et photo NORD FRANCE, 21, av. Victor-Hugo, Paris-16e.

SECRÉTAIRE CCIALE EXPERIMENTEE

pour se joindre au quartier général européen d'une Société Américaine.
Travail varié dans petite équipe jeune et dynamique, située à RUNGIS, zone SILIC.
Si vous êtes parfaitement bilingue et capable de travailler sans supervision.
Tél. à M. Bialas : 687-24-72 pour rendez-vous.

demandes d'emploi demandes d'emploi

Ingénieur A.M. + I.A.E.

Contrôle budgétaire
Age 37 ans

3 a. mise en place, maintenance Contrôle Budget.
4 a. ordonnancement lancement, gestion des stocks.
6 a. méthodes, devis, études postes + anglais.
Cherche poste sup., contrôle budget ou gestion Rég. Sud-Est.

Ecr. nº 7.643 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

FINANCEMENT EXPORT

30 ans, Etudes Supérieures.

5 ans expérience bancaire technique et négociation financements internationaux.

Etudie ttes propositions Paris, Province, Etranger.

Ecrire sous numéro T 012672 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

INGENIEUR GENIE NUCLEAIRE
38 ans

- 13 ans de solide expérience dans l'industrie et la recherche : combustible nucléaire, physique du cœur.
- Références de premier plan.
- Formation : Ingénieur Grande Ecole, Doctorat d'Etat.

Recherche poste responsabilités dans l'Industrie nucléaire : France ou Etranger

Ecrire nº T 012658 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

EXPORTATION

SPÉCIALISTE PAYS DE L'EST

Référence de premier ordre

Ecrire sous le numéro 7.646, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

TRÉSORIER

Formation supérieure, 10 ans expérience.
Connaissance ts financements (dont import-exp.)

Ecrire nº 904 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

JURISTE

J'ai 32 ans et je suis immédiatement disponible

Après 5 années d'expérience

au Barreau de Paris

J'ai acquis une bonne maîtrise des procédures contentieuses, des contrats, des problèmes de Droit du Travail et des Sociétés. J'ai renoncé au barreau pensant que l'avenir est dans les sociétés commerciales ou financières.

Si mon expérience vous intéresse, écrivez-moi Nº T 012583 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Ivoirien, 29 a., dipl. Ecole Hautes Etudes en Sc. sociales : économie monétaire, DEA Droit économique Université d'Orléans. Notions générales de Comptabilité. Rech. empl. Côte-Ivoire de préf. Ecr. nº 943, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DIRECTEUR CONSTRUCTION IMMOBILIERE gde exper. et réf. de 1er ordre, rech. responsab. gd service immobilier dans groupe bancaire ou société industrielle import. Ecr. à 919, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR 35 ans, 12 ans d'expér. I.B.M. Cobol assembleur GAP, cherche poste stable. Ecrire Jacques CLEMENT, 39, bd Magenta, 10e.

ITALIENNE à la retraite se transférerait localité française comme concierge et petits travaux villa privée en échange de logement indépendant et rémunér. adéquate. Ecr. à LEDA Marini, via Campo Catino 49, 00135 ROME. Tél. 337-89-66.

TECHNICIEN serrurerie, menuiserie métall., faux plafonds (dessin, devis, prix de revient, conduite de travaux), ch. emploi pour chantier Moyen-Orient, Afrique. Ecr. 9 7.647, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

H. 38 a., **DIRECTEUR SOCIETE INDUSTRIELLE**, sérieuses réf., désirerait contact pour poste France, TOM ou pays francophone. Etudierai toutes propositions. - Réponse assurée. Ecrire Cab. EKOKA, S/C FORNES, B.P. 70, DOUALA-CAMEROUN.

CADRE DE DIRECTION 41 ans, rompu prob. vente, adm. comm., prod. dévelop. export, création et dir. dépt autonome, parlant anglais, arabe, ch. situation. Libre de suite. Etudierait toute proposition. Ecr. à 796.081M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR Expérience confirmée direction générale P.M.E., ch. sit. équivalente, envisage collaboration. Ecr. nº T 12533 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Ingénieur énergéticien, 26 a., 1re expér. ds un centre profess., pratique l'anglais, ch., ds un travail d'équipe, un poste de rédact. scientif. ou équival., apprécierait aussi un emploi d'ingén. dans les domaines de l'énergie et des écon. d'énergie. Ecr. nº 7.253 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J. F., 28 a., cadre bilingue, cherche poste à responsabilités organisation, rédaction, relat. publiques. Tél. 858-58-23.

J. H., 25 a., courtier affrètem. maritimes, tril. angl-fr.-arabe, étudierait toutes propositions Ecr. nº 929 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE, 30 ans, 8 ans expérience adjoint de Direction, formation BTS micromécanique, expérience gestion du personnel, gestion des stocks, achats, contrôle de gestion, simplification circuits administratifs, cherche poste France ou étranger. Libre immédiatement. Ecr. Havas Besançon Nº 7.977.

POURQUOI NE POURRAIS-JE M'INTEGRER A VOTRE EQUIPE MALG. MES 47 A. ? **SECRETAIRE DE DIRECTION** organisée, capable initiative, sens responsabilités. Sérieuses référ. ch. poste autonome. 5.000 x 13 x 8. Ecrire sous référ. 3.394, Publicité GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 Paris qui transm.

J. H., 35 a., tril. franç-arabe-angl., 12 a. expér. profess., ch. missions perm. ou temp : tech-com.-agri ou commerc. ts dom. M.-Orient. Tél. (62) 05-59-57 ou écr. au nº 7.577 « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MAROC Homme Français, parlant arabe, espagnol, grande expérience négociations, 20 ans de commerce dans ce pays, nombreuses relations, initiative, cherche situation dans société importante ou industrie désireuse de se développer dans pays pleine extension. - Ecrire à HAVAS AIX-EN-PROVENCE, nº 1.015.

INGÉNIEUR ENSIA 32 ans, très large expérience **SUCRERIE** canne et betterave, entretien, fabrication, laboratoire France et outre-mer, étudierait toutes propositions. Ecrire nº 7.597, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HOMME 29 ANS

Q.I. 150

ouvert, réfléchi et posé
esprit de méthode
sens de l'organisation
créatif - initiatives
sachant écouter
étudiera votre proposition.
Ecr. nº 89025 M Régie - Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

IPROFOP
16, allée Léon-Gambetta, 13000 Marseille
informe les employeurs qu'à dater du 2 mai 1979 12 personnes garçons et filles munis d'une formation générale en dessin et applications :

— Exécutant art graphique
— Technologie imprimerie
— M. en page et mont. offset
— Dessin industriel

Sont à la rech. d'un emploi (contrat emploi-formation poss.) IPROFOP (16-91) 62-07-41 8-15 h.

CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ ayant exercé en Afr. de l'Ouest, exp. bancaire et administrative cherche poste Afr. de l'Ouest ou Afrique Centrale. Ecr. s/réf. 2529 à AXIAL Pub., 91, fg St-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

ANIMATEUR FORMATION 31 ans, formation universitaire (France et U.S.A.) 10 ans expér. France-U.S.A., Amérique latine. Et. ttes prop. Ecr. nº T 012.647 M Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JURISTE DES + LLM LAUREAT FACULTE DE PARIS 4 ans d'expérience service juridique société multinationale. Anglais courant Cherche collaboration cabinet avocat ou conseil juridique Paris. Ecr. nº 67.238 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

capitaux ou proposit. com.

Ingénieur avec grande expérience de gestion cherche A REPRENDRE AFFAIRE INDUSTRIELLE ou COMMERCIALE susceptible d'être développée région Centre ou Sud-Ouest -

Revenu net actuel 150.000 F/an.

Ecr. à 796.525 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmett. Discrét. garantie.

Sté européenne déjà implantée dans le domaine du loisir, rech. ACQUISITION ou PARTICIPATION P.M.E. françaises, jeux-jouets. Discrétion absolue. Ecr. à 796.305 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

occasions

Part à part. vend 2 bagues anciennes avec brillants 2 et 4 carats. Tél. H.B. 261-79-70.

Achet comptant bijoux, or, brillants, etc., argenterie. 4, Chaussée-d'Antin/Opéra, 37, av. Victor-Hugo-Etoile. PERRONO. Ventes - Occasions.

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix velours sur mousse en 4 m. : 19,99 F/m² - Tél. : 340-72-72.

cours et leçons

Anglais, professeur américain, chez moi ou chez vous. Tél. 588-83-41 après 20 heures.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à **L'AMERICAN CENTER** 261, boul. Raspail, 75014 PARIS. Tél. : 633-67-28.

Cours de conversation, le soir. Inscriptions immédiates. Début : 23 avril. Cours privés Sessions intensives. Cours de préparation au TOEFL. Cours pour lycéens.

information divers

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e), offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses et manuscrits sur I.B.M., travail soigné, délai respecté. Tél. 535-28-85.

Fme ch. travx de dactylographie sur I.B.M. et de composition sur composphère I.B.M. T. 237-52-77.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE **RENAULT 15 TL** 18.000 km. Comme neuve. Options - 27.000 F. Tél. après 18 h. : 982-78-30.

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968, Beige, intér. cuir noir H.T. Boîte mécan., parf. état. Peinture nve (factures). Tél. le soir : 899-18-55

Cause départ, particulier vend BREAK MERCEDES 240 TD Diesel 0 km. Prix à débattre Tél. : 921-47-68.

VOLVO 142 - 74 Très belle. Px 17.000 F - Option stéréo cassettes + 1.000 F. Tél. 735-91-84.

divers

104 - 305 - 504 - 604 78-79 peu roulé, garanties. Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

box-parking

PARKINGS A VENDRE 114, rue Cardinet, 17e. Mardi, jeudi de 16 h. à 19 h.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM CAPITAUX	65,00	99,96

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES STUDIO Immeuble caractère rénové, classé entrée, kitchenette, salle d'eau, w.-c. PRIX INTERESSANT - Tél. 15, RUE MONTMARTRE Mardi et mercredi, 15 à 18 h.

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS Luxueux duplex, 92 m2 + 2 terrasses, étage élevé, soleil. — Téléphone : 633-47-23.

IVe - HENRI-IV charmant 2 Pièces, cuisine, bains, calme, soleil, 50 m2 + chambre indépendante, 320.000 F. MONTESFORT : 544-11-87.

ST-PAUL STUDIO 3e étage, 27 m2, cuis., w.-c., cave · 331-89-46.

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, RUE DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex Lundi à vendredi heures bureau et samedi après-midi - 274-59-10.

5e arrdt.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place les mardis et jeudis, de 14 h. à 18 h. 30. 755-98-57.

QUARTIER PROVINCIAL charmante maison d'artiste, 160 m2 de plain-pied, calme, avec atelier d'artiste, baigné de lumière, ensemble en parfait état, prêt à habiter. Exercice profession libérale possible, pour amateur exclusivement : 1.200.000 francs. SERGE KAYSER : 329-60-60.

PANTHEON Bel immeuble d'angle XVIIe siècle entièrement rénové Plusieurs STUDIOS de caractère, poutres d'origine, loggias. De 170.000 F à 350.000 F. 742-24-26

JARDIN DES PLANTES Imm. neuf. Beau 5 P. Calme. Tt confl. Parking. - MARTIN Dr Droit - 742-99-09

6e arrdt.

MONTPARNASSE. - Duplex de 125 m2, 6e/7e étage, séjour, 4 chambres. - Tél. : 567-22-88.

RASPAIL liv. double, bur., bibliothèque, 3 chbres, office, cuis., 2 bains, 2 services. Prix : 1.400.000 F. Etude Rive Gauche : 222-70-63.

16, RUE JACOB, charme et calme de la province, living sur terrasse + chambre. Mercredi, 13-17 h. 325-65-27 mat.

RUE DU CHERCHE-MIDI Récent, 122 m2, salon, salle à manger, 3 chbres sur jardins, parking, 1.050.000 F. FRANK ARTHUR 766-01-69

MONTPARNASSE ATELIER D'ARTISTE 40 m2 Clair - 885-78-68

RUE DE TOURNON Exceptionnel - Vends DOUBLE LIVING. S/rue. 2 chbres. Cuis., w.-c., s. de bains. Tél. 742-74-60.

7e arrdt.

RUE DE MARTIGNAC (VIIe), dans immeuble Restauration : appartement 105 m2 + 50 m2 terrasse, hauteur sous plafond : 3,75 m. A vendre nue-propriété. 650.000 F, 2 usufruitiers 70 ans. Possible parking en supplément. Téléphone : 754-16-05.

QUAI VOLTAIRE très élégant appt 6 P., 230 m2, boiseries, 3 bains. — 742-02-44.

GRENELLE - Invalides - Calme **7 PIÈCES : 180 m2** Et. élevé - Soleil - ODE. 42-70.

BOSQUET Ravissant 2 PIECES. Tt conft. Soleil - Sur cour paysagée Prix : 360.000 F **PROMOTIC - 553-14-14**

9e arrdt.

TRINITÉ 3 PIECES 75 m2. Clair - Gal 335.000 F. - Immeuble pierre Visite s/place mardi 24 11-16 h. **9 bis, rue Pigalle** Tél. soir : 504-02-53

10e arrdt.

PARMENTIER, 6/7 PIECES, sur rue et jardin, parfait état : 690.000 F. Téléphone : 280-28-23.

11e arrdt.

PHILIPPE-AUGUSTE 4 P. 89 m2. Immeuble caractère. Asc. Calme. Sol. · Tout confort 498.000, cse départ. - 954-68-00.

12e arrdt.

STUDIO, terrasse, au 11e étage, exceptionnel. De 14 à 19 heures. 78, RUE DE WATTIGNIES.

DAUMESNIL, près place, récent 1977, standing, 3/4 Pièces, gde cuis., bains + salle d'eau, balc., park. s.-sol, 550.000 F. 344-43-87.

M.-BIZOT BEL ANCIEN 2 P. Cuis. Cft. Garage. 195.000 F. - 346-11-76.

13e arrdt.

GLACIERE Bon imm. Rez-de-ch. Clair. S/cour-jard. 2 P. 41 m2 Chauff. 183.000 F. — 331-89-46.

ST-JACQUES Immeuble récent Living, 2 chbres, 80 m2, clair, park. 410.000 F - 227-07-06.

14e arrdt.

AV. REILLE STUDIO Bel imm. 6e ét. 92.000 F. — 589-49-34.

136, AV. DU MAINE, 85 m2, liv. dble + 2 chbres, 4e étage, bel imm., ascenseur, 500.000 F. Mercredi, de 15 à 17 heures.

SAINT-JACQUES. — Immeuble récent, 11e étage, beau 2 Pces, balc., vue sur Paris, parking : 425.000 F. Téléphone : 337-88-14.

MONTPARNASSE EXCEPTIONNEL duplex 8e et 9e étage - 30 m2 Terrasse - Vue tout Paris 266-56-50

15e arrdt.

Mo LOURMEL, gd 3 Pces dans imm. récent, gd stdg. calme, verdure, cave, parking, s.-sol, tel., 560.000 F. Tél. : 280-44-95.

15e près Mo. Récent, living + 2 chbres, gde cuis., etc, 75 m2. 375.000 F. 577-74-38.

16e arrdt.

MAISON DE LA RADIO s/jardin, living + chambre, tt cft, 65 m2, 3e étage. 766-50-45.

TROCADERO · ETAGE ELEVE calme, soleil, appat 8 P., 3 S. de B., sans travaux, le matin, jusqu'à 13 heures. Tél. 551-68-39.

MUETTE, près jardin Ranelagh LUXUEUX 8 PIECES, CALME, SOLEIL, GRAND STANDING. 2.500.000 F. Téléphone 727-84-76.

VICTOR-HUGO Récent Verdure Living, 1 ou 2 chbres, parking. IMMO BALZAC - 723-81-85

RANELAGH Bel immeuble 1900 APPT 4 P., 100 m2 + jardin privé 70 m2 sur hameau, clair, soleil. - 227-22-62.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE Hôtel partic. luxueusem. rénové 1 APPARTEMENT DE 65 m2 2 duplex - jardin : 50 et 53 m2 Lundi, mercr., sam. 14 à 19 h., 11, VILLA SAÏD. Tél. 500-70-41. Autres jours : 958-50-28

PLACE D'IÉNA Luxueux 6 pièces, 230 m2, box, 2 chambres serv., parfait état. MICHEL & REYL - 265-90-05.

BD D'AUTEUIL Face au Bois, dans petit imm. grand standg, appts 220 m², récept. + 4 chbres, 4 bains, boxes + chambre domestique, Etat impeccable. Exclusivité **O.G.I. - 522-86-86**

17e arrdt.

PRES TERNES STUDIO 30 m2 Bon état, poss. locat. LIBRE. TEL. : 825-42-17 - 49-15

TERNES Immeuble pierre de t. Et. élevé. 6 P. Tt cft. Parking. Chambre service. - MARTIN Dr Droit — 742-99-09

Place MALESHERBES (près), sur jardin, appartement original 51 m2. - Téléphone : 766-46-58.

Monceau, duplex, séj. + chbre, tt cft, imm. P. de T., 4e étage, asc., 375.000 F. Tél. : 267-18-33.

44, AV. GRANDE-ARMÉE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité Plusieurs appartements **5 PIECES** 145 m2 environ Entièrement équipés Visites les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou tél. 755-98-57.

18e arrdt.

RUE LEPIC - RARE. Superbe atelier d'artiste en duplex, décoré terrasse, 390.000 F. Téléphone : 651-32-28.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT. Part. vd pet. mais. indiv., 1 Pce + gde cuis., S. de B., vue + cour. Impecc., 165.000 F. — 208-28-31.

« LE BELVEDERE » Mo LAUMIERE, imm. gd stdg. 3 PIECES, cuisine, bains, park., 350.000 F. Téléphone : 584-75-88.

20e arrdt.

PLACE de la PY. Bon imm 1920 LIV. DBL. + CH, 6e sans asc. Calme. 205.000 F. Soir 602-16-17.

Région parisienne

78 - Yvelines

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE centre charmant, duplex 80 m2, séjour, 2 chambres, petit jardin. Téléphone : 451-28-02.

CHATOU, 4 P., 67 m2, sit. priv., 3 min. RER, pet. rés. verd., av. tr. calm, commerc., écoles, pisc. 430,000 F. - TéL : (78) 33-51-50.

91 - Essonne

91000 EVRY Particulier vend, urgent, cause départ province, très beau 3 Pièces, 72 m2, plein sud, dans résidence, 3e et dernier étage, sur jardin. Téléphone. Ascenseur. Balcon. Garage. 225.000 F dont 25.000 F. C.F., 5,5 % sur 20 ans. Téléphone : 077-23-60, Heures de Repas.

92 Hauts-de-Seine

Résidence dans parc du château de Vaucresson, 3 Pièces, imm. récent, 420.000 F. Tél. 874-70-47.

BOULOGNE, prox. Victor-Hugo, ds imm. récent, 4e étg., balcons, dble liv., 3 chbres, verdure, box. 720.000 F. Téléphone : 651-32-28.

SAINT-CLOUD RESIDENTIEL S/TERRASSES TRES BEAU LIVING, CHBRE. VUE PANORAM. SUR TOUT PARIS. - Exclusivité. 637-14-40.

94 Val-de-Marne

Dans petit immeuble proche Porte-d'Italie - Part. vend **BEAU 3 P.** NEUF 84 m2 Séjour 30 m2 avec cheminée, cuisine aménagée. Construction de qualité. Vis. sur rendez-vs : Thomelin, 589-77-77, heures bureau.

Province

Lyon, Ecully, Particulier vend F 4, 98 m2, grande loggia, vue verdure, grand parc, tennis : 430.000 F. - Tél. : (78) 60-13-61.

Société vend à DEAUVILLE, centre, près Casino, 1 appart. duplex avec vue sur la mer. Prix très intéressant. Pour visite sur place Téléphone : 261-56-52.

CANNES. — DU STUDIO AU 5 PIECES, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES.

CHAMONIX (près) magnifiques studios et 2 pièces, tout cft, cuisinette aménagée, vue directe sur mont Blanc, jouissance immédiate à partir de 115.000 F avec 23.000 F comptant. Tél. pour renseignements au 847-31-91.

appartem. achat

VIe OU LIMITROPHE : 4 ou 5 Pièces, PIERRE de TAILLE, confort, avec ou sans ascenseur. Urgent. 328-87-85, après 20 h.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 4 Pces, PARIS, prêf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, avec ou sans travx. paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55.

POUR BANQUIER rech. 4-7 p., tt cft, 8e, 16e, 17e, Rive gauche, NEUILLY. MICHEL & REYL - 265-90-05.

appartements occupés

MAIRIE XVIIIe bel imm. P. de T., ravalé, tapis escalier, concierge : 1o) 3 P., sur rue, cuisine, wc, occupés par dame seule, âgée. Prix : 130.000 F av. 26.000 ; 2o) 3 P., sur rue, cuis., wc, loué av. bail expire décembre 1980. Prix : 164.000 F av. 33.000. Voir le Propriétaire, mercredi, 14 h. 30 à 16 h. 30, 96, RUE ORDENER.

constructions neuves

résidence club de LA ROCHELLE

résidence de 2 à 3 étages dans un parc boisé du studio aux 3 P

SÉCURITÉ 24 heures sur 24 : gardiennage, anti-effraction, sécurité, santé.

SERVICES Accueil, services ménagers, entretien, restauration, mini-bus etc...

LOISIRS Salons, bridge, billard, audio-visuel, mini-golf, piscine, etc...

LE BOIS DORÉ

LA ROCHELLE 17, av. Coligny / 17000 / Tél. 46/67.13.13 PARIS Agence Scoff / 43, rue d'Alésia / 75014 Tél. 327.10.10

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Propriétaire directement. Téléph. : 265-67-77.

INTERNATIONAL HOUSE recherche DU STUDIO AU 6 P. pour cadres étrangers garant. par BANQUE ou AMBASSADE. TEL. - 555-84-23.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 p. et plus. Téléphone : 285-11-08.

locations non meublées Offre

Paris

A LOUER 14e (près MONTPARNASSE) 15e (Vue sur TOUR EIFFEL) 16e BX APPTS DONT DUPLEX DE CARACT. DS IMMEUBLE NEUFS. Téléphone : 292-38-10.

BELLEVILLE immeuble neuf propriétaire loue directement 2 p. : 2 000 F - 3 p. : 2 400 F 4 p. : 2 800 F - 5 p. : 3 300 F charges et parking compris. TEL : 775-80-85.

S/Beaubourg ds im. 17e av. asc. splendides 2 p. et duplex tt cft EXCEPT ts les jrs 11 à 19 h. 149, r. St-Martin ou 878-41-65.

44, av. de la Grande-Armée **MAGNIFIQUE** APPT 155 m2 2e étage, refait neuf, dans IMM. RENOVÉ visite sur place mercredi 25 avril, de 14 h à 18 h, ou Tél. 742-40-89

Importante Société loue SANS COMMISSION Appts récents tout confort PARIS 19e 15-17, rue Henri-Ribière face Mo Place des Fêtes **4** pièces, 85 m2, loyer 1.917 F, charges 476 F, park. 148 F. Tél. 205-74-30 ou 202-05-88 de 9 à 12 h et 14 à 18 h.

13e PLACE D'ITALIE Immeuble récent confort SANS COMMISSION **5** pièces, 105 m2, loyer 2.518 F, charges 621 F, park. 198 F. S'adresser au gardien : 17, rue Albert-Bayet (13e) Tél. 589-15-21

PARIS 19e Métro Place des Fêtes SANS COMMISSION Immeuble tout confort **5** pièces, 87 m2, loyer 1.955 F, charges 507 F, park. 147 F. S'adresser au régisseur : 25-29, rue des Lilas, Paris Tél. 202-05-88, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

LUXEMBOURG - Imm. ancien **2 P.** cuis., bains, 1.700 F. Tél. 266-92-15

Mo PLACE-DES-FÊTES face sortie COMPANS Immeuble neuf, 1re location GARDERIE D'ENFANTS 3-4 pièces, 91 m², 2.350 F. 5 pièces, 108 m², 2.750 F. parking sous-sol et provisions s/ch. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures, 3, RUE DES LILAS.

Région parisienne

PARIS EST 93 BAGNOLET SANS COMMISSION **4** pièces, 78 m2, loyer 1.380 F, charges 544 F, park. 89 F. S'adresser Bureau de Gérance du lund au vendredi de 9 h à 12 h : LES PARCS DE LA NOUE 1-13, rue de la Noue, BAGNOLET - Tél. 858-02-31 Métro: Gallieni Bus : 78 et 101 N

Province

NICE plein centre : magnifique appartement 5 pièces principales, dernier étage, vue, soleil, professions libérales acceptées, reprise justifiée. Téléphone : 723-59-59.

locations non meublées Demande

Paris

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. très banl. loyers garantis 4 000 F maxi, 283-57-02.

viagers

LA MOTTE-PICQUET. 2 P. Tt conft. 20.000 F + 1.400. Occupé. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

bureaux bureaux bureaux

A LOUER PLEIN CENTRE ROUBAIX

RUE TRÈS PASSANTE

LOCAUX COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS AVEC BUREAUX et PARKINGS

Le tout sur 5.400 m²

Accès sur deux rues

S'adresser Cabinet VILQUIN 2, rue de Lannoy, 59100 ROUBAIX Téléphone : (20) 70.43.53

BUREAUX A VENDRE

11e à R.de C. RUE MOUFLE P M **525 m² divisibles** (225 et 300 m²)

13e - RUE EUGÈNE-OUDINÉ P **466 m² divisibles**

17e à R.-de-C. P M **260 m²** RUE LEMERCIER

LOCAL COMMERCIAL 13e à R.de C. 489 m² P

SAF 622.10.10

Domicil., Artist. et Commerc., Siège S.A.R.L. · Rédaction d'actes statuts. Informations juridiques, secrét., Tél., Telex, dur A partir de 100 F/mois, Paris 10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 · 229-18-04.

VILLE-D'AVRAY Rue de Marnes BUREAUX NEUFS à louer dans belle résidence en bordure du Parc de Saint-Cloud, 380 m2 divisibles, pouvant convenir à Burx d'architectes, Sté d'Engineering, etc. SOGEI, 7, r. des Cordelières, 75013 PARIS Téléph. : 331-65-61

locaux commerciaux

125 F LE m2 PARIS (11e) Imm. ccial 2.580 m2 à louer Ecrire : 78.698 I.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris (8e).

pavillons pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR

Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc

SÉLECTION PAR ORDINATEUR Téléphonez ou écrivez **CIMI Tél. 227.44.44** Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier 27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

FNAIM

ENGHIEN Résidentiel Près lac Maison caractère 7-8 P. Tt cft. Jardin 700 m2. — Tél. 508-03-12.

PALAISEAU p. vd gde maison tr. b. ét., 200 m2 hab., r.-ch. : ent., s. à m., sal+chem., bur., gde c., wc; 1er 4 gdes ch., s bs, wc ; 2e 2 pet. ch., cab. toil., gd grenier, sous-sol total, buanderie chaf. mazout nf, gd gar 2 voit. jardin 920 m2, vieux arbres et fruitiers, 2' gare, 5' C.E.S. Px : 950 000 F. Tél. : 010-10-12.

VILLEJUIF superbe pavillon récent 8 p., 154 m2 habitables, jardin, 770 000 F. T. : 585-28-78.

Mo SCEAUX-ROBINSON, belle villa neuve, gd liv. sud, 4 ch., ss-sol, s. de jeux, gar., gd cft, jdin, 714 000 F T. : 660-44-66.

BOURG-LA-REINE (Nord) agréable maison 6 p. principales, jdin arborisé 422 m2. Nombreux équipements : 800 000 F. avec comptant 160 000 F. EFIMO 660-45-96.

fonds de commerce

TARBES (Htes-Pyrénées), vend Librairie-Papeterie, appart. F3 et dép., bail renouvelé, loyer comm. et appt 1.935 F p. trim. Px intér. Agce de l'Etoile, 7, r. Fourcade, 65000 TARBES - (62) 93-24-38.

Cse retraite vds fonds comm. en gros Paris, articles sports, camping, plein essor, tenu 28 a., chiffre à tripler, 200 m2 gar., parking. TÉL. : 357-97-65.

Boutiques

BOULOGNE PRES AVENUE DE LA REINE **MURS BOULANGERIE** 95.000 F. - T. 825-42-17 ou 49-15.

Recherche Tronchet, St-Lazare, Ch.-d'Antin, St-Germain-des-Prés Ch.-Elysées, V.-Hugo, r. Passy, St-Honoré et artères 1re 1. Cession ou ppté. DREVAL, 265-06-66

TERNES. Prop. vd murs, bout. occupés, rapport an : 9.000 F, 100.000 F. T. 700-19-41, 10-16 h.

hôtels-partic.

VIIe INONDE DE SOLEIL NOYEE dans les jardins, MAISON DE REVE, 300 m², JARDIN 650 m², entouré d'autres jardins. Prix élevé. Buron, 92, r. Richelieu, Paris.

immeubles

INVESTISSEUR recherche à acquérir IMMEUBLE 500.000 à 10.000.000 de francs. Ecrire C.F.E.I., B.P. 280, 14008 CAEN CEDEX.

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Téléph. : M. Gérard au 563-11-40 (heures bureaux) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris

villégiatures

Les pids dans l'eau Le corps doré par le soleil La tête à l'ombre sous les pins Situation unique sur la plage au bord de l'un des plus beaux golfes du monde dans une ambiance de club amicale et joyeuse.

2 semaines de vacances à **CALVI en CORSE** de Paris par avion tout compris à partir de 1.790 F (ou 1.590 F de Marseille). Bungalows, restaurant sous les pins, cuisine gastronomique, sports, animation.

Documentation gratuite. CLUB OLYMPIQUE (M) 8, rue de l'Echelle, 75001 Paris. Téléph. : 260-31-62. (Licence état 495).

propriétés

Particulier vend très belle propriété proximité Chalon-s/Saône, parc 46 a., maison caractère, 8 pièces principales, chff. cent., gar., cave, gren. 16 (85) 47-07-72.

LE THOLONET 7 km d'Aix-en-Provence Exclusivité SOPREC 17, allée Cervantes, 13009 Marseille. Très belle demeure de caractère de 250 m2 sur 2 plans 8 pièces principales. Terrain boisé de 5 300 m2, vue except PRIX : 1 550 000 F. TEL. : (91) 73-43-91.

Yvelines 25 km de Paris belle demeure, 300 m2 habitables 3,50 hectares et bois. Etude LODEL : 355-61-58.

ARDÈCHE 600 m altitude, 14 km Valence. Particulier vend propriété : 10 pces principales, tout conft. Dépend. 8,000 m2 bois pins. Vue splendide vallée du Rhône. 800.000 F Tél. : (75) 44-01-21, apr. 20 h.

CHER SUR 25.800 M2 Bordés par une belle rivière et boisés sur la plus grande partie **MAISON RUSTIQUE** composée d'un grand séjour, cuisine (poutres et cheminée), grandes chambres. Salle de bains. Cabinet de toilette. Grenier aménageable, 2 garages PRIX : 340.000 F. Poss. Crédit.

S.I.T.E. 5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES Tél. : 16-36-24-77-14 Ts renseign. bureau PARIS 59, rue la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

châteaux

4 kilomètres ALENÇON MANOIR 16e à restaurer maison gardien 1 à 4 ha. 20 km ALENÇON DEMEURE 18e 8 pièces, dépend., parc 1 ha. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL 53005 - Téléph. (43) 53-25-21.

CHATEAU Entre Aix et Marignane magnifique affaire, grand standing, château très bon état, parc 5 ha, très beaux arbres, pelouses, source, étang, fontaines, piscine, tennis, soixantaine de pièces, cadre luxueux, confort moderne, conviendrait pour installation immédiate de collectivité Prix élevé mais très sensiblement inférieur à la valeur réelle : vente urgente pour raisons familiales. Ecrire no 7.544, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

MAGNIFIQUE **CHATEAU XVIe** tt confort, MEUBLE, 9 CHBR., dépendance. Maison gardien. PARC 5 ha. Prix 2.000.000 F. Tél. : (20) 68-63-72

villas

LE VESINET 4' R.E.R. SUR RIVIERE Construction meulière 1925, à moderniser. Rez-de-ch. : séjour 40m2 + 3 chambres, 3 bains. 1er ét. : 2 chbres + 4 possible, jardin 900 m2. 1.250.000 F. Agence BARTHEL - 976-06-00

CROISSY-SUR-SEINE calme. MAISON MOD. QUALITE récept. 60 m2, 4 chbres, 2 bns, tt cft, gar., 2 v. jard. 780 m². AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-98.

POISSY Résidentiel, sur 6.000 m2 terrain Belle maison de caractère, séjour 45 m2 salle à manger attenante, 6 chambres + Pavillon de gardien. Travaux à prévoir. Prix 950.000 F H LE CLAIR - 071-30-02

10 km Grande-Motte, Particulier vend magnifique villa provençale sur 2.000 m2 de jardin : 850.000 F Tél. : (16-67) 71-13-92.

BELLE NORMANDE 155 km Paris, 55 km mer. Colombages, petites tuiles. Living chapelle 55 m2 cheminée ancienne. Loggia 25 m2. Cuisine, wc, s. de bns. Chbre 22 m2. Cave sous terre. Au 1er : 3 chambres, wc, salle d'eau. Terrain clos, planté 4 800 m2. 500.000 F avec 150.000 F possib 1,80 ha, herbage planté avec eau Auberge de la Truite (27) Montreuil-l'Argillé. Les sam. 21 et dim. 22 avril. Renseignements : le soir (32) 44 54-31

H.E.C., 29 ANS Exp. contrôl. Gest. Dir. Fin. soc. Textile, 6 ans au Maroc, cherche poste expatrié tous pays. Ecr. no 7.633 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris 9e.

maisons de campagne

URGENT Cse départ **130 km PARIS** Vds jolie mais. camp. av. terr. boisé de 4.500 m2 bordant étang. Px 250.000 F - Tél. 825-02-19.

Sud Ardèche maison typique à restaurer avec terrain, vue superbe, rivière, soleil. Px. 100 000 F. T. (91) 73-57-55.

Vallée du Lot (12) Aveyron, limite du Cantal, site except., maison d'habit., tr. ancienne, à rénov., dép., four à pain état de marche, grange magnif. en pierre pays sur env. 3 ha. Prix 320.000 F à déb. Tél. 594-17-72.

INDRE sur 3.200 m2 de terrain : MAISON DE CAMPAGNE habitable de suite avec tout confort, cuisine 3,5 X 3,5, 3 chambres très beau séjour rustique 37 m2, carrelé, avec poutres et cheminée en pierre, grandes facilités d'aménagement des combles sur 110 m2, bien située, face sud, dans un hameau tranquille. Petite ville proximité immédiate. Vaste plan d'eau, voile et pêche à 20 kilomètres. Prix 230.000 F. POSSIBILITE DE CREDIT.

S.I.T.E. 38, r. Grande, 36000 Châteauroux Téléphone : 16-54 22-69-09, 22-03-56. Tous renseignements, bureau de Paris, 59, rue La Boétie, 75008. Téléphone : 563-55-66.

MILLY-LA-FORET (Fontainebleau) 140.000 m2 de terrain encadré forêt, vue imprenable. Autorisé : hôtel, maison 3e âge, loisirs, site magnifique. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, Paris-8e. · Téléphone : 359-97-60.

BELLES TERRES AGRICOLES payables en 5 années (pêche, chasse). Ecrire ou tél., O.R.P., 78-80, av. Gallieni, 93170 Bagnolet T. 360-20-86 et le soir (20) 78-16-91.

33-Mérignac, 93.000 m2 à bâtir cos 1,3 km. Bordeaux, branch. E.U., E.G EL. Ecrire K 20.191, HAVAS BORDEAUX.

LE VESINET SPLENDIDE TERRAIN d'une surface de 1.230 m2 Arbres séculaires · Accès pelouses Faire offre : 976-05-37.

Loire-Atlantique, part. vend terrain constructible 2.800 m2 à 700 m de la mer. Px. 100.000 LA PREE. 44770 La Plaine-s/M

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

régions

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

REMÈDES CONTRE LA CRISE

L'avenir de Marseille est aussi sous la mer

Marseille. — Les chefs d'entreprise marseillais ne veulent plus être jugés à travers les comédies de Pagnol ou les faits divers à sensation qui ternissent la réputation de leur ville. Ils estiment également injuste le discrédit jeté sur l'économie tout entière du département des Bouches-du-Rhône par l'effondrement du groupe de réparation navale Terrin.

De notre correspondant régional

Ils sont décidés à rechercher des voies nouvelles de développement pour faire échec à la crise et à ses conséquences sociales. C'est dans cet esprit que la chambre régionale de commerce et d'industrie a organisé dernièrement, en collaboration avec l'Union patronale interprofessionnelle de Marseille (U.P.I.M.), trois journées de « radioscopie de l'économie marseillaise », elles-mêmes précédées par un colloque sur le redressement économique des Bouches-du-Rhône, en présence du ministre de l'économie, M. René Monory.

Le chômage, les graves difficultés de certains secteurs d'activité tels que les industries navales et le bâtiment, la perte d'influence des entreprises locales au profit des firmes multinationales, la faiblesse des investissements, l'érosion des effectifs industriels, la stagnation de l'activité portuaire, la déception causée par la zone de Fos : les patrons marseillais ont voulu, l'espace d'une « opération vérité », montrer ce qui n'allait pas bien mais aussi ce qui allait bien ou mieux, convaincre leurs interlocuteurs qu'ils avaient des idées et qu'ils étaient aptes à les faire passer dans la réalité. « *Chaque fois que notre cité s'est tournée vers la mer, elle a connu des périodes d'expansion remarquables* », a constaté devant le ministre de l'économie M. Daniel Grandjon, ancien président de l'U.P.I.M. et directeur de la société de développement régional (S.D.R.).

Le secteur de l'offshore représente l'un des atouts les plus indiscutables de l'industrie marseillaise. Cette activité rassemble déjà un éventail de quelque cent cinquante entreprises de production ou de services, allant de la plongée profonde à l'avitaillement des plates-formes pétrolières. Une trentaine d'entre elles réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires « en mer », parmi lesquelles la Comex (Compagnie maritime d'expertise), spécialisée dans l'intervention profonde par scaphandriers, et Intersub (société de services de sous-marins) occupent la première place mondiale dans leur secteur.

Marchés internationaux

L'histoire de la Comex illustre bien l'esprit d'entreprise et d'innovation dont les patrons marseillais souhaitaient apporter la démonstration. Partie de rien en 1962, cette société, animée par M. Georges-Henri Delauze, et qui emploie aujourd'hui mille neuf cents salariés, a connu une progression foudroyante en se tenant constamment à la pointe du progrès technologique, dans un domaine où tout était à inventer. Mais, à partir de 1978, la recherche pétrolière offshore s'est ralentie, le marché est devenu plus difficile (1).

Si la Comex a été contrainte à des licenciements, Intersub, en revanche, augmentera d'un quart ses effectifs — actuellement deux cent cinquante salariés, dont la moyenne d'âge ne dépasse pas trente-trois ans — au cours de l'année 1979. Cette jeune entreprise créée il y a cinq ans a, elle aussi, connu une expansion rapide tout en consacrant 10 % de son chiffre d'affaires à la recherche.

A la différence de la Comex, Intersub s'est déjà internationalisée, puisqu'un groupe ayant notamment des attaches en Grande-Bretagne, en Norvège et aux Etats-Unis détient la moitié du capital de la société. En retour celle-ci peut travailler sur les marchés anglo-saxons et scandinaves, sans que la maîtrise de la recherche et du développement ait échappé aux intérêts français. La réussite d'Intersub tient au choix du créneau d'intervention de l'entreprise. « *Aller sous l'eau n'est pas en soi une performance*, a expliqué le P.-D. G., M. Alain Courau, trente-huit ans. *Ce qui compte, c'est comment opérer au fond et quelles données recueillir.* » Grâce à une flottille de quinze sous-marins presque tous construits aux Etats-Unis et dotés des équipements électroniques les plus avancés, mis au point en France, Intersub a acquis le monopole de la plongée profonde en habitacle. En 1978, la mise en service d'un système informatisé d'inspection d'oléoducs a permis à la société, dont c'est une des principales spécialités, de contrôler plus de 700 kilomètres de conduites sous-marines.

L'offshore marseillais compte d'autres entreprises qui se sont taillé une réputation internationale, dont notamment la Syminex, concurrente des Américains dans l'étude des effets de la corrosion et des vibrations sur les structures immergées.

Dernier exemple enfin de l'ingéniosité marseillaise : celui donné par la société Chambon, qui est passée du remorquage à l'avitaillement des plates-formes en mer, puis à la pose de câbles sous-marins.

Le développement de l'offshore marseillais n'aurait pas été cependant possible sans la création en octobre 1974 du Centre d'application des plongées industrielles et des travaux immergés (Cetravim), seul centre agréé de formation pour la plongée profonde. En un peu plus de quatre ans, le Cetravim a formé ou recyclé huit cents scaphandriers-plongeurs, dont un nombre important d'étrangers (Argentins, Soviétiques, ressortissants de plusieurs pays africains et, cette année, des Chinois). L'ambition des responsables de la chambre de commerce est d'en faire désormais le lieu de rencontre de la profession et un terrain d'expérience pour la mise au point de matériels et d'outillages.

Marseille aspire d'autre part à redevenir la place de négoce international qu'elle fut avant l'effondrement de l'empire colonial. Le Centre méditerranéen de commerce international (C.M.C.I.), dont le projet a pris quelque retard, puisqu'il remonte à 1970, devrait permettre à la ville de jouer ce rôle en complétant les centres de formation au commerce international créés par la chambre de commerce.

« *L'idée a été couramment admise que, puisque nous avions Fos, nous étions pourvus*, a relevé M. Grandjon. *Mais Fos est une industrie d'amont sur laquelle il aurait fallu que viennent se greffer des industries d'aval. Or on s'est arrêté en chemin en nous refusant notamment la qualité de « zone primable », au titre des aides de la DATAR.* »

Pas d'extension à Solmer

Fos paraît devoir rester un « îlot d'industries lourdes » sans grand effet d'entraînement. Tout en soulignant la place prise par les produits issus de Fos sur le marché international, le directeur général du directoire de Solmer, M. Claude Ink, a exclu ainsi tout projet d'extension ou de diversification à une date proche, ou tout au moins prévisible, des activités de l'usine sidérurgique. « *Le jour viendra*, a-t-il simplement indiqué, *où il faudra construire un train à froid.* » Or seules ces installations nouvelles — réclamées à cor et à cri par les syndicats — seraient susceptibles de favoriser l'installation d'industries de transformation créatrices d'emplois et à valeur ajoutée.

D'importants investissements sont, certes, en cours dans l'industrie chimique, et l'ensemble de ces projets représente un investissement de plus de 3 milliards de francs, ce qui n'entraînera toutefois que la création d'environ cinq cents emplois directs permanents, soit 600 000 F par emploi créé... B.P. aura dépensé, de son côté, en 1978 et 1979, 230 millions de francs dans la construction ou la transformation de diverses installations, mais ne créera que vingt-cinq emplois.

Ce n'est qu'à long terme que tous les efforts qui ont été consentis pour équiper la région, en particulier dans le domaine des infrastructures (doublement de la ligne ferroviaire S.N.C.F. le long du Rhône, achèvement, en 1980, de la liaison fluviale Fos-Lyon et, en 1981, du canal du Rhône à Fos) finiront bien par payer.

GUY PORTE.

(1) Voir, dans *le Monde* du 30 mars, l'article intitulé « La firme marseillaise Comex, numéro un mondial, veut s'allier avec un groupe américain. »

Picardie

MESNIL-BRUNTEL DANS LA SOMME

Mort d'un conseil municipal

De notre correspondant

Amiens. — Un décret du 27 mars 1979 a décidé la dissolution du conseil municipal de Mesnil-Bruntel (Somme). De nouvelles élections vont avoir lieu pour désigner les représentants des habitants à l'assemblée communale.

L'affaire ne révolutionne pas ce village agricole de deux cent quatre-vingts habitants situé en plein Santerre, à 3 kilomètres de la sous-préfecture de Péronne. Elle n'est que l'aboutissement logique d'une situation bloquée depuis fin 1977 mais qui n'empêche pas les villageois de vaquer à leurs occupations quotidiennes. Il en faut plus que cela pour faire sortir les Picards de leur réserve traditionnelle.

Racontée chronologiquement, l'histoire paraît toute simple. Après les élections municipales de mars 1977, M. Michel Pouchain (modéré, opposition) est élu maire pour la troisième fois consécutive, mais sa marge de manœuvre est étroite. En effet, ce n'est qu'au troisième tour qu'il enlève le poste de premier magistrat de la commune, par 5 voix contre 4 à M. André Sergheraert (centriste), et deux bulletins blancs (il y a onze conseillers municipaux au Mesnil-Bruntel).

A la réunion du 6 octobre 1977, ils ne sont que neuf élus à siéger — deux ont démissionné — et il est impossible de dégager une majorité pour voter le budget supplémentaire de 1977 et le compte administratif 1976. Motif officiel de la mésentente : une affaire de marais communal qui dure depuis sept ans. Un certain M. André Placet avait échangé, le 12 mars 1971, 1 hectare de terre arable contre 2 ha 70 ca de marais communal jouxtant sa maison. Il entreprenait aussitôt des travaux importants pour rentabiliser son acquisition en en faisant un « petits paradis » des pêcheurs.

Mais le marais cédé à M. Placet était traversé par un chemin dit « de l'ancien cimetière », qui aurait dû être déclassé par la commune avant l'échange, et cette formalité n'avait pas été accomplie. C'est ainsi que le tribunal administratif de Péronne a été amené, le 1er novembre 1974, à annuler l'acte d'échange. Cette décision fut confirmée par la cour d'appel d'Amiens le 19 juin 1975. L'affaire aurait pu en rester là, la seule véritable victime, financièrement parlant, étant M. Placet, qui avait fait des investissements importants pour un terrain qui maintenant ne lui appartient plus. Mais la commune devait payer les frais de justice, lesquels frais figuraient au budget, et ont motivé la mauvaise volonté des conseillers à voter les dépenses.

En août 1978, la situation est toujours la même : cinq élus refusent de signer le budget primitif de l'exercice en cours. L'autorité de tutelle est amenée à reconduire les impositions de l'année précédente et propose la dissolution du conseil municipal au ministère de l'intérieur qui demande qu'auparavant soient élus deux conseillers municipaux aux postes restés vacants après les démissions et que l'assemblée ainsi au complet vote enfin le budget. L'élection complémentaire a lieu. Mais, à la réunion du 23 janvier, le budget n'est voté que par trois membres. C'était à nouveau l'impasse. Restait la solution de la démission collective : huit conseillers seulement sur onze sont volontaires pour démissionner. Il n'y avait plus que la dissolution. Ce qui fut fait le 27 mars dernier.

En fait, l'affaire du marais communal n'est qu'un prétexte — solide il est vrai — utilisé par les opposants au maire dont le chef de file, M. André Sergheraert, se défend de briguer la place. Il affirme nonobstant que M. Michel Pouchain « *ne sait pas gérer une commune* ». Ce dernier ne s'émeut pas outre mesure. Il se représentera au suffrage des électeurs car, maire depuis quatorze ans, il ne veut pas avoir l'air de céder devant l'adversaire. Il fait allusion aux usines de conserverie Bonduelle qui auraient bien besoin de 70 hectares de bassin de décantation sur le terroir du Mesnil-Bruntel et qui, peut-être, pourraient les obtenir plus facilement si quelqu'un d'autre siégait à la mairie...

Comme le dit M. Jean Souvraz, sous-préfet de Péronne, il ne s'agit pas au Mesnil-Bruntel d'une querelle politique, les antagonistes « *étant du même bord* », mais d'une affaire s'apparentant plutôt à une « *histoire de Clochemerle* ». Sauf, ajouterons-nous, que c'est beaucoup moins drôle et qu'en Picardie, le beaujolais n'échauffe pas les esprits...

MICHEL CURIE.

Rhône-Alpes

UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Roanne fragile

De notre correspondant régional

Lyon. — Après avoir étudié dans le premier numéro de sa nouvelle formule, lancée au début de l'année, les données du dépeuplement du département de l'Ardèche et les conséquences de la fermeture de l'usine PUK à Moutiers (Savoie), la revue bimestrielle de l'INSEE — *Points d'appui pour l'économie Rhône-Alpes* (1) — publie dans son numéro de mars-avril deux enquêtes.

L'une observe l'évolution des problèmes scolaires dans la région (de la maternelle au deuxième cycle long, soit plus d'un million d'élèves), apportant des éclairages sur la baisse spectaculaire du recrutement des enseignants prévue dans les dix prochaines années et soulignant la part importante de crédits consacrée par l'établissement public régional (E.P.R.) à la construction d'établissements du second degré (16 lycées d'enseignement professionnel réalisés ou programmés représentent à eux seuls 17 % du budget total des six premiers exercices de l'E.P.R.).

La seconde étude est consacrée au bassin d'emploi de Roanne (185 000 habitants en 1975) et à ses deux activités essentielles : l'industrie textile, dont la forte concentration — 27 % des emplois — rend « fragile » l'avenir économique de cette région, et l'industrie métallurgique et mécanique, dont les effectifs ont été en progression jusqu'en 1977 (avec des différences importantes car, si l'arsenal s'est développé, les Ateliers roannais de construction textile ont perdu 600 emplois entre 1974 et 1977).

Le dossier comporte également une analyse du rôle du secteur public dans le fonctionnement du bassin d'emploi de Roanne, révélant que son rôle a été important dans l'équilibre du marché de l'emploi en 1960 et 1975 mais que les tendances à court et moyen termes sont moins favorables. L'INSEE publie d'ailleurs dans un autre document d'une centaine de pages les résultats de l'enquête régionale qu'elle a menée en collaboration avec l'OREAM dans ce domaine à la demande de l'E.P.R.

B. E.

(1) Le numéro 15 F. Abonnement 80 F pour cinq numéros. Adresse : OERA, cité administrative de la Part-Dieu, 165, rue Garibaldi, boîte postale 196, 69401 Lyon Cedex 3.



Une nouvelle publication du ministère de l'agriculture
CAMPAGNES A LA PAGE

Le premier numéro de la lettre d'information intitulée *Campagnes à la page*, qui sera éditée par la Direction de l'aménagement au ministère de l'agriculture et tirée à plus de trente mille exemplaires, vient de paraître. Dans l'éditorial, M. Louis Torrion, directeur de l'aménagement écrit :

« *L'aménagement rural est devenu une priorité nationale, il doit être conçu en fonction de la situation et de l'avenir de l'agriculture, et, dans une réflexion d'ensemble, tirer le meilleur parti des potentialités locales ; il doit adapter ses moyens et ses solutions aux mille visages de la France rurale ; c'est une action continue.*

» *Si l'aménagement rural requiert pour un temps, certainement encore long, l'intervention des pouvoirs publics — parmi lesquels le ministère de l'agriculture est un élément privilégié — l'ambition essentielle du pouvoir central doit être de donner aux véritables responsables locaux du développement les moyens de faire valoir les initiatives, les volontés individuelles, qui sont d'ailleurs le fondement même du mandat des élus locaux.* »

● *L'Estocade* est un périodique d'informations régionales non conformiste publié par un groupe de bénévoles et qui, dans un premier temps, paraîtra tous les deux mois. Il est diffusé en Franche-Comté. Il désire « *parler librement des autorités municipales, départementales, régionales, des administrations en place, du patronat et finalement de n'importe quelle organisation* » (11, rue du Breuil - 70560 - Pusey. Abonnement pour cinq numéros : 20 F.)





Le Monde

économie

CONJONCTURE

L'action économique

(Suite de la première page.)

En France, ce rapport est très faible : ainsi représentait-il, au *31 décembre 1977*, 1 % seulement du bilan consolidé pour la B.N.P., *mais 3,2 % pour la Dresdner Bank*, 4,10 % pour la Citibank, numéro *deux américain*, et 6,85 % pour la National *Wesminster, numéro deux britannique*. Cette faiblesse inquiétait, et inquiète encore, certain interlocuteurs, notamment arabes, qui n'ont qu'une confiance limitée dans la garantie implicite de l'Etat français accordées aux banques nationales.

C'est pourquoi les pouvoirs publics se préoccupent de renforcer ces fonds propres des banques et de diviser leur risque, surtout pour les établissements petits et moyens. Si la nouvelle règle de répartition et de limitation unitaire des engagements avait été en vigueur, les « accidents » de la Banque Baud, à Evian, en 1976, de la Banque Hispano-Française, à Biarritz, et de la Banque Lacaze, à Londres, *en 1978*, ne se seraient peut-être pas produits.

Mais la *réforme actuelle* va beaucoup plus loin. L'augmentation de fonds propre des banques *à hauteur* de 5 % de leurs crédits signifie deux *choses : les établissements* devront de procurer des capitaux supplémentaires en faisant davantage de bénéfices ou en faisant appel à leurs actionnaires. En conséquence, elles devront améliorer leur gestion, ou ralentir la croissance de leurs activités. De plus, *l'introduction de ces nouvelles règles vise à mieux proportionner les engagements des banques à leurs ressources propres et* à donner, par là même, des moyens de *pression supplémentaires aux* pouvoirs publics, prélude à une « sortie » de *l'encadrement du crédit*, encore lointaine.

Enfin, ces mesures devraient modifier en profondeur le comportement *des dirigeants de banque et des* pouvoirs publics, confrontés plus *étroitement à la dure réalité bancaire*. Ajoutons que leur élaboration *a été difficile*, en raison du « cas » des banques nationales, qui ne peut être réglé du jour au lendemain. Porter la proportion des fonds propres de 1 % à 5 % est irréalisable en peu de temps et une lente progression a été fixée. Le dispositif prévu d'ici le 30 juin 1982 garde un caractère encore « expérimental ». Il doit toutefois s'appliquer, dans trois ans, à tous les nouveaux crédits, ce qui représentera près du tiers de leur montant à l'échéance fixée. C'est presque une gageure dans la situation actuelle.

FRANÇOIS RENARD.

Les nouvelles règles

La nouvelle réglementation est applicable non seulement aux banques inscrites (nationales et privées), mais aussi aux banques populaires, aux caisses de crédit mutuel (agricole et maritime), au Crédit coopératif, à la Banque française pour le commerce extérieur et aux sociétés de crédit social créées en application de la loi du 30 avril 1946, c'est-à-dire tous les établissements à caractère bancaire, quel que soit leur statut. Ces établissements sont tenus de respecter des rapports maximaux :

● *Entre l'ensemble des risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations avec un même bénéficiaire et le montant de leurs fonds propres nets ;*

● *Entre, d'une part, l'ensemble des risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations avec des bénéficiaires ayant reçu pour chacun d'entre eux des concours supérieurs à une certaine proportion des fonds propres nets, et, d'autre part, le montant desdits fonds propres nets.*

DEFINITION DES FONDS PROPRES NETS.

Ce sont le capital, les réserves et les provisions soumises à l'impôt ou exonérées, le tout diminué de certains postes d'actif : capital non libéré, fonds de commerce (droit au bail excepté), participation chez d'autres intermédiaires financiers, français ou étrangers.

DEFINITION DES RISQUES (ou engagements).

Les risques couvrent les crédits distribués à la clientèle, les opérations de crédit-bail, le portefeuille-titres (effets émis par les bénéficiaires des engagements et détenus par les établissements), les concours consentis à des intermédiaires financiers et les engagements par signature (avals et cautions). Ces risques sont diminués éventuellement des garanties reçues de l'Etat, d'intermédiaires financiers (y compris la C.N.M.E., la COFACE, l'ONIC) de sociétés de caution mutuelle, de sociétés d'assurances et pris en considération à hauteur d'une certaine quotité : 50 % pour les garanties immobilières, 25 % pour les autres engagements par signature, 20 % pour les créances éligibles au marché hypothécaire, 10 % pour les obligations cautionnées.

RAPPORT ENTRE FONDS PROPRES ET RISQUES.

L'objectif recherché est que le rapport entre les fonds propres des établissements et le total de leurs risques définis ci-dessus (taux de couverture) atteigne au moins 5 % le 30 juin 1982.

Pour les établissements dont le taux atteignait déjà ce niveau le 1er janvier dernier, il s'agira de le maintenir en fonction de la progression du montant des engagements.

Pour ceux dont le taux était inférieur à 5 % le 1er janvier 1979, deux possibilités :

— Si ce taux était égal ou inférieur à 3 %, la progression des risques d'ici au 30 juin 1982 devra être majorée de 1 % ;

— S'il est compris entre 3 % et 5 %, ladite progression sera majorée de la moitié de la différence entre ce taux et 5 %.

Pour respecter ces contraintes, les établissements, dont le taux est inférieur à 5 %, pourront couvrir en obligations à plus de sept ans d'échéance la moitié de l'accroissement imposé des fonds propres.

Cette réglementation n'est prise que pour la période s'achevant le 30 juin 1983, rien n'étant exigible avant cette date, et aucune sanction spéciale n'ayant été prévue, hormis les sanctions habituelles (avertissement, blâme, radiation de la liste des banques inscrites).

REGLE DE DIVISION DES RISQUES.

Si le montant des risques encourus par un établissement bancaire sur un même bénéficiaire excède 5 % du total des risques sur l'ensemble de la clientèle, ou 50 % de l'endettement bancaire dudit bénéficiaire, il sera plafonné à 75 % des fonds propres nets de l'établissement.

D'autre part, le montant total des risques dépassant individuellement 25 % des fonds propres nets de l'établissement ne devra pas dépasser dix fois le volume des fonds propres nets. (Ce qui revient à porter, pour les grosses entreprises, de 5 % à 10 % le rapport entre risque individuel et risques totaux au-delà desquels les nouvelles règles sont applicables.)

IMMIGRÉS

● *La Quinzaine de l'immigration*, organisée jusqu'au 6 mai, à Créteil (Val-de-Marne), comportait, le 21 avril, un débat sur « La presse et les immigrés », organisé par le nouveau périodique *Sans frontière* (1), à *l'Office municipal* des migrants de cette ville.

Une *information* objective des Français sur l'immigration est d'autant plus nécessaire, y a-t-il été souligné, que les travailleurs étrangers, mais aussi leurs enfants, immigrés de la deuxième génération, figurent parmi les premières victimes de la *crise* actuelle, en particulier du chômage, alors que *l'opinion* nationale ne le sait pas toujours.

M. Claudio Perotti, directeur du centre d'information et d'étude sur les migrations méditerranéennes, a dénoncé, pour sa part, le *« racisme latent » qui conduit* parfois à accorder plus d'importance aux faits divers concernant les immigrés qu'aux problèmes de fond qui les affectent. La nouvelle politique de l'immigration, a-t-il ajouté, s'élabore dans le contexte apparemment jugé *« normal »*, des expulsions, *des procès de la Sonacotra et* d'exactions de natures diverses dont sont victimes les immigrés.

(1) 35, rue Stephenson, Paris-18e.

AFFAIRES

Le groupe suisse Oerlikon Buehrle dément s'intéresser à Manufrance

Le groupe suisse Oerlikon Buehrle a *démenti* le lundi 23 mars s'intéresser à Manufrance comme le bruit en avait couru à Saint-Etienne à la fin de la semaine dernière. Ce même lundi on indiquait dans l'entourage du P.-D.G. de la firme M. Mestries que les négociations s'étaient poursuivies samedi et dimanche mais qu'aucune solution n'avait encore été trouvée. De son côté *M. Lucien Neuwirth député R.P.R.* et président du conseil général de la Loire a reçu une délégation de l'intersyndicale à qui il a laissé entendre que le département pourrait intervenir dans le sauvetage de l'entreprise sans préciser toutefois le caractère de cette intervention.

M. Neuwirth a indiqué qu'il *« ne pouvait pas révéler actuellement l'état des discussions en cours »* et a justifié sa discrétion en déclarant : *« Je me suis volontairement mis en retrait bien que je continue à peser de tout mon poids dans l'affaire Manufrance, mais je ne veux pas être accusé d'en faire une affaire personnelle. »*

Le dossier Manufrance a également été évoqué à Paris où M. Barre a reçu le même jour une délégation du conseil régional Rhône-Alpes.

A l'issue de l'entrevue, le maire (P.C.) de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce a déclaré *« qu'il n'était ni plus ni moins confiant »* sur l'avenir de Manufrance. « *Il y a*, a-t-il ajouté, *des possibilités si le gouvernement débloque des crédits : les choses peuvent se régler.* » Le maire de Saint-Etienne a confirmé que « *plusieurs industriels* » étaient sur les rangs pour participer à un plan de sauvetage de l'entreprise mais s'est refusé à donner des précisions à leur sujet.

Pour sa part, M. Paul Ribeyre (C.N.I.P.), président du conseil régional a *déclaré que le premier* ministre *« avait pris un certain nombre d'engagements très clairs, très nets, très fermes »* pour que se poursuive l'étude et *« propositions diverses »* présentées à l'heure actuelle. M. Barre, a-t-il ajouté *« a nettement pris le dossier en main »*.

On se refusait dans l'entourage du premier ministre à confirmer ces propos. On soulignait *en* revanche que M. Barre avait mis l'accent sur les mesures concernant le département de la Loire. Le gouvernement s'engageant à appuyer l'implantation d'entreprises nouvelles et le maintien d'entreprises existantes *« solides »*.

FORTE HAUSSE DES PROFITS D'EXXON AU PREMIER TRIMESTRE

L'augmentation récente des prix *du brut a entraîné une hausse* de 37,4 % des bénéfices du premier groupe pétrolier américain Exxon au premier trimestre. Pour les trois premiers mois de 1979 les profits du groupe ont en effet atteint 955 millions de dollars (plus de 4 milliards de francs) contre 695 millions de dollars pour la même période de 1978. La progression du bénéfice a été supérieure à *celle du chiffre d'affaires* qui n'a augmenté que de 20 %. La firme Standard Oil Co (Indiana) a également annoncé une *forte* augmentation de ses profits qui ont atteint 349,1 millions de dollars (contre 273,5 millions), ce qui représente une progression de 28 %.

Les deux groupes attribuent la forte hausse de leurs bénéfices aux opérations réalisées à l'étranger et aux opérations de changes.

LES AGENCES DE PUBLICITÉ SE MONTRENT MODÉRÉMENT OPTIMISTES POUR 1979

Les agences de publicité sont modérément optimistes pour 1979 : elles s'attendent à une croissance d'environ 10 % de leur chiffre d'affaires, ce qui correspondrait à un maintien du volume de leur activité, indique la dernière note de conjoncture *de l'A.A.C.P. (Association des* agences-conseils en publicité).

Ces perspectives font suite à une année 1978 satisfaisante, puisque par rapport à 1977, les taux de croissance des facturations et du revenu des agences ont avoisiné 12,5 %, soit une progression d'environ 2,5 % du volume d'activité. *« Après le rattrapage des années 1976 et 1977*, indique l'A.A.C.P., *le marché a donc retrouvé en 1978 un rythme comparable à celui des années antérieures à la crise. »*

Quant aux effectifs des agences, ils ont augmenté de 3 % par rapport à *1977*. S'ils ont ainsi retrouvé leur niveau de 1974, ils sont encore inférieurs de 6 % à celui de 1973.

« LA SITUATION ÉNERGÉTIQUE ACTUELLE DE LA C.E.E. EST PLUS GRAVE QUE CELLE DE 1973 », déclare M. Brunner.

La situation énergétique de la Communauté européenne est *plus* préoccupante aujourd'hui que lors de la *crise pétrolière de 1973-1974*, a déclaré, lundi 23 avril, M. Guido *Brunner, commissaire* européen chargé des questions énergétiques, lors de l'ouverture de la conférence internationale sur l'énergie solaire, organisée à Berlin, par la C.E.E. Pour M. Brunner le problème le plus grave n'est plus liers, mais celui de la réduction celui de la hausse des prix pétro- de l'offre. Les stocks stratégiques des Neuf s'élevaient à cent treize *jours, au début de l'année*. Ils sont revenus, au 1er mars à cent six jours, a-t-il indiqué. Et la C.E.E. pourrait être confrontée dans le courant de l'année à une pénurie de pétrole, faute d'une augmentation des productions iranienne et saoudienne.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La balance commerciale de la France a été nettement excédentaire en mars

Les échanges extérieurs de la France ont été nettement excédentaires en mars. Ils se sont soldés par un surplus de 601 millions de francs en chiffres bruts et de 1 207 millions de francs après correction des variations saisonnières. Pour le premier trimestre de 1979, la balance commerciale a enregistré un excédent corrigé de 1 249 millions de francs, mais est restée, en données brutes, en déficit de 1 291 millions de francs. Le taux de couverture des achats par les ventes, calculé sur trois mois (après correction), s'est établi à 101,3 %.

En chiffres bruts, les exportations ont atteint en mars 37 283 millions de francs, en progression de 12,8 % par rapport à février et de *11,9 % par rapport* à mars 1978. Les importations ont représenté 36 682 millions de francs, en augmentation de 11,1 % en un mois et de 10,4 % en un an. Le taux de couverture s'est inscrit à 101,6 % contre 100,1 % en février et 100,3 % en mars 1978 (mois qui avait enregistré un excédent de *98 millions* de francs).

Après correction des variations saisonnières, les exportations ont atteint 33 494 millions de francs, en progression de 2 % par rapport à février et de 7,9 % par rapport à mars 1978. Les importations ont représenté 32 287 millions de francs, en diminution de 1,7 % en un mois, mais en augmentation de *9,2 %* en un an. *Le* taux de couverture s'est établi à *103,7 %, contre 100 % en février* et 105 % en mars 1978 (mois qui avait enregistré un surplus de 1 480 millions de francs).

Le commerce extérieur a, le mois dernier, été marqué par une forte diminution — un milliard de francs — du déficit énergétique. Après le résultat exceptionnellement élevé de février, les achats de pétrole, qui en un mois, ont reculé de 9 % en tonnage, ont retrouvé un niveau normal. De leur côté, les échanges agro-alimentaires se sont soldés par un *excédent* de 290 *millions de* francs, comparable à celui du mois précédent (330 millions).

Les exportations de biens d'équipement *professionnel* ont, *quant* à elles, dépassé leur montant *record de février*, ayant atteint 7,6 milliards de francs — dont 490 millions pour quatre Airbus — contre 7,2 milliards, ce qui a dégagé un excédent de 1,9 milliard (1,7 milliard en février). Pour l'automobile, les échanges ont enregistré un surplus de 2,2 milliards de francs en mars au *lieu de 2,3 milliards le mois* précédent. Cependant, les importations de biens de consommation et d'équipement des ménages ont fortement augmenté et le déficit dans ce domaine a presque doublé, ayant représenté 616 millions contre 365 millions de francs.

AGRICULTURE

APRÈS RÉVISION DES CALCULS

Le revenu moyen par exploitation a diminué de 1,2 % en 1978

La commission des comptes de l'agriculture de la nation, qui se réunit ce mardi 24 avril, a révisé en baisse son estimation du revenu agricole pour l'année 1978 (le Monde du 25 novembre 1978). Le revenu brut global, si l'on ne tient compte que des produits commercialisés, n'augmente plus que de 5,7 % par rapport à 1977. Avec une hausse du niveau général des prix de 9,6 % et une diminution du nombre des exploitations de 2,4 %, en francs constants le revenu moyen par exploitation a diminué de 1,2 %, alors qu'en novembre dernier les comptables nationaux estimaient à 0,9 % la progression du pouvoir d'achat des agriculteurs.

Cette différence s'explique par une surestimation des livraisons des produits végétaux et une sous-estimation de la valeur des consommations intermédiaires (produits nécessaires aux cultures et à l'élevage).

Déjà, l'augmentation estimée de 0,9 % en 1978 paraissait faible au *regard de la hausse en volume de* la production agricole (+ 7 %), qui a bénéficié *de conditions climatiques* exceptionnelles et dépasse le maximum *atteint en 1973. Avec une diminution* de 1,2 %, le contraste est plus surprenant encore. Aux explications déjà proposées en novembre dernier, à savoir croissance du coût des consommations intermédiaires, diminution des subventions d'exploitation et ralentissement de la disparition des exploitations, s'ajoutent :

● La *chute des prix des fruits* et légumes (moins 17,1 % pour ce *poste*), *dont l'impact est considérable* puisque, si l'on retire les fruits et *légumes du total, la hausse des* prix de l'ensemble des autres produits agricoles atteint 7,5 % au lieu de 3,8 % ;

● Une augmentation des stocks *de produits détenus par les producteurs* (céréales surtout et reconstitution du cheptel bovin). En effet, si le revenu brut des produits commercialisés ne s'élève qu'à 67,3 milliards et ne progresse donc que de 5,7 %, le revenu qui prend en compte la valeur de l'ensemble des produits de l'année (production totale) atteint 70,6 milliards, soit une hausse de 9,1 %, qui correspond à une hausse du revenu moyen par exploitation de 11,8 % en francs courants et de 2 % en francs constants.

ÉNERGIE

LES STOCKS DE FUEL DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES FRANÇAISES SONT TOMBÉS A UN SEUIL CRITIQUE

Au 31 mars dernier, le niveau des *stocks de fuel domestique* et de gasoil des compagnies pétrolières françaises étaient inférieures de 1 million de tonnes à celui de l'année précédente et satisfaisaient *« tout juste l'obligation légale »* (quatre-vingt-dix jours de consommation), indique l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (UCSIP) dans une note de conjoncture.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, cette tension n'a pas été provoquée par un ralentissement de l'approvisionnement mais bel et bien par une forte hausse de la consommation au *cours* de la saison *d'hiver* (1er octobre-31 mars). Celle-ci a *en effet* augmenté de 2 millions de tonnes du fait du froid intense et des achats de précaution des négociants et détaillants. Cette vive progression de la consommation a été couverte pour 1 million de tonnes par une augmentation de la production des raffineries, pour 800 000 *tonnes par prélèvement sur les stocks*, et pour 800 000 tonnes par réduction des exportations.

En conséquence, depuis le mois de *février, plusieurs compagnies* pétrolières ont réduit de 10 à 20 % leurs livraisons de fuel domestique et de gasoil, afin de respecter le niveau légal des stocks. Cette situation provoque une certaine tension parmi les détaillants.

BIBLIOGRAPHIE

« Et si nous parlions de demain »

de Jean-Pierre Fourcade

« Je suis trop jeune pour écrire mes Mémoires, et il est trop tôt pour relater les conflits qui m'opposèrent à tel ou tel de mes pareils. C'est pourquoi je préfère parler de demain. » Dès la page 12, le lecteur est prévenu : l'ancien ministre de l'économie et des finances, relégué de la Rue de Rivoli au ministère de l'équipement, lors du remplacement de M. Chirac par M. Barre à l'hôtel Matignon, ne réglera pas ses comptes *dans cet ouvrage.*

Il a pourtant beaucoup à dire *sur l'« affaire du plan du 4 septembre 1975 »* et ses suites. Tellement même que, pour parler vrai, il ne parvient pas à tenir complètement la promesse qu'il s'était faite au début de la rédaction de son livre : à quatre reprises (1), il évoque ce qui fut, pour lui, un vrai choix cornélien : *mener une politique de relance* qu'il désapprouvait — parce que son chef de file, devenu président de la République, le lui demandait — ou démissionner pour n'y point participer, *mais semer du même coup l'inquiétude dans l'opinion avertie et risquer de compromettre* l'action présidentielle, fortement inspirée à l'époque par le premier ministre, M. Chirac. M. Pinay avait quitté le gouvernement pour beaucoup moins. MM. Pflimlin, Sudreau, Pisani aussi, *pour des motifs fort honorables.* Jean-Pierre Fourcade, lui, *est resté* Rue de Rivoli, la mort dans l'âme, jusqu'à ce que son collègue, M. Raymond Barre, devenu premier ministre, l'en chasse, au motif d'avoir cautionné une politique déclarée condamnable, *dangereuse* et ayant *échoué.*

Ces souvenirs encore frais nourrissent les pages les plus émouvantes du livre de Jean-Pierre Fourcade. *« La loyauté me commandait de rester à mon poste, alors que la probabilité de l'échec... me poussait à me retirer pour ne pas en assumer la paternité... J'ai dû me battre pour ne pas voir compromettre en quelques semaines une année d'efforts de redressement de notre économie... L'expérience [de 1975] ... pour lutter contre le chômage n'a pas manqué, comme il était prévisible, de déboucher sur un déséquilibre grave du commerce extérieur... »*

La leçon en a été tirée — une fois quittée la scène gouvernementale — par le sénateur des Hauts-de-Seine, aujourd'hui vice-président de l'U.D.F. Sur deux plans principaux : *« Il y aura toujours des hommes politiques pour évoquer les bienfaits d'une politique de relance ; oserai-je dire qu'ils devraient effectuer un recyclage dans leurs connaissances économiques et mieux approfondir leurs raisonnements. »* Voilà pour M. Chirac et les dirigeants de la gauche. Puis, ayant exploré *« deux voies rapidement bloquées* (modernisation accélérée de la distribution par la multiplication des grandes surfaces et lutte contre l'inflation par le prélèvement fiscal conjoncturel, politiques abandonnées, la première par G. Pompidou, la seconde par M. Barre), *j'en vins à plaider pour un retour à une véritable économie de marché, débarrassée du contrôle des prix, mais avec un certain nombre de contreparties ».* Hommage appuyé à son successeur, M. Monory.

Cette évolution permet de comprendre comment *le président des clubs Perspectives et Réalités* est passé progressivement du dirigisme sélectif, qu'il avait pratiqué en tant que directeur des prix, au « libéralisme éclairé », doctrine du président de la République et de l'U.D.F. Des cheminements analogues expliquent *l'appui — des plus logiques — qu'apporte aujourd'hui J.-P. Fourcade aux propositions du* mouvement giscardien et qui constituent l'essentiel de son ouvrage.

Et si nous parlions de demain est, en effet, l'exposé didactique, en quatorze chapitres, du programme de l'U.D.F. La structure du raisonnement est à peu *près la même dans tous les chapitres : pourquoi est-ce que cela ne va pas* dans tel secteur ? Que convient-il de faire pour être efficace, c'est-à-dire *« rapprocher le discours politique de la réalité du monde » ?*

On aurait tort, cependant, de ne voir dans cet ouvrage qu'un *argumentaire clair des choix présidentiels.* Sur de nombreux points, J.-P. Fourcade ne se contente pas de justifier : il propose des solutions nouvelles, parfois différentes de celles de la plupart de ses amis politiques. Sur l'emploi, par exemple, il accepte une *réduction de la durée* du travail pour lutter contre *le* chômage, à condition *qu'elle soit « conduite à un rythme lent et adapté... à chaque profession »,* selon un *« ordre de priorité fixé par les pouvoirs publics »* ; à condition aussi qu'elle s'accompagne d'une revalorisation du travail manuel et d'une *« diminution du nombre des travailleurs immigrés. Le droit au travail doit passer,* écrit-il, *avant le maintien des avantages acquis »,* un *impôt accru sur le revenu* pouvant être demandé à *« tous ceux qui n'ont pas eu trop de mal à faire carrière ».*

Sur la Sécurité sociale, l'ancien ministre propose de *« revenir sur la notion de plafond de cotisation »* et de s'orienter vers une certaine capitalisation. S'agissant de l'imposition des fortunes, *le maire de Saint-Cloud propose le choix entre deux méthodes,* le paiement d'un impôt annuel sur les biens mobiliers et immobiliers (à valoir sur les droits de mutation dus lors de la transmission de la fortune) lui paraissant préférable à la *taxation (à taux progressif) de l'héritage comme revenu* s'ajoutant à celui de l'héritier. J.-P. Fourcade suggère en outre de mieux distinguer la fiscalité de l'entreprise de celle de ses dirigeants (grâce à une nouvelle catégorie juridique, la *« société impersonnelle rémunérant son ou ses animateurs ») et de remplacer* l'impôt sur les firmes (avec avoir fiscal) par un système prenant en compte les frais généraux mais favorisant l'investissement. Sur le tiers-monde, tellement endetté, l'auteur, qui dirigea la délégation française *à la session de Nairobi de la CNUCED,* propose de *« créer un lien entre l'effort concerté de réduction de l'endettement des pays emprunteurs et l'évolution future des prix du pétrole ».* En politique intérieure, J.-P. Fourcade suggère d'ouvrir les conseils municipaux aux élus des listes minoritaires (la liste arrivée en tête ayant de toute façon la majorité), d'expérimenter de nouvelles peines pour dissuader plus efficacement les petits délinquants (mise en *fourrière* du vélomoteur, *retrait du permis de conduire, amende* proportionnée aux ressources, appel immédiat sous les drapeaux...). Et, puisque nous parlons du service national, notons que l'ancien ministre suggère un système à deux vitesses : pour tous, une formation *de base plus courte qu'aujourd'hui, et, pour les volontaires,* une spécialisation complémentaire...

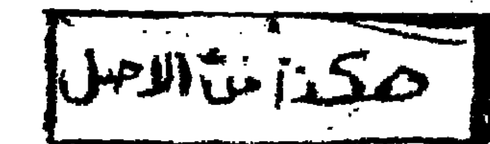
Ce ne sont là que des exemples, illustrant l'esprit imaginatif de l'auteur. Ils ne sauraient faire oublier une grave lacune de l'ouvrage : on aurait aimé que J.-P. Fourcade utilisât son expérience politique et pratique pour approfondir deux questions *essentielles. Pourquoi les solutions appliquées par ses amis politiques depuis* tant d'années ont-elles jusqu'ici eu aussi peu d'efficacité ? *Puisque cela* n'est pas dû au temps insuffisant d'expérimentation, comment l'explique-t-il ? Et pourquoi ce qui a si peu réussi *jusqu'ici ferait-il merveille à l'avenir ? Seconde question : pourquoi l'Europe* n'a-t-elle pas davantage agi en commun jusqu'ici ? Et comment croire — ou faire — qu'elle devienne plus efficace à l'avenir ?

Ces interrogations essentielles restent à peu près sans écho dans l'ouvrage. De la qualité des réponses *qui y seraient apportées dépend pourtant* largement la fiabilité des suggestions nouvelles avancées par le vice-président de l'U.D.F.

GILBERT MATHIEU.

(1) Pages 39, 43, 71 et 134 à 137.

★ 344 p., Fayard, 45 F.



L'EMPLOI DES JEUNES

Le C.N.P.F. propose cinq mesures pour offrir 500 000 places à la rentrée

Le troisième pacte pour l'emploi des jeunes préconisé par la C.N.P.F. devrait, selon les déclarations faites par M. Chotard, vice-président du patronat, le 23 avril, proposer 500 000 places dans les entreprises.

Pour atteindre ce résultat, cinq mesures sont réclamées aux pouvoirs publics : exonération de 50 % des charges sociales pendant l'année qui suit l'embauche d'un jeune de moins de vingt-sept ans ; développement de l'apprentissage accompagné d'exonération ; maintien des contrats emploi-formation ; relance des stages pratiques, et reconduction des stages de formation de longue durée.

Le C.N.P.F. ne chiffre pas le coût de ces détaxations. Elles représenteraient sans doute plus de trois milliards et demi pour les contribuables.

« Les entreprises sont décidées à offrir 500 000 places pour les jeunes dans les entreprises pour la prochaine rentrée si on leur en donne les moyens », a déclaré M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., devant la presse le 23 avril.

« Nous voulons que chaque jeune qui n'a pas trouvé d'emploi à la sortie du système scolaire ou universitaire se voie offrir une gamme diversifiée de possibilités d'insertion dans l'entreprise. »

Le C.N.P.F. propose cinq mesures :

● *Une exonération de 50 % des charges sociales* pendant les douze mois qui suivront l'embauche pour tout jeune de moins de vingt-sept ans sorti depuis moins d'un an du système scolaire ou universitaire, ou ayant achevé son service national, ou un cycle de formation, ou bien un stage pratique en entreprise. Objectif : 210 000 embauches (pas de limitation sélective à la taille de l'entreprise ou à son chiffre d'affaires).

● *Le développement de l'apprentissage*. Objectif : 110 000 apprentis (assouplissement des procédures d'agrément des maîtres d'apprentissage (délais et conditions d'agrément) et exonération totale des charges sociales patronales pour la durée de l'apprentissage.

● *Le maintien des contrats emploi-formation : 60 000 contrats sur douze mois.* Ils lient l'acquisition d'une expérience professionnelle et d'un complément de formation. Le système instauré par le décret du 28 juillet doit être maintenu et développé, avec la simplification et l'harmonisation des procédures administratives.

● *La reconduction des stages pratiques en entreprises : 120 000.* Ces stages sont un test décisif pour les jeunes et pour les entreprises, permettant aux uns de choisir un métier et d'acquérir une expérience, aux autres de tester les aptitudes et les connaissances des jeunes. Sur les 145 679 stagiaires du premier pacte, seulement 15 865 étaient inscrits à l'A.N.P.E. au 31 décembre 1978. Les stages seraient offerts pour toutes les activités (manuelles ou non), pour une durée de quatre mois, à tout jeune sorti depuis moins de deux ans du système scolaire ou universitaire. La rémunération des stagiaires serait fixée à 90 % du SMIC, supportée à 70 % pour l'Etat et à 20 % pour l'entreprise. L'obligation de formation serait supprimée.

● *La reconduction des stages de formation de longue durée : 35 000.* Compte tenu de leur coût élevé, les stages qui n'ont pas débouché sur un emploi ne seraient pas reconduits.

Le C.N.P.F. rappelle que *« le financement de ces stages a été, en 1977 et en 1978, assuré par un prélèvement de 0,2 % des salaires imputé sur la contribution de formation continue. Alors qu'en 1977 ce 0,2 % avait été laissé à la disposition directe des entreprises, en 1978, les entreprises ont été contraintes de verser la somme correspondante au fisc. Il est nécessaire de revenir à la formule de 1977, c'est-à-dire : liberté d'affectation des entreprises »*.

M. Chotard préconise également des mesures pour l'emploi des femmes et des cadres âgés. Il insiste sur la nécessité d'une *« stratégie globale de l'emploi »*, avec priorité absolue donnée aux créations et au développement des entreprises.



(Dessin de PLANTU.)

LES RÉSULTATS DES « PACTES »

	1er pacte (1977)	2e pacte (1978)	3e pacte (1979-1980)
	Situation au 28 février 1978	Situation au 28 février 1979	Prévisions du C.N.P.F.
Embauche avec exonération des charges sociales	229 949	88 187	210 000
Apprentissage subventionné par l'Etat	108 271	98 621	110 000
Contrats emploi-formation aidés par l'Etat	26 354	32 744	60 000
Stages pratiques subventionnés	140 000	18 215	120 000

Ces indications données par le C.N.P.F. ne comprennent pas le nombre de jeunes accomplissant les « stages de formation professionnelle » de longue durée, soit 68 652 en 1977 et 56 200 en 1978. Quant aux autres chiffres fournis par le patronat, ils sont sensiblement les mêmes que ceux établis par le gouvernement. Celui-ci a arrêté le bilan du deuxième « pacte » fin mars et non en février ; il totalise 198 800 pour les embauches et l'apprentissage avec exonération, 38 150 pour les contrats emploi-formation, et 19 400 pour les stages pratiques.

VERS UNE GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les sept fédérations de fonctionnaires (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C., FEN et autonomes) ont décidé du principe d'une grève dans la fonction publique pour la première quinzaine de mai.

Elles protesteront ainsi contre *« l'absence de toute réponse du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, qui, malgré ses engagements précédents, n'a pu, après les avoir reçues, fixer la date d'ouverture des négociations salariales 1979. »*

De son côté, la confédération F.O. déclare que *« la paralysie de la vie contractuelle ne peut qu'avoir des prolongements graves à tous égards »* et elle demande à ses militants *« de faire preuve de fermeté tout en préservant l'orientation politique de F.O. »*.

AVANT LE CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

Une tribune de discussion sans cactus

En vue de préparer le XXXVIIIe Congrès de la C.F.D.T., qui se tiendra du 8 au 12 mai, à Brest, une tribune de discussion a été ouverte aux militants dans « Syndicalisme », l'hebdomadaire confédéral. La parole y est donnée, sous forme d'interviews, aux responsables des unions régionales et des fédérations d'industrie. La direction confédérale a estimé en effet que les adhérents avaient pu exprimer leurs points de vue dans leurs syndicats respectifs, ce qui a d'ailleurs donné lieu à l'envoi de mille sept cents amendements aux projets de résolutions primitivement préparés par l'appareil cédétiste.

Dans l'ensemble, personne ne critique sévèrement les dirigeants confédéraux ni sur leur bilan de gestion ni sur les perspectives à court ou à long terme, si ce n'est sur certaines formulations jugées inopportunes. Il n'y a là rien qui ressemble à la vivacité qui marquait certains des débats préparatoires au XXXXe congrès de la C.G.T. ou la virulence de certaines tribunes publiées dans la presse cégétiste. Le quitus obtenu par M. Séguy à Grenoble avait représenté pourtant 97 % des suffrages, et l'orientation de la direction cégétiste avait été approuvée par une majorité plus massive encore. Au contraire, M. Maire ne cache pas qu'il s'attend à une importante proportion d'abstentions dans les scrutins qui auront lieu à Brest, la pierre de touche étant le jugement porté sur le *« recentrage »* opéré depuis avril 1978 par la direction C.F.D.T.

Un bon nombre de militants n'acceptent cette *« reconcrétisation »* du travail syndical qu'en raison de l'impossibilité où ils se trouvent de proposer autre chose. Les contestataires, qui, au dernier congrès de la C.F.D.T. à Annecy voici trois ans, avaient mené la vie dure à l'équipe confédérale, étaient, en général, fortement motivés politiquement. La déception des espoirs nourris par eux sur un changement de majorité, et les querelles qui ont continué depuis l'échec électoral de 1978 de déchirer les composantes de la gauche, ont laissé s'installer un vide démobilisateur. D'autant qu'il n'y a pas, à l'intérieur de la C.F.D.T., de minorité organisée.

Les six organisations qui ont rédigé le document de 1976 : *« Contribution aux débats du congrès »*, c'est-à-dire les fédérations de la banque, du bois, des cuirs et textiles (Hacuitex), des P.T.T., de la santé et la région Rhône-Alpes, n'avaient pas l'intention de créer un courant qui se prolonge au-delà des assises. Les sensibilités politiques étaient d'ailleurs diverses parmi ces militants, MM. Le Beller (P.T.T.) et Héritier (Rhône-Alpes) prenant soin de souligner qu'ils n'avaient rien de « gauchistes ».

A la veille du congrès de Brest, aucune de ces six organisations n'a envisagé de présenter de contre-projet aux textes élaborés par les instances confédérales. Il n'y a pas d'autre *« contribution »*, hormis un document établi par le Syndicat national des personnels du transport aérien privé et intitulé *« pour la convergence des luttes, dans l'action vers la grève générale des travailleurs, pour les trente-cinq heures tout de suite sans perte de salaire »*. Les rédacteurs de ce texte proposent que le congrès proclame solennellement *« la priorité absolue de cette revendication en tant que réponse principale à l'austérité »*. Leur document, déclarent-ils, peut être *« considéré comme une ébauche d'orientation alternative au cours actuel de la direction nationale »*. « Syndicalisme-Hebdo » en a refusé la publication, en faisant état de l'impossibilité de publier tous les amendements reçus par la centrale, bien que le Syndicat du transport aérien privé dise que son document n'en soit pas un à proprement parler. Le syndicat de la banque des Bouches-du-Rhône a, de son côté, établi un texte d'une inspiration comparable.

Le dernier conseil confédéral de la C.F.D.T., le 23 mars, avait décidé, après avoir intégré dans les textes originels la plupart des amendements déposés, de retenir une quinzaine de thèmes pour cristalliser les interventions au congrès de Brest : la rupture avec le capitalisme, la consommation collective, le pouvoir d'achat, le courant autogestionnaire, l'union des forces populaires, l'emploi, le travail des femmes, la durée du travail (semaine de trente-cinq heures ou autres modalités, « compensation » salariale), le rôle de la Confédération (coordination, impulsion, etc.), les responsabilités respectives du syndicat et de la section syndicale, la solution des éventuels conflits au sein d'une organisation, le rôle de la Confédération européenne des syndicats, les S.P.I. (secrétariats professionnels internationaux), etc. Sur d'autres points, l'apport des organisations de base n'a pas seulement affiné les propositions initiales des textes qui seront soumis au congrès, elle a parfois donné lieu à des textes séparés, comme c'est le cas pour *« les travailleuses et la pratique syndicale »*, conformément au désir de treize syndicats : S.G.E.N., P.T.T. (C.N.E.T.), météorologie nationale, métaux de Belfort, cheminots (services centraux), Sécurité sociale de la Sarthe, équipement de la Haute-Garonne, etc.

Interrogations

Cette procédure désamorce-t-elle l'intérêt des points de vue exprimés par les fédérations et unions dans l'hebdomadaire confédéral à raison de trois par semaine ? Toujours est-il qu'aucun de ces textes n'est vraiment incisif. Ils reconnaissent — parfois même s'en félicitent — le bien-fondé du rééquilibrage syndical décidé au lendemain de l'échec électoral de la gauche aux législatives, ils approuvent l'initiative unitaire et unifiante que constitue la campagne « pour les trente-cinq heures de travail ».

Le propos de M. Gérard Périer, secrétaire général de la Fédération de la santé et des services sociaux (*Syndicalisme* du 12 avril 1979), reflète un sentiment général : *« Notre conception de l'action syndicale est à l'opposé du type d'initiative décidé par la C.G.T. le 23 mars ; nous sommes d'accord avec l'attitude qu'a adoptée la confédération à cette occasion (...), mais nous ne devons pas laisser le fossé s'élargir, car il n'y aura pas d'action de masse sans préserver l'unité d'action avec la C.G.T. »*

Globalement satisfaits par les modifications apportées à la première « mouture » des textes à soumettre au congrès, les syndicalistes qui prennent la parole dans l'hebdomadaire syndical expriment leur incertitude sur les résultats de la nouvelle stratégie ou s'interrogent sur sa mise en pratique. Sans prétendre détenir la solution toute faite, chacun cherche le « bon choix » devant les problèmes épineux : le domaine respectif des actions professionnelles et interprofessionnelles (Bourgogne), l'action « articulée » des unes aux autres (commerce), les rapports entre les fédérations et les régions (Rhône-Alpes), l'unité d'action et les menaces sur le service public (gaz-électricité), la pratique syndicale (Auvergne), ses structures (Champagne-Ardennes) et leur fonctionnement démocratique (transports), le développement de l'intervention de la confédération (SGEN), les cotisations (Haute-Normandie), etc. Il est aussi question d'un nouveau type de développement (région Centre), des issues à trouver à la crise (banque, métallurgie), de l'autonomie de la démarche syndicale (services et livre) ou de la coordination du syndical et du politique (Haute-Normandie).

On s'interroge aussi sur la stratégie : comment définir les modalités d'adaptation à chaque secteur d'activité ? Par exemple, lorsque l'interlocuteur patronal est l'Etat (E.D.F., santé), comment situer les domaines respectifs du professionnel et de l'interprofessionnel ? Le désir latent des grandes manifestations unitaires cherche à se concilier avec les difficultés des rapports avec la C.G.T., avec le souci de l'efficacité...

En toile de fond, persiste la complexité des rapports entre les partis et le mouvement syndical. Ce n'est pas à la C.F.D.T. qu'on peut *« y penser toujours, n'en parler jamais »*. Cela s'entendra bien au congrès de Brest, après ces « tribunes » sans « cactus ».

JOANINE ROY.

● *Les parents d'enfants inadaptés réclament une meilleure insertion sociale des handicapés.* — A quelques semaines de son assemblée générale, les 19 et 20 mai, à Pont-à-Mousson (Meutrbe-et-Moselle), l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), qui groupe 65 000 familles et gère 1 200 établissements d'éducation, de travail et d'accueil, a réclamé le lundi 23 avril une meilleure *insertion sociale et professionnelle*.

ENVIRONNEMENT

Trois communes disent « non » à l'extension des installations nucléaires de La Hague

(De notre correspondant)

Cherbourg. — Après Flamanville, dont les habitants avaient dit « oui » au nucléaire il y a trois ans, plusieurs communes de la presqu'île de La Hague organisent actuellement des « référendums » dits « sauvages » à l'occasion de la prochaine mise à l'enquête publique des projets du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.). Celui-ci souhaite en effet construire trois nouvelles usines sur le site (*le Monde*, 6 avril). Et à la demande de la C.F.D.T. qui s'est prononcée contre le retraitement des combustibles irradiés étrangers et pour un moratoire de trois ans, des maires ont organisé une consultation populaire sur le sujet, avant l'ouverture officielle de l'enquête.

Trois petites localités ont voté le 22 avril. A Tonneville, où la candidate écologiste avait obtenu avec 89 voix son pourcentage record lors des élections cantonales, le « non au retraitement des combustibles étrangers » l'a emporté par 110 voix contre 13. Il y a eu 80 % de participation. A Omonville-la-Rogue, où cette même candidate avait obtenu 94 voix il y a un mois, c'est le non à l'extension de l'usine qui a triomphé avec 97 voix contre 9, mais la participation n'a été que de 46 %. A Couville enfin, commune située à l'extérieur du canton de La Hague, la question était posée différemment. Car les habitants s'inquiètent surtout du projet de la COGEMA (Compagnie générale de matières, filiale du C.E.A.) de créer un terminal et une nouvelle voie ferrée pour assurer la réception et le convoyage jusqu'à l'usine des châteaux de combustible. Il y a eu 68 % de votants et 184 personnes (contre 13) se sont prononcées contre l'implantation de la voie ferrée et le retraitement des déchets étrangers.

Trois autres communes doivent voter à leur tour début mai. Ces scrutins n'ont pas de valeur légale, mais ils apportent de l'eau au moulin des antinucléaires qui ont annoncé leur intention d'organiser une contre-enquête publique parallèlement à la procédure officielle ouverte aux habitants du canton à compter du 7 mai.

UN MINISTRE SOVIÉTIQUE RECONNAIT QUE DES ACCIDENTS SE SONT PRODUITS DANS DES CENTRALES NUCLÉAIRES

Le ministre soviétique de l'énergie et de l'électrification, M. Piotr Neporojny, a reconnu, pour la première fois, que « *plusieurs accidents* » se sont produits dans des centrales nucléaires soviétiques, y compris une explosion et *une fuite radioactive*. C'est ce que rapporte M. Robert Michel, coprésident de la délégation parlementaire américaine qui vient d'achever une visite en Union soviétique.

M. Michel a déclaré que deux accidents lui avaient été décrits par le ministre soviétique, pour le convaincre que le système de sécurité en usage fonctionnait bien et pouvait prévenir des catastrophes. Dans un cas, il y a eu « *une explosion qui laissa de la vapeur radioactive se propager dans d'autres parties de l'unité* ». Dans l'autre, il y a eu « *rupture* » d'un circuit de refroidissement. Le ministre n'a pas précisé la date ni le lieu de ces accidents. Dans les deux cas, les enceintes de sécurité n'auraient laissé fuir qu'une quantité négligeable de radioactivité. M. Neporojny a aussi annoncé à M. Michel un projet soviétique de surrégénérateur de *1 000 mégawatts* — l'équivalent de Superphénix que la France construit à Creys-Malville.

[Ces déclarations du ministre soviétique tranchent avec les publications officielles ; lors de l'accident de Harrisburg, les journaux soviétiques l'ont estimé impossible en U.R.S.S., et l'ont mis au compte de l'« irresponsabilité criminelle » de compagnies américaines, qui ne cherchent qu'à faire des bénéfices. La revue « Actualités soviétiques » *vient de publier un texte décrivant* la sécurité des réacteurs soviétiques, et déniant l'existence d'« aucun accident suivi d'un rejet de déchets radioactifs ». De même, « contrairement à une légende tenace », il n'y aurait pas eu d'explosion, en 1973, au réacteur surrégénérateur de Chevtchenko, au bord de la mer Caspienne. Les spécialistes occidentaux restent cependant convaincus qu'une violente explosion, de nature chimique et non nucléaire, s'est produite lors de la rupture d'un échangeur où du sodium fondu céde sa chaleur à la vapeur d'eau.]

ÉTRANGER

En raison de la réévaluation du yen

L'EXCÉDENT DES PAIEMENTS JAPONAIS A DIMINUÉ DE 17 % EN UN AN

Le commerce extérieur du Japon a été excédentaire de 1,51 milliards de dollars en mars 1979. Les exportations ont atteint 9,27 milliards de dollars (+ 21,5 % en un mois + 7,1 % en un an) et les importations 7,76 milliards de dollars (+ 18,6 % en un mois, + 39,7 % en un an). Ces résultats portent à 1,5 milliard de dollars l'excédent commercial pour les trois premiers mois de 1979, soit un chiffre trois fois inférieur à celui (5,7 milliards) qui avait été enregistré pendant les trois premiers mois de 1978.

Les résultats du commerce extérieur japonais viennent d'ailleurs d'être publiés pour l'année fiscale 1978 (31 mars 1978 au 1er avril 1979). Ils font apparaître une stabilisation complète de l'excédent commercial : (20,6 milliards de dollars, contre 20,5 l'année précédente) à un niveau élevé il est vrai.

La balance des paiements courants, quant à elle, a dégagé un excédent de 590 millions de dollars en mars, ce qui laisse encore un déficit de 520 millions de dollars pour les trois premiers mois de l'année (janvier avait été très mauvais) contre un excédent de 3,9 milliards pendant la même période de 1978.

Pour l'année fiscale 1978 (31 mars 1978 au 1er avril 1979) la balance des paiements courants du Japon a été excédentaire de 12 milliards de dollars contre 14,5 milliards de dollars pendant l'année fiscale 1977, soit une baisse de 17,3 %. La réévaluation du yen a commencé, on le voit de produire ses effets.

● ERRATUM. — Deux erreurs ont déformé, dans *le Monde* daté 22-23 avril, le sens d'un article consacré au paiement anticipé par le Japon d'une partie de l'uranium d'Eurodif. Il fallait lire : « *Cette mesure devrait permettre de réduire l'important excédent commercial du Japon avec la France* » et non l'inverse. De même le chiffre de cet excédent était-il de 4,7 milliards de francs en 1978 (au détriment de la France) et non de 1,4 milliard de francs comme indiqué par erreur.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société Aluminium-Pechiney*, le groupe sud-coréen Hyundai et le gouvernement malaisien ont décidé de créer une filiale commune *(Joint venture)* pour la construction d'une fonderie d'aluminum à Labuan, dans l'Etat de Sabah en Malaisie. La fonderie, dont le coût total serait de 727 millions de dollars, aurait une capacité initiale de 90 000 tonnes par an, qui pourrait être portée à 218 000 tonnes en 1982.

● *Fusion L.M.T.-Française Ericsson.* — La société Le Matériel téléphonique et la société française des Téléphones Ericsson vont fusionner. Ces deux sociétés sont contrôlées depuis 1976 par le groupe Thomson. Il y a un an, un premier pas vers la fusion avait consisté à créer un groupement d'intérêt économique. La fusion serait annoncée le 19 avril aux deux comités d'établissement.

Agriculture

● *Les journées d'études du C.N.J.A.* — Le C.N.J.A. organise, les 24 et 25 avril, à Avignon, deux journées d'études, qui tiennent lieu de congrès annuel. Le rapport moral, présenté par M. Luc Guyau, secrétaire général du C.N.J.A., insistera sur la nécessité de ripostes nationales à mettre en œuvre, devant les « lézardes » de la politique agricole commune. M. Noël Dupuy, secrétaire général adjoint, présentera un rapport d'orientation consacré au « *financement d'une agriculture en expansion* ».

Etranger

ETATS-UNIS

● *Les produits manufacturés fabriqués aux Etats-Unis* ont représenté 17,3 % des marchés mondiaux dans ce domaine au troisième trimestre 1978, contre 17 % au deuxième trimestre 1978. Ces statistiques publiées par le département du commerce sont intéressantes dans la mesure où elles montrent un retournement de la tendance qui avait vu diminuer la part prise par les produits américains (16,2 % au début de 1978) sur les marchés mondiaux. —

● *Les commandes de biens durables passées à l'industrie américaine* ont baissé de 2,5 % en mars. Selon le département du commerce, les commandes ont diminué de 2 milliards de dollars par rapport à février, pour totaliser 80 milliards de dollars. Cette réduction, la plus forte depuis celle de 5,3 % enregistrée en juillet 1978, est surtout due à une forte baisse des commandes dans l'industrie aéronautique. — (A.F.P.)

NICARAGUA

● *Une hausse de prix des articles de première nécessité* a été annoncée le dimanche 22 avril à Managua par le gouvernement du général Somoza. D'un taux de 40 %, elle concerne notamment les produits alimentaires, l'essence et les transports publics. Le salaire minimum, pour sa part, a été élevé de 25 %. Il est encore inférieur à 100 dollars (environ 430 francs) par mois. Le chômage affecte environ 40 % de la population. — (A.F.P.)

SOUDAN

● *Un protocole d'accord portant sur un prêt de la France* au Soudan d'un montant de 100 millions de francs a été signé, le samedi 21 avril à Khartoum destiné au développement du Soudan en matière de transports, d'électricité et d'oléoducs, ce prêt sera remboursable en huit ans avec un intérêt de 7,5 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,3595	4,3630	— 150	— 120	— 275	— 240	— 780	— 710
$ can	3,8200	3,8245	— 140	— 105	— 280	— 235	— 690	— 615
Yen (100)	2,0605	2,0035	+ 15	+ 50	+ 35	+ 70	+ 115	+ 170
DM	2,3000	2,3030	+ 15	+ 45	+ 40	+ 75	+ 145	+ 205
Florin	2,1230	2,1260	— 15	+ 15	— 20	+ 15	— 40	+ 10
F.B. (100)	14,5040	14,5230	— 65	+ 25	— 215	— 75	— 690	— 265
F.S.	2,5410	2,5453	+ 105	+ 135	+ 220	+ 255	+ 615	+ 685
L. (1 000)	5,1536	5,1588	— 245	— 185	— 450	— 385	—1290	—1145
£	9,0205	9,0310	— 435	— 370	— 830	— 740	—2140	—1975

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 15/16	5 5/16	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 11/16	6 1/16
$ E.-U.	10	10 3/8	10 3/16	10 9/16	10 1/4	10 5/8	10 11/16	11 1/16
Florin	6 1/8	6 5/8	6 11/16	7 1/16	6 7/8	7 1/4	7 1/4	7 5/8
F.B. (100)	5 1/4	6 1/4	7 1/8	7 5/8	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8 3/8
F.S.	1 3/8	1 7/8	1 1/4	1 5/8	1 1/4	1 5/8	2	2 3/8
L. (1 000)		»	11 1/4	12 1/8	11 1/4	12 1/8	11 5/8	12 1/2
£	11 3/4	12 3/4	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 3/4	12 1/2
Fr. franç.	6 5/8	7 1/8	7 3/8	7 7/8	7 11/16	8 3/16	8 3/8	8 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

TRANSPORTS

LA RÉFORME DES TRANSPORTS EN ILE-DE-FRANCE

Pour un pacte de confiance

M. Joël le Theule, ministre des transports, présente, le mardi 24 avril, aux assemblées régionales, le projet de loi réformant l'organisation des transports parisiens. L'enjeu de cette réforme est de taille : il s'agit de savoir qui, de la région, de l'Etat et des usagers, va financer le déficit des transports qui dépassait *2,8 milliards de francs* en 1978 et qui ne cesse d'augmenter.

par MICHEL GIRAUD (*)

Le projet gouvernemental prévoit, en gros, un syndicat géré par la *région et les départements*, et, sur le plan du financement, un désengagement de l'Etat étalé sur trente ans ; la région et les départements prenant progressivement à leur charge *la totalité du déficit.*

Un tel projet nie l'évidence : les transports parisiens, service public *par excellence, sont et demeureront* toujours — qu'on le veuille ou non — une affaire d'Etat : pas seulement en raison de leur mission nationale et internationale, et de l'importance des *sommes* en jeu (7,8 milliards *de dépenses de fonctionnement* en 1977, qui passeront à 11 *milliards* en 1980, à 15 milliards en 1983), mais aussi en raison de la nature des structures et du poids du passé.

Est-ce la faute de la région si l'Etat, qui contrôle la politique des salaires, des *retraites* et, dans la pratique, *des investissements de* la R.A.T.P. *et de* la S.N.C.F., *considérerait* comme sacrilège de renoncer à sa tutelle sur ces entreprises publiques de transport ? Mais certainement a-t-il raison.

Est-ce la faute de la région si l'Etat s'est refusé, depuis vingt ans, à mener *une politique tarifaire courageuse qui, seule, aurait permis d'enrayer la croissance du déficit ?* Si le prix du ticket de métro n'a été multiplié que par 3,38 depuis 1960, alors que le tarif requis pour l'équilibre l'était par 5,75 et le SMIC par 6,7 ?

Est-ce la faute de la région si les comptes de la S.N.C.F.-banlieue sont *toujours — à dessein ? — noyés dans les comptes généraux de la* S.N.C.F. ?

Est-ce la faute de la région si l'Etat refuse à la R.A.T.P. la clarification des comptes qui s'impose et le contrat de programme qu'il consent à la S.N.C.F. ?

Pour tant de raisons, l'Etat doit rester partie prenante au financement et à la gestion des transports parisiens.

Et la région ? Elle entend assumer ses responsabilités, mais pas dans *n'importe quelles conditions.*

La région est prête à mener une *politique tarifaire courageuse, mais non pas à « porter le chapeau » du* passé : oui à un relèvement progressif de la part des usagers, à la double condition qu'un calendrier de rattrapage soit convenu avec l'Etat et que, en compensation, une aide *personnalisée plus efficace et plus sélective soit mise en place.*

La région est disposée à élargir le régime des transports parisiens à l'ensemble de l'Ile-de-France — dont l'actuel syndicat des transports ne couvre qu'une partie — à condition que des conventions soient passées avec *les collectivités locales intéressées qui devront contribuer à l'augmentation des charges résultant de* cette extension.

Ce que demande la région, c'est une réforme inspirée par l'équité et la cohérence ; que l'usager d'Ile-de-France *en* vienne à payer ses transports au même prix que l'usager de Lyon ou de Marseille, soit ; que le contribuable d'Ile-de-France relaye un peu plus encore le contribuable de Lyon ou de Marseille, peut-être ; *que les élus d'Ile-de-France prennent à leur compte les responsabilités* d'une politique tarifaire courageuse sous réserve qu'elle soit assortie de dispositions sociales adaptées, ils y sont prêts.

Mais que l'usager et le contribuable d'Ile-de-France aient à supporter l'insupportable *tandis que le conseil régional devra assumer le fonctionnement* d'un dispositif de coordination et de direction qui ne serait pas viable : non.

Mettre « dans le même sac », comme le prévoit le projet de loi, la région, Paris et les départements — *c'est-à-dire les représentants et les représentés*, ce qui n'est pas logique, — c'est, en fait, permettre à l'Etat de demeurer seul maître du jeu en tirant à bon compte parti d'une inévitable concurrence entre des intérêts rarement identiques ou complémentaires.

Ce qui est, par contre, équitable, cohérent et, par conséquent, logique, c'est une *réforme* permettant à la région d'Ile-de-France de soulager l'Etat sur le plan des charges et des responsabilités, mais dans le cadre d'un véritable contrat concerté, *négocié et décidé entre ces deux partenaires* ; Paris et les départements, dont la contribution annuelle doit être maîtrisée, étant régulièrement consultés comme l'impose, selon la lettre et selon l'esprit, l'article 6 de *la loi du 6 mai 1976.*

Il s'agit là d'un véritable pacte de confiance entre l'Etat et la région. La région y est prête.

Et l'Etat ?

★ Président (R.P.R.) du Conseil régional d'Ile-de-France.

Renforcement du contrôle financier de l'État sur toutes les sociétés d'autoroutes

Les deux sociétés d'autoroutes la Compagnie financière et industrielle des autoroutes (Cofiroute) et la Société des autoroutes Paris-Est-Lorraine (APEL) sont désormais soumises au contrôle économique et *financier de l'Etat, en vertu d'un décret* publié au « Journal officiel » du 21 avril.

Ce contrôle est organisé par un décret de 1955 prévoyant que toute société qui bénéficie du être soumise au contrôle du gouvernement. Désormais, donc, toutes les sociétés d'autoroute sont assujetties aux vérificaions des fonctionnaires.

Les sociétés d'économie mixte étaient déjà étroitement liées, juridiquement et financièrement, à l'Etat. Il s'agit de la Société de l'autoroute Paris-Normandie, la Société des autoroutes du sud de la France, la Société de l'autoroute Esterel-Côte d'Azur, la Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF), et la Société de l'autoroute Paris-Rhin-Rhône. Mais, en raison des multiples contraintes, notamment techniques, qui pesaient déjà sur elles, les sociétés privées n'ont pas été soumises au contrôle financier de l'Etat dès leur création. C'est à la suite du rapport de la Cour des comptes de 1977 que la Société des autoroutes Rhône-Alpes et la *Société de la Côte basque* ont été soumises au contrôle. La Société du tunnel routier sous le mont Blanc « bénéficiait », elle aussi, de la surveillance des pouvoirs publics. Restaient donc l'APEL et Cofiroute.

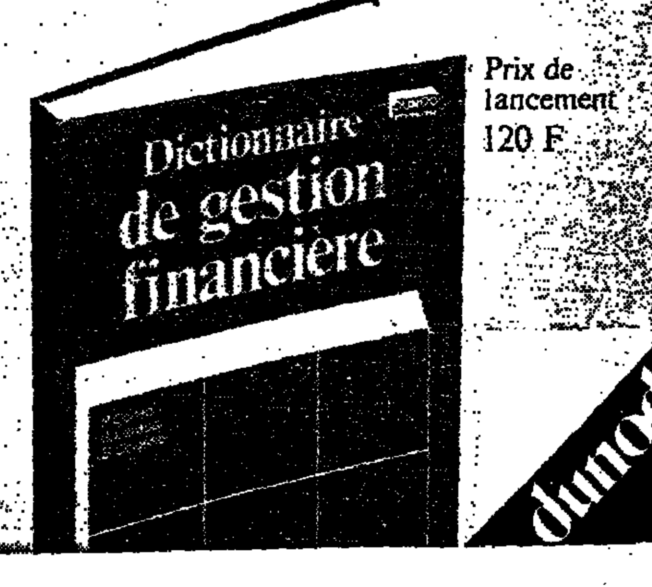
Si la décision concernant l'APEL n'est pas intervenue plus tôt, c'est en raison des incertitudes qui pesaient sur son sort au cours des années 1977-1978. Aujourd'hui une solution est envisagée : le rachat de la majorité du capital de la société par la Caisse des dépôts et la fusion de cette nouvelle société d'économie mixte avec la SANEF. En tout état de cause, la structure juridique de la société devrait être maintenue telle quelle plusieurs mois encore. Quant à Cofiroute, elle ne devrait pas bénéficier *d'une situation d'exception.*

Les sociétés d'autoroutes s'appuient financièrement sur l'Etat : avantages en nature, garantie des emprunts. En contrepartie les sociétés qui rencontrent des difficultés font appel à l'Etat. Désormais le contrôle financier sur les comptes et la gestion ira de pair avec ces aides.

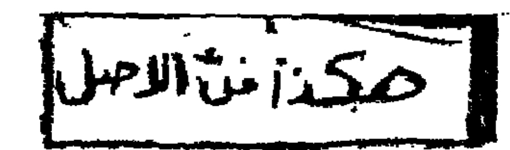
LES PROFESSIONNELS DEMANDENT DES MESURES EN FAVEUR DES LIAISONS PAR AUTOCARS

Parlant de la polémique ouverte par l'achat de vingt-cinq autobus *allemands par la communauté* urbaine de Brest, M. Jean-Claude Gallienne, vice-président de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), estime, dans une lettre adressée à M. Joël Le Theule, ministre des transports, que Renault-Véhicules industriels pourrait mieux faire face à la concurrence étrangère si le gouvernement mettait en œuvre « *une politique dynamique du transport par autocars* ».

A part la décision du président de la République d'abaisser le taux de T.V.A. pour les transports de voyageurs, « *rien n'a été fait pour les transports interurbains* », estime M. Gallienne. A son avis, « *on a, artificiellement, maintenu des prix bas, on n'a pas accordé les hausses nécessaires aux transports scolaires ; les directives de l'administration ont freiné l'application aux transports interurbains de la loi sur le versement-transport, payé par les employeurs. Rien n'a été pensé réellement pour que, face à la crise de l'énergie qui va s'étendre d'une manière beaucoup plus dramatique encore dans notre pays, soit maintenu de façon cohérente le transport interurbain de voyageurs. Ces problèmes ne se posent pas à nos confrères allemands, qui sont réellement aidés.* »







L'ÉVÉNEMENT

LE PROGRAMME AIRBUS A DIX ANS

LA France et la République fédérale d'Allemagne célèbrent, dans quelques semaines, le dixième anniversaire de leur accord pour la construction du biréacteur moyen-courrier Airbus, à laquelle sont venus, ultérieurement, se joindre d'autres pays européens, l'Espagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne en particulier.

Cette commémoration intervient alors que les résultats de 1978 et les nouveaux marchés de 1979 font, d'ores et déjà, de l'Airbus l'avion de grande capacité le plus vendu après le quadriréacteur Boeing-747 et avant les triréacteurs Douglas DC-10 et Lockheed Tristar. Les contrats signés à ce jour — cent quatre-vingt-sept exemplaires commandés ferme et quatre-vingt-treize options réservées par vingt-quatre compagnies aériennes différentes — représentent pour l'industrie française une charge de travail supérieure à la production de l'ensemble des avions Caravelle.

Et pourtant, l'Airbus a connu des difficultés au début du programme. Lancé en fabrication en avril 1969, le premier appareil A-300 effectuait son premier vol le 28 octobre 1972. Dès 1971, la compagnie nationale Air France inaugurait la liste des futurs clients, suivie par la compagnie espagnole Iberia, la compagnie de transport à la demande (charter) danoise Sterling Airways et la compagnie ouest-allemande Lufthansa en 1972. Hélas ! ce démarrage allait vite se stopper net. Coup sur coup, les trois compagnies déjà citées annulaient leurs commandes : définitivement pour Sterling Airways, provisoirement pour Iberia et Lufthansa qui confirmèrent ensuite leurs contrats, la première seulement à la fin de l'année dernière, et la seconde à la fin de 1975.

Les ventes de l'Airbus stagnèrent, à raison de cinquante-six exemplaires, en 1975, et l'année 1976 fut même catastrophique puisque les responsables européens n'enregistrèrent aucun contrat.

C'est en 1977 que le marché de l'Airbus reprit avec vigueur, sans doute parce que les compagnies aériennes, dont l'équilibre financier avait été secoué par la crise du pétrole en 1974, observèrent que l'avion européen, grâce à ses réacteurs spécialement étudiés, permettait de réaliser d'importantes économies de carburant. De plus, l'acquisition en 1977 de l'Airbus par la compagnie américaine Eastern Airlines lui a conféré un label de qualité.

En 1978, le consortium européen Airbus industrie, qui produit et commercialise l'avion, pouvait se prévaloir du fait qu'il doublait son carnet de commandes en douze mois et qu'il avait vendu, durant cette même année, le tiers des avions gros porteurs à large fuselage dans le monde, devançant Lockheed et Douglas.

L'un des objectifs des responsables européens est d'empêcher que les Etats-Unis ne monopolisent le marché mondial. Durant les années précédentes, les trois grands constructeurs américains : Boeing, Lockheed et Douglas, ont assuré jusqu'à 95 % des besoins mondiaux et, à elle seule, la société Boeing s'est taillé la part du lion en vendant la moitié de la production mondiale. Espérant satisfaire entre le quart et le tiers de ce marché international, les constructeurs de l'Airbus comptent récupérer ce qu'ils appellent « leur place légitime au soleil » en acquérant, dans cette hypothèse, un pourcentage du marché qui correspond aux besoins des compagnies européennes.

Avec l'Airbus, les pays européens souhaitent réapparaitre sur la scène internationale de l'aviation commerciale d'où ils avaient été exclus, après, cependant, le succès de la Caravelle dont seuls, à l'époque, les constructeurs américains avaient su tirer parti en développant la série des Boeing-727 ou 737 et DC-9.

Du reste, il semble aujourd'hui que l'Europe ait décidé de mieux s'inspirer du précédent de la Caravelle — produite à deux cent quatre-vingts exemplaires au total — pour dériver de l'Airbus une famille d'avions complémentaires. Ce qui ne fut pas fait avec le court-moyen-courrier Caravelle, puisque Français et Britanniques choisirent en 1962 de se lancer dans la construction d'un supersonique et que la Caravelle, du même coup, n'eut pas de successeur faute d'argent.

L'Airbus est donc le premier modèle d'une génération européenne d'avions commerciaux et il doit évoluer encore à partir des six versions de base qui existent déjà ou sont en voie de réalisation.

« Il y a quelque temps, on doutait de l'Airbus », a l'habitude de dire le ministre français des transports, M. Joël Le Theule, qui ajoute aussitôt : « Aujourd'hui, on s'inquiète de la capacité de l'industrie européenne, et française, à faire face à la demande. » Traumatisée par les crises de mévente précédentes et ne désirant pas recruter à l'excès, l'industrie aéronautique française préfère sous-traiter, avec l'aide de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, à des secteurs et des régions où l'emploi est menacé.

En 1979, environ dix-huit mille personnes travaillent sur l'Airbus en Europe et, avec leurs familles, quatre-vingt mille Européens dépendent de cet avion.

PAGE ETABLIE
PAR JACQUES ISNARD

Un consortium industriel européen

L'accord intergouvernemental signé entre la France et la République fédérale d'Allemagne, le 29 mai 1969, prévoyait la création d'un organisme commun destiné à assurer la gestion du programme Airbus. Cet organisme a vu le jour le 18 décembre 1970 sous la forme d'un groupement d'intérêt économique (GIE) de droit français, puisque la législation française avait rendu possible ce modèle de consortium, par une ordonnance de septembre 1967.

Dénommé Airbus-Industrie A.I. ce consortium réunit la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), pour la France, et, pour la République fédérale d'Allemagne, la société Deutsche Airbus, filiale de deux entreprises aéronautiques ouest-allemandes (Messerschmidt-Bölkow-Blohm et V.F.W.-Fokker). Ultérieurement, l'Espagne, par l'intermédiaire de la société CASA (Construcciones Aeronauticas S.A.), est devenue membre à part entière du GIE.

En revanche, les Pays-Bas, avec la société néerlandaise Fokker, sont seulement des associés par la sous-traitance confiée.

Le gouvernement britannique a décidé, en juillet 1978, de devenir membre à part entière d'A.I. Des accords industriels, signés le 18 août 1978, par l'intermédiaire de la société nationalisée British Aerospace, ont consacré la participation du Royaume-Uni, devenue officielle à partir du 1er janvier 1979.

Animée par un administrateur-gérant (M. Bernard Lathière), assisté d'un directeur général (M. Roger Béteille), l'équipe de direction d'A.I. comprend une direction commerciale (à la tête, un Néerlandais), une direction après-vente (un Américain), une direction de la production (un Allemand), une direction de l'administration et des finances (un Français), une direction des essais en vol (un Français) et une direction technique (un Allemand). Cette direction générale rend compte de son activité à un conseil de surveillance présidé actuellement par un homme politique ouest-allemand, M. Franz-Josef Strauss. Le siège du GIE, à Paris et à Toulouse, occupe six cents personnes.

LA RÉPARTITION DE LA CONSTRUCTION

La production de la cellule est partagée entre les différents partenaires (membres à part entière et associés) sur la base suivante :

— Pour l'A 300 et ses dérivés : 36,1 % pour la SNIAS ; 36,1 % pour Deutsche Airbus ; 17 % pour British aerospace ; 6,6 % pour Fokker et 4,2 % pour CASA.

— Pour l'A 310 : 37,9 % pour la SNIAS ; 37,9 % pour Deutsche Airbus; 20 % pour British aerospace et 4,2 % pour CASA.

En réalité, cette répartition, assez théorique, est modifiée par l'entrée, attendue, de la Belgique dans le consortium. La Belgique pourrait remplacer les Pays-Bas (Fokker) dans le montage de l'A 310 duquel les Néerlandais sont exclus.

La chaîne de montage final est installée à Toulouse-Blagnac, dans les usines de la SNIAS, qui est aussi responsable des essais en vol.

La gamme des produits

Il existe, en réalité, plusieurs versions de l'Airbus, dont certaines sont déjà en service et d'autres en projet :

— L'A-300 B-2 100 : version de base court-courrier, en service ; 137 tonnes au décollage ; 2 600 kilomètres de distance franchissable avec deux cent soixante-neuf passagers.

— L'A-300 B-2 200 : version spéciale à performances accrues en service ; 142 tonnes au décollage ; 3 300 kilomètres de distance franchissable avec le même nombre de sièges que la précédente.

— L'A-300 B-4 100 : version de base moyen-courrier, en service ; 157,5 tonnes au décollage ; 4 600 kilomètres de distance franchissable ; deux cent soixante-neuf passagers.

— L'A-300 B-4 200 : version transcontinentale, en service au printemps de 1979 ; 165 tonnes au décollage ; 5 700 kilomètres de distance franchissable avec deux cent quarante-huit passagers.

— L'A-300 C-4 : version dérivée de la série des A-300 B-4 avec une porte-cargo au niveau de la cabine pour transporter 41 tonnes de fret. En service au printemps de 1980. Appareil dit « convertible », c'est-à-dire aménageable en quelques heures pour l'acheminement du fret avec des passagers.

— L'A-310-200 : version moyen-courrier pour le trafic transcontinental, en service au printemps de 1983 ; 132 tonnes au décollage ; 5 400 kilomètres de distance franchissable ; deux cent dix passagers.

Les Airbus sont équipés de réacteurs CF-6 mis au point, en commun, par General Electric et par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), ou de réacteurs JT 9D de Pratt and Whitney. En option, il existe la possibilité pour un client éventuel d'installer des réacteurs RB 211 de Rolls-Royce, mais, à ce jour, aucun Airbus n'en est doté.

18 000 travailleurs

A la cadence actuelle de production de deux avions et demi par mois l'Airbus occupe en Europe approximativement 18 000 personnes et, au total, environ 22 000 à 23 000 si l'on inclut les travailleurs des équipements. Les 18 000 personnes représentent moins de 14 % des travailleurs employés en Europe dans les usines européennes de cellules d'avions (130 000 personnes environ).

En 1983, si le rythme mensuel de production passe à huit exemplaires, comme le souhaite le gouvernement français, l'Airbus devrait occuper 40 000 personnes en Europe, sans les équipements. La main-d'œuvre actuellement employée dans les usines aéronautiques permet de garantir la stabilité et le développement du programme, ce qui signifie qu'il existe des réserves de personnel pour envisager, dans le futur, une augmentation de la cadence de production.

A la SNIAS, où environ 6 000 travailleurs sont affectés à l'Airbus, l'embauche devrait néanmoins rester prudente. Si, d'ores et déjà, la société nationale a été invitée à prendre des mesures partielles et limitées de recrutement de personnels très spécialisés, le gouvernement lui a demandé, de préférence, de répartir sa production au sein de ses filiales et de ses sous-traitants. Il lui a, enfin, suggéré de se libérer de ses activités non aéronautiques au bénéfice d'autres firmes existantes qui connaissent des difficultés de plan de charge dans des régions en crise économique.

Pour l'instant, la direction générale de la SNIAS envisage de placer, en 1980 et 1981, l'équivalent de trois à quatre millions d'heures de travail, chaque année, en sous-traitance. Pour combler les départs à la retraite (cinquante-sept ans pour des dégagements volontaires à la division « avions » de la SNIAS), les contrats d'embauche seront à durée déterminée de deux ans, renouvelables une fois.

Les principales usines de la SNIAS concernées par l'Airbus sont les établissements de Toulouse-Blagnac, Saint-Nazaire et Les Mureaux (Yvelines).

De leur côté, les réacteurs CF-6 sont construits dans les usines d'Evry-Corbeil (Essonne) de la SNECMA, dont la part représente 27 % du moteur en valeur (63 % à General Electric et 10 % à la société ouest-allemande M.T.U.). Une centaine d'entreprises en France collaborent à la construction de l'Airbus.

LA SITUATION DES VENTES

On lira ci-dessous l'état présent des ventes. Les commandes fermes, accompagnées d'un versement financier sous la forme d'un acompte, se distinguent des options, qui sont la possibilité pour une compagnie de réserver un exemplaire et qui seront, ultérieurement, transformées en commandes confirmées.

Au total, on recense vingt-quatre clients différents pour les versions A 300 et A 310. Le total des commandes fermes s'établit à cent quatre-vingt-sept exemplaires et quatre-vingt-treize options. Soixante-six Airbus sont en service.

COMPAGNIE	COMMANDES	OPTIONS	TOTAL	DONT EN SERVICE
A 300				
Air France	18 (9 B2, 9 B4)		18	11 (7 B2, 4 B4)
Lufthansa	11 (5 B2, 6 B4)		11	9 (5 B2, 4 B4)
Korean Air Lines	8 (B4)		8	7 (B4)
T.E.A. (charter belge)	2 (1 B2, 1 B4)		2	2 (1 B2, 1 B4)
Indian Air Lines	6 (B2)	3 (B2)	9	5 (B2)
Germanair	4 (B4)		4	4 (B4)
South African Airways	4 (B2)		4	4 (B2)
Air Inter	5 (B2)		5	5 (B2)
Thai International	8 (B4)		8	6 (B4)
Aerocondor	1 (B4)		1	1 (B4)
Scandinavian A.S.	4 (B2)	8 (B2)	12	
Iranair	6 (B2)	3 (B2)	9	2 (B2) en loc.
Eastern	23 (B4)	9 (B4)	32	7 ((B4)
Olympic Airways	2 (B4)	3 (B4)	5	2 (B4)
Pakistan International Airlines	4 (B4)	6 (B4)	10	
Malaysian Air System	3 (B4)	1 (B4)	4	
Philippines Airlines	2 (B4)	2 (B4)	4	
Alitalia	8 (B4)	3 (B4)	11	
Iberia	4 (B4)	4 (B4)	8	
Garuda	6 (B4)	6 (B4)	12	
Hapag Llyod	2 (1 B4, 1 C4)		2	1 (B4)
Lakker	10 (B4)		10	
A 310				
K.L.M.	10	10	20	
Lufthansa	25	25	50	
Swissair	10	10	20	

UN MARCHÉ POTENTIEL D'UN MILLIER D'APPAREILS

Les compagnies aériennes doivent s'équiper pour faire face à un accroissement de trafic estimé à plus de 8 % par an. D'autre part, elles se trouvent devant la nécessité de remplacer un nombre important d'appareils de technologie ancienne, du modèle Boeing-707 ou Douglas DC-8, dont la durée de vie est prolongée par l'adoption de réacteurs modernes, de la classe du C.F.M.-56 de la SNECMA.

Selon les études de marché, les besoins des cent dix principales compagnies aériennes (non comprises les compagnies nord-américaines) dans le monde sont estimés entre mille cent et mille cinq cents appareils du type A-300 ou A-310 pour les années 1978-1993. Les besoins des compagnies aériennes nord-atlantiques sont évalués à mille cinq cents autres appareils.

Plus précisément, les besoins de la vingtaine de compagnies déjà clientes de l'Airbus représentent un potentiel de trois cent quatre-vingts appareils auquel il faut ajouter les besoins de la seule compagnie américaine, Eastern Airlines, qui exploite l'Airbus, évalués à soixante-quinze avions. Selon le consortium A.I., une estimation prudente du marché mondial et de la part à laquelle l'Airbus peut prétendre (de 25 à 30 %) permet de conclure à un potentiel de vente de six cents versions A-300 et de quatre cent soixante versions A-310. Soit un millier d'avions jusqu'en 1993.

L'opération Airbus pourrait être équilibrée avec la vente de quatre cents appareils environ.

2 MILLIARDS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS

Depuis le lancement du programme, la France a affecté, en une douzaine d'années et à la date de 1979, un montant global de 2 971 millions de francs d'autorisation de programme (francs courants).

Arrêtées à la fin de 1978 pour un montant global de 1 844 millions de francs depuis 1967, ces sommes se répartissent ainsi :

— 1 732,5 millions de francs d'autorisations de programme ont été affectés à la SNIAS sous forme d'avances remboursables au fur et à mesure de la livraison des avions de série aux clients. La SNIAS avait, du reste, commencé de rembourser à l'Etat les sommes qu'il lui a avancées pour un montant de 12,3 millions de francs en 1978 ;

— 106,4 millions de francs ont été versés à la SNECMA, sous la forme d'avances remboursables, pour lui permettre les investissements industriels nécessaires à la production de la part du réacteur CF-6 qui lui revient. La SNECMA avait commencé de rembourser 3,22 millions ;

— 5,1 millions de francs ont été transférés au ministère de la défense pour les investissements utiles au centre d'essais en vol.

En outre, pour garantir les emprunts nécessaires à la construction en série des Airbus qui sont lancés avant une commande ferme, la SNIAS a obtenu de bénéficier, par décrets successifs, d'une garantie-plafond de 2 600 millions de francs.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BCT — BANQUE DE LA CONSTRUCTION ET DES TRAVAUX PUBLICS

Le conseil d'administration de la B.C.T., qui s'était tenu le 1er mars 1979 sous la présidence de M. Claude Alphandery, avait arrêté les comptes de l'exercice 1978 faisant ressortir *un bénéfice de 9,5 millions de francs* et décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 26 avril 1979 de reporter à nouveau ce résultat, en raison des difficultés persistantes de la conjoncture immobilière et en vue d'accroître les fonds propres de l'établissement.

Le conseil, réuni à nouveau le 20 avril 1979, a été informé de l'intérêt porté à la société par la Midland Bank Limited désireuse de développer ses activités en Europe continentale. Celle-ci se propose de prendre *une participation minimum* de 67 % dans le capital de la B.C.T., à la fois en souscrivant à une augmentation de capital, qui lui serait réservée, et en acquérant ensuite de *l'I.C.P. et de la part de l'ensemble* des autres actionnaires, qui y auraient convenance, leurs titres au cours de 120 F maintenu suivant la procédure réglementaire, pendant les *quinze bourses qui suivront l'application.*

Le conseil a donné son accord à une opération qui permettrait de porter le capital de la B.C.T. de 71 630 400 F à 142 500 000 F — augmentation de capital complétée par une prise d'émission de 21 260 880 F — et de donner à celle-ci l'appui d'un groupe ayant une importance internationale.

Le conseil a décidé, en conséquence, de convoquer le 31 mai 1979 les actionnaires en *assemblée générale extraordinaire afin d'approuver* cette augmentation de capital réservée. Cette opération est soumise à l'accord définitif des autorités de tutelle.

I.C.P. *Midland Bank Limited*

Un accord est intervenu entre l'I.C.P. et la Midland Bank Limited sur le principe d'une cession par l'I.C.P. de 257 000 actions de la B.C.T., représentant 37 % du capital actuel, à un prix de 120 F par action.

La réalisation de cette opération est subordonnée à l'accord définitif des autorités de tutelle et à l'approbation par une assemblée générale extraordinaire de la B.C.T. d'une augmentation de capital réservée, qui permettrait à la Midland Bank Limited de porter sa participation à 67 %.

Après réalisation de ces conditions, la vente deviendra définitive et, conformément aux règles en vigueur *pour la cession d'un bloc de* contrôle, la Midland Bank Limited se portera acquéreur de toutes les actions de la B.C.T. qui lui seront *proposées, au prix de 120 F par* action, dans le cadre de la procédure de maintien des cours.

cde — COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Le président a adressé aux actionnaires la lettre suivante :

La réforme du financement de la construction est entrée en application au cours de l'année 1978. Pour votre société, ses conséquences sont apparues *principalement dans le secteur des prêts* qui bénéficient d'une aide de l'Etat et pour la gestion desquels nous sommes associés au Crédit foncier de France : dans ce secteur, les nouveaux prêts aidés pour l'accession à la propriété *(PAP) se substituent progressivement* aux prêts spéciaux immédiats. Mais leur montant plus élevé a permis une augmentation de 32 % du total des prêts accordés dans l'année et la marge brute de *ces opérations a progressé de 19,6 % par rapport à* l'année précédente.

Dans le secteur des prêts non aidés, après le freinage brutal que nous avions dû, jusqu'aux derniers mois de 1977, imposer à notre production pour compen*ser les effets de la forte demande du début de 1976,* le montant des prêts que nous avons pu accorder est revenu en 1978 à un niveau plus normal supérieur de 30 % à celui de l'année précédente. Les encours ont *augmenté de 8,8 %*, dans les limites permises par l'encadrement du crédit.

La *détente des taux enregistrée* sur les marchés des capitaux nous a permis d'améliorer notre rémunération brute sur ces prêts, qui a progressé de 13,6 % par rapport à *1977 et qui continue de représenter* près des deux tiers de nos marges. Au total, les produits tirés de la gestion des prêts et de diverses activités accessoires s'élèvent à 421 millions de francs. Ils ont augmenté de 17 %.

Cependant le pourcentage d'augmentation des *dépenses d'exploitation*, qui se montent à 363 millions de francs, est de 19,9 % : l'écart entre les deux taux tient pour une part au décalage entre l'octroi des prêts — dont la mise en place *engendre des frais initiaux relativement importants* — et le moment où les agios peuvent être encaissés à plein sur les prêts entièrement versés aux emprunteurs. Une autre cause *de l'écart réside dans la progression des frais financiers,* liés notamment aux sommes importantes consacrées par C.D.E. à des avances à ses filiales : ces sociétés participent au financement d'opérations de promotion dont on ne peut attendre de résultats bénéficiaires *avant plusieurs exercices.*

Les dépenses directes et indirectes de personnel représentent près de 80 % des frais de gestion. Leur augmentation de 14,6 % s'explique notamment par une progression des taxes et charges sociales plus *rapide que celle des appointements versés aux agents.*

L'effectif total, d'environ deux mille agents, est resté pratiquement inchangé.

Le montant des dotations nettes aux comptes de provision — après réintégration de provisions individualisées devenues sans objet — a sensiblement diminué, revenant de 36,8 à 27,1 millions de francs.

La proportion — toujours faible — des impayés sur les crédits acquéreurs ne s'est pas alourdie, malgré une *conjoncture générale peu favorable.*

Quant aux *risques sur les crédits promoteurs,* la mévente partielle de *certains programmes nous a conduits à constituer* des provisions supplémentaires. Des provisions ont également été faites en raison de pertes enregistrées, sur d'autres opérations importantes, par diverses sociétés dans lesquelles nous sommes associés à *plusieurs grands établissements* de financement. D'autres opérations, au contraire, se déroulant mieux qu'on pouvait le craindre, ont donné lieu à des réintégrations partielles ou totales des provisions antérieures.

Au total, le résultat s'établit — avant 12,3 millions de francs d'impôts sur les sociétés et 4,1 millions de francs de contribution exceptionnelle sur les institutions financières — à 33,2 millions de francs contre 22,6 millions de francs en 1977.

Le bénéfice net après impôts est de 16,8 millions *de francs contre* 12,1 millions de francs l'année précédente.

En raison d'une opération particulière, le résultat fiscal est sensiblement inférieur au bénéfice net. L'économie d'impôt qui en résulte ayant un caractère exceptionnel, *la mise en réserve d'une somme* équivalente paraît opportune.

Dans ces conditions, le report à nouveau *étant* ramené de 2,2 millions de francs à 2 millions de francs, la distribution d'un dividende de 8 francs par action (plus avoir *fiscal* de 4 *francs*) *sera proposée* à l'assemblée contre les 7,20 francs (plus avoir fiscal de 3,60 francs) attribués au titre de 1977.

Je souhaite encore vous donner quelques indications de tendance pour l'année 1979. Dans le secteur des prêts aidés par *l'Etat, il y a tout lieu* de penser *que les dotations* budgétaires pourront, comme l'année précédente, être utilisées complètement et pourront même être épuisées dans certains cas avant la fin de l'année. Nos encours dans ce *secteur continueront* de progresser. Il faut cependant *noter* la complexité croissante des opérations et notamment la lourdeur des procédures de gestion de l'aide personnalisée au logement.

Dans le secteur privé de nos activités, nos encours vont *également s'accroître avec un encadrement du* crédit dont on peut espérer qu'il ne sera pas resserré au deuxième semestre. La forte production de prêts de 1978 doit nous permettre de dégager des produits en hausse. *La stabilité de nos financements* limite les risques liés aux variations possible des taux d'intérêt sur les marchés des capitaux.

Sur un plan plus général, la construction de logements ne devrait pas subir de nouveaux reculs durables. *Si les besoins sont à peu près satisfaits du point de vue quantitatif,* il reste *un effort* considérable à accomplir pour le remplacement des logements vétustes et sans confort qui constituent pour une large part le centre ou les banlieues proches des villes. *Un nouveau démarrage* de la construction d'immeubles collectifs viendra inévitablement relayer les constructions individuelles sur lesquelles se concentre pour le moment l'essentiel de la production.

CLAUDE HENRY.

KLÉBER - COLOMBES

Au cours de sa séance du 19 avril, le conseil d'administration a arrêté *les comptes de l'exercice 1978, qui* seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 1979.

La société a procédé, conformément aux *dispositions légales, à la* réévaluation des immobilisations amortissables et non amortissables qui fait apparaître un écart de rééva*luation net de 306 843 000 F.*

Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint 1 906 363 000 F, en augmentation de 4,2 % sur celui de l'exercice précédent. Les exportations ont *représenté 34,2 %* des ventes totales.

Les comptes de l'exercice se sont soldés par une perte de 92 794 000 F, après dotation aux amortissements *de 85 134 000 F, dont 12 964 000 F* d'amortissements de réévaluation.

Au niveau du groupe, les ventes consolidées se sont élevées à 2 milliards 289 836 000 F, *en progression* de 7,5 %. Après amortissement de 109 282 000 F, dont 15 735 000 F d'amortissements de réévaluation, la perte a été de 98 032 000 F.

La détérioration des résultats est due à la persistance de la mauvaise conjoncture en pneumatiques tourisme et aux difficultés rencontrées *dans les activités caoutchouc* manufacturé liées aux investissements lourds en raison du ralentissement général de l'expansion. Les autres *articles pneumatiques et caoutchouc* manufacturé se sont développés favorablement.

Le conseil, sur la proposition du *président, a nommé administrateur*-directeur général M. Roger Desmons, qui assumait jusqu'alors les fonctions de directeur général adjoint.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS - VIELJEUX

Au cours de sa réunion du 19 mars 1979, le conseil d'administration de la Compagnie financière *Delmas-Vieljeux* a décidé de soumettre à l'approbation de la prochaine assemblée générale des actionnaires la nomination en tant *qu'administrateur,* de *M. Maurice* Couve de Murville.

MAJORETTE (JOUETS)

Dividende + 41 %

La situation provisoire arrêtée au 31 décembre 1978 fait ressortir le *panorama suivant :*

Le *chiffre* d'affaires s'est élevé à 100 446 000 F, en progression d'environ 31 % sur celui de l'exercice précédent. Les exportations se sont ac*crues de 34,07 % et représentent* plus de la moitié des ventes. Les investissements ont atteint 15 millions 575 000 F (+ 24 %) essentiel*lement dans les outils de production* et l'amélioration de la productivité.

Conformément aux prévisions faites par M. Veron au cours de la réunion *d'information du début janvier 1979,* les résultats ont progressé plus rapidement que le chiffre d'affaires. Le bénéfice net de 8 274 000 F fait *ressortir une augmentation de plus* de 55 % par rapport à celui de 1977 après des amortissements de 10 millions *910 000* F *contre* 9 millions 15 000 F l'an dernier. Compte tenu de la provision pour investissements (1 389 000 F incorporés aux capitaux), le bénéfice net par action s'établit à 55,18 F contre 37,86 F l'an dernier.

Au vu de ces résultats, le conseil d'administration proposera à la pro*chaine assemblée générale* ordinaire la distribution d'un dividende net de 17 F, soit avec l'avoir fiscal un revenu global de *25,50 F* en pro*gression de 41 % par rapport à 1977.* En distribuant à ses actionnaires 36 % de son bénéfice net, la société les associe à son expansion, tout en assurant un large *autofinancement.*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 AVRIL

Hausse sensible des actions françaises

La première séance du nouveau mois boursier a été assez brillante lundi dans un palais Brongniart repeuplé, après les rentrées de vacances. La majorité des actions françaises ont progressé de façon souvent non négligeable, et, à la fin de la séance, l'indicateur instantané était en progrès d'environ 1,05 %.

La meilleur performance a été réalisée par la Caisse nationale de l'énergie 3 % (+ 12 %) (« notamment en raison de la hausse prochaine des tarifs de l'E.D.F. », *disait-on dans les travées, mais aussi pour des motifs techniques). Sagerap, Pennaroya et Primagaz se sont adjugés entre 5 et 7 %.*

A l'inverse, la plus forte baisse a été subie par Viniprix, dont la cotation dut même être retardée devant l'affluence de l'offre (— 14 %). Autour de la corbeille les professionnels critiquaient ouvertement l'attitude de cette société qui, annonçant il y a quelques semaines une attribution gratuite d'actions, vient de publier des résultats en très forte baisse et la passation du dividende.

Sur le reste de la cote, en revanche, les ventes se sont plutôt raréfiées, et les boursiers estimaient que c'était là la principale raison de la hausse. Le rythme des achats ne semblait pas, en effet, s'être sensiblement accéléré, « bien que les investisseurs étrangers soient restés présents (notamment américains). *La libéralisation imminente du crédit à la consommation, dont on parlait beaucoup dans les travées du palais, incitera-t-elle les acheteurs à revenir en masse à la Bourse ? Les professionnels l'espèrent...*

Sur le marché de l'or, le lingot et le napoléon sont restés stables : le premier à 33 990 francs (contre 33 995 F) et le second à 285 francs. Le volume des transactions a diminué à 8,28 millions de francs contre 11,28 millions.

Le taux de l'argent placé en reports a été fixé à 6 5/8 % (contre 6 3/8 %) proche du loyer de l'argent au jour le jour (6 3/4 %).

LONDRES

Le Stock Exchange progresse sur un large front mardi à Londres. Les industrielles et les mines d'or s'adjugent des gains appréciables. Idem pour les pétroles et les Fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 240 .. contre 236 85

VALEURS	CLOTURE 23 4	COURS 24 4
Beecham	702 ..	716 ..
British Petroleum (1)	12 ...	12 1/32
Courtaulds	107	109
De Beers	373	379 ..
Imperial Chemical	402 .	404 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	328	329 ...
Shell	764	775 ...
Vickers	201	202 .
War Loan 3 1/2 %	34 3 4	34 13/16
*West Driefontein	31 1/4	31 7.8
*Western Holding	29 9/16	30 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

KLEBER-COLOMBES. — La perte consolidée du groupe pour 1978 s'est élevée à 98,03 millions de francs contre une perte de 38,94 millions en 1977.

COMPAGNIE METALLURGIQUE ET MINIERE. — Perte au compte de pertes et profits pour 1978 : 0,18 million de francs contre un bénéfice de 0,75 million en 1977. Dividende global inchangé à 6 F.

ECCO. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 31,30 millions de francs (+ 23,63 % par rapport à 1977). Dividende global : 60 F (inchangé). sur un capital gratuitement augmenté d'un tiers en 1978. Une nouvelle distribution gratuite d'actions (une pour quatre) a été décidée.

MOET-HENNESSY. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 104 millions de francs contre 65,66 millions (chiffres ajustés). Dividende global : 15,75 F (+ 25 %).

PARIS-FRANCE. — Bénéfice net pour 1978 : 2,76 millions de francs contre 7,62 millions. Dividende global : 3,75 F (inchangé).

PERNOD-RICARD. — Part du groupe dans les résultats consolidés pour 1978 : 178 millions de francs (+ 26,3 %). Dividende global : 11 F contre 10 F.

PUBLICIS S. A. — Bénéfice consolidé pour 1978 : 35,34 millions de francs contre 23,84 millions en 1977. Dividende global : 15 F contre 10,80 F.

NEW-YORK

Légère hausse

En dépit de l'annonce d'une baisse de 2,5 % des commandes de biens durables en mars, ce qui laisse prévoir un ralentissement de l'activité économique, le New York Stock Exchange a légèrement progressé lundi à Wall Street.

L'indice Dow Jones s'est adjugé 3,12 points avant de s'établir à 860,10. Le volume des transactions a un peu diminué à 25,65 millions d'actions échangées contre 28,83 millions à la veille du week-end.

Sur 1 921 valeurs traitées, 789 ont progressé, 649 ont reculé, tandis que 483 restaient pratiquement inchangées.

VALEURS	COURS 20 4	COURS 23 4
Alcoa	55 ...	55 1/4
A.T.T.	59 3 4	59 3 8
Boeing	41 5/8	42 1 2
Chase Manhattan Bank	35 1/8	35 3/8
Du Pont de Nemours	132 1/4	133 1 2
Eastman Kodak	62 5/8	63 5/8
Exxon	52 ...	52 1/4
Ford	44 7 8	45 ...
General Electric	48 ...	48 5 8
General Foods	33 ...	33 .
General Motors	59 1/8	59 5 8
Goodyear	18 ..	17 3 4
I.B.M.	306 1 4	308 7/8
I.T.T.	28 1/8	28 1/4
Kennecott	22 5 8	22 3/8
Mobil Oil	77 1/2	77 1 8
Pfizer	31 .	31 1/2
Schlumberger	74 1 2	74 3 4
Texaco	25 7 8	26 1 8
U.A.L. Inc.	25 1 4	25 1/4
Union Carbide	37 3 4	37 7/8
U.S. Steel	23 3/8	23 1/4
Westinghouse	17 3/4	17 3 4
Xerox	65 5 8	57 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	20 avril	23 avril
Valeurs françaises	105,3	106,1
Valeurs étrangères	119	120,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	90,7	91,4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23 4	24 4
1 dollar (en yens)	218 60	218 15

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 23 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
HORS COTE		
Alsar	...	... ..
Banq. Fin Eur.	..	... ..
Cellulose Pin	27 60	25 10
Coparex	308 ..	300 ..
Ecco	975	981 .
Eurafrep	565 ..	565 ..
Intertechnique	550	570 .
Métall. Minière	.. ..	.. ..
Océanic	74	o 62 .
Promoptic	301 ..	325 .
Sab Mor Corv.	... .	. .
Total C.F.N.	... ..	109 ..
S.P.R.	... .	... ..
Ufinex	... ..	... ..
Voyer S.A.	. ..	. ..
Oce v. Grinten	... ..	... .
Rorento NV	257 70	257 70
SICAV		
Plac. institut.	16275 30	15724 93
1re catégorie	11436 96	11212 71

24/4	Émission frais inclus	Rachat net
Actions France	141 07	136 47
Actions Sélec.	170 96	163 18
Aedificandi	219 13	208 69
A.G.F. 5000	139 47	133 16
Agtima	243 84	232 79
A.L.T.O.	174 04	169 01
America-Valor	300 60	286 97
Amérique Gestion	164 14	156 70
Assurances Plac.	138 49	132 21
Bourse-Invest.	168 39	160 76
C.I.P.	352 52	336 54
Convertibles	136 80	130 12
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 381	4 372	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	229 600	229 378	222	236 ..
Belgique (100 F)	14 475	14 499	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	212 210	212 300	207 ...	218
Danemark (100 krd)	82 420	82 510	80	86
Norvège (100 k)	84 570	84 800	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 036	9 054	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 152	5 116	5	5 400
Suisse (100 fr.)	253 720	253 790	245	258
Suède (100 krs)	98 210	98 360	94 500	100 ...
Autriche (100 sch.)	31 255	31 335	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 392	6 427	6 150	6 650
Portugal (100 esc.)	8 920	8 930	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 827	3 832	3 640	3 870
Japon (100 yens)	2 081	2 080	1 930	2 030

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23 4
Or fin (kilo en barre)	33900	33980
Or fin (en lingot)	33960	33995
Pièce française (20 fr.)	285	285
Pièce française (10 fr.)	219 95	219 .
Pièce suisse (20 fr.)	277 20	274 80
Union latine (20 fr.)	256 20	251 .
Souverain	319 20	320 50
Pièce de 20 dollars	1388 ..	1390 40
Pièce de 10 dollars	820	820 ..
Pièce de 5 dollars	472 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1349 60	1350 ..
Pièce de 10 florins	256 ..	250 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 avril 1979 a été tiré à 627 406 exemplaires.

SELON L'INSEE

Les prix de détail ont fortement augmenté en mars

Les prix de détail en France ont *de nouveau fortement augmenté en mars. Le niveau exact atteint par l'indice de l'I.N.S.E.E. ne sera connu que mercredi 25 ou jeudi 26, mais,* d'après nos informations, la hausse aurait été voisine de 0,9 % par rapport à février. Cette forte poussée fait suite à une hausse de 0,7 % en février et de 0,9 % en janvier. Elle porte à 10,5 % le rythme annuel de l'inflation au cours des trois premiers mois de l'année, contre 7,6 % au dernier trimestre 1978, 10 % au troisième, 13 % au second et 6,6 % au premier trimestre 1978.

Le mauvais résultat de mars s'explique par des hausses assez générales, aussi bien des produits alimentaires (pain et tous les produits à base de céréale, notamment) que des produits manufacturés (les prix des automobiles ont augmenté le 1er mars, les tarifs du fuel domestique et du gas-oil avaient été relevés le 10 février, ce qui a pesé sur mars) et des services (les prix des cafés et restaurants ont été augmentés de 5 % le 25 mars).

L'inquiétant *dans la hausse de mars est qu'elle survient malgré les précautions prises par les pouvoirs publics pour étaler au maximum dans* le temps les relèvements des tarifs publics, *qui espéraient un ralentis- désormais, le secteur industriel est lui aussi responsable de l'accélération des prix.*

L'indice du mois d'avril devrait à nouveau être mauvais puisqu'il enregistrera les effets de la dévaluation du « franc vert » de 5,1 % intervenue le 9 du mois et qui a eu pour conséquence de faire monter un certain nombre de prix agricoles à la production en France (produits laitiers, viande notamment). La hausse des prix pétroliers à la production prendra le relais pour maintenir un rythme élevé de hausse des prix. Les prévisions des pouvoirs publics qui espéraient un ralentissement au second semestre de cette année, après les réajustements intervenus au premier semestre, risquent, une fois encore, de se révéler beaucoup trop optimistes.

Le problème est maintenant de savoir si la liberté des prix industriels, qui est totale en France, ne va pas, en se combinant avec les hausses des prix pétroliers à la production, relancer un processus inflationniste qui avait tendance à se modérer en France.

AL. V.

A LA SUITE D'UNE « GRÈVE BOUCHON »

Les 3200 salariés de Creusot-Loire-Ondaine sont menacés de chômage technique

La direction de Creusot-Loire-Ondaine de Firminy (Loire) a annoncé le lundi 23 avril au comité d'entreprise la mise en chômage technique progressive des trois mille deux cents salariés de l'usine, paralysée à la suite de la « grève bouchon » commencée le 3 avril dernier par les quatre-vingt-dix ouvriers des ateliers de traitement thermique. Ces derniers, *qui protestent contre l'accroissement des cadences* de production et réclament une prime de 350 F, avaient déclenché une série de débrayages *tournants* d'une durée *de* quatre heures. La *direction* a *menacé* d'étendre le chômage technique à la quasi-totalité du personnel le 21 mai prochain si aucune issue n'est trouvée d'ici là au conflit. Peu après cette décision, les bureaux de la direction ont été occupés par environ vingt-cinq épouses de grévistes accompagnées d'une quarantaine d'enfants.

● *A Fos-sur-Mer,* la « réunion de contact » entre la direction de l'usine sidérurgique Solmer et l'intersyndicale n'a pas pu déboucher, le lundi 23 avril, sur une reprise du travail. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C. se sont déclarés « *indignés* » des procédures de licenciement engagées contre six travailleurs et deux délégués syndicaux (l'un de la C.G.T., l'autre de la C.F.D.T.) de l'usine. Ils ont appelé leurs adhérents à manifester mardi à Marseille devant le siège du conseil économique et social.

● *A Dunkerque,* selon la direction d'Usinor, « *près de 95 % du personnel* » ont repris le travail le lundi 23 avril. De son côté, la C.F.D.T. a annoncé que le personnel des hauts fourneaux avait décidé de continuer la grève et a appelé ces salariés à une assemblée générale mercredi 25 avril.

● *Deux attentats à l'explosif* ont été commis, lundi 23 avril, dans une station de métro de la banlieue de Barcelone, et contre *un gazoduc en construction dans* la région de Tarragone. Ils ont provoqué d'importants dégâts matériels. Ils n'ont pas été revendiqués. L'organisation séparatiste basque ETA a, de son côté, revendiqué, le 23 avril, un attentat qui avait coûté la vie à un garde civil le 17 avril. — *(A.F.P., Reuter.)*

LE CONSEIL NATIONAL DU P.R.

M. Jacques Blanc dénonce ceux qui entretiennent la « confusion politicienne »

Le conseil national du P.R. s'est réuni mardi matin 24 avril à Paris, afin d'une part de faire le bilan des élections cantonales et de l'implantation du parti dans les départements, et d'autre part de mobiliser les cadres du parti en vue des élections européennes. M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. a affirmé que ce scrutin « *ne doit pas être considéré comme l'avant-première de l'élection présidentielle de 1981* », ajoutant que « *tous ceux qui entretiendraient cette confusion dans les esprits n'honorent pas la France* ».

Cette danse de Saint-Guy

Après avoir indiqué que « *le jeu confédéral de l'Europe n'est pas truqué* », M. Blanc s'est interrogé sur l'origine de la « *confusion politicienne* » qui prévaut aujourd'hui. Il a précisé : « *Je ne voudrais pas mettre un nom sur chacune des catégories de ceux qui escamotent, brouillent ou biseautent les atouts de la France — alors même que la partie est lancée — mais le neuro-psychiatre que je suis ne peut pas éviter de s'interroger sur les origines de cette danse de saint-Guy qui semble s'emparer, à la seule évocation du mot Europe, des caciques les plus rassis de certaines formations politiques.* »

Il a ensuite critiqué le P.C.F., puis le P.S. M. Blanc s'est demandé ce qui « *fait donc courir M. Chirac ?* » Après avoir rappelé que le général de Gaulle avait souhaité « *maintes fois* » la constitution d'une « *confédération européenne reposant sur une entente franco-allemande* », le secrétaire général du P.R. a déclaré : « *M. Chirac piloterait son propre laminage s'il songeait un instant à sacrifier à son ambition personnelle le plus vaste dessein que nous devions au génie du général de Gaulle, celui d'une confédération européenne. Je préfère me persuader qu'il s'agit d'une simple erreur de parcours, et que le chef du R.P.R., abandonnant toute arrière-pensée, trouvera le moyen de retrouver, au sein de la majorité, la place importante qui lui revient. A bientôt M. Chirac !* »

M. Blanc a fait l'éloge de la liste conduite par Mme Veil et souligné que la crise mondiale fait obligation à la France de « *hâter l'avènement* » de l'Europe.

M. JEAN-PAUL LACAZE RESPONSABLE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA DÉFENSE

D'importantes décisions ont été prises mardi 24 avril, au cours de la réunion du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD). M. Pierre Consigny, inspecteur des finances, qui est président de l'EPAD depuis juillet 1978, deviendra président-directeur général. *En revanche, M. Pierre-Louis Filippi,* qui était directeur général depuis mars 1977, devrait quitter l'EPAD. Il sera remplacé au poste de directeur général adjoint par M. Jean-Paul Lacaze, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui occupait, depuis février 1976, le poste de *secrétaire général* de la mission *interministérielle* d'aménagement *touristique* du Languedoc-Roussillon.

[*M. Lacaze, né en 1930, a occupé* plusieurs postes d'ingénieur des ponts et chaussées, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le département de la Seine. Avant d'être nommé à la *mission* du Languedoc-Roussillon, il avait été chargé de diriger l'établissement public de la ville nouvelle du Vaudreuil. Il vient de publier, aux *éditions du Moniteur, un ouvrage intitulé Introduction à la planification urbaine* (le *Monde* du 21 avril).]

LIGNES AÉRIENNES : MILLE CENT SEIZE MORTS EN 1978

Six cent cinquante-deux personnes ont trouvé la mort dans des accidents d'avions réguliers en 1978 au lieu de cinq cent seize en 1977, selon des statistiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). Le nombre de passagers tués pour cent *millions de passagers-kilomètre a légèrement augmenté,* passant de 0,07 à 0,08, d'une année sur l'autre. En revanche, quatre cent soixante-quatre personnes ont trouvé la mort dans des accidents d'avions lors de vols non réguliers en 1978 au lieu de huit cent trente-deux en 1977.

CINQ TUÉS SUR L'AUTOROUTE DU SUD

C'est vraisemblablement une fausse manœuvre, liée à une vitesse excessive, qui a provoqué, dans l'après-midi du 23 avril, la mort de cinq personnes, dans un accident survenu sur l'autoroute du Sud, près d'Auverneau, dans l'Essonne.

M. Henri Ducos, quarante-trois ans, propriétaire de l'Hôtel du Berry, à *Saint-Martin-d'Auxigny (Cher), regagnait, en compagnie de ses quatre enfants,* son domicile, après un bref séjour à Paris. Le break Ford de M. Ducos a légèrement mordu sur le bas-côté de la chaussée, a fait une embardée et heurté de front les glissières de sécurité centrales. Sous la violence du choc, la voiture a défoncé les deux barrières métalliques et coupé la voie *montante. Un poids lourd, conduit par* M. Albert Deprez, qui survenait en sens inverse, a fauché la voiture.

Au Cambodge

LES KHMERS ROUGES AURAIENT CAPTURÉ DES « CONSEILLERS » SOVIÉTIQUES ET CUBAINS

Depuis plusieurs semaines, des informations en provenance de Bangkok et de Hongkong font état de la capture par les Khmers rouges de conseillers » soviétiques ou cubains. Les services de renseignements occidentaux qui écoutent les communications radio seraient parvenus à cette conclusion, que confirment lsrevét éalrés ns que confirment les révélations de Khmers rouges transitant par la Thaïlande. Selon la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, la crainte que les partisans de M. Pol Pot ne fassent passer leurs prisonniers en Thaïlande aurait précipité la récente offensive vietnamienne, qui a bénéficié d'un soutien logistique soviétique considérable. Le correspondant à Bangkok du *Los Angeles Times,* cité par l'*International Herald Tribune,* affirme, ce mardi 24 avril, que les prisonniers cubains et *soviétiques seraient environ deux* douzaines, et que certains *ont* été capturés il y a plusieurs semaines à Battambang. Selon un diplomate occidental, « *les Khmers rouges ont des ordres stricts de ne pas tuer les Russes et les Cubains. (...) Ils semblent avoir l'intention de les utiliser comme monnaie d'échange au moment opportun* ».

D'autre part, à Washington, selon l'agence U.P.I., des réfugiés khmers ont fondé une association qui a pour but de résister à l'« *agression vietnamienne* ». Cette *Communauté* nationaliste des Cambodgiens d'Amérique pour que le Cambodge soit libéré du Vietnam a envoyé une lettre au président Carter et au Congrès pour leur demander de l'aide.



